Ottawa envisage une révision globale de la constitution

par Fernand BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

Ottawa — Hôte des premiers ministres provinciaux, le premier ministre du Canada a inauguré officiellement ce matin, à 10 heures, la deuxième conférence fédérale-provinciale sur la constitution, par un éloquent plaidoyer en faveur d'un Canada bilingue et d'un pays où les droits fondamentaux de chacun des citoyens seront inscrits dans le texte de la constitution.

Le premier ministre a souligné dans sa déclaration d'ouverture de la conférence que le gouvernement fédéral envisage une "révision globale" de la constitution canadienne qui n'écarte aucun sujet, dont le partage des pouvoirs entre les gouvernements et le partage des impôts, mais les droits fondamentaux des Canadiens doivent être, a-t-il dit, "notre préoccupation première et qui nous est commune à tous".

"D'autant plus, a-t-il ajouté, s'adressant aux délégations de chacune des dix provinces, que tous ensemble nous représentons et servons les mêmes Canadiens."

"Les souverainetés peuvent bien être partagées entre divers paliers de gouvernement, a noté M. Trudeau, mais le citoyen, lui, reste unique et indivisible."

"Nous décidons de placer les droits fondamentaux du citoyen avant les droits des gouvernements", voilà tout", déclare-t-il en réponse à ceux qui "sont peut-être d'avis que cette question relève plutôt de la juridiction des provinces et craignent qu'elle donne lieu à une intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine qui n'est pas exclusivement de sa compétence.

Rappelant que certaines provinces ont déjà adopté soit une charte des droits de l'homme, soit une législation protégeant certaines libertés publiques et que d'autres provinces se proposent de le faire, il déclare que malgré cela la protection du citoyen reste incomplète parce que ces initiatives restent isolées. Pourquoi ne pas les unifier et les consolider? Le gouvernement fédéral a rédigé une Charte des droits de l'Homme. Il va de soi que ce projet n'est pas définitif et qu'il est susceptible d'améliorations. Mais pourquoi ne pas confronter nos différentes manières d'envisager la question et ne pas tenter de les réconcilier?"

Abordant plus particulièrement la question des droits linguistiques, M. Trudeau demande : "Les droits du français ne doivent-ils être garantis que dans une partie seulement du pays ? Et les droits de l'anglais, dans l'autre partie seulement ? L'absurdité de pareille situation saute aux yeux, car elle mène inévitablement à une intolérance réciproque et à une double ségrégation".

" Nous croyons que les droits linguistiques ne sont pas seulement fondamentaux pour le citoyen, mais qu'ils le sont aussi pour la santé et l'unité du pays. Le Canadien de langue française et le Canadien de langue anglaise doivent être des citoyens à part entière. Quelle que soit la région où ils vivent, ils doivent se sentir partout chez eux", ajoutait-il.

Voir REVISION, page 2

● *Autres nouvelles sur la conférence, page 9*

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 10 février 1969 / 85e année, no 34 / 4 cahiers / 56 pages ★★ 10¢

Au syndicat des employés de la CTM

$20,000 dépensés sans permission en 7 mois

par Jacques LAFRENIERE

Le comité d'enquête sur les finances du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN) n'y va pas de main morte dans le rapport qui normalement devrait être étudié ce soir, en assemblée générale.

Après avoir décrit les différentes irrégularités, les trois membres du comité recommandent

● la destitution dès ce soir de tous les dirigeants du syndicat, y compris le directeur des services, M. Robert Lachance;

● l'interdiction pour tous les membres de l'exécutif et pour le directeur des services d'occuper une charge à l'intérieur du syndicat pendant une période de cinq ans;

● la constitution immédiate d'un comité d'élection de trois membres qui aura la responsabilité de préparer une nouvelle élection et de voir à la bonne marche du syndicat, jusqu'à ce que cette élection soit tenue;

● la formation d'un comité pour réviser toute la constitution du syndicat dans le but d'éviter que des problèmes du genre de celui qui a amené cette enquête ne se reproduisent;

● le remboursement par R. Robert Lachance de l'argent perçu en trop pour vacances, c'est-à-dire une somme de $2,423.05.

Ce comité d'enquête avait été formé le 28 novembre. Il était composé de MM. Lucien Malette, président, Armand Barrette, vice-président et Jean Lepage, secrétaire. Il a été assisté dans son enquête par la firme de comptables Messier, Jacques, Gauthier, Saint-Denis et Cie, par Me Bernard Bastien, de l'étude Bourret, Allaire, L'Heureux, Gratton et Blain et par M. Jacques Dion, trésorier de la CSN.

Des membres avaient réclamé cette enquête après avoir constaté quelques irrégularités. Celle-ci devait porter sur la période s'étendant du 1er mai 1968 au 30 novembre, soit durant le terme du nouveau bureau de direction du syndicat. Le rapport devait être soumis le 27 janvier, en assemblée générale, mais le chahut avait fait avorter cette réunion. Les membres du bureau de direction avaient ordonné la tenue d'un vote référendum pour sonder l'opinion de leurs membres sur la désaffiliation.

Ce vote a été annulé par une injonction accordée au président, M. René Beaubien, et à un directeur, M. Ronald Lalonde. Ces deux membres ont été destitués de leurs postes vendredi par le bureau de direction qui a également procédé au congédiement de M. Jacques Bigeau, agent d'affaires. La raison était que ces personnes avaient obtenu une injonction contre "le" syndicat.

Le rapport du comité d'enquête est un document-choc. En voici de substantiels extraits :

"Il appert (donc) qu'en totalité, une somme d'environ $20,000 a été versée durant cette période de sept mois aux membres de l'exécutif ainsi qu'au directeur général sans avoir été au préalable approuvée par l'assemblée générale".

"La comparaison démontre qu'une somme de $14,273.53 a été perçue par les membres de l'exécutif sans l'approbation de l'assemblée générale.

"En effet, le comité s'est demandé si toutes les sommes votées par l'exécutif étaient conformes à la constitution du syndicat. Après avoir lu les dispositions de l'article 21, le comité est d'avis que

Voir DEPENSES, page 2

Affaires urbaines: affrontement à Toronto?

par Pierre Vennat

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Pendant que tous les yeux sont tournés vers Ottawa et la Conférence constitutionnelle, un autre affrontement risque de se produire entre Québec et Ottawa, cette fois-ci au sujet des affaires urbaines.

La première conférence nationale sur les transports urbains s'est ouverte ce matin, à Toronto, en vue d'élaborer une "politique nationale de transports en commun".

Et les observateurs sont nombreux qui croient que cette conférence constitue un autre pas dans l'escalade du ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, en vue de l'établissement d'un ministère fédéral des Affaires urbaines, qu'il avait recommandé il y a quelques jours en présentant le mémoire de la commission d'étude, qu'il présidait, sur l'habitation et l'aménagement urbain.

On sait que le ministre québecois des Affaires municipales, M. Robert Lussier, qui lui aussi doit être à Toronto, a affirmé catégoriquement la semaine dernière que le gouvernement du Québec s'oppose formellement à ce qu'Ottawa donne suite à une recommandation du rapport Hellyer: la création du dit ministère fédéral des Affaires urbaines.

Les affaires urbaines, d'affirmer le ministre québecois, sont exclusivement de ressort provincial.

Le premier ministre Trudeau a tenu des propos identiques au chroniqueur parlementaire de la presse à Ottawa, disant même qu'il n'est pas question présentement de mettre sur pied un tel ministère et qu'il a d'ailleurs, "de fortes réserves à ce sujet".

Ce qui n'empêche pas M. Hellyer et ses nombreux appuis surtout dans l'ouest du pays, de désirer une intervention directe du gouvernement fédéral dans les affaires urbaines.

Initiative de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, la conférence a la "bénédiction officieuse" de M. Hellyer, de son prédécesseur Jack Pickersgill, ancien ministre des Transports devenu maintenant fonctionnaire et président de la Commission des transports, et de la plupart des maires des grandes villes de l'ouest du pays.

C'est d'ailleurs le ministre Paul Hellyer lui-même qui doit être le conférencier au dîner de clôture de la conférence, mercredi soir, tandis que M. Pickersfill a prononcé le discours inaugural, ce matin.

C'est au premier ministre ontarien John Robarts qu'incombera la tâche de défendre le point de vue des provinces tandis que le point de vue municipal sera défendu par un conseiller municipal de Winnipeg, M. B. R. Wolfe, lequel ne verrait pas d'un mauvais oeil l'intervention d'Ottawa, comme plusieurs de ses collègues de l'ouest d'ailleurs.

C'est le ministre Robert Lussier lui-même qui doit diriger la délégation québecoise à Toronto.

Toutefois son rôle, du moins officiellement, ne sera pas aussi considérable que son collègue fédéral Hellyer, ou encore son collègue ontarien et titulaire des Affaires municipales dans la province voisine, M. Darcy McKeough.

M. Lussiers doit en effet "diriger le débat" qui mettra aux prises quatre experts qui discuteront des aspects urbain, social et technique des transports urbains. Un de ces experts sera justement le président et directeur général de la Commission de Transports de Montréal, M. Lucien L'Allier.

M. Lussier, officiellement du moins, sera donc moins en évidence que son collègue ontarien McKeough, lequel est officiellement panelliste pour représenter les provinces dans un débat sur les problèmes des gouvernements.

En matière d'économie urbaine et de transports, c'est le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui doit présenter le point de vue des municipalités.

Il y a 15 mois que la Fédération canadienne des maires et des municipalités travaille à mettre sur pied une politique "nationale" des transports urbains dont cette conférence constitue le premier jalon.

Le président de la Fédération est le maire de Calgary, M. Jack Leslie, lequel croit mordicus, "au moment où la Confédération entre dans son deuxième siècle", à la nécessité d'élaborer une politique des transports valable pour tout le pays.

M. Leslie croit que la solution du problème des transports urbains "implique la coordination dans un programme unique, mais équitablement élaboré, des initiatives fédérales, provinciales et municipales".

Reste à définir ce "programme unique" si on veut que le Québec y adhère.



LA PRESSE publiera demain une section de 20 pages, richement illustrée, sur les mariés 1969. Elle présentera la mariée "IN" — INnovatrice, INgénieuse, INtuitive — qui rajeunit les traditions sans renoncer au moindre cérémonial qui entoure le Grand Jour. Ce supplément servira de guide aux fiancés pour toutes les questions concernant la robe de la mariée qui se veut "transformable" cette année, la bague, le trousseau, les invitations, les réceptions, la cérémonie, le voyage de noces, etc. On y trouve également de bonnes idées (Secrets de Polichinelle) et des conseils culinaires. Des enquêtes sur le secret du bonheur, l'importance de la fidélité dans le mariage et — puisqu'on s'engage pour la vie — la planification familiale, complètent le tableau.



Mini-vêtements dans la maxi-tempête

télephoto PA

Court vêtue, cette jeune femme a dû faire face à la tempête qui, elle, n'avait rien de "mini", dans Manhattan, hier. La chute de neige a balayé toute la côte nord-est des Etats-Unis et les provinces canadiennes de l'Atlantique.

Tempête sur New York: 3,000 voyageurs sont détournés vers l'aéroport de Montréal

Quelque 3,000 passagers d'une trentaine de réactés en provenance d'Europe pour la plupart ont dû passer la nuit dans des corridors et les salles d'attente de l'aéroport international de Dorval, ou dans des hôtels et motels de la région, à cause de la forte tempête qui a occasionné la fermeture temporaire des aéroports de New York et de toutes les pistes des provinces de l'Atlantique.

Ces personnes attendaient encore, ce matin, que les pilotes reçoivent l'ordre de décoller.

Cette tempête, la pire à s'être abattu sur la côte atlantique depuis 1947, selon M. Alcide Ouellet, directeur du Bureau météorologique de Dorval, a laissé 20 pouces de neige sur la ville de New York et 36 pouces dans la région de Montpellier.

A cause du mauvais temps exceptionnel dans le nord-est des Etats-Unis, le président Nixon, qui devait regagner Washington aujourd'hui a décidé, apprenions-nous ce matin, de prolonger d'une journée son séjour en Floride.

Maintenant que la tempête est terminée à New York, il reste à déblayer. Mais il n'en est pas ainsi dans les provinces maritimes et dans l'extrême est du Québec où la neige continue toujours à tomber, se transformant occasionnellement en pluie verglaçante. Dans un cas comme dans l'autre, tout laissait prévoir ce

Voir TEMPETE, page 2

Malgré le blocus, le président allemand sera élu à Berlin-Ouest

d'après AFP-UPI-PA

Les 1,038 membres du collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest passeront outre à la défense que viennent de leur servir les autorités est-allemandes de se rendre à Berlin-Ouest le 5 mars dans le but de procéder dans cette ville à l'élection du nouveau président de la république.

Dans une tentative d'empêcher les délégués de se rendre à Berlin-Ouest, ville située à 110 milles à l'intérieur de l'Allemagne de l'Est, les dirigeants est-allemands ont décrété un blocus de toutes les voies terrestres menant à cette ville. Ce blocus, qui doit débuter le 15 février, est déjà partiellement mis en place puisque le porte-parole du gouvernement de Berlin-Ouest, M. Hans Herz, a été empêché aujourd'hui de quitter la ville pour se rendre en Allemagne de l'Ouest.

Cependant, l'Allemagne de l'Est n'a aucun pouvoir sur les trois couloirs aériens qui mènent à Berlin-Ouest et c'est donc par la voie des airs que les délégués se rendront dans cette ville le 5 mars.

Seule l'Union soviétique, en tant qu'une des quatre grandes puissances à occuper l'Allemagne, pourrait faire des difficultés dans ces couloirs aériens.

Les autres pays, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont publié aujourd'hui une déclaration commune au sujet des mesures est-allemandes.

"En ce qui concerne les mesures annoncées par l'Allemagne de l'Est le 8 février, dit la note, les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France désirent souligner que l'Assemblée fédérale s'est déjà tenue à Berlin en des occasions précédentes sans causer de difficultés. La décision allemandee de réunir cette année encore l'Assemblée fédérale à Berlin a été prise après consultation appropriée avec les trois puissances dans le cadre de leurs responsabilités à Berlin.

Voir BERLIN, page 2

AUJOURD'HUI

- Drame familial en Mauricie — page 3
- Qui a tué le président Kennedy? — page 7
- Une grève du zèle dans les hôpitaux — page 21

Sommaire

Annonces classées / 39 - 40, 44 à 54
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 36 - 37
Horoscope / 28
Informations étrangères / 43
Informations régionales / 37
Les secrets de polichinelle / 24
Loisirs et récréations / 26
"Mot mystère" / 26
Mots croisés / 40
Radio et télévision / 28
Sports / 30 à 34, 38, 41
Vie féminine / 22 à 24
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 28

METEO: ensoleillé / Minimum: 20° / Maximum: 25° ● Détails page 2

REVISION

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre s'applique toutefois dans sa déclaration à dissiper des malentendus auxquels, dit-il, la politique fédérale a maintes fois donné lieu.

Cette politique "n'implique pas que chaque Canadien de langue anglaise doive apprendre le français ou que chaque Canadien de langue française doive apprendre l'anglais. Elle prévoit que chaque Canadien pourra gratuitement se faire éduquer dans l'une ou l'autre des langues officielles et qu'il sera libre d'utiliser l'une ou l'autre langue dans ses rapports avec le gouvernement fédéral ou autres institutions gouvernementales dans toutes les régions du pays ou la minorité est assez importante pour justifier pareille mesure".

M. Trudeau reconnait que la garantie des droits linguistiques d'une extrémité à l'autre du pays puisse créer certaines difficultés d'ordre technique et financier.

"Nous sommes prêts, déclare-t-il, à discuter de ces problèmes avec les provinces et à étudier toute suggestion qui pourrait faciliter leur solution."

Problème constitutionnel

Retraçant les étapes franchies depuis la conférence sur la confédération de demain, en 1967, à Toronto, et soulignant le fait que depuis la première rencontre fédérale provinciale sur la constitution en février 68, des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, membres du comité permanent de la conférence, ont eu de nombreux et fructueux entretiens, le premier ministre précise que toutefois "la plupart des problèmes qui ont donné lieu à la demande de révision ne sont pas encore résolus et (que) certains d'entre eux sont peut-être devenus plus aigus".

Se référant aux différends d'ordre "juridictionnel", il déclare: "Les événements récents indiquent sans l'ombre d'un doute que les incertitudes au sujet du rôle respectif d'Ottawa et des provinces et au sujet des droits de nos deux principales communautés linguistiques n'ont pas du tout diminué. Ce qui était vrai il y a un ans ne l'est pas moins aujourd'hui. Nous devons supprimer ces incertitudes en renouvelant la constitution".

Problèmes socio-économiques

En sus des problèmes constitutionnels, le gouvernement fédéral doit faire face à d'importants problèmes socio-économiques. "Les Canadiens de toutes les provinces, dit-il, désirent l'amélioration des systèmes d'éducation, l'expansion des programmes de santé et de bien-être, de meilleurs logements et services de transport, un aménagement régional plus rapide, pour ne mentionner que quelques-unes des priorités actuelles".

A ceux qui, parmi les premiers ministres provinciaux, ont proposé que "la constitution soit rayée de l'ordre du jour de la présente réunion afin d'étudier de plus près l'évolution quotidienne des problèmes socio-économiques", le premier ministre Trudeau répond : "Après tout, nous voyons bien qu'ils existent, qu'ils sont importants et qu'il faut absolument les résoudre. Mais il est un temps où la recherche de solutions à court terme, l'acceptation routinière de palliatifs ne sauraient être admises lorsqu'on veut se consacrer à l'examen des problèmes fondamentaux".

Et M. Trudeau précise ce que sont ces problèmes fondamentaux : révision de la constitution, ce qui détermine les fondements de l'unité canadienne et ce qui régit les relations fédérales-provinciales".

Il fait ensuite une brève rétrospective de ce qu'il appelle "l'abandon progressif des ressources fédérales en faveur des gouvernements provinciaux, soulignant qu'à l'heure présente près de 50 pour cent de l'ensemble des revenus fédéraux reviennent aux provinces et aux villes, il souligne également la réduction progressive et régulière de la part fédérale dans le domaine de l'impôt sur le revenu et sur les biens de succession et fait valoir que le gouvernement central a augmenté, jusqu'à plus d'un demi-milliard de dollars les versements de péréquation aux provinces.

Sur la question du "pouvoir de dépenses" (à l'ordre du jour sous la rubrique "répartition des pouvoirs"), le premier ministre a ceci à déclarer. C'est grâce à ce "pouvoir de dépenses" que des provinces remettent en question, qu'ont pu être mis en oeuvre par exemple le régime d'assurance-hospitalisation, le régime d'assurance publique, le Fonds de développement économique rural (FRED), la Caisse d'aide à la santé, l'Assurance-santé, la route transcanadienne et les allocations familiales.

Et il conclut "Au lieu de faire revivre les batailles d'antan, qui portaient sur des accommodements financiers à court terme, il vaudrait mieux, à mon sens, faire face aux questions fondamentales".

Hommage aux absents

Au début de son discours d'inauguration, M. Trudeau, après avoir souhaité la bienvenue à tous les chefs de gouvernements provinciaux et à leurs délégués, a parlé des absents, M. Manning, retiré de la vie politique, de M. Thatcher retenu chez lui par la maladie et a eu des mots particulièrement éloquents à l'endroit du "grand absent", feu le premier ministre Daniel Johnson. Après avoir déclaré qu'il éprouvait de cette absence "un regret particulièrement vif", M. Trudeau s'adressant à son successeur, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit "Je vous salue amicalement et me réjouis de voir que votre santé est maintenant rétablie. J'espère qu'elle continuera à être satisfaisante et qu'elle vous permettra de vous acquitter avec succès de vos nouvelles responsabilités".

Mot de la fin

Résumant le sens des propos qu'il venait de tenir à l'endroit de ses hôtes provinciaux, le premier ministre Trudeau, déclarait avant de reprendre son siège : "Ce qui est d'abord en cause ici, c'est le pays lui-même, c'est son unité, c'est son avenir. C'est la vraie réalité de nos débats. Nous sommes à redéfinir l'existence même du Canada".

Et la grande question qui, selon le premier ministre du Canada, se pose à tous les participants de la deuxième conférence fédérale-provinciale sur la constitution est celle-ci :

"Quelle sorte de pays voulons-nous ?".



DEPENSE

SUITE DE LA PAGE 1

toutes les sommes votées à l'exécutif auraient dû être approuvées par l'assemblée générale. Ceci résulte non seulement de la lecture des dispositions de l'article 21, mais de l'interprétation de plusieurs autres articles de la constitution sans tenir compte de la logique même et du bon sens".

Le comité decrit ainsi en quoi consiste l'excédent des dépenses de $14,273.53 :

"1—Pour la période de vacances 1968, chacun des membres de l'exécutif a été payé par l'employeur, la Commission de transport de Montréal;

"Nous avons constaté, cependant, que chacun d'eux a perçu du syndicat, pour vacances du premier au 15 juillet, la somme de $260 et pour deux séances de l'exécutif, les 5 et 12 juillet 1968, $70, soit un total de $300 chacun.

"De plus, chacun a reçu quand même son allocation mensuelle de dépenses de $200 au complet durant le mois de juillet.

"2 — Les salaires par journée d'assemblée ont été augmentées de $30 à $35 et les allocations de dépenses ont été portées de $160 à $200 par mois, et ce à compter du 1er mai 1968.

"3 — Des salaires ont été payés pour des journées d'assemblée, pour lesquelles le comité ne retrouve aucun procès-verbal.

"4 — Dans certains cas, des montants pour libération ont été versés à des membres de l'exécutif pour la période antérieure au 1er mai 1968.

"5 — Des rémunérations additionnelles ont été votées par l'exécutif pour les officiers comme suit :

"a) libération d'une journée par semaine à un salaire de $35 pour le trésorier;

"b) une allocation de dépenses additionnelles de $40 par mois pour le secrétaire;

"c) des honoraires aux officiers qui occupent les postes de président, et de vice-président d'assemblée de $5 et de $2.50 respectivement pour chaque assemblée.

"6) — Tous les membres de l'exécutif ont été payés deux fois $35, soit $70, pour une assemblée du 19 juillet 1968.

"Le comité désire souligner que toutes ces augmentations n'ont jamais été approuvées par l'assemblée générale.

"Une analyse des salaires et dépenses payés au directeur des services, M. Robert Lachance, a été dressée. (...) Il ressort de cette analyse que les allocations pour dépenses au Directeur des services ont été augmentées à compter du 11 mai 1968 de $160 par mois à $100 par semaine, soit $433 par mois.

"Pour les vacances 1968, M. Robert Lachance a reçu $4,066.15 comme suit : $1,038.45 représentant trois semaines de salaires et dépenses en plus de son salaire régulier, durant ces mêmes semaines, soit un total de $2,076.90, alors que l'ex-trésorier lui avait déjà versé avant le 1er mai 1968, une somme de $1,989.25, représentant sept semaines de salaires et dépenses.

"Précisons, écrit le comité, que le congrès de la CSN a coûté au syndicat $5,180.28. Pour ce congrès, chacun des membres de l'exécutif a reçu un salaire de $35 par jour, un remboursement de ses frais totaux, plus une allocation de dépenses de $150. En moyenne, chaque membre de l'exécutif a reçu $450 au lieu de $300, tel que voté par une résolution de l'exécutif le 4 octobre 1968".

Le comité fait plusieurs autres constatations sur l'état des finances, dont les retards dans le paiement des cotisations à la CSN et sur le fait que les minutes des assemblées du bureau de direction soient "confuses" et "mal rédigées" et pas signées.

BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

"Les trois gouvernements estiment en conséquence que l'annonce faite le 8 février par l'Allemagne de l'Est n'est ni justifiée, ni compatible avec le fait que l'Union soviétique, et non l'Allemagne de l'Est, est responsable du libre accès à Berlin des personnes et des biens. Les trois gouvernements ont rappelé cette responsabilité naguère à l'Union soviétique. Leur position n'a pas changée."

L'Union soviétique, qui accorde tout son appui moral aux autorités est-allemandes, n'a pas encore pris officiellement position dans cette affaire.

Cependant, la "Pravda" d'aujourd'hui note que les mesures prises par l'Allemagne de l'Est face à "la tentative éhontée des revanchards ouest-allemandsd'élire illégalement à Berlin-Ouest le nouveau président de l'Allemagne de l'Ouest constituent une riposte méritée.

"Ces mesures partent de ce fait indiscutable que Berlin-Ouest est une unité politique autonome, qui ne fait pas partie et ne fera jamais partie de l'Allemagne de l'Ouest."

Le Collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest se rendra à Berlin-Ouest afin de trouver un remplaçant à M. Heinrich Luebke, l'actuel président maintenant âgé de 74 ans, qui annoncé son intention de se retirer de la politique.

Ce qui intrigue les observateurs occidentaux ce n'est pas le fait que l'Allemagne de l'Est ait pris les mesures précitées, mais le fait qu'elle les ait annoncées dès le 8 février en prévision d'une réunion qui n'aura lieu que le mars. Certains y voient la possibilité que l'Allemagne de l'Est a voulu donner tout le temps aux Allemands de l'Ouest de reviser leur décision, tandis que d'autres croient que durant cette période de temps, on assistera à une escalade de la tension de Berlin.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

matin que les départs allaient être retardés encore quelques heures.

Un grand nombre de passagers sont restés dans des édifices de l'aéroport parce qu'ils croyaient, d'une heure à l'autre, que la situation allait redevenir normale, et d'autres parce qu'ils n'ont pas trouvé de gite pour la nuit.

On nous a informé que tous les hôtels et les motels des environs de Dorval étaient remplis et que d'autres "naufragés" avaient trouvé refuge à Montréal, quittes à rater le départ s'il avait eu lieu avant leur retour.

Dans les Maritimes, la neige est accompagnée de vents atteignant parfois une vélocité de 80 milles à l'heure.

Au nord-est des Etats-Unis

En se réveillant ce matin, les Newyorkais ont trouvé leur ville presque aussi paralysée que la veille, alors que les avions, les trains, les autobus, les taxis et des millions de personnes n'ont pu circuler.

La neige avait cessé de tomber vers 3 h. du matin, mais les quelque 20 pouces de neige tombés au cours des 24 heures précédentes, balayés par des bourrasques de vent ui atteignaient jusu'à 50 milles à l'heure, formaient dans les rues des montagnes de neige souvent infranchissables.

Seules les rues et les avenues principales de Manhattan sont en partie déblayées. Dans les quartiers moins commerciaux et surtout dans les quartiers résidentiels, la circulation est ralentie ou même rendue impossible par des voitures abandonnées sur la voie unique hâtivement ouverte dimanche entre les amoncellements de neige rejetée des trottoirs et de la chaussée.

Les absences étaient nombreuses dans les bureaux. Les trains ont été supprimés sur plusieurs circuits de banlieue; sur d'autres, les retards annoncés sont considérables. Dans la ville même de New York, les autobus avancent péniblement. Le métro, assailli, fonctionne irrégulièrerement, plusieurs lignes étant aériennes sur une partie de leurc parcours.

Les aéroports sont fermés. Le principal, l'aéroport Kennedy, d'où partent et où atterrissent les courriers internationaux, est officiellement fermé jusqu'à mardi, mais l'arrêt de la tourmente de neige permet d'espérer que les pistes seront déblayées dans la journée de lundi et que le traffic aérien repdrendra dans la soirée. Plus de 6,000 personnes ont été bloquées la nuit dernière à cet aéroport. Les premières éditions des journaux du matin n'ont pas été distribuées dimanche soir comme il est coutume et, même ce matin, les kiosques sont démunis desjournaux du jour.

Toutefois, 6,000 employés de la voirie s'efforcent d'ouvrir les rues à la circulation à l'aide de bulldozers et le plus souvent, de simples pelles. Pour les aider, la municipalité a décrété un état d'urgence qui limite la circulation et interdit à toute voisure qui n'est pas équipée de pneus d'hiver ou de chaines d'emprunter certaines artères principales.

En banlieue, la situation est pire encore. A l'entrée d'un des ponts sur le Hudson, on signale un millier de voitures abandonnées, souvent avec l'assensiment et même sur la recommandation de la police.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUIT 25
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Montréal et la région : généralement nuageux tôt ce matin et périodes ensoleillées vers midi. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales dans l'après-midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 20 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 25 et 10.

Régions d'Ottawa et des Laurentides : temps clair avec périodes de nuages aujourd'hui. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales vers midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 15 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa, 20 et 10 : Sainte-Agathe, 25 et 15.

Québec et la région : nuageux avec périodes de neige aujourd'hui et mardi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-est de 15 milles avec rafales jusqu'à 30. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 25 et 15.

Région des Cantons de l'Est : avis des conditions dangereuses des routes. Nuageux avec neige continue aujourd'hui et chutes de neige locales ce soir. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-est de 15 à 20 milles, avec rafales jusqu'à 30. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 25 et 20.

Région du Lac-Saint-Jean : nuageux avec périodes d'éclaircies et possibilité de chutes de neige locales aujourd'hui. Mardi ensoleillé avec périodes nuageuses. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi : 20 et 5.

FETE : sainte Scholastique

Satellites pour guider navires et avions

WASHINGTON (AFP) — Un comité spécial du Conseil national de la recherche a demandé hier au gouvernement américain de développer un système de satellites spatiaux qui serviraient à contrôler non seulement les mouvements des autres satellites mais également à guider les bateaux et les avions traversant l'Atlantique-Nord.

Ce système permettrait en outre de faciliter les opérations de sauvetage en cas de nécessité.

En fait, ces satellites, s'ils sont un jour lancés, deviendraient des régulateurs de la circulation transatlantique de la même manière que le sont les hélicoptères de la police ou de la gendarmerie au-dessus des autoroutes ou voies de circulation terrestres autour des grandes villes.

Au lieu de servir enfin à explorer l'espace, ces satellites seraient utilisés pour l'exploration de la Terre, pour fournir de meilleures indications météorologiques et favoriseraient ainsi à la fois l'agriculture, l'implantation des nouvelles villes, la découverte de nouvelles réserves d'eau, de sources, etc . . .

Il suffirait de deux ans pour mettre au point des satellites spécialisés, affirme le comité.

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclins et auvants en aluminium pour Montréal et la région.

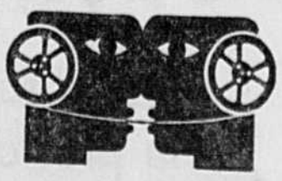
Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE
Enseignement audio-visuel avec laboratoire
en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT... VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 10/2/69

Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Le Manoir Décarie a conçu pour vous un nouveau mode de vie en appartements. Le loyer comprend 3 repas par jour dans une attrayante salle à manger, ménage hebdomadaire, programmes récréatifs, personnel en devoir 24 heures par jour. Grand choix d'appartements modernes.

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5620, boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

VIC TANNY'S
LA CHAINE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

CRISE CARDIAQUE,
Surmenage ET VOUS

Au Canada, le surmenage constitue un danger toujours grandissant. Pour l'être humain, les jours n'ont plus assez d'heures pour toute faire, tout voir, tout apprendre. Bientôt la fatigue s'installe avec son cortège d'amertume, d'insatisfaction, de désillusion conjugale. Cet état physiologique, qui ne dépend pas de l'activité physqiue, mène au surmenage et à la dépression. Il est courant par exemple, de voir une secrétaire ou une maîtresse de maison exténuée retrouver un regain de vitalité en recevant une invitation impromptue.

Une somme suffisante de sommeil et de repos est essentielle pour tous, mais il est cependant possible d'être toujours fatigué malgré un repos suffisant. En effet, trop de sommeil ralentit les fonctions organiques par manque d'exercice physique destiné à maintenir la vigueur musculaire et à activer la circulation sanguine.

Un programme raisonnable d'exercices réguliers et de repos est essentiel pour éviter la nervosité, l'hypertension artérielle et les troubles circulatoires qui peuvent mener aux maladies cardiaques. Vic Tanny's vous offre une gamme complète de programmes de culture physique et de facilités destinées à assurer une détente salutaire. Nous vous invitons à une visite d'essai gratuite. Venez dès aujourd'hui et vous constaterez par vous-même.







Février est le Mois du Coeur

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE EN CONSTRUCTION
866-7907

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
CENTRE D'INFORMATIONS
489-1234

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

la presse

MONTREAL, LUNDI 10 FEVRIER 1969 — 85e ANNEE — No 34 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /3

TGC TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
la plus importante société de fiducie canadienne-française

Le maire Drapeau affirme qu'il ne songe ni à la politique fédérale, ni à la politique provinciale

Le maire Jean Drapeau a nié hier soir les rumeurs selon lesquelles il s'engagerait dans la politique provinciale ou fédérale s'il démissionne de son poste à l'hôtel de ville.

"Si je dois abandonner mes fonctions, a-t-il dit, je redeviendrai un simple citoyen, je vous assure que ce sera très agréable de ne plus avoir de responsabilité publique."

M. Drapeau, qui répondait aux questions de deux journalistes, à l'émission télévisée "Deux plus un", a en outre déclaré que c'était pure coïncidence si l'annonce de sa démission possible et ses déclarations contre les empiètements fiscaux d'Ottawa survenaient immédiatement avant la conférence fédérale-provinciale qui doit s'ouvrir aujourd'hui dans la capitale canadienne.

"Evidemment, a-t-il ajouté, je pourrais difficilement me plaindre de cette coïncidence."

Bonne situation financière

Réitérant ses prises de position antérieures, M. Drapeau a déclaré que la situation financière de la ville était "bonne", et que son crédit était meilleur qu'il ne l'était au moment de l'arrivée de la présente administration. Si la présente constitution était respectée, a-t-il ajouté, on se rendrait compte qu'il est possible de concilier une administration dynamique et des finances saines.

Comme on lui demandait si, au cours de ses deux mandats, la question du logement n'avait pas été négligée — au profit, par exemple, de Terre des hommes —, le maire de Montréal a répondu que, d'une part, Terre des hommes était "l'affaire des petites gens", parce qu'elle appartenait à tout le monde, et que d'autre part, cette initiative avait permis de créer de l'emploi.

"Comme l'écrivait Robert Kennedy, a-t-il dit, je crois que l'on peut résoudre le problème de la pauvreté non par l'assistance sociale, mais par la création d'emplois."

A CKAC

D'autre part, à CKAC, hier midi, le maire Drapeau s'était refusé à commenter ce que pourrait bien être l'attitude du gouvernement fédéral, quand elle sera connue, au sujet de "Terre des hommes", ce, nonobstant des déclarations récentes de certains membres de ce gouvernement. Il s'est plu à souligner que de toute façon le problème de cette foire n'était qu'un aspect d'une situation bien plus vaste, celle des grandes villes contemporaines, fournissant l'occasion d'attirer l'attention du public sur elle: l'insuffisance des ressources financières actuelles des grandes villes.

M. Drapeau a signalé que la Commission économique d'Ontario venait d'émettre des propositions qui équivalaient à faire des grandes villes des quasi Etats, allant ainsi bien plus loin que tout ce que Montréal avait pu suggérer. Il s'est en outre dit d'avis que si certaine interprétation de la constitution actuelles était adoptée, ou encore si cette constitution était modifiée, cela de façon à donner aux provinces des pouvoirs financiers qui selon M. Drapeau leur reviennent, alors, les grandes villes, par tout le pays, auraient les moyens de s'acquitter des fonctions devenues les leurs depuis 1867.

De même, il a rappelé le rôle de la municipalité de Montréal en tant que génératrice d'activité économique: si on annonçait qu'une entreprise va s'établir dans la province et disposer d'un budget annuel de $300 millions, on y verrait une très bonne nouvelle. Montréal est une telle entreprise, étant notamment un des plus importants employeurs au Québec.

Il a aussi prié ses auditeurs de se référer à une conférence qu'il prononçait il y a une dizaine d'années à Québec, où dit-il, il précisait ses positions en matière constitutionnelle, ajoutant que ladite conférence avait à l'époque été publiée.

Enfin, il n'a toujours pas pris de décision quant à son avenir dans la pratique de la politique et ne prévoit pas la prendre avant quelques semaines. Il s'est refusé à commenter la conférence qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

A CJAD, quelques minutes plus tard, il disait à peu près la même chose, précisant seulement que la Commission Tremblay avait estimé en son temps que Montréal avait alors un retard de $600 à $700 millions côté investissements à faire...

La Chambre de commerce des jeunes: "Le maire doit peser sa décision"

La Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal a joint ses avertissements à ceux d'autres organismes pour souligner la perte à plusieurs points de vue que constituerait la fermeture de Terre des hommes, et demande aussi au maire de Montréal de peser sa décision d'un abandon possible de ses fonctions.

"Est-il possible qu'un homme qui a su attirer la présence d'Expo 67 à Montréal, réaliser la construction du métro, inciter le baseball majeur à s'installer à Montréal et rendre probable la venue des Jeux Olympiques de 1976 cesse tout à coup d'être utile à sa ville à cause d'un déficit budgétaire et des conséquences qu'il entraine?", demande la Chambre de commerce des jeunes en ajoutant: "Une population qui a conservé pendant huit ans sa confiance dans un homme n'est pas susceptible de la lui retirer lorsque ce dernier fait preuve de réalisme dans sa fonction".

D'autre part, dans son analyse des conséquences de la fermeture de Terre des hommes, la Chambre de commerce des jeunes souligne la perte de revenus qu'elle occasionnerait à tous les paliers de gouvernements, le coût accru des compensations aux chômeurs et la baisse du revenu touristique, sans parler de la baisse du développement régional et de l'"influence négative sur les échanges commerciaux internationaux avec le Québec".



photos Robert Nadon, LA PRESSE

2e règlement de compte en moins d'une semaine

La Sûreté de Montréal se retrouve avec un deuxième cadavre sur les bras en moins d'une semaine. Cette fois, c'est un récidiviste de 26 ans qui aurait été vraisemblablement victime d'un règlement de compte. Il a été abattu d'une balle à la tête en descendant d'un camion, rue Meunier, dans le nord de la métropole. A gauche, le lieutenant-détective Marcel Allard (pipe à la bouche), qui dirige l'Escouade des homicides de la Section des enquêtes criminelles, s'entretenant avec les sergents-détectives Jean Legault et Laurent Guertin pendant que les employés de la morgue s'apprêtent à transporter le cadavre. A droite, le corps dans la position exacte où un passant l'a trouvé.

Récidiviste de 26 ans trouvé mort dans un camion, le crâne troué d'une balle

par Lucien RIVARD

Un récidiviste de 26 ans, Gaston Roy, dont la dernière adresse connue est le 4035 rue Mentana, a été abattu d'une balle à la tête au cours de la soirée de samedi alors qu'il montait ou descendait d'un petit camion en stationnement en face du 9277 rue Meunier, dans le nord de la ville.

Selon la police, il ne semble faire aucun doute qu'il s'agit d'un autre règlement de compte au sein du monde interlope.

La police avait été alertée vers 11 h samedi soir par un passant qui avait aperçu l'homme ensanglanté qui gisait sur la banquette du véhicule. On s'est rapidement rendu compte qu'il s'agissait d'un meurtre. L'homme a été atteint d'une balle à la tête (côté gauche) et plusieurs filets de sang couvraient son visage.

Tué deux heures avant la découverte de son cadavre

Le sang était complètement coagulé et la mort pouvait remonter à quelque deux heures au moment de la découverte du cadavre.

Le lieutenant-détective Marcel Allard, qui dirige l'Escouade des homicides de la Section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal, mène l'enquête, assisté des sergents-détectives Laurent Guertin et Jean Legault.

Incidemment, ce n'est que lundi dernier que le lieutenant Allard a pris la direction de la Section des fraudes. Il se retrouve déjà avec deux règlements de compte sur les bras.

Un lien entre les deux meurtres?

Lundi dernier, en effet, un vendeur de 45 ans, Sam Klians, du 11,510 rue de Poutrincourt, était abattu par un cagoulard à l'intérieur du "North End Jewish Business Men's Center Inc.", un club privé situé au 4755, rue Van Horne, dans le quartier Côtedes-Neiges.

Il pourrait vraisemblablement exister un lien entre ces deux assassinats. En effet, nous avons appris que la Section des fraudes de la Sûreté de Montréal avait fait subir un interrogatoire serré à Gaston Roy. Il en avait été de même de Sam Klians.

Il est fort possible que les deux individus aient été abattus pour la même raison. Les sergents-détectives Emile Boire et Carlo Rossi, qui enquêtent sur le meurtre de Klians et les sergents-détectives Guertin et Legault, qui enquêtent sur celui de Roy se communiqueront sûrement les renseignements qu'ils ont pu recueillir jusqu'ici et travailleront en commun dans l'espoir de relier ces deux attentats.

Pour l'instant, les enquêteurs se semblent pas avoir beaucoup d'indices au début de cette enquête. On croit savoir que les policiers recherchent une automobile qui aurait été vue sur la scène de l'attentat rue Meunier. On ignore toutefois si le ou les occupants de cette voiture avaient quelque chose à voir dans cet assassinat.

Il est également possible que la victime ait fait une petite visite au cours de la soirée dans un cabaret du voisinage qui fait l'objet d'une surveillance sporadique de la part des policiers.

Cap-de-la-Madeleine: ayant tué son fils, un homme tente de tuer sa femme et de se trancher la gorge

par Jacques GINGRAS et Lucien RIVARD

CAP DE LA MADELEINE — Tout un quartier de la ville du Cap de la Madeleine était en émoi hier midi à la suite d'un drame qui s'est déroulé au sein d'une famille paisible habitant le 94, rue St-Maurice, à l'extrémité est de la ville et à quelques pas du sanctuaire de Notre-Dame du Cap.

Un père de famille, reconnu par tous ses voisins comme un homme tranquille et très serviable, a apparemment été pris d'une soudaine crise de folie au cours de laquelle il a tué son fils et tenté de tuer sa femme avant de tenter de s'enlever lui-même la vie en se tranchant la gorge.

Sa femme

Le drame a débuté, peu avant 11 h. 30 hier matin, lorsque Léandre Lachance, âgé de 35 ans, s'est saisi de son fils Marc, âgé de 8 ans, et lui a tranché la gorge à l'aide d'un couteau de chasse.

Quelques minutes plus tard, sa femme arrivait à la maison et n'avait pas encore eu le temps de se rendre compte du drame horrible qui venait de s'y dérouler que son mari l'attaquait et tentait de lui trancher la gorge avec le couteau qui était encore taché du sang de son fils.

Mme Lachance a toutefois réussi à prendre la fuite et elle est allée chercher refuge auprès d'une voisine. Elle s'en est tirée avec une légère égratignure au cou.

Pendant que les voisins alertaient la police, Léandre Lachance s'est emparé d'un couteau de boucherie et s'est dirigé vers la salle de bain. A cet endroit, debout devant un miroir, il s'est tranché la gorge.

Il n'a toutefois pas réussi à se suicider et les policiers accourus sur les lieux l'ont transporté rapidement à l'hôpital Cloutier, au Cap-de-la-Madeleine. Quoique grièvement blessé, on lui concède toutes les chances de s'en tirer.

Les voisins des Lachance ont encore du mal à s'expliquer comment ce père de famille a pu changer aussi subitement de comportement. M. Lachance, qui employé comme gardien à l'usine de Reynolds Aluminum Company of Canada Ltd., a toujours été considéré par son entourage comme un homme exemplaire.

Tout récemment encore, et comme il l'a fait très souvent au cours de l'hiver, il était allé de son propre chef déblayer la neige qui obstruait l'entrée de la maison d'un couple âgé qui habitait juste en face de chez lui.

Selon ses voisins, M. Lachance n'était pas un homme violent, il n'était aucunement porté à la colère et ils n'ont jamais été témoins de querelles au sein de cette famille.

Le sergent-détective Claude Veillette, de la Sûreté municipale du Cap-de-la-Madeleine, qui dirige l'enquête, a refusé de donner de plus amples renseignements pour l'instant.

Rouvrir Terre des hommes, puis tenir un référendum?

par Raymond MASSE

Pourquoi la merveilleuse "Terre des hommes 69" projetée ne rouvrirait-elle pas ses portes le 29 mai — la date fixée il y a plusieurs mois — et pourquoi la ville de Montréal ne tiendrait-elle pas ensuite un référendum (à l'automne ou l'hiver prochain) auprès de ses contribuables, électrices et électeurs, pour connaître clairement leur opinion sur l'opportunité ou l'inopportunité de maintenir cette grande manifestation culturelle de façon permanente?

C'est ce qui ressort d'un sondage depuis quelques jours auprès d'observateurs de la scène municipale, des observateurs qui habitent la métropole ou qui y sont propriétaires de biens-fonds bien qu'ils habitent à l'extérieur de Montréal.

Ces mêmes observateurs qui comptent bien que les autorités d'Ottawa et de Québec décideront sans tarder d'épauler pour de bon les autorités de la métropole et d'accepter — par une entente tripartite, quoi! — de partager avec Montréal le coût de "Terre des hommes 1969" préconisent un tel référendum afin que les contribuables montréalais aient ainsi l'occasion d'exprimer clairement leur attitude concernant le projet Drapeau-Saulnier de rendre permanente cette exposition d'envergure.

Contribuables municipaux appelés à écoper

Ces observateurs ne manquent pas de souligner que, les contribuables montréalais étant les seuls contribuables municipaux à écoper advenant que "Terre des hommes" enregistre, malgré l'aide des gouvernements supérieurs, un déficit d'exploitation après 1969, il y aurait lieu que l'administration les consulte directement.

En outre, ces mêmes observateurs souhaitent dès lors, sans réticence, que des mesures soient prises sans plus de délai afin que "Terre des hommes 69 ait lieu. Ils opinent qu'il est trop tard pour tenir d'ici quelques semaines le référendum suggéré et le faire porter sur l'exposition de cette année-ci qui pourrait ouvrir ses portes le 29 mai ou quelques semaines plus tard, puisque les pourparlers entre les dirigeants montréalais, provinciaux et fédéraux ont en quelque sorte mis un frein aux préparatifs qui allaient bon train jusqu'à il y a environ un mois, dit-on.

De là la suggestion de tenir le référendum à l'automne ou l'hiver prochain. En reportant ce référendum à l'une ou l'autre des deux saisons, les contribuables montréalais seraient, au moment de voter, au courant du succès ou de l'insuccès de "Terre des hommes" et pourraient ainsi être mieux éclairés lorsqu'ils seraient appelés à se prononcer sur l'épineux problème de la permanence de "Terre des hommes".

Le référendum pourrait permettre de poser deux autres questions aux électrices et aux électeurs de Montréal.

Ce référendum permettrait en effet aux contribuables montréalais de dire, par un "oui" ou par un "non", s'ils sont en faveur que les gouvernements provincial et fédéral fournissent une aide financière à la métropole canadienne en vue du maintien de "Terre des hommes", une initiative génératrice d'activités économiques et autres dont profitent les coffres de ces deux gouvernements.

Un référendum? La ville de Montréal qui en payerait les frais n'aurait même pas besoin de s'adresser à l'Assemblée nationale pour obtenir l'autorisation de procéder à une telle consultation. L'Assemblée nationale n'aurait pas à amender la volumineuse charte de la ville.

Hors de tout doute, cette charte permet actuellement de tenir un référendum sans nécessairement tenir une élection générale le même jour. Ce serait en somme un plébiscite.

Ceux qui ne croient pas encore à la possibilité de tenir un référendum n'ont qu'à consulter la charte qui dit, entre autres choses, à l'article 471 que "le conseil peut soumettre **en tout temps**, par règlement ou par résolution, aux électeurs dont les noms sont inscrits aux listes électorales en vigueur, ou seulement aux propriétaires fonciers dont les

Voir REFERENDUM, page 4

Telbec réduit le coût de ses services à TdH

L'Agence Telbec annonce qu'elle réduira de 50 pour 100 le coût de ses services à Terre des hommes, cette année.

Cette agence de télécommunications qui achemine aux organes d'information du Québec des communiqués en provenance de diverses sources qui en font la demande, dont Terre des Hommes, a expliqué qu'elle pose ce geste à titre de contribution au succès et à la permanence de Terre des Hommes. Cette réduction se traduira par une épargne de plusieurs milliers de dollars pour cette oeuvre gigantesque.

Telbec suggère que toutes les industries, entreprises, services spécialisés et diverses firmes qui font affaire avec Terre des Hommes agissent de même afin que cet effort global puisse avoir un effet décisif sur sa rentabilité.

Examen de la vue
L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D. G. Couture, O.D.
J. P. Cardinal, O.D. P. Meunier, O.D.
OPTOMETRISTES
Simpsons
En ville, au septième 842-3241 – poste 676
Fairview-Pointe Claire, le promenoir 697-4870 – poste 242
les Galeries d'Anjou, le promenoir 353-3300 – poste 234

prescriptions
Cueillette & livraison gratuites
24 heures par jour 7 jours par semaine 845-7251
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde/ Jean P. Duquet, L. Ph.
916 est, rue Ste-Catherine

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connaît les appareils MAICO.
Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation!
MAICO APPAREILS AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

13 morts, dont 4 conducteurs de motos-neige

Les motos-neige ont été particulièrement meurtrières au cours de la dernière fin de semaine, alors que quatre Québécois ont perdu la vie dans des accidents survenus en se baladant au volant de ces véhicules.

Au total, au moins 13 personnes ont perdu la vie de façon tragique. La route s'est accaparée de huit des victimes et une femme a trouvé la mort dans un incendie.

La fin de semaine qui vient de se terminer a été l'une des plus meurtrières depuis le début de l'année.

Voici la liste des victimes :

LES VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Suzanne Nadeau, 24 ans, 875, 11e Avenue, à Drummondville, tuée, vers 11 h. 15 hier soir, lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec une autre voiture à la Côte-à-la-Pomme, près de Richmond.

Mme Annie Kendrick, âgée de 68 ans, du 6225 rue Angers, tuée par une auto, vers 11 h. 45 vendredi soir, à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Marc, dans l'ouest de la métropole. Mme Kendrick a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital Général de Montréal. Deux autres personnes, blessées dans cet accident, ont été transportées à l'hôpital Général.

Mme Wilfrid Moreau, 64 ans, de Batiscan, comté de Champlain, tuée par une auto, vers 11h.15 samedi matin, sur la route no 2, en face de l'église de Batiscan. Le conducteur de l'automobile, qui a négligé de s'arrêter à la suite de l'accident, est recherché par la Sûreté du Québec.

M. Yvan Crevier, âgé de 25 ans, du 193 rue Des Ormes, à Jonquière, s'est tué, vers 1h.50 samedi après-midi, en tentant de dépasser un camion dans une courbe. L'accident est survenu à l'entrée ouest du village de Saint-Fulgence, dans le comté de Dubuc.

Caroline McGee, 17 ans, de Hopetown, comté de Bonaventure, tuée par un camion, vers 2 h. 50 samedi après-midi, sur la route no 6, à Hopetown. La victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

M. Napoléon Veilleux, 66 ans, du Rang no 14, à Saint-Benjamin, comté de Dorchester, tué samedi après-midi quand la voiture trainée par un cheval dans laquelle il prenait place a été heurtée par une automobile près de chez lui. La victime devait succomber à ses blessures, hier après-midi, à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec, où il avait été transporté à la suite de l'accident.

M. Claude Maltais, 41 ans, du 1567 ouest, rue Galt, à Sherbrooke, tué, vers 11 h. 30 samedi soir, lorsque son automobile a dérapé pour aller heurter un terre-plein au centre de la rue King, à l'intersection de la rue Vimy, à Sherbrooke.

Jocelyne Chouinard, 5 ans, enfant de M. et Mme Henri-Louis Chouinard, de Woburn, comté de Frontenac, tuée par une auto, vers 4 h. 30 dimanche après-midi, sur la route no 34, à Woburn, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE LA MOTO-NEIGE

M. Jean Champagne, 24 ans, du Lac-aux-Sables, comté de Portneuf, a perdu la vie samedi après-midi au cours d'une compétition de motos-neige tenue à Lac-aux-Sables. La moto-neige sur laquelle prenait place la victime a heurté un obstacle sur la piste. M. Champagne a été projeté à une dizaine de pieds plus loin où il a été heurté par une autre moto-neige.

M. Réjean Tremblay, 25 ans, de Sainte-Thérèse-de-Colombier, comté de Saguenay, s'est tué, vers 5 h. 30 samedi après-midi, dans la collision de sa moto-neige et d'une automobile. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital de Hauterive.

Guy Hamelin, 17 ans, de Saint-Faustin, comté de Terrebonne, tué, vers 3 h. 15 hier après-midi, quand sa moto-neige a été heurtée par un train du Pacifique Canadien alors qu'il circulait sur la voie ferrée, à Saint-Faustin.

Mme Elizabeth Scantland, 54 ans, de Glen Almond, comté Gatineau, blessée, samedi soir, lorsque la moto-neige qui la transportait a été heurtée par une auto, a succombé à ses blessures hier.

FEMME VICTIME D'UN INCENDIE

Mme Réal Paquet, 94 ans, de L'Islet, grièvement brûlée, samedi matin, dans l'incendie qui a dévasté la maison où elle vivait avec sa fille. La fournaise aurait explosé vers 9h.10 samedi matin. Grièvement brûlée, Mme Paquet a été transportée à l'hôpital de Saint-Jean-Port-Joli, où elle devait succomber deux heures plus tard.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le maire et la reine de Laval

Le tout Laval était en liesse samedi soir. En présence d'un ministre fédéral, de députés, de conseillers municipaux et autres personnalités, le maire Jacques Tétreault a couronné la reine du carnaval de Laval 1969, Mlle Ginette Lamarche, duchesse de Vimont-Auteuil, assisté de la reine du carnaval de l'an dernier, Mlle Shirley Fournier.

Lourds dégâts par le feu à la papeterie Rolland, à Saint-Jérôme

La Compagnie de papier Rolland Ltée, l'une des principales industries de Saint-Jérôme, a failli être forcée de fermer ses portes à la suite d'un violent incendie qui a fait rage pendant plus de cinq heures, samedi matin, dévorant des tonnes de papier et abîmant plusieurs pièces de machinerie.

Le président de la compagnie, M. Lucien Rolland, avait annoncé, au début de l'après-midi de samedi, que l'usine devrait probablement fermer ses portes pendant une période indéterminée afin de tout remettre en ordre.

Toutefois, le travail des pompiers terminé, des équipes d'employés ont entrepris, en fin d'après-midi, le nettoyage de l'entrepôt ravagé et il semble que l'usine pourra continuer à opérer en dépit de l'incendie qui a fait des dégâts se chiffrant par plus de $100,000.

La fermeture de l'usine aurait acculé au chômage plusieurs centaines d'ouvriers à un moment où la situation du travail à Saint-Jérôme n'a rien de particulièrement reluisant.

Les flammes, dont on ignore pour l'instant l'origine, ont pris naissance vers 7 h. samedi matin alors qu'une quarantaine d'employés étaient au travail. L'élément destructeur s'est rapidement propagé et les ouvriers ont prêté assistance aux quelque 15 pompiers de Saint-Jérôme qui ont répondu à l'alerte et qui ont combattu les flammes sous les ordres du pompier Jean-Guy Prud'homme.

Les employés de l'usine ont tout fait pour tenter de sauver leur gagne-pain. Ce n'est qu'après cinq heures d'une lutte acharnée que l'on réussissait à entraver la marche des flammes.

Journalistes et photographes se sont vu interdire l'accès des lieux et personne n'a été autorisé à mettre pied sur les terrains de la compagnie.

Par dessus le Commissariat industriel

Laval engage un économiste pour son Service d'urbanisme

par Pierre VENNAT

La décision de la ville de Laval d'engager un "conseiller professionnel" (économiste) au Service d'urbanisme réveillera-t-elle la querelle entre le directeur du Service d'urbanisme, M. Claude Langlois, et le Commissaire au développement industriel, domiciliaire et commercial, M. Réal Gariépy, au sujet de l'avenir économique de la ville de Laval ?

On se souviendra que M. Gariépy, un économiste diplômé de McGill, avait tenu des propos fort amers envers le Service d'urbanisme lorsque fut déposé, en juillet dernier, le plan préliminaire de Laval. Ce plan, en effet, abordait l'avenir économique de Laval et parlait même d'un "succès mitigé" de l'essor industriel de l'île Jésus.

Commissaire industriel et le seul économiste à l'emploi de la ville, M. Gariépy, en plus de contester sur le plan des principes, le jugement des urbanistes, s'était plaint que ceux-ci avaient travaillé en vase clos, n'avaient consulté aucun économiste, à commencer par lui-même.

Depuis, le Commissariat industriel a été réorganisé pour devenir le Commissariat au développement industriel, domiciliaire et commercial et M. Gariépy, jusqu'alors "confiné dans son parc industriel", a maintenant juridiction sur tous les projets domiciliaires d'importance ainsi que sur les projets de centres commerciaux désireux de s'établir dans Laval, ce qu'il ne pouvait faire autrefois.

Or voici que la ville a décidé d'adjoindre au Service d'urbanisme un économiste.

Celui-ci, d'après les termes mêmes d'une offre d'emploi publiée dans LA PRESSE même, "participe au sein du groupe des conseillers professionnels à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et plus particulièrement aux études et analyses du marché de la construction ainsi qu'à l'étude des normes d'aménagement".

C'est donc dire que cet économiste, à qui l'on demandera une maîtrise en économie ou son équivalent et une expérience en urbanisme ou aménagement du territoire, et non M. Gariépy, aura à faire une étude des implications économiques du plan qui doit être prêt, d'après la loi, pour août 1969.

Qui plus est, il aura, d'après l'offre d'emploi, à étudier le "marché de la construction", domaine qu'on vient justement de confier à M. Gariépy, lui-même économiste.

Les querelles de principes entre les deux services (elles n'ont jamais heureusement atteint le niveau des personnalités) risquent donc de se continuer longtemps, d'autant plus qu'on ignore ce que fera ce "conseiller professionnel", une fois le plan directeur complété.

Le marché américain

Pendant ce temps, l'option accordée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated, une des plus importantes firmes de courtage américaine, qui tente de vendre $10 millions d'obligations de Laval sur le marché américain, a été étendue jusqu'au 1er mars.

La compagnie Kidder, de New York, dont le vice-président était venu rencontrer à Laval même le principal conseiller financier de l'administration, M. Lucien Paiement, membre du comité exécutif, et le gérant Marc Perron, il y a quelques semaines, avait jusqu'au 15 février pour sonder le marché américain.

Comme les pourparlers semblent devoir progresser et que le 15 février, et M. Paiement et M. Perron seront en vacances, le comité exécutif a décidé d'étendre l'autorisation donnée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated de sonder le marché américain au nom de Laval, jusqu'au 1er mars.

Ile Jésus: regroupement scolaire volontaire à Ste-Dorothée

par Pierre VENNAT

Pendant que la Commission d'étude sur la restructuration scolaire de l'île Jésus, une initiative de la Ligue des propriétaires de Laval, en collaboration avec d'autres corps intermédiaires, continue ses travaux, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, grâce au travail acharné de son secrétaire général, M. Jean-Paul Vermette, continue à provoquer des regroupements volontaires sur l'île Jésus.

Bien qu'il y ait encore 16 commissions scolaires catholiques à avoir juridiction sur une partie du territoire lavallois (quatre régionales, douze locales), l'association, chaque année depuis quelques années, a réussi à provoquer des regroupements.

Ainsi, en juin 1967, la Commission scolaire de Cap-Saint-Martin disparaissait, acceptant de se faire annexer par celle de Chomedey.

En juin 1968, les deux commissions scolaires de Saint-François acceptaient de se regrouper en une seule pendant que celle de Duvernay-Est allait tomber dans les bras de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette année, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal tente d'effectuer le regroupement des commissions scolaires de Sainte-Dorothée (Sainte-Dorothée village et "Sainte-Dorothée no. 1"), et celui-ci semble bien devoir se réaliser à temps pour juin de cette année. Si tel était le cas, on aurait une seule commission scolaire pour tout le territoire des anciennes villes de Sainte-Dorothée, les îles Laval et Laval-sur-le-Lac, au niveau élémentaire et le nombre des commissions scolaires locales, à Laval, baisserait de 12 à 11 et le nombre total des commissions pour une seule ville de 21 à 20.

Sainte-Dorothée et Sainte-Dorothée "no. 1", sont toutes deux affiliées, au secondaire, à la Régionale Maisonneuve. Il semble que l'affiliation de "Sainte-Dorothée no. 1", depuis septembre, ait favorisé le regroupement. En effet, cette commission n'avait jamais pu obtenir la permission de Québec d'adhérer à la régionale avant cette année, sous prétexte qu'elle était trop petite.

Les deux petites commissions scolaires, fusionnées, grouperaient environ 2,600 élèves répartis dans cinq écoles élémentaires.

S'il peut sembler fantastique, à première vue, que cinq écoles seulement dépendent de deux commissions scolaires, qu'on se dise que selon les dernières statistiques compilées par la ville de Laval, les 139 institutions d'enseignement de l'île Jésus étaient placées sous la juridiction de 21 commissions scolaires différentes, soit une moyenne de moins de 7 écoles par commission.

La prochaine réunion entre les commissaires, les secrétaires-trésoriers de Sainte-Dorothée (village et "no 1") doit avoir lieu fin mars, en présence, encore une fois, de M. Jean-Paul Vermette, un Lavallois incidemment.



DISPARUE

Cette adolescente de 14 ans, Denise Lizotte, fille de M. et Mme Paul Lizotte, du 607a, rue des Peupliers, à Dolbeau, est portée disparue depuis le 28 décembre dernier. Elle mesure 5 pieds, 6 pouces et pèse 120 livres, a les cheveux châtains et les yeux bruns. Au moment de sa disparition, elle portait un manteau court de tweed brun et beige, un pantalon vert et des bottes en loup-marin. Elle a été vue pour la dernière fois à Jonquière, le 28 décembre. Toute personne pouvant fournir des renseignements au sujet de cette adolescente recherchée est priée de communiquer avec le chef de police de Dolbeau, M. Charles-Edouard Lallemand en composant 418-276-0081.

Pas de vote de grève chez Rod Service

La possibilité d'une grève des employés de Rod Service, qui aurait paralysé à nouveau le service postal, ne s'est pas matérialisée, hier matin.

En effet, aucun vote en ce sens n'a été pris, lors d'une assemblée spéciale tenue dans un restaurant de la métropole, les membres du Syndicat national des employés de Rod Service Limitée (CSN) préférant, pour l'instant, chercher dans la négociation une solution aux problèmes de 98 des leurs qui seront mis à pied d'ici le 17 prochain.

Mise à pied qui leur aurait été signifiée par lettre jeudi et attribuable tout à la fois à l'instauration de la semaine de cinq jours au ministère des Postes et à l'abandon, par Rod Service, de la livraison spéciale et de la "route mobile" (livraison par camion à diverses compagnies, vu le volume de leur courrier).

Solution qui pourrait se trouver, selon le président du syndicat, M. Frank Diterlizzi, dans l'élimination des 150 employés à temps partiel (pompiers, policiers ..."), la réduction du sur-temps et la restructuration des quarts de travail et des routes. "Il faut essayer de faire un huit heures à ces gens-là", d'ajouter M. Diterlizzi, à propos des 98.

"On veut rencontrer M. Kierans avec l'employeur", précisait-il encore, hier midi, fort du vote de confiance qui venait de prendre place.

La compagnie Rod Service aurait expliqué qu'elle ne pouvait plus assurer ces deux services, parce que déficitaires, à moins d'une augmentation des taux payés par le ministère et à moins d'une garantie de prolongation de contrats.

M. Diterlizzi a également profité de l'occasion pour s'en prendre aux "postiers qui essaient de faire signer aux nôtres des cartes de membres alors qu'ils ne sont même pas capables de protéger les leurs" et dont l'association en serait une "de boutique" selon lui.

Arrestation de trois présumés preneurs au livre

Trois individus devaient comparaître en Cour des Sessions de la paix, à Sorel, cet après-midi pour répondre à l'accusation d'avoir tenu une maison de paris.

Les prévenus avaient été appréhendés vendredi soir au cours de trois descentes de l'Escouade de la moralité de la Sûreté du Québec, sous les ordres du lieutenant-détective Jean-Paul Lafrance.

Le caporal Gérald Beauchemin et l'agent Yvon Aubut, qui ont fait les raids, se sont d'abord rendus au 821 rue Montcalm, à Saint-Joseph-de-Sorel, où ils ont appréhendé un présumé preneur au livre "bookie" et ont saisi "le matériel" que l'on trouve habituellement dans les maisons de paris.

Ils se sont ensuite rendus aux nos 23a et 23 b, rue Sainte-Elizabeth, à Sorel où ils ont appréhendé deux autres individus et saisi du "matériel de maisons de paris".

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 3

noms figurent sur les rôles de perception des taxes foncières, toute affaire ou question touchant les intérêts de la ville et sur laquelle il juge à propos de connaître l'opinion des électeurs ou des propriétaires fonciers".

Cela paraît "clair comme de l'eau de roche"! Un autre article de la charte qui est fort méconnu. Un article susceptible de sauver pour de bon "Terre des hommes".

L'incendie de l'hôtel Victoria

Les deux morts du Québec identifiés

DUNNVILLE, Ont. (PC) — La police a révélé l'identité des 13 personnes qui ont trouvé la mort dans l'incendie de l'hôtel Victoria, le 26 janvier, à Dunnville, Ontario, à quelque 35 milles au sud de Hamilton.

Deux des victimes sont du Québec. Il s'agit de MM. Joseph-Robert Genois, 22 ans, de Vanier, près de Québec, et de Charles-Yves Marchand, 40 ans, de Saint-Stanislas.

La cause de l'incendie demeure inconnue. Il avait détruit, en plus de l'hôtel de 50 chambres, l'immeuble voisin dans lequel se trouvait une succursale de banque. Le mauvais temps a par la suite ralenti considérablement les recherches.

Preuve close

La Couronne a, hier après-midi, terminé sa preuve au procès d'un jeune homme de 20 ans, Bernard Perreault, accusé d'avoir violé une jeune fille de 17 ans qu'il avait conduite dans le chalet d'un ami à lui, à Laval, secteur de Fabreville, dans la nuit du 7 au 8 juillet dernier.

Avant de faire entendre son dernier témoin, Me Paul Bélanger a présenté une preuve documentaire qui, une fois qu'elle fût déclarée... admissible, le juge Maurice Archambault, président de l'instruction, en a permis la lecture devant les membres du jury.

Pas de projet régional d'épuration des eaux sans consulter Laval

par Pierre VENNAT

Les promoteurs d'un projet régional d'épuration des eaux devront à l'avenir se souvenir que la rivière des Prairies a deux rives et consulter les autorités de Laval avant d'émettre des projets pour une usine d'épuration régionale.

Pour tout dire, les autorités de Laval ne désirent plus apprendre par la voix des journaux les différents projets du Conseil de coordination intermunicipale ou encore de la ville de Montréal.

En janvier dernier, le directeur du Service du génie de la ville de Laval, M. Marcel Nadeau, avait une rencontre avec certains hauts fonctionnaires de la ville de Montréal au sujet du projet d'une usine régionale d'épuration des eaux.

C'est toutefois par la voix de LA PRESSE que M. Nadeau, en lisant un article de notre confrère Florian Bernard, a appris que le CCI avait préparé un contre-projet.

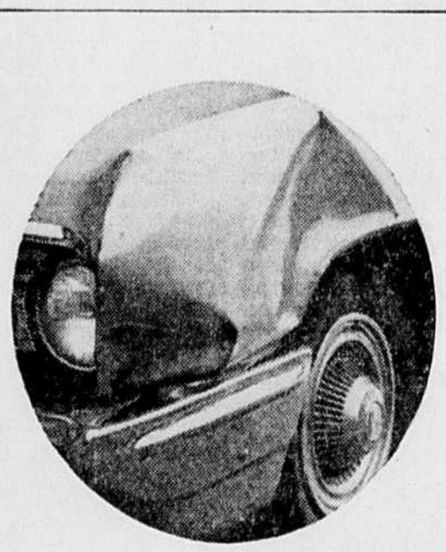
Le lendemain de la parution de cet article, M. Henri Lapointe du bureau d'ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton et Lapointe, communiquait avec M. Nadeau pour lui faire part de son intention de relier le réseau d'égout de Laval au réseau projeté par le Conseil de coordination intermunicipale de la même façon que la ville de Montréal projetait elle-même de raccorder son réseau à celui de Laval.

Un peu plus tard, M. Denis Laflamme, du bureau d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre, communiquait avec M. Nadeau afin d'obtenir certains renseignements concernant le réseau de ville de Laval dans le but, semble-t-il, de présenter un troisième projet régional d'épuration des eaux.

Il semble, de dire M. Nadeau, d'après les renseignements qui lui ont été fournis, qu'un projet régional tel que susmentionné, engloberait le bassin compris entre la rive nord de la rivière des Mille Iles, le lac des Deux-Montagnes, la rive sud du fleuve Saint-Laurent et l'embouchure des rivières des Mille-Iles et des Prairies au fleuve Saint-Laurent, à Repentigny.

"Ce qui semble commun aux projets précités, de déclarer M. Nadeau dans un rapport aux membres du comité exécutif, c'est qu'ils englobent tous la ville de Laval, sans que pour cela nous ayons été consultés de quelque façon que ce soit. Par conséquent, je crois mon devoir, comme directeur du Service du génie de la ville de Laval, d'informer les autorités municipales des études qui ont été faites ou qui seront faites dans l'avenir concernant un projet régional d'épuration des eaux afin que ces autorités s'assurent qu'aucune décision impliquant la ville de Laval ne soit prise sans qu'elles aient au moins été consultées."

M. Nadeau ajoute également "qu'advenant qu'un Comité de bassins semblable au Comité de la rivière Saint-Charles, dans la ville de Québec, ou le Comité de la Yamaska soit formé, fort probablement par les autorités provinciales, la ville de Laval y soit dûment représentée".



Vous pouvez appeler votre mari à Ottawa et l'assurer qu'à son retour l'auto sera complètement remise à neuf pour 60 cents.

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures.* Vous trouverez d'autres tarifs d'aubaine dans votre annuaire.

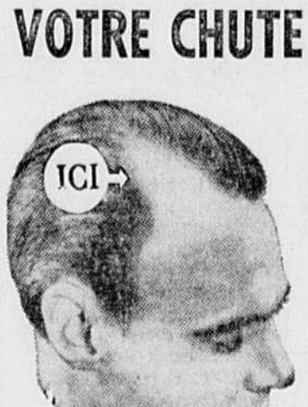
*Ce taux s'applique aux appels entre Montréal et Ottawa.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

A moins de l'arrêter...

VOTRE CHUTE DE CHEVEUX vous rendra bientôt CHAUVE !



Examinez bien vos cheveux dans le miroir ! Ne commencent-ils pas à diminuer aux tempes ? Ne s'amincissent-ils pas sur le sommet de la tête ? Remarquez-vous la présence de pellicules en plaques ou échelles ? Regardez bien votre peigne. Votre brosse aussi. Sont-ils remplis de cheveux après chaque fois que vous vous peignez ?

Qu'allez-vous faire ? Vous laisserez-vous devenir chauve, ou bien allez-vous réagir **à temps** pour conserver vos cheveux. Une belle coiffure vaut mieux qu'une tête nue. Cela va sans dire.

C'est simple ! Les soins capillaires modernes obtenus à la clinique Thomas sont d'une efficacité prouvée et reconnue la meilleure pour combattre la calvitie. Les traitements Thomas éliminent positivement les désordres capillaires responsables de votre chute de cheveux. A la clinique Thomas, vous profitez des connaissances acquises durant 50 années de pratique et de recherche. Bref, vous bénéficiez de l'expérience récoltée par des experts ayant administré à date plus de 9,000,000 de traitements capillaires.

Qu'attendez-vous pour venir ? Les résultats se feront voir sans délai. Vite, les pellicules qui sapent vos cheveux à la racine même disparaîtront. Les démangeaisons du cuir chevelu cesseront et votre chute de cheveux reviendra à la normale. Bientôt vos cheveux reprendront leur pousse naturelle.

Venez sans plus tarder. Demandez simplement "une consultation". Dites : "Je veux voir l'expert Thomas". Cette entrevue privée et sans frais ne comporte aucune obligation de votre part. Demandez à l'expert Thomas de **vous expliquer** et surtout de **vous démontrez** comment il s'y prendra pour arrêter **votre** chute de cheveux !

Venez aujourd'hui même, avec ou sans rendez-vous.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LP. 860

Une "bombe" au MIS

Le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) a connu une fin de semaine mouvementée qui, de l'avis de certains, pourrait mettre en danger son existence même.

Treize membres du MIS ont en effet été appréhendés, samedi après-midi, alors qu'ils se trouvaient au (ou devant le) domicile du vice-président du mouvement, M. Jacques Bernard.

Huit d'entre eux devaient comparaître ce soir en cour municipale de Saint-Léonard sous l'accusation de violation de domicile.

Ces personnes, semble-t-il, étaient à la recherche de documents importants qui étaient disparus, la veille, du secrétariat du MIS.

Au moment où ils arrivaient au domicile de M. Bernard, l'attachée de presse du MIS, Mme Carmen Asselin, aurait téléphoné à la police pour lui signaler "l'attroupement".

Cinq autos de police auraient aussitôt bloqué la rue où se trouve la maison de M. Bernard et 13 personnes auraient été arrêtées.

M. Laurier Gravel, un employé permanent du MIS, aurait également été obligé de donner son identité avant de pouvoir repartir.

Quelques heures plus tard, MM. Raymond Lemieux, président du MIS, et Laurier Gravel se présentaient au poste de police pour faire relâcher les personnes appréhendées.

Tard samedi soir, des cautionnements étaient versés au nom des huit membres du MIS accusés de violation de domicile.

Les cinq autres avaient été relâchés un peu plus tôt.

Ambition personnelle

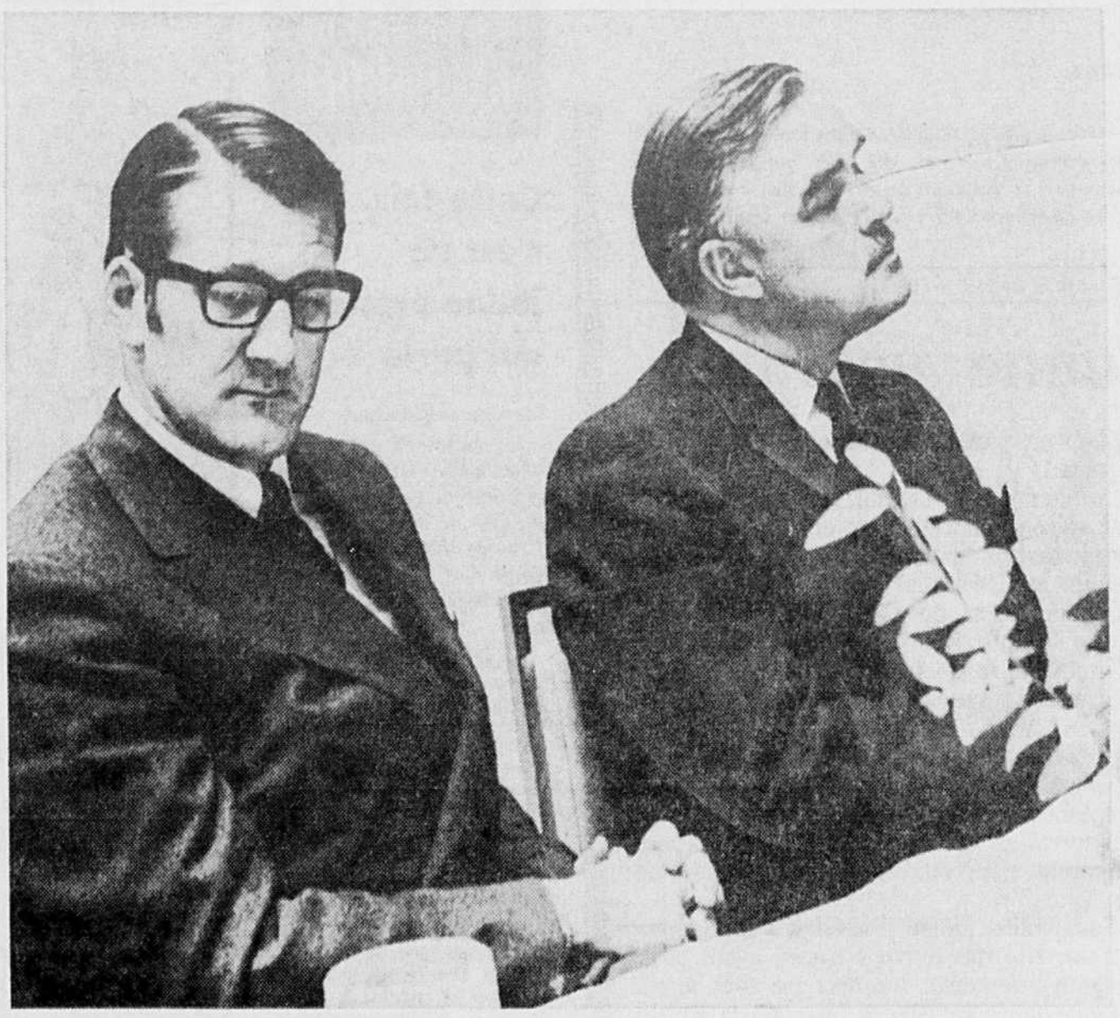
Rejoint par téléphone, tard hier soir, le président du MIS, M. Raymond Lemieux, a catégoriquement nié la version fournie par un quotidien du matin, selon laquelle cet épisode un peu confus ait été le résultat d'un conflit entre deux factions rivales, l'une modérée, l'autre "radicale".

M. Lemieux a déclaré que tous les documents importants avaient en effet été volés au secrétariat.

"Il y a quelqu'un, a-t-il dit, qui a agi par ambition personnelle et qui, en s'emparant de documents importants, voulait soit s'emparer du MIS, soit le détruire. S'il avait été un de nos ennemis, il n'aurait pas agi de façon différente."

M. Lemieux a expliqué qu'à la rigueur, il pouvait s'agir d'un groupe de trois ou quatre personnes (il a laissé échapper le nom de celui qu'il soupçonne d'avoir volé les documents, mais nous a prié de le taire, ajoutant qu'il tiendrait une conférence de presse au cours de la journée).

Le quotidien qui rapportait la nouvelle, pour sa part, soutenait que le mouvement était franchement divisé en deux groupes "depuis plus de deux mois", que le "vol" de documents était l'oeuvre de la faction modérée, et que le "raid" contre le domicile de M. Bernard était celle des "radicaux".



Téléphoto PC

Attentifs aux suggestions

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, ne manque pas de prêter une oreille et un oeil attentifs aux suggestions d'un conférencier, à l'occasion d'une réunion du parti conservateur provincial, à Toronto, dont le thème est : "Comment revitaliser le parti?" Son voisin de table, M. Alan Eagleson, à gauche, président du Parti conservateur ontarien, en fait autant.

Faites fructifier votre argent

PROCUREZ-VOUS UN CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

de

Crown Trust COMPANY

INTERET

7¾%

Par année — Echéance de 5 ans

Renseignements sur demande ... sans obligation, naturellement. 842-8362

CROWN TRUST COMPANY,
393 OUEST, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL-126

A titre de renseignements, j'aimerais recevoir votre dépliant sur les CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS.

NOM .....
(en lettres moulées s.v.p.)

ADRESSE .....

VILLE ..... PROVINCE .....



Téléphoto PC

Un ex-juge convole

M. J. C. McRuer, ancien juge en chef de la Cour suprême de l'Ontario, a épousé samedi Mlle Robida Dow. On les voit ici après la cérémonie, à laquelle officiait le très révérend Ernest Howse, ancien modérateur de l'Eglise Unie du Canada.

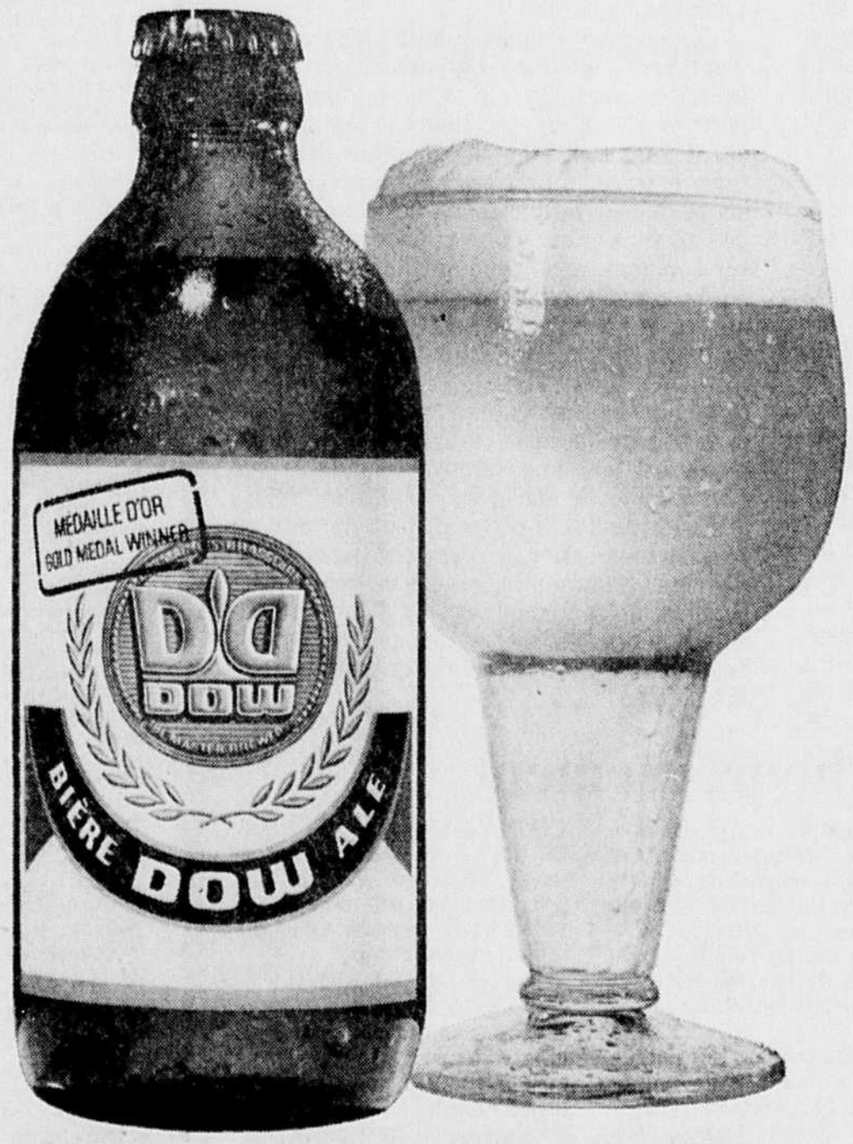
CKAC/73

vous propose de participer au jeu

"LES GENS AIMABLES"



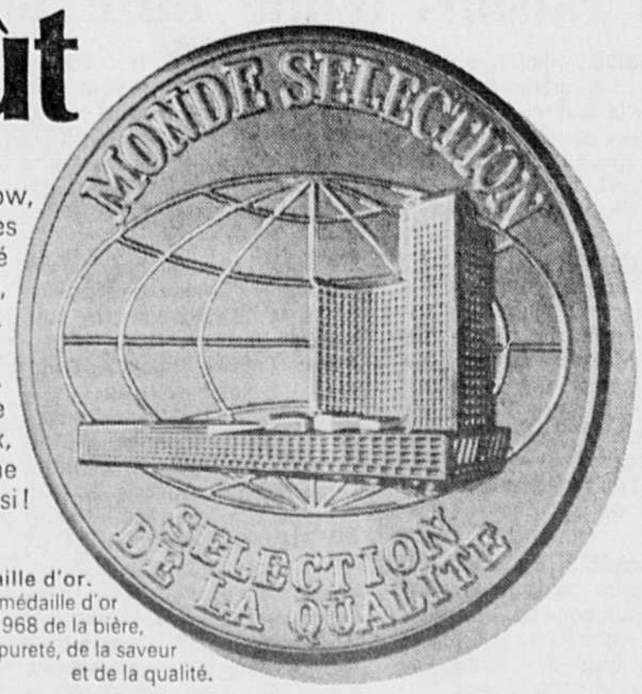
Adresser votre preuve d'achat ou un fac-similé de "KLEENEX" en indiquant votre nom et votre adresse, plus le nom du vendeur qui a été particulièrement aimable avec vous. Si votre lettre est tirée, vous et votre vendeur recevrez chacun un récepteur de radio portatif.



DOW

standard de bon goût

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or. Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



La médaille d'or.
Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Dief chez un ami canadien-français

M. et Mme Diefenbaker étaient de la fête, samedi soir, à l'hôtel Queen's. Une petite fête intime offerte à M. J.-Eugène Granger, de Montréal, à l'occasion de sa retraite du Canadien National, après 41 ans de service comme conducteur, et de son 30e anniversaire de mariage. C'est dans des assemblées politiques, dans le comté de Joliette, qu'ils auraient fait connaissance.

La dualité des langues française et anglaise: une menace

— Thorson

WINDSOR, Ont. (PC) — Pour s'opposer au bilinguisme officiel au Canada, M. J. T. Thorson a fait appel aux avocats de l'Ontario pour qu'ils résistent à un concept de dualité de langues dans la province.

L'ancien président de la Cour de l'Echiquier du Canada réitérait son argument de l'an dernier selon lequel le projet de loi fédéral sur les langues officielles est anticonstitutionnel.

M. Thorson a prononcé devant la section ontarienne de l'Association du Barreau canadien une allocution intitulée: "Le bilinguisme dans les cours ontariennes est-il justifié?"

Selon le juriste, il n'existe aucune justification légale, historique ou constitutionnelle à la création d'une magistrature bilingue en Ontario. Par la suite, M. Thorson a qualifié d'anticonstitutionnelle toute tentative d'accorder au français un satut égal à l'anglais là où la langue française n'est pas présentement officielle.

Le juriste avait soumis un arguement analogue dans une lettre adressée au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, peu après la publication du projet de loi qui doit rendre le français officiel dans les services fédéraux. M. Trudeau avait manifesté son désaccord avec M. Thorson.

Les mesures proposées, a affirmé M. Thorson, deviendront une "source de discorde et de dissension analogue à ce qui s'est produit en Belgique".



Le 15 février, il sera déjà trop tard pour commander et recevoir à temps par la poste vos nouvelles plaques 1969.
Le 28 février, vos vieilles plaques 68 seront périmées.
Conclusion : si vous ne voulez pas perdre un temps précieux à faire la queue au bureau d'immatriculation ; si vous ne voulez pas vous priver de conduire pendant plusieurs jours peut-être, ne tardez plus! Remplissez et retournez immédiatement, avec votre chèque, votre formule de renouvellement de plaques d'auto pour 1969. Avant le 15 février.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Transports et Communications

Au Barreau de l'Ontario

Une indemnité pour tout automobiliste assuré, même s'il est à blâmer à la suite d'un accident

WINDSOR — Un comité d'avocats de l'Ontario a recommandé que tous les détenteurs de police d'assurance automobile touchent des bénéfices, même dans le cas où ils sont à blâmer pour un accident.

Ce voeu a été exprimé à la suite d'un débat visant à décider s'il ne vaudrait pas mieux laisser les compagnies d'assurance ou les Commissions, comme celle sur les accidents de travail, par exemple, indemniser les victimes d'accident, lorsque le blâme n'entre pas en ligne de compte.

Aucun vote n'a cependant été pris après le débat, qui s'est déroulé à la réunion annuelle de la section ontarienne du Barreau canadien.

Une résolution déclare cependant que la clause maintenant offerte par certaines compagnies et écartant toute considération de blâme, devrait être incluse dans toutes les polices d'assurance.

Une de ces clauses, par exemple, offre actuellement une indemnité de $2,000 pour les dépenses médicales, jusqu'à $5,000 si le détenteur est tué, et des versements de $35 par semaine pendant un maximum de 4 ans s'il est handicapé.

Il en coûte un supplément de prime de $7 par année pour cette clause. Rien n'empêche cependant un détenteur d'intenter une poursuite en cour à d'autres titres.

La résolution demande encore que le Fond d'indemnisation des victimes d'accidents amende ses règlements pour permettre aux non-assurés de toucher des compensations.

La question de savoir si la compensation des victimes d'accidents de la route devrait être retirée de la juridiction des tribunaux dure depuis des années.

"RUSCO a tellement plus à offrir... et à plus de gens!"



CONTRE-PORTES EN ACIER



FENETRES COMBINEES EN ACIER



FENETRES INTERIEURES DE RECHANGE

RUSCO

Notre gamme de produits toujours plus nombreux comprend aussi :

- Les portes intérieures en acier
- Les fenêtres isolantes
- Les rallonges de maison
- Les galeries vitrées
- Les volets en acier

Steel

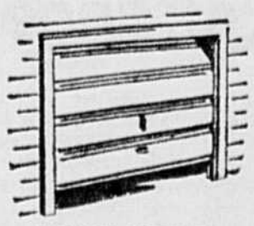
Tous ces articles s'obtiennent dans la gamme la plus complète de superbes teintes décoratives à l'émail recuit.

"Vous apprécierez le service après-vente de Rusco!"

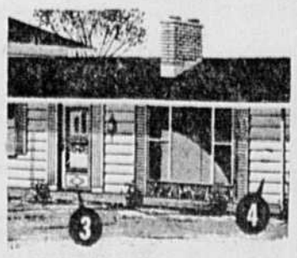
- Inspection annuelle gratuite
- Remplacement gratuit des carreaux et moustiquaires.



AUVENTS, MARQUISES ET DAIS DE PATIO



PORTES DE GARAGE EN ACIER ET MECANISMES



REVETEMENT EN ACIER POUR MAISONS ET EDIFICES COMMERCIAUX

RUSCO

UN PRODUIT DU CANADA

HOME SPECIALTIES (1962) Inc.
9095, BOUL. ST-LAURENT
381-2511

Un coup de téléphone et c'est déjà l'été pour vous!



Air Canada et une croisière Princess aux Antilles vous plongent en plein soleil!

Imaginez une plage embaumée, une île tropicale, un navire étincelant sur un océan soyeux et, tout à coup, la chaude sensation de l'été. Imaginez que vous êtes sur un club champêtre flottant, un luxueux centre de villégiature, une station thermale, avec discothèque et 4 repas de gourmet par jour et 358 Italiens accueillants et pleins d'entrain qui ne demandent qu'à vous gâter.

DESIREZ-VOUS COMMENCER PAR LES ANTILLES ET REVENIR SELON VOTRE FANTAISIE ? Prenez alors un réacté Air Canada allant directement à la Jamaïque et voguez vers la Californie. Escales à San Juan, Grenade, La Guaira (Caracas), traversée du canal de Panama (en plein jour), Acapulco et Los Angeles. Volez Air Canada pour le retour.

PREFEREZ-VOUS VOUS RECHAUFFER GRADUELLEMENT ? Prenez alors un réacté Air Canada vers Los Angeles et faites la croisière vers Kingston. Escales à Acapulco, canal de Panama, Curaçao, Port of Spain, les Barbades et St. Thomas. Retour par Air Canada. Appelez votre agent de voyages et préparez-vous à accueillir le soleil. Ou complétez le coupon ci-dessous.

Effectuez votre croisière sur le nouveau Princess Carla étincelant. Sa première saison en service.
Départs de Kingston les 17 mars et 28 avril.
Départs de Los Angeles les 28 février et 11 avril.
Les super réactés DC8 Air Canada font les deux trajets rapidement.
Coût total, 18 jours aller-retour air/mer : de Toronto, depuis $893*; de Montréal, depuis $920*.

PROGRAMME DE PLAISIR ET SOLEIL INSTANTANES

CANADA/KINGSTON/LOS ANGELES/CANADA			CANADA/LOS ANGELES/KINGSTON/CANADA		
ENVOLEE 652	Dép. Montréal	9.00 AM	ENVOLEE 621	Dép. Montréal	7.00 AM
	Dép. Toronto	10.55 AM		Dép. Toronto	8.50 AM
	Arr. Kingston	2.50 PM		Arr. Los Angeles	10.45 AM
CROISIERE DU PRINCESS CARLA	Dép. Kingston	9.00 PM	CROISIERE DU PRINCESS CARLA	Dép. Los Angeles	9.00 PM
	Arr. Los Angeles	8.00 AM		Arr. Kingston	8.00 AM
ENVOLEE 620	Dép. Los Angeles	12.25 PM	ENVOLEE 653	Dép. Kingston	2.00 PM
	Arr. Toronto	7.40 PM		Arr. Toronto	8.55 PM
	Arr. Montréal	9.30 PM		Arr. Montréal	10.45 PM

RENSEIGNEMENTS SECURITAIRES : Le Princess "Italia" et le Princess "Carla" enregistrés en Italie, satisfont aux exigences internationales de sécurité pour les navires neufs ou déjà en service établies en 1960, ainsi qu'aux exigences de 1966 contre les incendies.

* Basés sur les accommodations minimales de croisières et sujets aux disponibilités.

CROISIERES PRINCESS :
400 ouest, rue Craig, Montréal, Canada (514) 842-8841 Dépt. L.P.
83 King Street East, Toronto, Canada (416) 366-2586
Brr. Veuillez me réchauffer avec les renseignements sur les croisières Princess.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Province .....
Mon agent de voyages est .....

PRINCESS CRUISES AIR CANADA

Trois vedettes à la conférence fédérale-provinciale

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Ce matin démarrait sur la colline parlementaire l'un des spectacles les plus dramatiques jamais offerts, en direct, à la population canadienne.

Rassemblés autour d'une table en forme de fer à cheval, dans la luxueuse et vaste salle de la Confédération, les premiers ministres des Etats de la fédération canadienne et le premier ministre du pays ont amorcé les travaux de la deuxième conférence fédérale-provinciale sur la constitution.

Spectacle dramatique, en effet. Car de cette rencontre pancanadienne, préfacée de déclarations les unes fracassantes les autres conciliatrices, de prises de position rigides ou flexibles, de propos pessimistes ou optimistes, peut émerger un Canada placé sur la voie de l'unité ou sur celle d'une graduelle désintégration.

Cette conférence sera-t-elle la continuation logique de celle de février 1968 ou, dans un élan presque unanime de loyauté envers ce grand pays dont ils dirigent les destinées, onze premiers ministres avaient reconnu que le problème majeur du Canada était un problème de coexistence harmonieuse entre Canadiens français et Canadiens anglais et accepté le concept d'un Canada bilingue "a mari usque ad mare" ?

Ou constituera-t-elle la négation de cette attitude à la fois généreuse et réaliste qui avait alors inspiré, pour la survie de la Confédération, les plus grands espoirs ?

C'est ce que verront dans l'intimité de leurs foyers, grâce à la télévision, les citoyens de l'Ouest, des Prairies, des provinces centrales et des Maritimes.

Les trois vedettes : Trudeau, Robarts et Bertrand

Un spectacle de cette envergure, comporte comme il se doit, ses grandes et petites vedettes.

Tout indique que le rôle principal sera tenu par le premier ministre du Canada. Contrairement à son prédécesseur qui, lors de la première conférence constitutionnelle de février 1968, s'était contenté, quoique de magistrale façon, de mener le jeu, M. Trudeau engagera lui-même la bataille contre ceux qui chercheront à remanier l'ordre des priorités dans ce "triduum" où le thème, non écrit, mais [illegible]ent, sera "l'avenir du Canada".

"Le Canada sera bilingue ou il ne sera pas", a-t-il récemment déclaré. C'est là plus qu'une déclaration, c'est une "profession de foi", un "engagement formel".

M. Trudeau fera appel à tout son arsenal d'arguments pour terrasser ceux qui s'opposent au concept qu'il se fait du Canada, concept qui veut que le problème-clé est l'unité et que l'unité passe par l'implantation du bilinguisme "a mari usque ad mare".

Devant affronter l'ouest du pays sur cette question, M. Trudeau se verra confronter d'autre part par le Québec qui livrera une dure bataille sur le plan des "juridictions".

Et enfin, il fera face à une véritable coalition des 10 provinces quand la conférence abordera la répartition des "pouvoirs fiscaux".

Vedette également, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand qui fera, à l'occasion de cette rencontre, son entrée sur la scène nationale. Le successeur de feu Daniel Johnson, un des plus prestigieux participants de la conférence constitutionnelle de février 1968, arrive à la présente rencontre avec tout le prestige d'un leader qui représente l'un des deux peuples fondateurs de la Confédération. Rôle extrêmement important que celui que M. Bertrand doit assumer, d'autant plus important que de l'aboutissement heureux ou malheureux de l'actuelle conférence pourra dépendre dans une large mesure le déclin ou la montée du séparatisme québécois.

Et pour compléter cette "troïka" de vedettes, M. John Robarts le premier ministre de l'Ontario.

Le leader ontarien, on le sait, a été en quelque sorte l'instigateur de la première conférence fédérale provinciale sur la Constitution, en convoquant à Toronto la conférence sur la Confédération de demain.

M. Robarts pourrait assumer, au cours de la présente confrontation, le rôle de "conciliateur" ou de "médiateur" dans les deux conflits mettant aux prises, d'une part, l'Ouest et le gouvernement fédéral sur la question du "bilinguisme" et d'autre part, le Québec et Ottawa, sur la question des "juridictions".

Le premier ministre ontarien a placé sa province sur la voie du bilinguisme. Il est donc admirablement placé pour persuader ses homologues des Prairies des avantages d'un tel geste. Par ailleurs, tout en n'ayant pas les mêmes préoccupations "juridictionnelles" que son homologue québecois, il pourrait intervenir auprès des premiers ministres Trudeau et Bertrand pour obtenir au moins une discussion "sereine" de ce problème apte à susciter des déclarations passionnées et fracassantes.

Dans trois jours, le verdict

Quelques heures à peine avant le début de la conférence, le premier ministre Trudeau, interviewé au réseau de télévision torontoise CTV, déclarait : "Je ne crois pas que si cette rencontre se solde par un échec, et que si nous ne rédigeons pas dans trois jours, une nouvelle constitution canadienne, ce sera la fin du Canada."

Mais il ajoutait : "Si toutefois nous ne nous engageons pas dans cette voie, alors le pays se dirigera vers le point de rupture."

Pessimisme noir des uns, optimisme tempéré des autres, voilà le climat dans lequel s'est amorcée la conférence. Dans moins de trois jours, la population canadienne saura si ses leaders politiques partagent son objectif : l'unité dans l'harmonie et la justice d'un océan à l'autre.

Mackasey: Trudeau élu, certains voyaient le séparatisme disparu

Trop de Canadiens s'attendaient à ce que le problème du séparatisme disparaisse avec l'élection d'un premier ministre canadien-français, a déclaré hier soir le ministre fédéral du Travail M. Bryce Mackasey.

Prenant la parole devant le comité d'information de la Chartered Engineering Institution, M. Mackasey a déclaré que le premier ministre Trudeau avait exprimé clairement que l'unité du pays ne pouvait être assurée que si les Canadiens acceptaient de bon gré les changements, "et dans certains cas la rupture" avec le passé, qui sont nécessaires pour faire disparaître les dissensions.

Ils auront de plus à accepter une revision complète de la constitution, a-t-il dit, même si cela doit prendre un an, deux ans ou 10 ans.

Appuyant la charte des droits de l'homme qu'Ottawa proposera lors de la conférence fédérale-provinciale débutant aujourd'hui, M. Mackasey a dit qu'une telle charte aurait pu éviter au pays une grande partie du problème de l'unité si elle avait été incluse dans la constitution au moment où a été créée la Confédération.

Cette charte aidera beaucoup les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec à participer pleinement à la vie canadienne.

Et cela mettrait fin à l'incertitude des gens qui sont venus au Québec en croyant qu'ils pourraient recevoir une éducation dans l'une des deux langues officielles du pays, a-t-il dit.

L'on prévoit qu'un jour tous les hauts fonctionnaires seront bilingues, a dit M. Mackasey.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

ENCORE POSSIBLE...
8e et 9e en 1 an
10e en 1 an
11e en 1 an
COURS SECONDAIRE
scientifique — général — commercial
INSCRIVEZ-VOUS maintenant à quelques matières en prévision des examens de juin.
SOIR ou par CORRESPONDANCE
Diplômes officiels du ministère de l'Education
INSTITUT ALIE 4364, rue St-Denis, Mtl 131 (METRO MONT-ROYAL) 842-1791
Prospectus, s'il vous plaît
NOM .....
ADRESSE ..... L.P.R. 8-2-69
VILLE ..... TEL.....

Trudeau explique sa menace de démission

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après avoir fait de nombreuses déclarations fracassantes, la semaine dernière, à propos de l'avenir du Canada, enjeu, disait-il, de la conférence sur la constitution, le premier ministre du Canada a jeté de l'eau sur le feu dans ses dernières remarques avant la conférence.

Hier soir, c'était en quelque sorte la veillée d'armes de M. Trudeau, que l'on a pu voir pendant environ une heure aux deux réseaux anglophones de télévision, CTV et CBC.

Le premier ministre a insisté particulièrement pour corriger l'impression laissée par la nouvelle spectaculaire de samedi, qui fut propagée instantanément aux quatre coins du pays, à l'effet qu'il pourrait abandonner son poste de premier ministre si la conférence ne donnait pas de résultats satisfaisants.

M. Trudeau a mentionné hier, sans laisser le moindre doute, qu'il n'a pas l'intention de poser un tel geste. "Ce que j'ai voulu dire, a-t-il expliqué, c'est que si on ne peut pas s'entendre sur des valeurs fondamentales, y compris les droits linguistiques, je prédis que le Canada va éclater et que s'il n'y a plus de Canada, il n'y aura plus d'emploi de premier ministre du Canada".

On a demandé aussi au premier ministre s'il y a un temps limite pour effectuer cette réorganisation constitutionnelle de la société canadienne. Il a répondu plutôt vaguement :

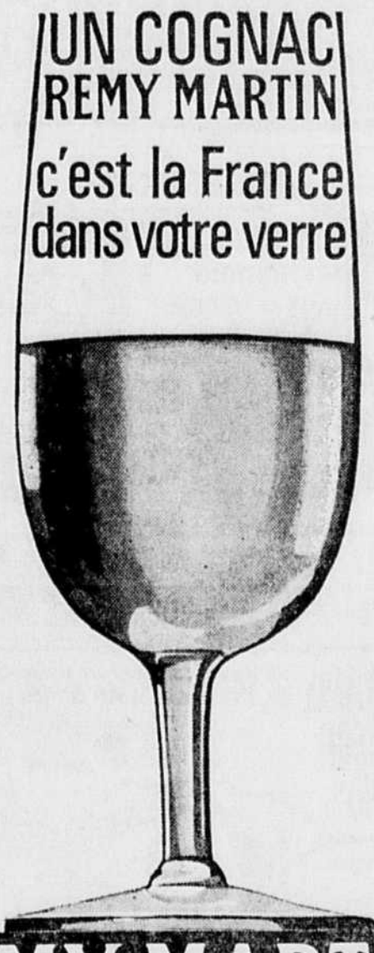
"Trois ans, sept ans, quinze ans, le temps qu'il faudra."

Par ailleurs, M. Trudeau a aussi voulu faire diminuer la tension à la veille de cette conférence en précisant qu'il ne pense pas que les trois jours de discussions qui commencent décideront en eux-mêmes de la survie du Canada.

Il a rappelé qu'il a fallu "plusieurs années" aux pères de la Confédération pour échafauder la constitution actuelle.

Selon le premier ministre, la première chose que l'on devra faire en commençant cette conférence sera de "se comprendre". A plusieurs reprises au cours des deux entrevues télévisées, il a déclaré qu'il proclame depuis plusieurs années que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent établir des règles concernant le partage des dépenses.

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN
FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE
une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE
V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs
COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac
FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac
V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



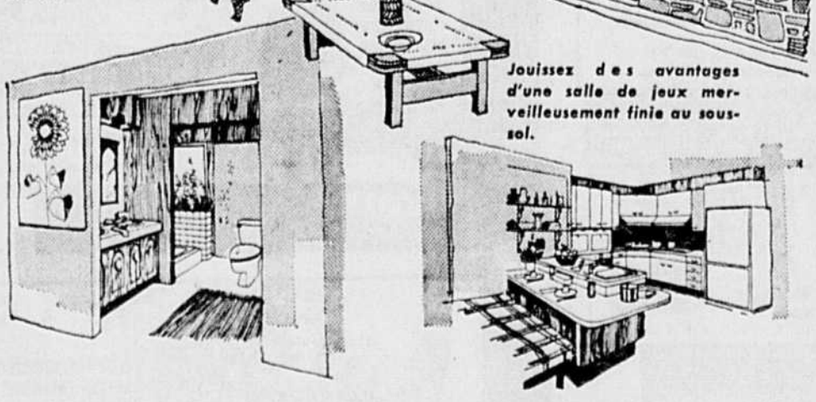
Agrémentez votre foyer!
Appelez les experts de IDEAL pour des
PIÈCES ADDITIONNELLES FAITES SUR COMMANDE
à coût étonnamment modique!

Ajoutez style et commodité avec une nouvelle chambre à coucher élégante et claire.



Une salle de bains supplémentaire élimine les pertes de temps et les sautes d'humeur.

Jouissez des avantages d'une salle de jeux merveilleusement finie au sous-sol.



Aucun ouvrage n'est trop grand ou trop petit pour Ideal Home Service. Nous possédons le savoir-faire et les hommes qualifiés pour compléter tout projet à votre entière satisfaction. Du début à la fin, nous surveillons et supervisons encore et encore pour nous assurer que tout est fait à la perfection. Et, par-dessus tout, nos prix sont plus que raisonnables.

VOICI 10 RAISONS POUR LESQUELLES PLUS DE GENS CHOISISSENT IDEAL HOME SERVICE POUR LEURS AMELIORATIONS DE MAISON

1 — **Ideal** compte 20 ans d'expérience
2 — **Ideal** n'emploie que ses propres hommes — pas de sous-entrepreneurs
3 — **Ideal** a tes propres ingénieurs et architectes
4 — **Ideal** a son propre atelier d'ébénisterie
5 — Ideal jouit de l'enviable réputation de n'utiliser que des matériaux de qualité supérieure.
6 — **Ideal** a un très grand pouvoir d'achat.
7 — **Ideal** vous fournira un contrat détaillé des matériaux utilisés et du progrès des travaux
8 — **Ideal** a de bas prix
9 — **Ideal** tient ses promesses, quant aux délais prévus
10 — **Ideal** observe le code de la construction et obtiendra les permis requis.

Contactez-nous dès aujourd'hui — Un coup de fil nous rejoindra!

484-3511
Ideal Home Service
● *Tout travail entrepris par Ideal Home Service est garanti sans conditions*
● *Financement à taux bancaire si désiré*

vente d'habits faits-sur-mesures



*Grandeur 46 incluse chargez-le si désiré

Epargnez $48 sur un complet (ou $100 si vous en commandez deux), en choisissant maintenant, vos nouveaux habits printaniers, durant notre fameuse vente . . . et comme toujours, nous avons un vaste assortiment des plus fins lainages, à votre disposition.

$97*
2 pour $190
(après la vente $120-$145 chacun)

harry Gold 'the tailored man'

474, rue Ste-Catherine ouest
et Centre d'achats Rockland

Les appareils ménagers de la science-fiction existent déjà

par Lucien CHAMPEAU

Grâce à l'électricité, la femme ne saura que faire de ses dix doigts dans la cuisine de demain.

Des recherchistes achèvent de mettre au point des appareils ménagers qui élimineront son train-train quotidien.

Et ce demain, nous y arrivons déjà.

En 1970: le four à micro-ondes;

En 1971, on éliminera les "ronds" de la cuisinière et on les remplacera par une plaque-céramique. Fini l'écurage des éléments;

Un peu plus tard apparaitra le broyeur à vaisselle et à déchets. L'appareil comprend une fabrique de vaisselle en plastique. Tasses, soucoupes et assiettes sont produites à demande. Le repas terminé, la ménagère jette vaisselle et déchets dans un broyeur qui concasse le tout. Par décantation, on retourne le plastique dans le réservoir de la petite



La machine à laver la vaisselle : un appareil qui fabrique sur demande, en plastique, assiettes, tasses, soucoupes et ustensiles. Après usage, remettre sans laver dans la machine qui fond le plastique, en élimine les déchets, et est prête à refabriquer d'autre vaisselle avec le même plastique.

fabrique. Durant ce temps, les déchets sont acheminés vers un four à 900 degrés, pulvérisés et éventuellement jetés à l'égout. Finies les corvées du récurage des assiettes, de leur rinçage et de l'élimination des restes.

En moins de dix ans, on offrira le congélateur à alvéoles et à éléments chauffants: les aliments congelés seront cuits par micro-onde à l'intérieur même du congélateur. Finies les longues attentes du dégel.

Que dire des ordinateurs électroniques grâce auxquels la maîtresse de céans pourra : minuter les calories de chaque repas en regard de la santé de chacun des membres de sa famille ; équilibrer son budget, dessiner le patron de ses robes, etc., etc.

Nous ne nageons pas dans les hautes sphères du domaine de la science-fiction avec de semblables révélations.

Une visite des laboratoires de recherches des manufacturiers d'appareils ménagers ou le visionnement des films produits par les dirigeants de ces laboratoires ont permis de constater de visu que des techniciens achèvent de roder ces divers appareils — et combien d'autres — et que l'on se prépare à plus ou moins brève échéance à les lancer sur le marché.

A quel coût?

Il faudra que leur prix ne dépasse pas de façon appréciable ceux des appareils d'aujourd'hui, sinon les détaillants ne pourraient les écouler.

Eliminer les travaux ménagers

M. John C. Pennie, de la Canadian General Electric, souligne que les jeunes couples de demain devront se procurer ces appareils et qu'ils gagneront amplement d'argent pour les acheter:

"La vogue du travail à l'extérieur des deux conjoints s'implante de plus en plus. Le foyer double de la sorte ses revenus, mais peut difficilement se payer le luxe de servantes dont les salaires ont atteint des sommets inaccessibles. La solution: les appareils ménagers couvrant les principales tâches du foyer. Il faut que la femme en revenant du bureau et épuisée par sa journee d'ouvage ne soit plus obligée de s'atteler au ménage ou à la cuisine. C'est à elle que nous songeons en concevant nos accessoires électriques du futur".

M. William A. Nail déclare au cours d'une visite des laboratoires de recherches de la compagnie Zenith Radio Corp., à Chicago, qu'en dépit des apparences, les transformations futures sont moins profondes que celles qu'a subies le foyer depuis une quarantaine d'années:

"Songez qu'en 1920, la radio ou TSF n'existait à peu près qu'en laboratoire, que personne ne rêvait de télévision, que les dessus de table en bois laminé, les moquettes de nylon, les draperies en fibre de verre n'avaient même pas été conçues dans les ateliers de recherches.

"Nos mères n'avaient que la cuisinière à gaz ou à bois sans contrôles. Elles utilisaient le grille-pain vertical, le fer à repasser à chaleur unique.

"Nous rappelons-nous que le réfrigérateur électrique n'a fait son apparition que vers les années 1930. Autrefois, le grand luxe, c'était la glacière avec le renvoi d'eau relié aux canalisations d'égouts."

Planchers auto-nettoyants

M. R. C. Nideery, de Frigidaire, est d'avis que bientôt la cuisine comme telle aura à peu près disparu. En son lieu et place, on trouve une salle d'alimentation où évolue la reine du foyer. Les accessoires s'intègrent dans leur environnement. De lignes simples et fonctionnelles, ils opèrent pour la plupart sous l'impulsion d'un ordinateur.

"La stérélisation des aliments par irradiation a modifié en profondeur la fonction des appareils refrigérants. Quelques victuailles devant être consommées sur le champ, ne requièrent peu ou pas de refrigération. Les sections portant sur la refrigération ont été modifiées en conséquence. De nouvelles méthodes d'empaquetage commercial ont réduit le coût de la congélation, accru la qualité et prolongé la durée de l'entreposage... On aura graduellement éliminé les soucis de la préparation des aliments; ainsi la mère de famille disposera de plus de temps pour apprêter des plats de "gourmet".

M. Donat Léonard, de Philco-Ford, annonce que dans quelques années, la femme effectuera ses emplettes par téléphone-vision: "Au besoin, dans ses moments de loisir au bureau où elle travaille, elle verra ce que l'épicier lui offre comme aliments, boeuf, légumes, céréales et donnera sa commande en conséquence. Ces victuailles seront livrées par petites portions et placées dans les alvéoles du congélateur. Puis toujours par téléphone, elle composera le numéro en code déclanchant les micro-ondes dans les cellules voulues du congélateur. A son arrivée à la maison, tout sera cuit".

M. Thomas M. McDade et M. J. E. Ployart, de RCA, songent au lit sans draps: "Le matelas et sa base, le tout escamotable dans le mur, sont surplombés par des éléments chauffants ou réfrigérants suivant les saisons. Les gens dorment sans couvertures, dans leurs pyjamas. Le matin, ils pressent un bouton et l'appareil reprend sa position verticale et murale. Finie la corvée des lits."

Zenith, à Chicago, sait que la télévision jouera un rôle primordial dans la cuisine de demain. Ses ingénieurs, MM. George Hrbek, Art Korpel, H. Hersh et James Gaudio, espèrent pouvoir condenser cet appareil au point qu'un jour il n'aura que l'épaisseur d'une feuille de papier. Voilà l'un des objectifs primordiaux de leurs recherches.

L'évolution du mode de vie

General Electric n'a rien voulu laisser au hasard. Par un éventail d'experts, de Montréal, de Toronto, de Québec et de New York, elle a fait préparer une volumineuse étude portant sur la "philosophie" des tendances jusqu'en 1985 du marché des cuisinières et des réfrigérateurs.

Ce document, hautement confidentiel, constitue une étude en profondeur des tendances démographiques, sociales, technologiques et économiques que la Canadienne subira d'ici une décennie.

La GE sait par exemple, avec documents de professeurs d'université à l'appui, que le problème majeur causé par l'explosion de la population que notre société aura à résoudre dans 20 ou 30 ans, sera l'habitation si à ce moment on a réussi à nourrir tout ce monde.

Et par habitation, GE n'entend pas simplement le logement, mais aussi les problèmes connexes de la pollution de l'air et de l'eau, de la congestion des routes terrestres et aériennes.

Ce chapitre conclut sur la note optimiste qu'un marché de plus en plus vaste s'ouvre aux manufacturiers.

Le chapitre suivant traite des changements technologiques, au premier rang desquels il place les communications par rayons lasers et les aliments bon marché provenant des algues marines.

Par ordre chronologique, il énumère: désalinisation pratique des eaux de mer (1970); contrôle des naissances bon marché et fiable (1971); tissus aux super-performances tels que papiers, fibres et plastiques (1973); traduction instantanée par ordinateur (1973); transplantation généralisée des organes (1973); prévisions du temps fiables et à longs intervalles (1976); drogues pour modifier la personnalité (1980); la puissance tirée de la fusion par hydrogène (1982); la vie artificielle (1989); l'exploitation minière sous-marine (1989); le contrôle du climat (1992); les aliments et les breuvages synthétiques (1993); le bétail et les plantes améliorées (1995); et la réduction des défauts héréditaires (2000).

Le confort de l'environnement

La pensée dominante qui découle de ce chapitre peut se résumer dans cette déclaration en apparence abasourdissante: "L'humanitarisme moderne semble tendre à garder en vie et sans douleur chaque individu aussi longtemps que possible même si cet individu n'a plus grand motif de vivre."

De là le confort de l'abri, de l'environnemnt. Comme éclairage, on suggère un léger courant d'air montant du plancher vers le plafond, imprégné d'un gaz non toxique au phosphore qui pourrait refléter une lumière indirecte dans toute la pièce ou créer des changements de décor en additionnant des particules de phosphore de colorants variés.

Chacun sait que les réserves mondiales en eau potable s'épuisent rapidement. D'où l'importance d'un système de régénération de cet élément. La prochaine étape, c'est la fabrication des aliments synthétiques à partir de composants organiques et inorganiques auxquels on additionne des éléments nutritifs. Cette masse sans saveur sert de base à partir de laquelle un appareil de la cuisine de demain produira une variété indéfinie d'aliments. Un panneau permettra à la femme de programmer sa production, en ajoutant des saveurs ou des couleurs pour en modifier le goût et l'apparence.

Un corollaire stupéfiant de cette machine: c'est que tous les appareils conventionnels dans une cuisine pour l'emmagasinage, la conservation, la préparation et l'élimination des aliments deviennent désuets! D'un coup, les recherchistes viennent de reléguer au cancart congélateur, réfrigérateur, cuisinière et fourneau. Le chapitre conclut que même en ne comptant pas sur des extrapolations radicales, on peut prévoir au moins des changements majeurs en ce sens.

L'influence de l'automatisation

Au chapitre traitant de l'automatisation et de l'ordinateur, GE devient plus directe:

"Si nous croyons que l'automatisation contrôlera les instruments de l'avenir, nous devons admettre que son influence se fera sentir dans chaque phase de la vie humaine.

"Dans la cuisine de demain, le bouton-poussoir et le contrôle automatique permettront à la femme d'exécuter du bout d'un doigt plusieurs de ses corvées. Alors qu'aujourd'hui le rôle des ordinateurs se confine en grande partie à celui de communication, ils pourront demain être asservis de sorte à participer aux emplettes. Ils apprendront, ils travailleront pour nous et nous amuseront... Même si cette automatisation totale n'est pas encore imminente, nous pouvons aujourd'hui en ressentir les effets par la semaine de travail réduite, par les congés annuels plus longs, et par la retraite à un âge plus jeune."

Après ces considérations et bien d'autres, GE aborde la cuisine de demain et d'après-demain. Elle annonce pour l'immédiat la cuisinière à la surface lisse au lieu des "ronds" et au fourneau à micro-ondes.

Par micro-ondes, on entend un appareil produisant des ondes extra-courtes de l'ordre de 28,000 vibrations, et agitant les molécules d'eau à l'intérieur des aliments. Cette vibration produit une chaleur intense qui cuit le rôti en quinze minutes au lieu de trois ou quatre heures:

"L'inconvénient, souligne M Pennie, c'est que la viande reste rouge et le gras blanc. Pour corriger cette lacune, nous ajoutons un élément conventionnel afin de dorer l'extérieur."

Dès 1971, ce manufacturier ne fabrique plus ses modèles que sous forme de "modules" ou de sections n'ayant plus chacune que 30 pouces de largeur par 34 de hauteur et interchangeables.

On voit ainsi apparaitre en 1973 les unités de rafraichissement; en 1974, la section transportable pour les petits accessoires; en 1975, la module comportant tous les accessoires; en 1975, le réfrigérateur modulaire ; en 1976, le centre intégré et modulaire et en 1979, l'unité familiale complète. Finalement en 1985, nous avons le centre d'alimentation et de distraction combiné à même des modules surajoutés graduellement, suivant la date de leur apparition sur le marché.

Ces principes ne sont pas exclusifs à GE. Loin de là. Frigidaire bâtit par sections sa cuisine de demain et en profite pour disposer ses cubes à diverses hauteurs de façon à créer un effet décoratif saisissant.

Philco escamote tous les accessoires derrière des panneaux mobiles, qui reprennent leur position sous la pression d'une simple manette.

A l'ordinateur de la cuisine, Philco intègre le centre médical de la maison, centre qui se situe dans la salle de jeux.

RCA se concentre dans la réalisation d'une unité complète pour la purification de l'air et des eaux usées, unité qui fournit en outre la lumière, le chauffage et le rafraichissement des pièces.

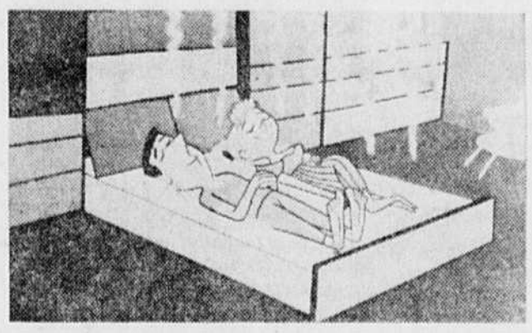
RCA estime que très bientôt on fera pousser ses fruits et ses légumes dans la maison même, comme cela se pratique déjà couramment dans de nombreux laboratoires: "Ces plantes croissent à l'intérieur de tubes en plastique, elles sont baignées de rayons ultra-violets ou infra-rouges et maintenues à une température égale. Elles poussent donc 12 mois par année et en ajoutant de nouvelles unités, elles arrivent à suffire à la consommation normale de la famille".

Bref les recherchistes du fond de leurs laboratoires ne cessent de lorgner du côté de la jeune femme d'aujourd'hui.

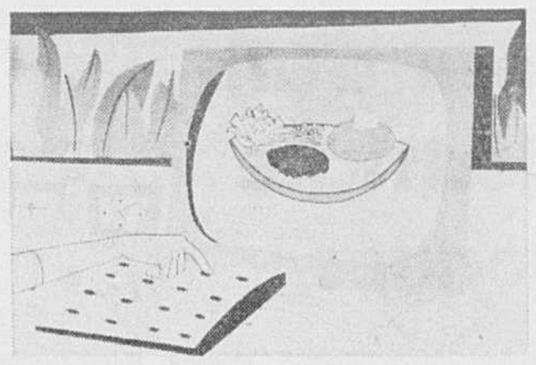
Ils la voient jolie, détendue, repbsée et souriante.

Ils s'affairent autour des creusets de leur alchimie pour que dans vingt ans, elle ait conservé ces attributs qui la rendent si attrayante.

Pouvons-nous les en blâmer s'ils en tirent profit?



Dans la chambre à coucher de demain, plus besoin de couvertures sur le lit. Une plaque radiante au plafond réchauffe les dormeurs en hiver et les rafraichit en été. Pas de lit à faire le matin, on remonte le lit dans le mur et "presto", une grande pièce propre.



Sur le tableau de contrôle de la cuisine de demain, la maîtresse de maison pourra composer son menu, déterminer le nombre de portions et le moment où le tout devra être prêt. La machine livrera le tout au moment prévu, prêt à déguster.

INBOARD OUTBOARD MARINE

Expert en rénovation de système électrique naval

PLANS — REPARATIONS ELECTRIQUES — INSTRUMENTATIONS

• Nous effectuons les réparations électriques sur bateaux de 30 à 730 pieds.

615 est, rue Legendre Tél. 388-3400



SERVICE D'ACCESSOIRES Frigidaire AUTORISE PAR L'USINE

• REFRIGERATEURS • SECHEUSES • CUISINIERES • LESSIVEUSES • CLIMATISEURS

PIECES REPARATIONS A L'ATELIER

Signalez 637-2587

DECOUPEZ ET CONSERVEZ COMME MEMOIRE UTILE

Western REFRIGERATION 2875 ST. JOSEPH ST. LACHINE

QUINCAILLERIE durand LIMITEE

SKIL POWER TOOLS

SCIES RECIPRO



$156.00

Modèle 700 Service dur, à 2 vitesses

Vitesse rapide (3500 courses à la minute) pour le bois, les composés, le plastique. Vitesse lente (2600 courses à la minute) pour la coupe du métal ordinaire. La scie idéale pour les diverses coupes que doivent pratiquer les électriciens. Poignée réglable, lame en porte-à-faux pour couper près des murs et dans les coins.

Modèle Kit 700-01 $156

SKIL

Compacte, puissante — seulement 9½" de longueur

... seulement 7¼" de longueur sans poignée. Idéale pour percer entre les joints et cloisons. Pour entrepreneurs, hommes de métier. Force de torsion suffisante pour servir de scie à trous et de perceuse à avance automatique. Moteur de 5.0 amp., construction à roulement sur billes ou aiguilles. Disponible en modèle réversible et kit.



PERÇEUSE ½" MODELE 680 $119.50

QUINCAILLERIE durand LIMITEE

804 ST-JACQUES O., Mtl. Tél. : 866-3541

THOMSON ELECTRIC

76 ANS DE SERVICE À L'INDUSTRIE CANADIENNE

RÉPARATIONS • REBOBINAGE • BOBINES • ARMATURES NEUFS ET REMIS À NEUF MOTEURS • GÉNÉRATEURS • TRANSFORMATEURS

• BALANCEMENT DYNAMIQUE • PANNEAUX DE COMMANDE SPÉCIAUX

THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.

QUÉBEC MONTRÉAL SHERBROOKE

Spinning Craft Co. Ltée

MANUFACTURIER DE PIECES ET ACCESSOIRES D'ECLAIRAGE

SPECIALITES LUMINAIRES ELECTRIQUES D'APRES DEVIS

255-5654 2669, CHARLEMAGNE

MID DAY

L'ÉLECTRICITÉ AU SERVICE DU CONFORT

JEAN GERVAIS AU SERVICE DE LA MÉNAGÈRE



Jouer toujours "franc jeu"
En offrant ce qu'il y a de mieux...
Ainsi avons-nous gardé nos clients et
Notre maison a-t-elle progressé sans cesse !

Garantie honnête sur tout achat,
Et des prix défiant toute compétition,
Réel choix et service sans égal,
Voilà ce que nous offrons toujours
Ainsi qu'un personnel dévoué et compétent...
Il y va de l'intérêt de tous d'en profiter !
Satisfaction est notre slogan depuis plus de 30 ans !

JEAN GERVAIS INC.

5270, rue HENRI-JULIEN au coin de la rue BOUCHER 277-4103

1145, est, MONT-ROYAL près de la rue DE LA ROCHE 524-6817



photos Robert Nadon, LA PRESSE

Le bal grec de samedi soir se situait dans une atmosphère de festival, "Festival d'Athènes", avec toute la gaieté et la féerie d'une grande salle de bal où les femmes rivalisaient d'élégance et de beauté. Le lieutenant-gouverneur et Mme Hugues Lapointe, entourés de M. et Mme Nicolas Scodras, présidents du bal, rehaussaient de leur présence cette soirée.

Supplice du Moyen-Age, en plein XXe siècle

De l'envoyé spécial de l'AFP Jacques Kaufmann

ZURICH (AFP) — Josef Stocker, Maria Magdalena Kohler, Emilio Bettio et les trois frères Barmettler, qui viennent d'être sévèrement condamnés par la cour d'assises de Zurich, avaient tué dans la nuit du 14 mai 1966 une jeune fille de 17 ans, Bernadette Hasler, qu'ils accusaient d'être liée par un pacte secret avec le démon. Les six accusés lui avaient asséné une centaine de coups de bâton, de tuyaux en matière plastique et de cravache afin de "l'exorciser": Bernadette était morte au petit jour d'une embolie graisseuse.

Sauver les âmes

Les deux principaux accusés étaient la "mère" Maria Magdalena Kohler, une femme de 54 ans, au dur visage dont un sévère chignon rehausse encore la sévérité et le "père" Josef Stocker, un ancien moine unijambiste, excommunié par son ordre: tous deux s'étaient donné pour tâche de "sauver les âmes" et avaient fondé à Singen, avec une religieuse illuminée, soeur Stella, une secte dénommée "La communauté familiale internationale pour l'édification de la paix". Accusés d'escroquerie — ils recevaient en effet des dons considérables de la part des membres de la communauté — l'ancien moine et sa compagne se réfugièrent en Suisse près de Zurich à Ringwill-Hinwill dans le chalet "Bethanien". C'est là que les rejoignit Bernadette. La jeune fille, élevée dans le home pour enfants de la secte à Singen, avait, semblait-il, montré peu d'enthousiasme pour les austères principes de la communauté, et son père l'envoya à Ringwill pour que les dirigeants spirituels de la secte, Josef Stocker et Maria Magdalena Kohler, la remettent dans le droit chemin.

Le procès des "sorciers" comme l'a appelé dès le début la presse zurichoise, a connu, dès son ouverture le 9 janvier, une extrême popularité: les accusés ont en effet raconté à loisir au tribunal, le supplice qu'ils avaient fait subir à la jeune fille. Effrayés par ses confessions — Bernadette affirmait qu'elle avait lié un pacte avec le diable — et exaspérés par tous les vices dont Maria Magdalena Kohler l'accusait, Emilio Bettio, un commerçant de Rutti, près de Zurich, et les trois frères Barmettler — tous les quatre, des adeptes de la secte — ont prêté main-forte à l'ancien moine et à sa compagne pour la délivrer du diable.

Confessions de Bernadette

Maria Magdalena Kohler leur avait auparavant lu certains passages extraits des "Confessions" de la jeune fille dans lesquelles celle-ci affirmait qu'elle se les représentait tous nus. Une tragédie digne des bûchers moyenâgeux se déroula alors dans le confortable chalet: Bernadette penchée en avant laissa, sans gémir, pleuvoir sur elle les volées de coups que ses "éducateurs" lui assénaient, l'un au nom de Jésus l'autre au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Les six accusés, tels les inquisiteurs d'antan lui demandaient entre chaque série de coups si elle se repentait . . .

Josef Stocker trouva au petit matin la jeune fille morte dans son lit et les six accusés décidèrent, en accord avec le père de Bernadette, toujours sous l'emprise de l'ancien moine et de sa compagne, de transporter son corps chez l'un des frères Barmettler, pour éviter que le châtiment des hommes ne frappe le "père" et la "mère". Le médecin refusa cependant le permis d'inhumer et l'enquête commença.



Bal du Comité Ukrainien Canadien

Le bal ukrainien, événement mondain annuel, commémore l'anniversaire de l'indépendance de l'Ukraine. Cette année, fait nouveau, plusieurs jeunes filles de la colonie ukrainienne de Montréal ont fait officiellement leur entrée dans le monde. L'une de ces jeunes filles, Mlle Maria Senyk, est ici présentée au sénateur Paul Yuzyk. Mme Yuzyk, à sa droite, et Mme Eugenia Humchack-Zagurak, amusées, sourient devant un sénateur fort sérieux et une jeune fille radieuse mais émue.



Le bal annuel de la société Allemande de bienfaisance de Montréal a eu lieu samedi soir au Château Champlain. La ville de Hambourg y était à l'honneur et servait de thème à cette soirée à laquelle les invités se sont bien amusés. Notre photo en fait foi: Mme Georges Leroux, présidente du comité du Bal, est toute souriante au bras de Son Exc. le Dr J. F. Ritter, ambassadeur d'Allemagne à Ottawa.

Les loutres d'Alaska prolifèrent dans cette région

WASHINGTON (PA) — Les loutres d'Alaska ont bénéficié indirectement des essais nucléaires dans cette région, a déclaré la Commission de l'Energie atomique des Etats-Unis. Des troupeaux immenses vivaient dans la région de l'Ile Amchitka quand la CEA effectua ses essais. Les loutres se sont multipliées à un rythme tel qu'il a fallu les transplanter dans d'autres régions de l'Alaska pour ne pas qu'elles meurent de faim.

parlons tricot avec May



Pendant les fêtes de Noël, une amie m'a prêté un charmant vieux livre décrivant toute une série d'anciens points de tricot, consacrés par la tradition et désignés globalement de nos jours sous le nom de "tricot d'Aran".

Comme vous le savez, le terme "jersey" ne désigne pas qu'une importante race bovine; mais saviez-vous aussi que le mot "guernesey" servait, il y a des années, à désigner un genre particulier de gilet et que Jersey et Guernesey, les deux îles de la Manche, ainsi que la région côtière française avoisinante, étaient connues vers la fin du 16e siècle pour leurs motifs de tricot compliqués?

C'est à Sir Walter Raleigh, gouverneur de Jersey de 1600 à 1603, que cette île doit l'établissement d'importantes relations commerciales avec Terre-neuve, qui continuèrent pendant quelque 3000 ans et entraînèrent le développement de deux grandes industries de Jersey: la construction navale et la fabrication de vêtements en laine à l'usage des marins.

En 1586, la reine Elisabeth paya 20 shillings pour une paire de bas "guernesey" à bordure de soie. Marie Stuart, elle, portait des bas blanc "guernesey" lors de son exécution.

Il semble qu'on se servait généralement de grosse laine bleu marine pour exécuter les tricots du genre "guernesey", tandis que les tricot "jersey" étaient plus fins et de couleurs variées. Voici ce qu'en dit le livre en question: "Ces deux genres de vêtements sont, en somme, de forme identique, mais ce qui les distingue c'est le tricot "jersey" (ourvre en patois), qui se ressemble ni au tricot anglais, ni au français, ni au "guernesey"; seul un expert, toutefois, pourrait s'apercevoir de cette différence."

Les îles d'Aran, situées à l'ouest de l'Irlande et sur la baie de Calway, étaient, elles aussi, renommées pour leurs motifs de tricots compliqués, qui, tout comme ceux des tricots "jersey" et "guernesey", faisaient partie de la tradition familiale et passaient de mère en fille; jamais personne ne se donna la peine de consigner ces motifs par écrit, mais on en vint à associer certains points de tricot à certaines familles. En ces temps-là, la vie du pêcheur était particulièrement dangereuse; il risquait, à chaque tempête, d'être emporté par la mer et, souvent, l'arrangement des points et le motif d'un tricot était l'unique moyen permettant d'établir l'identité de celui qui le portait.

Le modèle que je vous présente cette semaine est un chandail en tricot d'Aran. Le motif en côtes, toujours en vogue, sert pour les manches, l'empiècement et la double cordure autour du cou; le motif principal consiste en panneaux en côtes et à points en relief, agencés en triangles et séparés par une torsade.

Les instructions portent sur les tailles 34-36-38, ce qui correspond à un tour de poitrine de 34-36-38 pouces. Vous arriverez sans peine à tricoter ce magnifique chandail d'ici l'arrivée du printemps.

Pour obtenir le feuillet d'instructions no F6902, veuillez envoyer un chèque ou un mandat postal de 40 cents avec votre demande, le tout adressé à: PARLONS TRICOT, a.s. de LA PRESSE, C.P. 6041, Montréal 126, Qué.



Modèle F 6902.

La beauté commence à 40 ans...

LONDRES (PA) — Gina Lollobrigida est fière de proclamer qu'elle a 40 ans. Comme une reine entourée de sa cour, Gina a déclaré, après la première d'un film, qu'elle se sent plus jolie que jamais. "Si c'est ça vieillir, dit-elle, je n'ai pas d'objection."

30 chats et six chiens, c'en était trop...

MILAN, Italie (Reuter) — Une femme fut acquittée pour avoir quitté son mari, alors que celui-ci gardait trente chats et six chiens dans leur chambre. Il l'obligeait d'ailleurs à dormir dans une autre chambre.

Le magistrat acquitta Franca Mattei, âgée de 33 ans. Elle avait déserté le domicile conjugal parce qu'elle ne pouvait supporter la compagnie de tant d'animaux plus longtemps. Ainsi laissa-t-elle son mari avec ses protégés.

Franca Mattei rapportait que son mari, Pietro, l'obligeait même à les tenir propres et à les baigner. Elle était également forcée de dépenser environ $7 par jour sur ses économies de ménagère pour l'entretien des animaux de son mari.

CES VILAINES TACHES BRUNES*



Faites-les disparaître!

*Les taches brunes qui apparaissent sur l'épiderme de vos mains et de votre visage dévoilent à tous que vous vieillissez—même prématurément. Aidez à les effacer en employant la nouvelle crème médicamenteuse ESOTERICA, qui disperse les dépôts de pigmentation sur l'épiderme et redonne à vos mains une blancheur et une fraîcheur juvéniles. La crème ESOTERICA agit efficacement aussi sur le visage, le cou et les bras. Elle agit *sous* la peau. Elle sert de base parfumée et non graisseuse qui ramollit et lubrifie l'épiderme tout en facilitant l'élimination de ces taches. Si vous désirez faire disparaître ces rougeurs et ces taches brunes, ou si vous désirez rendre votre épiderme plus clair et plus éclatant, employez ESOTERICA. $2.25—chez votre pharmacien et aux comptoirs de cosmétiques.

A LIRE DEMAIN dans la presse le cahier spécial annuel mariage du printemps

Un guide complet pour les fiancés et leur famille.

Tous les renseignements utiles sur la mode de la mariée, l'étiquette de la réception . . . Des suggestions de cadeaux et de voyages de noces.

BIENTÔT 2 JOURS CHOC DUPUIS

Yervant's VENTE ANNUELLE de NETTOYAGE de TAPIS à 1¢

Appelez-nous le plus tôt possible et demandez qu'on aille chercher vos tapis. Nous nettoierons le plus grand tapis au prix régulier de 12¢ le pied carré (tapis orientaux 14¢ le pi. car.) Le second tapis (de mêmes dimensions ou plus petit) sera entièrement nettoyé pour seulement un cent de plus. Par exemple: votre tapis de 8' x 10' sera nettoyé au prix de $9.60 et tout autre tapis de mêmes ou de moindres dimensions sera nettoyé pour seulement 1¢. Le prix total pour les deux tapis sera donc de $9.61.

Rappelez-vous que c'est un nettoyage Yervant's. Tout tapis nettoyé durant cette vente à 1¢ recevra les mêmes soins et le nettoyage à eau douce en profondeur qui ont fait la renommée de Yervant's. Des centaines de luxueux tapis provenant de domiciles huppés de Montréal sont régulièrement confiés aux bons soins de Yervant's. Vous pouvez donc obtenir MAINTENANT les mêmes soins attentifs à peu de frais.

Cette offre est pour un temps limité seulement

NETTOYAGE DE MOQUETTES A VOTRE DOMICILE OU BUREAU A RABAIS DE 20%

735-2731 Yervant's rugs LTD.

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

Mardi le 11 fév. à 8h30 p.m.

A l'avant-garde de l'élégance!

Claire Haddad Lingerie

et

Vêtements de détente

— Dans les meilleurs magasins —

N'oubliez pas la St. Valentin

♥ ♥ ♥ Roses pour les dames ♥ ♥ ♥

Les mannequins défileront entre les tables de nos cinq salles à manger ainsi que dans le Black Sheep Lounge. Tenue de ville. Le portier se fera un plaisir de stationner votre voiture gratuitement.

RUBY FOO'S

"OÙ LA QUALITÉ EST UNE TRADITION"

7815, BOUL. DÉCARIE

NUMÉRO À COMPOSER:

737-6533

Auto-parc immense

Les Canadiens français ne se sont jamais considérés comme des Français

—Gérin-Lajoie

WINDSOR, Ont. (PC) — Les Canadiens d'expression française se sont considérés comme authentiquement canadiens longtemps avant la Confédération, jusqu'à ce qu'un nouvel éveil aux problèmes causés par les situations modernes les amène à se présenter comme Québécois.

Encore aujourd'hui, rares sont les Canadiens français qui se considèrent ou veulent être considérés comme des Français.

C'est ce qu'a rappelé samedi M. Paul Gérin-Lajoie à quelque 200 étudiants de l'Université Assumption de Windsor.

L'ancien ministre du gouvernement Lesage participait à un "teach-in" sur le Canada français organisé par les étudiants de l'Université de Windsor avec le ministre fédéral Jean-Pierre Goyer, MM. René Lévesque, leader du Parti Québécois et Laurier la-Pierre, vice-président du Nouveau Parti démocratique.

M. Gérin-Lajoie a donné en anglais une courte leçon sur l'histoire de l'identité canadienne telle qu'assumée par les Canadiens français depuis des siècles.

Le désir d'une certaine autodétermination politique s'est manifesté chez les Québécois bien longtemps avant les indépendantistes des 10 dernières années, bien avant René Lévesque.

Il y a 100 ans, c'est aussi une forme d'autodétermination que les Québécois cherchèrent dans le pacte confédératif. La Confédération la leur procurait suffisamment pour l'époque.

M. Gérin-Lajoie a résumé le voeu de toujours des Québécois: être laissés en paix à s'occuper de leurs propres affaires.

Eveil québécois

"Les vrais problèmes, a-t-il dit, ont commencé lorsque la vie moderne a développé l'intérêt des individus pour la chose publique. Les Québécois se sont rendu compte peu à peu qu'un autre gouvernement, celui d'Ottawa, se mêlait de plus en plus de ce qu'ils considéraient comme leurs propres affaires.

Depuis 10 ans surtout, les Québécois se sont rendu compte que leur standard de vie était moindre que celui du milieu ambiant nord-américain, puis qu'ils avaient certains moyens de remédier à cette disparité.

"La seule question qui compte vraiment pour les Québécois, a dit M. Gérin-Lajoie, est de savoir comment ils peuvent être libres de se mêler de leurs propres affaires."

L'ancien ministre de l'Education du Québec a réaffirmé sa confiance en l'entité politique qu'est le Canada, tout en précisant que le Québec doit préserver son propre gouvernement dans un système fédéral avec pouvoirs mieux définis.

"Dans sa présente situation, selon M. Gérin-Lajoie, le Québec peut défa faire beaucoup plus que n'en fait le gouvernement actuel.

Greffe du coeur sur une fillette de 6 ans



Le coeur d'un garçonnet de 7 ans, décédé des suites d'un accident de voiture, a été greffé samedi sur une fillette de six ans à l'hôpital pour enfants de Cincinnati. C'est la quatrième greffe réalisée dans le monde entre des enfants. Les trois précédentes n'ont pas réussi. Elle est, en outre, le 114e opération de ce genre.

La petite Christine Corhn, qui a reçu le coeur du jeune William Pecker, va bien, a déclaré l'administrateur de l'hôpital où l'opération a été effectuée. La fillette souffrait depuis sa naissance d'une malformation du coeur.

Dès que la mort de William Becker a été reconnue, l'opération, autorisée par les parents, a débuté. Treize chirurgiens ont réalisé cette greffe du coeur, mais l'opération a été très longue : elle a duré environ neuf heures et demie. Aucun des chirurgiens ayant participé à l'opération n'a voulu que son nom soit rendu public.

Vers 5 heures hier après-midi, la petite Christine a ouvert les yeux et a échangé quelques mots avec les médecins. Ses parents ont fait une courte visite à l'hôpital, mais l'enfant dormait.

Les langues officielles

Robichaud blâme les gouvernements des provinces des Prairies

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a blâmé hier les gouvernements des provinces des Prairies de manifester une opposition au projet de loi fédéral sur les langues officielles.

"Je ne vois pas comment ce projet de loi peut susciter de l'opposition," a déclaré M. Robichaud dans une interview.

"Ne sommes-nous pas tous en faveur de l'unité canadienne?"

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a déclaré que, quant à lui, "le moment est mal choisi pour irriter une province donnée".

Les premiers ministres Walter Weir, du Manitoba, Ross Thatcher, de la Saskatchewan et Harry Strom, de l'Alberta, ont fait tenir quelques jours avant la conférence constitutionnelle qui s'est ouverte aujourd'hui à Ottawa, un télégramme au premier ministre M. Pierre Elliott Trudeau dans lequel ils contestent la validité constitutionnelle du projet de loi sur les langues officielles et demandent qu'il soit référé à la Cour suprême du Canada pour que celle-ci détermine s'il est valide du point de vue de la constitution actuelle.

M. Trudeau a répliqué aux premiers ministres des Prairies que le gouvernement fédéral n'entretient aucun doute sur la validité constitutionnelle du projet de loi, actuellement au stade de la première lecture aux Communes. Il a ajouté par la suite, répondant à des questions en Chambre, que le gouvernement fédéral n'était cependant pas opposé, si les provinces insistaient, à solliciter l'opinion de la Cour suprême sur la validité constitutionnelle des sections du projet de loi au sujet desquelles il y aurait un doute.

BIENTÔT
2 JOURS CHOC
DUPUIS

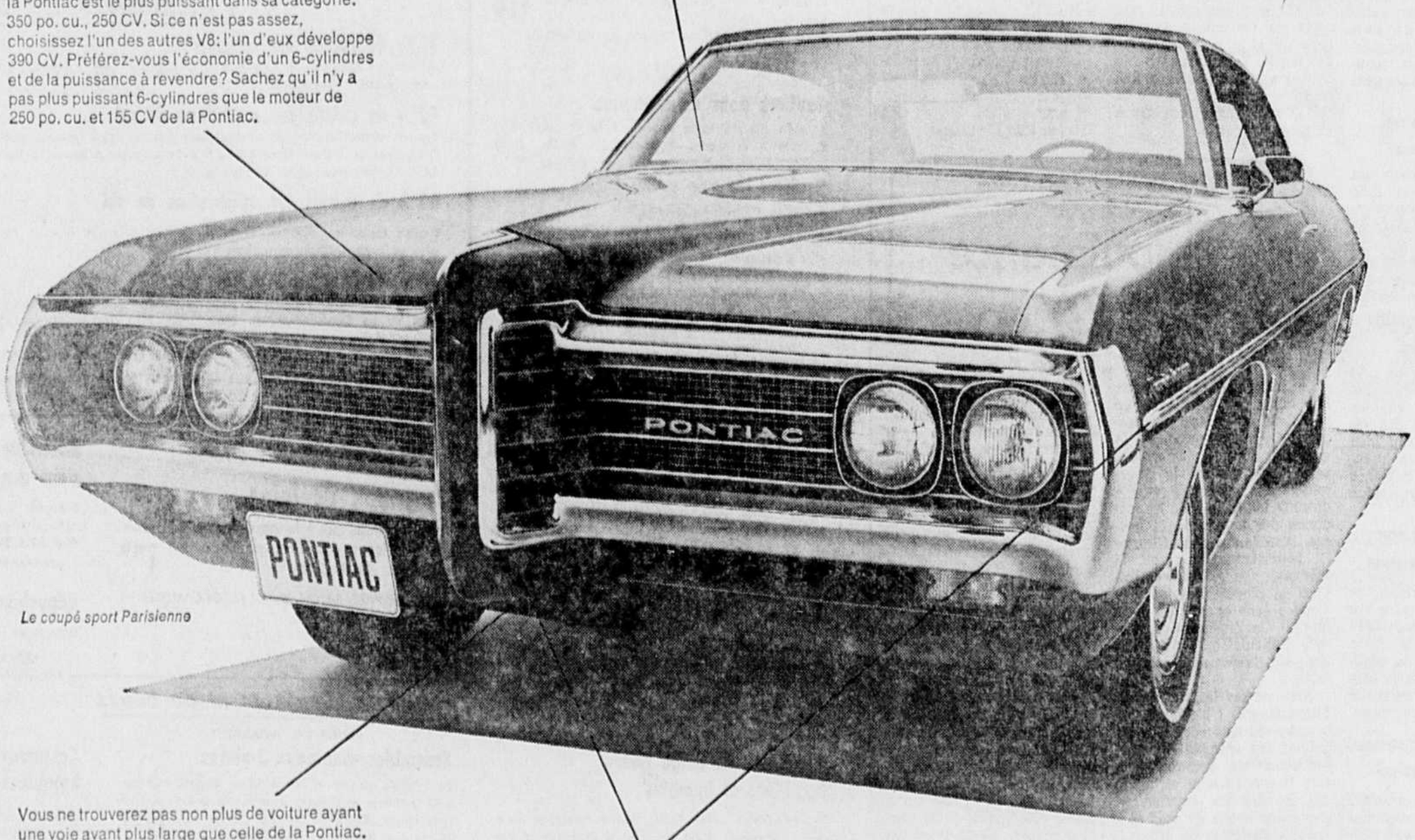
Le défi Pontiac:

Trouvez une voiture qui égale la Pontiac, qualité pour qualité, prix pour prix.

Vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, une voiture offrant un tel luxe, une telle élégance. Grâce aux essuie-glaces escamotables, la ligne longue et fuyante du capot est bien dégagée. La plage arrière a des lignes nettes et sobres. Et attendez de voir le luxe de l'intérieur!

Nous vous prévenons: vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, une voiture ayant un moteur standard plus puissant. Le V8 standard de la Pontiac est le plus puissant dans sa catégorie: 350 po. cu., 250 CV. Si ce n'est pas assez, choisissez l'un des autres V8: l'un d'eux développe 390 CV. Préférez-vous l'économie d'un 6-cylindres et de la puissance à revendre? Sachez qu'il n'y a pas plus puissant 6-cylindres que le moteur de 250 po. cu. et 155 CV de la Pontiac.

Vous ne trouverez pas, dans la catégorie de la Pontiac, un hardtop deux portes meilleur marché que le coupé sport Strato-Chief. Son prix est de plus de $200 inférieur à celui du hardtop Pontiac le moins cher de l'an dernier.



Le coupé sport Parisienne

Vous ne trouverez pas non plus de voiture ayant une voie avant plus large que celle de la Pontiac. Une voie assurant une meilleure tenue de route, une meilleure maîtrise du véhicule, en un mot une stabilité qui renouvelle le plaisir de conduire.

De plus, vous ne pourrez trouver aucune autre voiture, dans la catégorie de la Pontiac, qui bénéficie d'une telle protection générale. A l'avant: le révolutionnaire pare-chocs anti-chocs en Endura; sur les côtés: les membrures de renfort Side-Guard montées dans les portes et, avec la plupart des modèles, des moulures latérales garnies de vinyle protégeant la carrosserie contre les "coups de portières".

Et vous ne pourrez faire une meilleure affaire qu'à l'achat d'une Pontiac à voie large. Sans parler de sa valeur de reprise. Un meilleur prix au moment de la revente signifie une diminution générale des frais d'utilisation de la voiture... donc d'importantes économies.

Chaque Pontiac doit faire sa marque pour recevoir cette marque

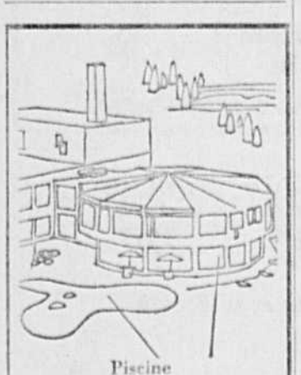
GM SYMBOLE D'EXCELLENCE

Relevez le défi! Comptez sur Pontiac pour ce qui compte vraiment!

Prenez les devants dans une Pontiac à voie large

Concessionnaires PONTIAC pour Montréal et sa banlieue :

HARLAND AUTOMOBILES LTEE, 933 boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-2051
JARRY AUTOMOBILE INCORPOREE, 1068 boul. des Laurentides, Ville de Laval — 669-2681
OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987 avenue Verdun, Verdun — 768-2251
VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTEE, 375 boul. Labelle, Chomedey — 681-2533
ABIAS PEPIN AUTOMOBILES LTEE, 155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-4924
GOHIER AUTOMOBILES LTEE, 3333 est, rue Jarry, Montréal, 376-8465
BOULEVARD PONTIAC BUICK LTEE, 7085 boul. St-Laurent, 279-7321
MID-TOWN MOTORS LIMITED, 1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961
MONTREAL BUICK LTD., 4026 ouest, rue Ste-Catherine, 937-6342
GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD., 3500 ouest, rue Jean-Talon — 735-3792
ROCHELEAU AUTOMOBILE LIMITEE, 11251 est, rue Notre-Dame — 645-1651
SANGUINET AUTOMOBILE LIMITEE, 1965 rue La Fontaine — 524-3761
VILLE-MARIE PONTIAC-BUICK LTEE, 4833 boul. St-Laurent — 288-0186



Piscine

La salle à manger
Blue Room

En route, quelle que soit votre destination, une agréable halte d'un nuit au Canadiana. Tout près de l'autoroute Macdonald-Cartier, dans la partie nord de Toronto. Piscine chauffée, luxueux salons, cuisine délicieuse, gîte confortable pour toute la famille. Permis complet. Terminus officiel pour les limousines de la ligne d'aviation North Metro Toronto, beaucoup d'espace de stationnement gratuit. Ecrivez ou téléphonez aujourd'hui pour demander la brochure ... 291-1171

Canadiana MOTOR HOTEL

M-C Freeway (401) près Kennedy Road Echange 59, Toronto, Ont.



Téléphoto PC

Popularité de la princesse Grace de Monaco

Vêtue d'une canadienne, la princesse Grace de Monaco a été prise d'assaut par de jeunes admirateurs, à la suite d'un match présenté dans le cadre du 10e tournoi international de hockey pee wee de Québec. Elle n'avait pas assez de mains pour serrer toutes celles que lui tendaient les jeunes joueurs de l'équipe de Caughnawaga.

Sherbrooke surprend au tournoi pee wee

QUEBEC (PC) — L'équipe de Sherbrooke a causé la surprise de la journée, hier, lors du tournoi international de hockey pee see de Québec, alors qu'elle a vaincu l'équipe de Ste-Foy au compte de 6 à 3, dans un match de la catégorie "AA".

Négligés des observateurs avant le match, les petits bonshommes de Sherbrooke ont patiné sans relâche et ont nettement dominé leurs rivaux grâce à un échec-avant qui a paralysé les joueurs du Ste-Foy.

Denis Landy a mené l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que Marc Boudreau, Jacques Lambert, Pierre Brault et Réjean Lebrun ont réussi les autres.

Roland Mathieu, Richard Jalbert et Michel Boutin ont répliqué pour les vaincus.

Dans les autres matches de la catégorie "AA", hier:

Toronto Christie a blanchi Leaside par 8-0; Toronto Dorset Park a défait Toronto York Mills, 5-1; Toronto Harvey's a eu raison du Sarnia au compte de 5-1; Etobicoke a vaincu Don Mills, 5-2; Rosemont a battu Toronto Wexford, 4-2; Toronto Swiss Chalet a triomphé du Toronto Applewood par 5 à 1; Peterborough l'a emporté par 3-1 contre les Lions de Scarborough; Toronto Goulding Park a blanchi Toronto Ted Reeve, 5-0 et Boston a défait Toronto Faustina, 4 à 1.

Dans un match hors concours entre jeunes Indiens, l'équipe de Caughnawaga a vaincu celle de La Tuque au compte de 4 à 3.

Lors du match entre Boston et le Faustina, les jeunes Américains n'ont jamais tiré de l'arrière. David Moore, Daniel Bayer, Peter Delorey et John Crocker ont marqué les buts des vainqueurs tandis que Stephen Kumba a évité le blanchissage aux Torontois.

Leonard Doren, Michael Keating et Nick Salomone ont enfilé deux buts chacun dans la victoire du Dorset Park aux dépens du Toronto York Mills.

John Holden a privé le gardien Jim Couch d'un blanchissage lorsqu'il a réussi l'unique but de son équipe vers la fin du troisième engagement.

Lors du match entre le Toronto Christie et le Leaside, les joueurs du Toronto Christie ont nettement dominé leurs adversaires du premier son du sifflet au dernier. Keigh Fillmore et Robert May ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts chacun.

Le gardien Mickey Allan a inscrit un blanchissage très facile alors qu'il n'a exécuté que cinq arrêts.

Hier, 17,703 spectateurs ont assisté aux matches, portant ainsi le nombre des spectateurs à 66,250 depuis le début du tournoi.

Il quitte les Expos

Bragan élu président de la ligue du Texas

par Jacques DOUCET

Bobby Bragan ne fait plus partie de l'organisation des Expos de Montréal, de la ligue Nationale de baseball.

Bragan a été élu, hier, président de la ligue de baseball du Texas.

Le gérant général des Expos, Jim Fanning, a exprimé une légère surprise en apprenant la nouvelle.

"Bobby nous avait soufflé mot d'une telle possibilité il y a environ deux semaines. Franchement, nous n'avions pas pris son avertissement tellement au sérieux. Il avait accompli une tâche formidable pour les Expos en vue de la séance de repêchage du 14 octobre dernier. Bien qu'avertis nous ne pensions pas qu'il allait être élu président de la ligue du Texas.

"Notre président, John McHale, notre gérant, Gene Mauch et moi-même, lui souhaitons la meilleure chance au monde dans ses nouvelles fonctions", a déclaré Fanning.

Ce dernier a précisé que personne ne remplacera Bragan à titre d'instucteur des Expos, pour l'instant. "Nous verrons à lui trouver un remplaçant au cours du camp d'entrainement", a joute Fanning, ajoutant que Peanuts Lowrey, Cal McLish, Bob Oldis et quelques autres gens, tels Ed Sadowski, seront en nombre suffisant pour diriger les exercices.

"Il ne faut pas oublier qu'au début notre camp ne réunira que 38 joueurs. Si nous en avions 45 ou 50 comme d'autres équipes établies, la situation serait différente", a dit Fanning.

Vivent les arbitres !

Rejoint à son domicile de Fort Worth, au Texas, Bragan s'est dit enchanté de son nouveau poste.

"Lorsque le président Hugh Finnerty a remis sa démission, il y a environ un mois, j'ai songé, un instant, que ce poste pourrait bien m'être offert. Rien de plus. Deux semaines plus tard, l'offre était faite.

"Et aujourd'hui (hier), à Dallas, la ligue du Texas a convoqué une réunion et j'ai été élu", a dit Bragan fort enthousiaste.

"Maintenent, j'aime les arbitres. Autant j'ai pu les critiquer lorsque j'étais joueur ou gérant, autant je les protégerais à l'avenir. De plus, je veux absolument modifier leur uniforme. A les voir ainsi habillés, on dirait des croque-morts ! Oui M'sieu, les arbitres sont mes amis à compter d'aujourd'hui", a ajouté Bragan.

L'ancien gérant des Braves de Milwaukee et d'Atlanta s'est toutefois dit peiné d'avoir à quitter l'organisation des Expos.

"MM. McHale, Fanning et Mauch sont d'excellents leaders. Les Montréalais peuvent se compter chanceux de les voir à la tête de leur équipe. John (McHale) est d'ailleurs responsable de mon retour dans le baseball à la suite d'une période d'inaction de deux ans. Personne d'autre que lui ne m'aurait convaincu de faire un retour. Mais, pour Monsieur McHale, c'est différent. Je l'ai d'ailleurs immédiatement avisé de mon élection aujourd'hui", a précisé Bragan.

L'acquisition de Rusty Staub

Puis, Bragan a commenté quelque peu la formation des Expos et il a déclaré que le récent échange conclu avec les Astros de Houston allait être profitable à l'équipe montréalaise.

"Rusty Staub est le genre de joueur qui peut dominer le circuit au chapitre de la moyenne au bâton. Il n'est âgé que de 24 ans et il est déjà une étoile. Il a au moins huit bonnes années devant lui. Montréal ne perdra sûrement pas au change", a-t-il dit.

Au sujet de la possibilité d'une grève des joueurs des ligues majeures, Bragan a exprimé son doute qu'elle se matérialise.

"L'élection de Bowey Kuhn au poste de commissaire jouera un grand rôle dans le réglement du conflit. Le nouveau commissaire et le représentant des joueurs, Marvin Miller, sont tous deux des gens très intelligents. Il leur sera plus facile de s'entendre sur une solution au problème dans une réunion entre quatre yeux, qu'au cours d'une réunion entre 48 personnes", a-t-il commenté.

"Il faut croire que le destin ne voulait pas que je m'établisse à Montréal. C'est la deuxième fois que je dois m'y rendre, mais à chaque fois, le destin en a décidé autrement.

"La première fois, c'était en 1952, alors que le gérant général du Fort Worth, John Reeves, a été congédié. J'étais alors gérant de cette équipe et j'ai offert ma démission. Par la suite, j'ai eu de longs entretiens avec la direction des Dodgers et j'ai failli aboutir comme gérant des Royaux de Montréal, de la ligue Internationale", a raconté Bragan.

Ce qui a le plus incité Bragan à accepter l'offre de la

Voir BRAGAN en page 41

Abdullah rencontrera Gino Brito, ce soir

En apprenant la nouvelle que le matchmaker Bob Langevin avait décidé de l'opposer à Gino Brito, ce soir, dans un des deux grands combats, Abdullah a fait une colère noire. "Décidément, on manque de bons combattants pour m'opposer à un adversaire aussi peu coté," a dit le Soudanais. Mais tant pis pour ce pauvre Brito. Si c'est une leçon qu'il veut avoir, il ne perd rien pour attendre."

La finale opposera le Polonais Igor à Bulldog Brower. Voici deux gladiateurs qui ne reculent habituellement devant rien et on peut s'attendre au pire durant leur combat.

Dans la demi-finale, Jacques Rougeau et Antonio Baillargeon feront équipe contre les redoutables Matt Gilmore et Brute Martin. Angelo Mosca, un des joueurs de football les plus détestés au pays, reviendra dans le ring du Centre Sauvé pour croiser le fer avec Wellie Tremblay.

Les amateurs reverront par ailleurs à l'oeuvre le Chinois Chin Lee contre l'habile Len Shelley et Lionel Robert tentera de river les épaules au matelas de Butch Morgan.

Enfin, dans un autre combat par équipe, Eddie Auger et Dale Roberts formeront un duo contre les durs-à-cuire que sont les frères Jos et Paul Leduc.

Le calendrier des Expos

Au parc Jarry		A l'extérieur	
AVRIL		**AVRIL**	
14	St-Louis (1 h 35 p.m.	8	New York
15	St-Louis (1 h 35 p.m.	9	New York
19	Chicago (2 h 15 p.m.	10	New York
20	Chicago (2) (1 h 35 p.m.)	11	Chicago
23	Philadelphie (4 h 05 p.m.	12	Chicago
24	Philadelphie (4 h 05 p.m.	13	Chicago
29	New York (4 h 05 p.m.	21	Philadelphie
30	New York (8 h 05 p.m.	22	Philadelphie
MAI		25	Pittsburgh
1er	New York (4 h 05 p.m.	26	Pittsburgh
2	Pittsburgh (8 h 05 p.m.	27	Pittsburgh
3	Pittsburgh (2 h 15 p.m.	**MAI**	
4	Pittsburgh (1 h 35 p.m.	6	Atlanta
9	Cincinnati (8 h 05 p.m.	7	Atlanta
10	Cincinnati (2 h 15 p.m.	20	Houston
11	Cincinnati (1 h 35 p.m.	21	Houston
13	Houston (8 h 05 p.m.	22	Houston
14	Houston (8 h 05 p.m.	23	Cincinnati
16	Atlanta (8 h 05 p.m.	24	Cincinnati
17	Atlanta (8 h 05 p.m.	25	Cincinnati
18	Atlanta (1 h 35 p.m.	**JUIN**	
19	Atlanta (1 h 35 p.m.	6	Los Angeles
27	Los Angeles (8 h 05 p.m.	7	Los Angeles
28	Los Angeles (8 h 05 p.m.	8	Los Angeles
29	Los Angeles (8 h 05 p.m.	10	San Diego
30	San Diego (8 h 05 p.m.	11	San Diego
31	San Diego (8 h 05 p.m.	12	San Diego
JUIN		13	San Francisco
1er	San Diego (1 h 35 p.m.	14	San Francisco
2	San Francisco (8 h 05 p.m.	15	San Francisco (2)
3	San Francisco (8 h 05 p.m.	16	St-Louis
4	San Francisco (8 h 05 p.m.	17	St-Louis
23	St-Louis (8 h 05 p.m.	18	St-Louis
24	St-Louis (1 h 35 p.m.	19	St-Louis
25	St-Louis (8 h 05 p.m.	20	Chicago
26	St-Louis (4 h 05 p.m.	21	Chicago
27	Philadelphie (8 h 05 p.m.	22	Chicago (2)
28	Philadelphie (2 h 15 p.m.	**JUILLET**	
29	Philadelphie (2) (1 h35 p.m.	4	Philadelphie
30	Chicago (8 h 05 p.m.)	5	Philadelphie
JUILLET		6	Philadelphie (2)
1er	Chicago (1 h 35 p.m.)	7	Pittsburgh
2	Chicago (8 h 05 p.m.)	8	Pittsburgh
3	Chicago (4 h 05 p.m.)	9	Pittsburgh
14	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	10	Pittsburgh
15	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	11	New York
16	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	12	New York
17	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	13	New York (2)
18	New York (8 h 05 p.m.)	24	Atlanta
19	New York (4 h 15 p.m.)	25	Atlanta
20	New York (2) (1 h 35 p.m.)	26	Atlanta
AOUT		27	Atlanta
1er	Houston (8 h 05 p.m.)	29	Cincinnati
2	Houston (2 h 15 p.m.)	30	Cincinnati
3	Houston (2) (1 h 35 p.m.)	31	Cincinnati
5	Atlanta (8 h 05 p.m.)	**AOUT**	
6	Atlanta (8 h 05 p.m.)	8	Houston
12	Cincinnati (8 h 05 p.m.)	9	Houston
13	Cincinnati (8 h 05 p.m.)	10	Houston
14	Cincinnati (8 h 05 p.m.)	26	Los Angeles
15	Los Angeles (8 h 05 p.m.)	27	Los Angeles
16	Los Angeles (8 h 05 p.m.)	28	Los Angeles
17	Los Angeles (1 h 35 p.m.)	29	San Diego
19	San Diego (8 h 05 p.m.)	30	San Diego
20	San Diego (8 h 05 p.m.)	31	San Diego
21	San Diego (8 h 05 p.m.)	**SEPTEMBRE**	
22	San Francisco (8 h 05 p.m.)	1er	San Francisco
23	San Francisco (8 h 05 p.m.)	3	San Francisco
24	San Francisco (1 h 35 p.m.)	5	St-Louis
SEPTEMBRE		6	St-Louis
8	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	7	St-Louis
9	Pittsburgh (8 h 05 p.m.)	10	New York
15	Chicago (8 h 05 p.m.)	11	New York
16	Chicago (4 h 05 p.m.)	12	Philadelphie
17	New York (8 h 05 p.m.)	13	Philadelphie
18	New York (8 h 05 p.m.)	14	Philadelphie
19	Philadelphie (8 h 05 p.m.)	23	Chicago
20	Philadelphie (2 h 15 p.m.)	24	Chicago
21	Philadelphie (1 h 35 p.m.)	**OCTOBRE**	
26	St-Louis (8 h 05 p.m.)	1er	Pittsburgh
27	St-Louis (2 h 15 p.m.)	2	Pittsburgh
28	St-Louis (1 h 35 p.m.)		

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
Esposito, Boston	34	53	87
Howe, Détroit	29	44	73
B. Hull, Chicago	34	27	71
Mikita, Chicago	19	50	69
BELIVEAU, Canadien	26	38	64
Delvecchio, Détroit	19	45	64
Hodge, Boston	32	28	60
Berenson, St-Louis	25	34	60
COURNOYER, Canadien	32	27	59
ROUSSEAU, Canadien	24	32	56
Ullman, Toronto	25	30	55
F. Mahovlich, Détroit	36	17	53
Pappin, Chicago	25	28	53
Hadfield, New York	21	32	53
D. Hull, Chicago	25	27	52
Wahrram, Chicago	20	31	51
Hampson, Oakland	16	34	50
Hicke, Oakland	19	30	49
Rafelle, New York	17	32	49
Gilbert, New York	19	28	47
Cullen, Minnesota	16	31	47
Bucyk, Boston	16	29	45
Martin, Chicago	15	30	45
Grant, Minnesota	21	23	44
Henderson, Toronto	19	25	44
Orr, Boston	13	31	44
LEMAIRE, Canadien	18	25	43
Larose, Minnesota	17	25	42
Gendron, Philadelphie	16	26	42
Nevin, New York	22	19	41
Goyette, New York	12	29	41



CKAC/73
LA STATION DES BEAUX JOURS
est l'amie des automobilistes
à qui elle offre TOUS LES JOURS :

CE MATIN, avec Jacques Proulx, de 6 h 00 à 9 h 00
FEU VERT, avec Jacques Morency, de 16 h 30 à 18 h 00
DU SOIR AU MATIN avec Georges Whelan, de minuit à 6 h 00
et les RAPPORTS SUR LA CIRCULATION aux heures de pointe par Jacques Payac
LE DIMANCHE : ROUTE 73 avec Pierre Labelle
SUR LE CHEMIN DU RETOUR avec André Vezina
On fait toujours bonne route avec CKAC

SEMAINE D'AUBAINES SUR MODELES 1968

AUTOS NEUVES

METEOR "Rideau 500" V-8 aut. servo-freins, direction, 4 portes $2895
METEOR "Rideau 500 V-8, aut., servo-freins, direction, 2 portes toit rigide $3095
COMET 2 portes, toit rigide, aut., 6 cyl., servo-direction. $2695
MONTEGO MX, décapotable, V-8, aut., servo-freins-direction. $3495

DEMONSTRATEURS

METEOR Montcalm, 4 portes, toit rigide, servo-freins-direction, radio, pneus blancs. $2695
METEOR "Rideau 500", 2 portes, toit rigide, V-8, aut., servo-freins, direction, radio $2595
FALCON 2 portes, toit rigide $1995
METEOR Rideau 500, station wagon, équipée. $3195

SPECIAL 2 PNEUS D'HIVER GRATUITS
• Meilleurs allocation d'échange • Termes faciles • Premier paiement en mars
Toledo MERCURY SALES LTD.
"Que l'on recommande à ses meilleurs amis"
2134 ouest, STE-CATHERINE (une rue à l'est d'Atwater)
937-3561
Ouvert jusqu'à 10 p.m.

BIENTÔT
2 JOURS CHOC
DUPUIS

POUR CELEBRER L'OUVERTURE DE LA
NOUVELLE SALLE DE MONTRE INTÉRIEURE
pour AUTOS USAGEES OK
UNE VENTE FANTASTIQUE

✓ Toutes nos autos usagées OK sont systématiquement examinées ... les pneus, freins, système d'échappement, moteur, etc., etc.
✓ Toutes nos autos usagées OK sont remises au point.
✓ Toutes nos autos usagées OK sont essayées sur route.

GARANTIE
Toutes les autos usagées OK vendues durant cette vente portent une garantie de 100%, bonne pour trois mille milles ou trois mois sur le rouage d'entraînement.

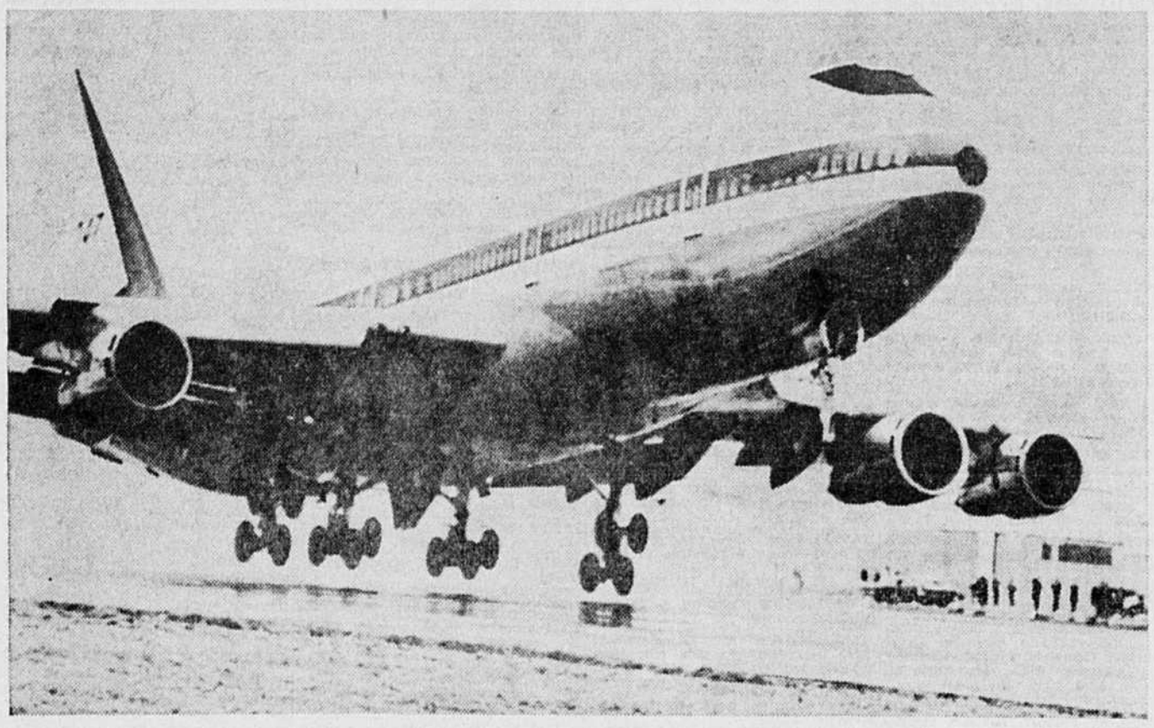
Choix de TOUTES MARQUES TOUS MODELES

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

rue STE-CATHERINE — 2 rues à l'est du Forum
SOIR — Tél. 933-6781 — STATIONNEMENT GRATUIT
Là ou vous devez aller d'abord

la presse

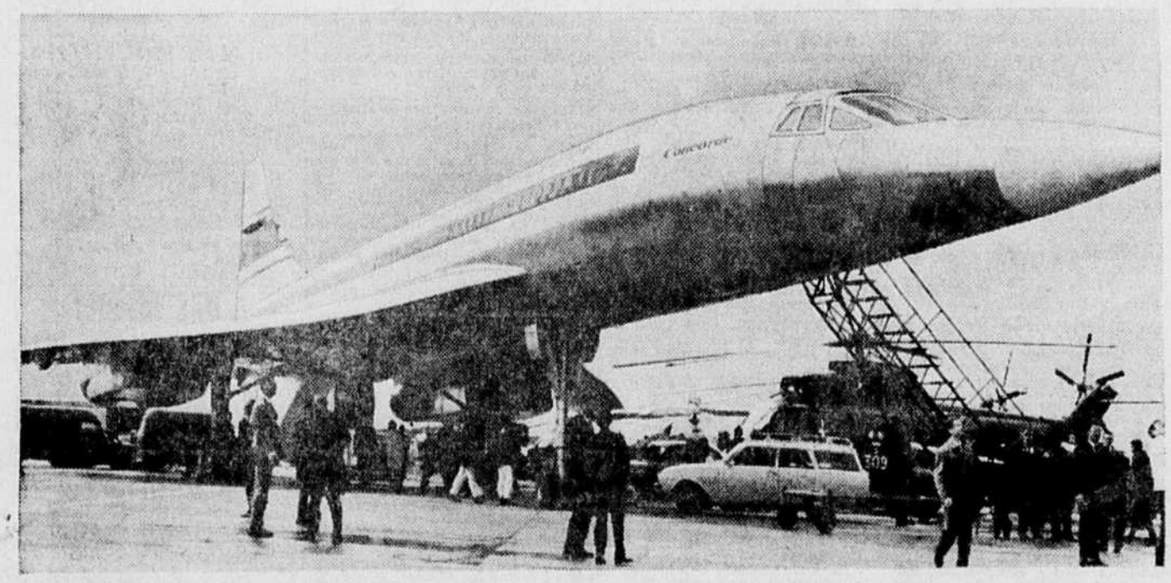
MONTREAL, LUNDI 10 FEVRIER 1969 — 85e ANNEE — No 3



téléphoto PA

Le Boeing 747 doit écourter son vol d'essai

Les ingénieurs et les techniciens de la société Boeing ont entrepris un examen du Boeing-747 qui a dû réduire de moitié son premier vol d'essai à la suite d'une légère défectuosité des volets. L'essai a eu lieu à la piste de la compagnie, à Everett, dans l'Etat de Washington, hier. La défectuosité a été constatée par un ingénieur, M. Jess Wallace, au cours de l'envolée du plus gros réacté commercial au monde. Aussitôt le pilate, M. Jack Waddell, a décidé d'interrompre le vol d'essai et a atterri une heure et 16 minutes après le départ. L'atterrissage s'est effectué sans incident. A part ce défaut, M. Waddell a déclaré que le vol d'essai s'est passé "de façon absolument idéale". Le Boeing 747, qui pèse 355 tonnes, pourra transporter 490 passagers à une vitesse de croisière de 625 milles à l'heure. Il est deux fois et demie plus gros que les plus gros réactés actuellement en service et peut franchir la distance de 6,000 milles sans arrêt.



En G.-B., le Concorde subit les assauts des "anti-Concorde" appuyés des "anti-Bang" en France

PARIS. (AFP) — A quelques semaines du premier vol d'essai du "Concorde", la campagne contre l'avion de transport supersonique franco-britannique sebondit bruyamment aujourd'hui dans l'opinion publique britannique. Après les rumeurs — aussitôt démenties officiellement en France et en Angleterre — suivant lesquelles une importante erreur de conception affectant la stabilité de l'appareil avait été découverte dans le prototype, c'est au grand public lui-même que s'adresse en effet ouvertement ce matin un placard publicitaire signé par 1,200 membres du groupement "antiConcorde" et publié spectaculairement sur une page entière du "Guardian".

"Concorde" fera trop de bruit et ses "bang" casseront trop de vitres, déclare, en substance, l'annonce qui souligne que les avions supersoniques "causeront une gêne sérieuse et de grands dégâts" alors que "leur développement ne constitue pas un progrès" et que leur mise en exploitation n'est pas "inévitable". Les signataires, parmi lesquels le député travailliste High Jenkins, demandent au gouvernement britannique d'abandonner le projet et d'agir en vue d'une interdiction internationale des appareils supersoniques. Quand il y en aura beaucoup, leurs réacteurs risqueront de polluer irrémédiablement l'atmosphère, précisent-ils. Le groupement "anti-Concorde" est affilié en France à l'"Association nationalee anti-bangs" et aux Etats-Unis à la "Citizen's League against the sonic boom". Il dispose de moyens suffisants pour payer une secrétaire à plein temps et son annonce d'aujourd'hui lui a coûté 1,400 livres.

Egalement ce matin, le "Daily Mail" accuse d'autre part un groupe de ministres britanniques — dont il cite les noms — de pousser à l'annulation du programme "Concorde" pour consacrer à des fins électorales les 200 millions de livres environ que cette annulation libérerait. Ce serait ce groupe qui serait à l'origine des fuites concernant de supposés défauts du prototype.

Le fait est que, depuis un an, à mesure que se prolongeait le retard apporté au premier vol d'essai primitivement fixé à février 1968, les critiques n'ont pas manqué au projet en même temps que se multipliaient les échos, plus ou moins dramatiques, sur les causes techniques de ce retard. C'est en Angleterre que l'opposition s'est manifestée avec le plus de vigueur et, bien que le gouvernement lui-même ait toujours démenti qu'il put être question de mettre "Concorde" "à la ferraille", le ministre de la Technologie, M. Anthony Wedgwood-Benn, n'a pas caché, le mois dernier encore, "l'anxiété" qu'il éprouve dans l'attente des premiers essais en vol. Les délais sont dus à "une sous-estimation des efforts nécessaires pour préparer un un équipement complexe, l'installer, l'essayer et remédier à des défectuosités mineures" a précisé, le 6 février, son porte-parole à la Chambre des lords, Lord Beswick.

Deux prototypes du "Concorde" sont en construction, le 001 par "Sud-Aviation" à Toulouse, le 002 pa la B.A.C. (British Aircraft Corporation) à Bristol. Le premier devrait commencer ses essais en vol en février — suivant les dernières prévisions. Le deuxième "quelques semaines après". L'entrée en service de l'appareil est prévue pou 1973 pour transporter 128 passagers à la vitesse de croisière sueprsonnique de 2,180 km-h. Le budget du programme primitivement fixé à 6 milliards de francs n'a cessé d'augmenter et on estime qu'il aura probablement doublé d'ici à 1973. Des deux concurrents de "Concorde", l'un, américain, le "S.S.T." étudié par "Boeing" en est encore au stade de projet et son premier vol n'est prévu que pour dans quatre ans, l'autre, soviétique, le "Tupolev-144" a volé le 31 décembre 1963.

Whiskey... aux frais de l'Etat

LONDRES (AFP) — Le whiskey devrait pouvoir être délivré par les pharmacies, sur ordonnance du médecin et aux frais de la sécurité sociale, estime le professeur Francis Camps, l'un des pathologistes britanniques les plus réputés.

Mélangé à du lait chaud, explique-t-il, le whiskey est souverain contre l'insomnie et bien moins nocif que les sédatifs.

La manie des pilules sédatives, ajoute-t-il, a atteint des proportions inquiétantes. "Si je voulais détruire le monde, je le ferais par les pilules, je n'aurais pas besoin de bombes atomiques", déclare le professeur Camps.

Ali Bhutto est en résidence surveillée

LAHORE, PAKISTAN (Reuter, AFP) — L'ex-ministre Zulficar Ali Bhutto, un des plus sérieux opposants à la politique du président de Pakistan, M. Mohammed Ayub Khen, et qui avait été emprisonné en novembre dernier, a été mis aujourd'hui en résidence surveillée jusqu'à nouvel ordre.

Le leader du Parti du peuple qui est âgé de 41 ans sera transféré de la prison de Lahore au domaine de sa famille à Larkana, dans la région de Sind. La décision a été rendue par la haute cour du Pakistan occidental.

Des commandos arabes bombardent une importante usine israélienne

d'après AFP, UPI, PA

Un duel d'artillerie qui a duré six heures a apposé la nuit dernière les positions israéliennes et jordaniennes au sud de la Mer Morte. Cet échange a suivi le bombardement par les commandos palestiniens d'une importante usine de potasse israélienne située dans la même région, hier.

Un porte-parole militaire jordanien a déclaré ce matin que l'artillerie israélienne a ouvert le feu sur les positions jordaniennes à Ghor El Safi, au sud de la Mer Morte. Les forces jordaniennes ont riposté par des tirs d'artillerie. L'échange s'est poursuivi de façon sporadique jusqu'à 4 heures ce matin. On ne signale aucune perte du côté des forces jordaniennes.

Les dommages causés hier à l'usine de potasse de Sdom par les roquettes de fabrication soviétique tirées par des commandos palestiniens, depuis le territoire jordanien, sont très légers. Les Israéliens précisent que seules quelques-unes des 12 roquettes étaient tombées sur l'usine elle même et n'avaient atteint aucun centre vital.

Il n'en reste pas moins que c'est la première fois que les commandos ont réussi à atteindre l'usine elle-même, qui constitue le complexe industriel le plus important de la région. Les commentateurs soulignent ce matin que l'usine de potasse de Sdom a une grande importance pour l'économie israélienne car la plus grande partie de sa production est exportée. Ils soulignent d'autre part que le processus chimique utilisé pour produire des engrais dégage des gaz empoisonnés et que toute explosion pourrait donc empoisonner les environs.

Tension à Jérusalem

Par ailleurs, l'atmosphère est tendue ce matin dans le quartier arabe de Jérusalem après l'annonce de la déportation en Jordanie d'un professeur et de six étudiants "en raison du rôle qu'ils ont joué dans l'organisation des récentes manifestations et grèves en Cisjordanie". De nombreux écoliers tentent d'organiser des manifestations et la police patrouille les rues du quartier.

La tension monte également à Gaza, où des écoliers ont tenté d'ériger des barricades à l'aide de pavés, mais ont été dispersés par les policiers. D'autre part, la grève des écoles s'étend maintenant à de nouvelles de Cisjordanie. A Naplouse, la grèève générale commencée il y a une semaine se poursuit.

Sur le plan politique, les autorités israéliennes ont annoncé, à la suite d'une plainte de la Jordanie au Conseil de sécurité de l'ONU, que la date limite pour l'enseignement de toutes les entreprises industrielles et commerciales de la partie orientale de Jérusalem auprès des autorités israéliennes a été reportée du 22 février au 22 mai. On précise que ce nouveau délait accordé aux intéressés ne doit pas être interprété comme signifiant un recul israélien à la suite de la plainte jordanienne.

a Jordanie a en effet demandé samedi uen réunion du Conseil de sécurité sur la situation à Jérusalem par suite d'une décision israélienne qui obligerait les Arabes de Jérusalem exeraçnt des professions libérales ou comemrciales à se faire enregistrer selon la loi israélienne. Pour la Jordanie et les autres pays arabes, il s'agit d'une question de principe concernant l'avenir de la Ville sainte.

Eshkol: Israël ne cédera jamais Jérusalem ni les monts Golan

NEW YORK (AFP) — "Nous avons une position souple sur tous les points, a déclaré M. Levy Eshkol dans une interview exclusive accordée à M. Arnaud de Borgrave, correspondant de "Newsweek" mais il a aussitôt ajouté: "En ce qui concerne les hauteurs de Golan nous ne les rendrons jamais. Il en est de même pour Jérusalem. A ce propos il n'y a aucune souplesse" (à attendre de notre part).

Au cours de cette interview, qui a été publiée hier, une semaine exactement après celle accordée au magazine américain par le président Nasser, le premier ministre israélien a précisé:

1 — Qu'Israël ne recherche pas "une part quelconque de la partie occupée de la rive ouest" mais que "le Jourdain doit devenir une frontière sûre pour nous".

2 — Qu'Israël "n'a fait aucune demande pour la démilitarisation du Sinaï" (point présenté la semaine dernière par le président Nasser comme n'étant pas parmi les concessions qu'il était prêt à faire).

3 — Qu'Israël ne pouvait reprendre les réfugiés palestiniens "mais, a ajouté M. Eshkol, nous sommes d'accord depuis plusieurs années pour rendre à 40,000 d'entre eux des terres de compensation. Nous sommes prêts à payer une compensation".

4 — "Si la Jordanie a besoin d'un port méditerranéen nous sommes prêts à lui donner des facilités de port libre à Haïfa ou à Ashod".

5 — M. Eshkol a dit aussi qu'il avait rencontré "au moins une demi-douzaine de fois les dirigeants palestiniens sur la rive ouest (du Jourdain). Ils ont dit qu'ils iraient conférer avec Hussein et Nasser. Ils l'ont fait, mais ils sont revenus les mains vides".

6 — Le premier ministre israélien a ajouté: "Si El Fatah désire nous parler directement, nous ne dirions pas non".

7 — Il a toutefois précisé: "Je suis prêt à rencontrer le président Nasser n'importe où, n'importe quand, et je ne ferai pas une querelle de procédure sur l'agenda ou la forme de la table".

Le Duc Tho quitte précipitamment Paris pour Hanoï

(d'après UPI, AFP) — Un diplomate clé de la délégation nord-vietnamienne à Paris a décidé, aujourd'hui, de rentrer à Hanoï pour consultations, ravivant les espoirs à la pensée que ces consultations avec le président Ho Chi-minh pourraient avoir pour effet de briser l'impasse où se trouve présentement la conférence de Paris.

Ce déplacement précipité de M. Le Duc Tho, conseiller spécial du chef négociateur Xuan Thuy, est qualifié de "voyage de routine" par la délégation du Nord-Vietnam. Mais les diplomates à Paris voient en M. Le Duc Tho le véritable pouvoir derrière la délégation, et notent que son départ pour Hanoï survient 48 heures après que, au dire de sources sûres, la délégation nord-vietnamienne eut eu des contacts secrets avec les négociateurs américains.

Le départ de M. Tho coïncide avec les préparatifs faits actuellement en vue du voyage en Europe du président Nixon le 28 février prochain.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi dernier, M. Nixon a lui-même tenu a exprimé l'espoir que l'entrevue qu'il aura le 2 mars avec M. Cabot Lodge, son représentant à Paris, soit l'occasion de définir une formule qui fasse progresser les négociations. "J'espère, a-t-il déclaré, que l'ambassadeur Lodge et ses collègues me suggéreront des initiatives nouvelles qui rendront possibles des progrès plus rapides."

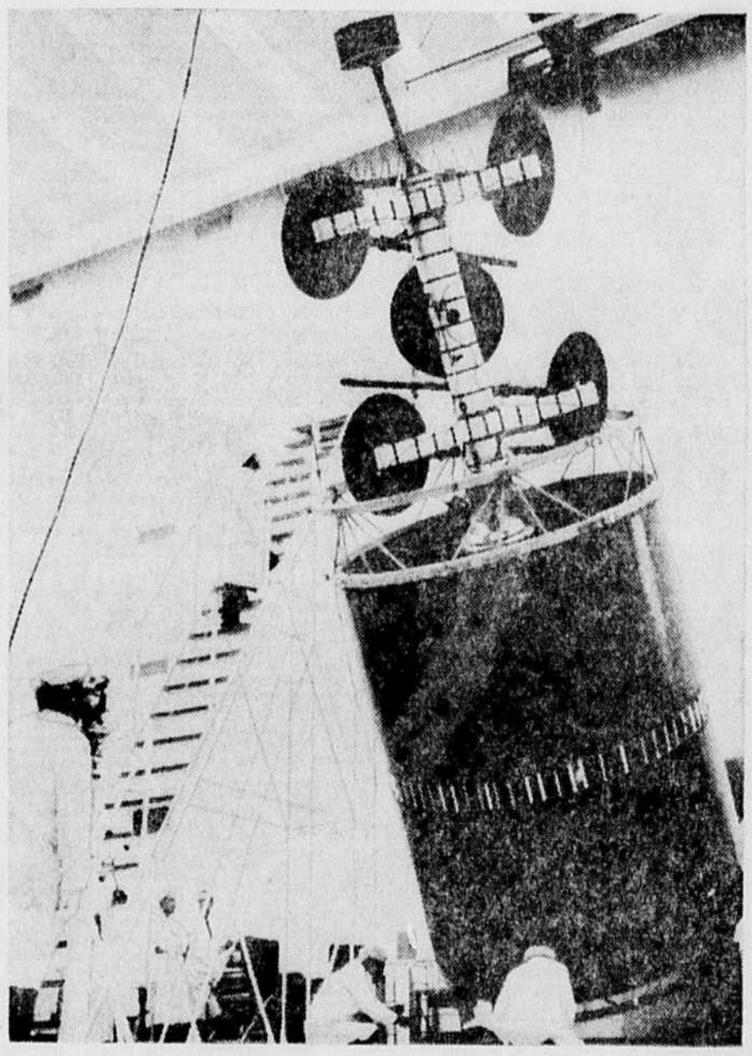
A son arrivée à Saigon où il passera les fêtes du Têt, le vice-président Nguyen Cao Ky, coordonnateur de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris, a déclaré ce qui suit : "La France est un pays très hostile au Sud-Vietnam."

Prié de dire si sa déclaration visait l'opinion publique française ou le gouvernement, le général Ky a répondu sèchement : "Le gouvernement." Ce matin, de nombreux commentateurs de presse à Saigon critiquent la prochaine entrevue entre le général de Gaulle et le président Nixon.

Le quotidien "Thoi Dai Moi" affirme que le général de Gaulle a adopté, depuis longtemps, une attitude hostile aux Américains et qu'en ce qui concerne le Vietnam, il en préconise toujours la neutralisation. "En acceptant de discuter de ce problème avec Paris, ajoute le journal, Washington serait amené à faire des concessions permettant à la France de jouer un rôle important", aussi "l'opinion nationale a-t-elle raison de mettre nos dirigeants en garde contre un danger qui guette le Sud-Vietnam".

Un autre quotidien saigonnais se défie d'une "solution française" qu'il qualifie d'"inconcevable" parce que neutraliste.

Entre-temps, les combats se concentrent davantage autour de Saigon où des unités vietcong semblent attendre l'ordre de marcher sur la capitale.



Un satellite de 10,000 circuits téléphoniques est mis sur orbite

CAP KENNEDY (PA, UPI) — Les Américains ont lancé hier le plus puissant satellite de communications du monde occidental, qui doit servir de prototype en vue de l'établissement d'un réseau de satellites de communications militaires terrestres, aériennes et navales.

Le satellite expérimental "Taccomsat" (tactical communications satellite), qui pèse 1,600 livres, a été lancé de Cap Kennedy à 4 h. 69 hier après-midi au moyen d'une fusée "Titan". L'engin a d'abord été placé sur une orbite terrestre à quelque 100 milles d'altitude puis, à la suite d'une série de manoeuvres, il a été placé sur une orbite presque circulaire à une altitude d'environ 22,300 milles au-dessus des îles Galapagos, à 600 milles au large de la République de l'Equateur.

Le nouveau satellite radio sera soumis à un certain nombre d'expérience de communications durant les prochains mois et si les résultats sont concluants, les troupes américaines pourront l'utiliser dans le Sud-Est asiatique.

Le satellite expérimental "Taccomsat" qui a coûté $30 millions, a une capacité de transmission équivalente à 10,000 circuits téléphoniques à deux sens, alors que le plus puissant satellite commercial lancé jusqu'à présent n'a qu'une capacité de 1,200 circuits. Il est muni de 60,000 cellules vitreuses pour convertir l'énergie solaire et obtenir ainsi les 1,000 watts d'électricité nécessaires à son fonctionnement. Il est également équipé de cinq grandes antennes ayant la forme de tire-bouchons.

Le puits de pétrole qui souillait les plages de la Californie a été bouché

SANTA BARBARA, Californie (UPI, PC) — Des équipes de nettoyage ont passé le week-end à répandre de la paille et une poudre spéciale dans le but de restaurer les magnifiques plages de la Californie sur une distance d'environ 30 milles, souillées par des milliers de tonnes de pétrole brut.

Les dirigeants des services de la faune et du gibier craignent fortement que le chenal de Santa Barbara ne devienne une "mer morte" étant donné la pollution.

Le gouverneur Ronald Reagan a décrété hier toute la région zone sinistrée, de [illegible] une immense nappe de pétrole [illegible] 800 milles carrés s'est [illegible] sur la mer et a atteint les pla[illegible]t de Point Mugu jusqu'à l'ouest [illegible] Santa Barbara, distance d'environ [illegible] milles. Les plages sont entièrement souillées depuis Santa Barbara jusqu'à Ventura.

La société Union Oil, dont la plateforme foreuse a laissé échapper plus de 200,000 gallons de pétrole, a annoncé samedi que la principale concentration de pétrole se dissipait, le puits sous-marin ayant été bouché vendredi soir dernier.

Le puits a été bouché grâce à un mélange de ciment qui a été inséré dans le trou. Aussi, le flot de gaz naturel qui se dégageait du puits a pu être arrêté samedi.

Plus de 600 tonnes de paille ont été utilisées par quelque 500 hommes travaillant à Santa Barbara; cette paille peut absorber cinq fois son poids en pétrole; la poudre spéciale est ensuite répandue sur la paille, ce qui augmente sensiblement sa faculté d'absorption. Quand la paille est entièrement saturée, elle est transportée ailleurs et brûlée.

Les oiseaux ont été durement éprouvés par cet accident, et le service de la faune a signalé que 263 des quelque 700 oiseaux amenés au centre de traitement étaient morts. On craint que des milliers d'autres oiseaux qu'on n'a pu rejoindre aient également péri.

Le nettoyage se déroule sur une base prioritaire. Les plages publiques seront d'abord nettoyées, ensuite les plages privées. Cependant les régions situées le long des falaises étant inaccessibles ne seront pas nettoyées.

On ne connait pas encore exactement l'étendue des dégâts, mais des groupes de propriétaires et d'hommes d'affaires ont déjà logé une poursuite de l'ordre de $1.3 milliard contre la société Union Oil et autres entreprises qui se livrent au forage du pétrole au large de la côte.

Il y a présentement environ 1,500 hommes au travail et il faudra au moins trois jours encore avant de pouvoir nettoyer les plages.

Nombreuses bagarres sanglantes à l'occasion d'élections en Inde

Selon UPI, AFP

De nombreuses bagarres sanglantes et des attentats communistes à la bombe n'ont pas empêché hier quelque 55 millions d'Indiens d'élire quatre gouvernements d'Etat indépendants de l'administration fédérale.

Les actes de violence ont fait sept morts dont un candidat du parti du Congrès (gouvernemental), et des douzaines de blessés.

Les autorités signalent que 60 pour cent de l'électorat s'est présenté aux urnes dans les Etats de Birhar, du Pendjab, d'Uttar Pradesh et du Bengale occidental, malgré les tentatives des communistes de saboter les bureaux de scrutin et de perturber le vote.

Les élections dans ces quatre mêmes Etats en 1967 avaient amené au pouvoir des gouvernements indépendants qui ont été incapables de se maintenir, et le gouvernement fédéral avait dû en prendre la responsabilité en attendant la tenue de nouvelles élections.

Des milliers de policiers avaient été mobilisés dans les quatre Etats pour prévenir les actes de violence, mais l'agence indienne de nouvelles signale que de nombreux accrochages sont survenus entre factions politiques rivales, dont plusieurs étaient communistes.

Près de 6,000 candidats appartenant à de nombreux partis nationaux et locaux se disputaient les 1,120 sièges des Législateurs d'Etat.

Par ailleurs, six personnes ont été tuées et vingt grièvement blessées hier au cours de heurts avec la police de [illegible] et dans ses faubourgs. Un porte-parole de la police a indiqué que la situation demeurait tendue, et que les forces de l'ordre ne contrôlaient pas encore la ville. Le couvre-feu a été proclamé jusqu'à ce matin.

940 AUTOS À VENDRE

★ ATTENTION ★

JE SUIS LA FINANCE
PAIEMENT ASSURE EN CAS DE MALADIE
M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE: CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDAN, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DE PAIEMENTS, AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

M. Normand, 645-7441, local 45

CHEVROLET 1965, S.S.

Convertible, 8 cylindres, moteur 327, automatique, radio, tout servo, voiture originale, prendrais échange, $100 comptant, balance 30 mois. M. Laforet, 273-4212.

PLYMOUTH convertible Fury III, 1966, originale, spécial $1800. M. Jutras, 688-9208.

PLYMOUTH 1966, Fury Sport, convertible, vitres électriques, a l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous seulement, 374-3781.

PLYMOUTH Fury II, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, Léo Cyr, 353-4961.

PLYMOUTH 1967, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, avec balance de garantie Chrysler, Marc Girard, 353-4961.

PONTIAC 1966, sedan 6, automatique, radio, originale, comme neuve, aubaine, 6853, 2e Rosemont, 729-4114.

PONTIAC Laurentien, 1962, 6 automatique, radio, bonne condition, $350, 277-1537.

PONTIAC 1965, Lemans, automatique, air conditionné, après 6 h 737-2531.

PONTIAC 1959, AUTOMATIQUE. 844-6419.

PONTIAC 1966 Custom sport, convertible, tout équipée, a l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous, seulement, 374-3781.

PONTIAC 1966, automatique, comme neuve, aubaine, $985, après 3 h., 843-3525.

PONTIAC 66, station-wagon familiale, V8, aut, radio, extérieur vert, $1,475. 255-2853.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, radio. Propre, $575. Termes faciles. 276-5022.

1967 PONTIAC, 2 portes, coach Strato-Chief, 6 cylindres, automatique. M Gauthier, 744-6401, 744-6359.

PONTIAC 62, automatique, radio, pneux, mécanisme parfaits, $195, 353-6100.

PONTIAC 60 automatique, Parisienne, pneus, mécanisme parfaits, $115, 353-6100.

PONTIAC 1965
Parfaite condition, garantie 12 mois, automatique, radio, 2 portes, financons, 523-1122.

PONTIAC 1963, automatique, radio, comme neuve, aubaine $575, 844-4263.

PONTIAC 62, station-wagon, V8, aut., radio, intérieur gold, extérieur rouge, $375, 255-2854.

1964 PONTIAC Strato Chief, 2 portes, coach originale, 6 cylindres, automatique. Après 6 h. Tessier, 321-5034.

PONTIAC Parisienne 1964, station-wagon, très propre, V-8, servo-freins, direction, radio, automatique, bas millage, $875, 4899, 5e Rosemont, 522-4468.

PONTIAC Bonneville, moteur 396, 1968, 4 portes hardtop, bijou, $1,750. 3350 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1966, 6 cylindres, 150 p.c., radio, transmission automatique, servo-direction, très propre, 374-2568.

PONTIAC 1963, propre, bon mécanisme, $375, 374-1283.

PONTIAC 1969, V8, automatique, hardtop, propre, $175. 374-1283.

PONTIAC tout équipée, 1965, convertible, 366-0998, 626-7882.

PONTIAC 1963, Laurentian, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, servo-direction, peu de millage, faut vendre. 622-3334.

PONTIAC 66, Laurentien, V-8, automatique, radio, pneus blancs, couleur rouge marron, intérieur rouge brillant, $1,375 seulement 10% comptant ou échange, 688-6100.

PORSCHE 1959, reconditionné, moteur 1600, SS, aussi moteur 1600 et pièces, après 6 heures, Magog 843-2580, Paul Girard, interurbain.

POUR BALANCE de paiements de finance plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant. M. Bessette, 645-7441.

PRIVE, Ford 1967, Sedan, automatique, servo-direction, V8, radio, très beau bleu foncé, cuir à l'intérieur, tapis bleu, servi pour 2e auto, pour la famille, gardée dans garage chauffé $1595, ceintures de sécurité, s.v.p. téléphonez, charges renversées, John D. Hayes, Sainte-Adèle, 1-229-2847.

RAMBLER 1964, particulier, bas millage, 352-3094, 524-9212, 728-2675.

RAMBLER American 1966, bas millage, automatique, comme neuve, financement disponible. M. N Cloutier, 374-3781.

RAMBLER 1964, originale, radio, comme neuve, prix $550, Particulier, 389-5614.

RAMBLER, Rebel, Station-Wagon 1967, voiture presque neuve, seulement que 17,000 milles, garantie du manufacturier transférable 100—, $200 comptant, termes faciles. Réal Aubry, 729-5287.

RAMBLER American 1966, 2 portes, très peu de millage, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35 par mois, 725-7566.

RAMBLER, Ambassador, 1962, V8 automatique, station-wagon, Servo-direction, servo-freins, radio, très propre Carrosserie, pneus, moteur excellents. $375. Tél. 376-1487.

RENAULTR-10, 1966, très propre, 11,000 milles, automatique, radio, $725, 4899, 5e Avenue, Rosemont, 522-4468.

RENAULT, neuve ou usagée, aucun comptant requis, M. Dominique Cobello, 307-3785.

RENAULT 4 utilitaire, 1967, 14000 milles $500. Parfaite pour livraison en ville, 842-3518, A.M.

RENAULT 1968, R-8, 4 vitesses standard, radio, très propre, financement facile, 645-7487.

RENAULT
Pour achat de Renault, neuves ou usagées, veuillez me consulter avant tout. Aucun comptant requis financement sur place, service personnel à domicile. 331-6133, Michel Longtin.

RENAULT 1965, R-8, automatique, bas millage, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT R-16, 1967, comme neuve, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT 1968, R-10, démonstrateur, radio, 5,000 milles, comme neuve, faut vendre, 581-9220.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatiques et standards. 526-3781.

SHELBY Cobra GT 500, 14,000 milles, équipée, examinable en tout temps, particulier seulement, 353-2356, 744-6121.

SPECIAL
METEOR RIDEAU ET RIDEAU 500, MONTCALM 65, NEUVE, GARANTIE D'AUTO NEUVE 5 ANS OU 50,000 MILLES, TERMES, ECHANGES ACCEPTES, P. DUFRESNE, 526-4411.

STATION-WAGON, Ford, 1964, "Country Squire", équipée, faut voir. 374-4200.

STATION WAGON, Pontiac Laurentian 1965, servo, excellente condition, doit vendre, aubaine, $1050. Financement possible, 861-6691.

STUDEBAKER Daytona 64, très bon ordre à l'exception de la transmission. $175, meilleure offre. 692-2605.

1967 THUNDERBIRD, Landau équipée, seulement 14,000 milles, 9305 Lajeunesse, 387-3079.

THUNDERBIRD 1965, hardtop, équipée, comme neuve, 9305 Lajeunesse. 387-3079.

THUNDERBIRD 1966, Landau, 2 portes, visible à l'intérieur, voiture en très bonne condition, spécial $2,995. Appelez M. C. Dubuc, 384-4007. Soir 272-2837.

TORINO GT, Fastback, démonstrateur 1969, hardtop, 2 portes, moteur 351, bucket seats, console, etc. Couleur tangerine, intérieur cuir blanc. 681-6166.

TORONADO 1968, toit vinyle, radio AM-FM, stéréo, 11,000 milles, 1 propriétaire, balance de garantie G.M. M. Sino, 744-6401, 744-6359.

TRIUMPH GT6, 1968, 2 [illegible], 331-9322.

TRIUMPH 1966, sedan, 1200, comme neuve, 22,000 milles, [illegible], 384-3497.

VALIANT V-200, 1964, peinture originale, ayant servi comme 2e voiture taxe de vente et licence comme comptant, balance facile, 729-2016.

VALIANT 1965, sedan, V-200, automatique, radio. Bien propre, $1,000. Termes faciles, 276-5519.

940 AUTOS À VENDRE

★ DODGE 1968 ★

8862 — POLARA, 4 PORTES, SEDAN, SERVO-FREINS ET DIRECTION, RADIO, BALANCE DE GARANTIE DE CHRYSLER 5 ANS, 50,000 MILLES, PEU DE MILLAGE.

$2675 — 387-3878

★ CHEVROLET 1967 ★

9086A — IMPALA, 4 PORTES, TOIT RIGIDE, TOUT EQUIPEE.

$2275 — 387-3878

VALIANT 1965, V-200, automatique, spécial. 669-3589.
2 portes, coach, originale, prix très

VALIANT 1963, Signet 200, 2 portes, hardtop, mécanisme A-1, 384-5326.

VALIANT convertible 65, automatique, 6 cyl, faut voir, aubaine, 374-4200.

VALIANT 1964, 4 portes, automatique, prix raisonnable, 376-8331.

VALIANT 1966, convertible, sièges baquet, vitesses au plancher, 259-0450.

VALIANT 1966, V200, 9 cylindres, comme neuve, 388-6277.

VALIANT 1964, bon ordre, bonne condition, $700, 688-4759.

VAUXHALL VIVA
En parfaite condition, 12 mois de garantie, aucun comptant, 523-1122.

VAUXHALL Victor 1966, station-wagon, 13,000 milles, bas prix, termes sid désiré, 738-1143.

VAUXHALL, Viva, 1965, bas millage, mécanisme parfait, autre voiture, doit vendre, sacrifiera $475, 735-0948.

VAUXHALL Viva 1968, blanc, 2 portes, très bon état. 384-4184.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, tout équipée, $950 comptant, 324-7156.

VOLKSWAGEN 1963, 1500 radio, chaufferette gaz, mécanisme parfait, moteur transmission et carrosserie en excellent état, $350, 270-1044.

1966, VOLKSWAGEN, station-wagon, originale, après 7 h., M. Trahan, 321-5034.

VOLKSWAGEN 1967, 100% garanti, gaz, termes faciles, bas millage. 521-1968. VOLKSWAGEN, station-wagon, 13,000 milles. Après 7 h., M. Trahan, 321-5034.

1968, Volkswagen, station-wagon, 13,000 milles. Après 7 h., M. Traham, 321-5034.

VOLKSWAGEN 1968, bleu pâle, premier propriétaire, 521-9900. Après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1964, coach de luxe, bon mécanisme, $635. Termes faciles, 276-5022.

VOLKSWAGEN 1967
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, chaufferette à gaz, radio, bas millage, ayant servi comme 2e voiture. Petit comptant. Termes faciles, 725-7566.

VOLKSWAGEN 64 de luxe, radio, chaufferette, très belle voiture, $595, 255-2853.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance, chez Fortin Automobile, Auteuil, Inc., Ville Laval. 625-0751.

VOLKSWAGENS 1969, ou usagées, 5295, Saint-Hubert, 274-5476. Victor Desroches.

VOLKSWAGEN 1963, $350. 627-2788.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia, 1966, coupe, $1,150. 3650 Masson, 725-6461.

VOLKSWAGEN 1500, 1964, $550. 659-9227.

VOLKSWAGEN 1968 De Luxe, série 1200, chaufferette à essence, pneus d'hiver neufs, moteur et transmission en excellent état, pas rouillée, bas parcours. Prix: $685 727-7106.

VOLVO 67, comme neuve, $2,175, échange accepté, 230, boul. Labelle, Ville Laval.

VOLVO 1966
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

AGENTS et VENDEURS DEMANDES

Hommes actifs à la retraite ou semi-retraités désirant un supplément de revenu en vendant, à l'échelon du grossiste, un produit annoncé partout au Canada. Excellente occasion pour travailler à temps partiel.

STANLEY J. PRICE
OF CANADA LTD.
351, Front Street East, Toronto 2, Ontario

VENDEURS
spécialisés dans voitures d'occasion, dans un département de voitures usagées très bien établi.
Gros dépositaire G.M.
Bonne rémunération de salaire et avantages spéciaux
Expérience préférable
Ecrire La Presse
Case 10227

Vêtements pour hommes

CONTREMAITRE DE SECTION REQUIS. Doit être capable de diriger toute la section finale, depuis la couture des pochettes à billets jusqu'à la finition du dessus.

CONTREMAITRE DE SECTION pour diriger couture de collets et manches.

CONTREMAITRE DE SECTION pour la confection de manches et doublures.

OPERATEUR CHEF EXPERIMENTE. Capable de coudre manches et collets.

OPERATEURS REQUIS pour coudre pinces et joindre le dos.

TOUS AVANTAGES

271-9839 M. Zack

VENDEUR DEMANDE

Un important dépositaire d'autos recherche un vendeur exceptionnel pour son département de voitures neuves.

Salaire et commission, auto fournie.

Pour rendez-vous, téléphoner
272-5761
Demander le gérant M. Sicotte

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclin et auvents en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

BP. ALUMINIUM

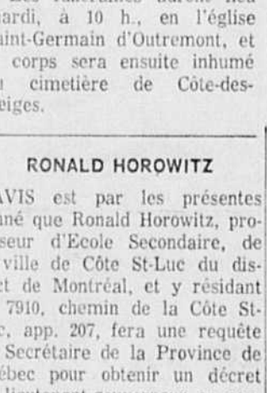
774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

NECROLOGIE

M. Oswald Mayrand, âgé de 92 ans, ancien rédacteur-en-chef du journal LA PRESSE, est décédé samedi à sa demeure à Montréal, après une brève maladie.

M. Mayrand, dont le fils est ambassadeur du Canada à Cuba et à Haïti depuis 1964, avait pris sa retraite en 1959, après une longue carrière dans le journalisme.

En plus d'avoir été rédacteur-en-chef de LA PRESSE, M. Mayrand a occupé le même poste à La Patrie, qui était alors un journal quotidien, et a créé l'édition de La Patrie du Dimanche, qui est encore



M. Oswald Mayrand

publiée chaque semaine. Il fut également l'un des directeurs de l'agence Canadian Press de 1929 à 1938.

Sa plus grande réussite et celle qui, selon lui, lui avait procuré le plus de satisfaction, avait été la création de La Patrie du Dimanche, qui devint vite très populaire.

Fils d'un notaire, il était né le 29 octobre 1876, à St-Philippe-de-Laprairie, près de Montréal. Il avait fait ses études au collège de Montréal et son droit à l'Université McGill, ainsi qu'à l'Université de Montréal.

Il avait épousé en 1902 Orphise Gadbois, dont il eut quatre enfants. Outre Léon, lui survivent Albert, juge de la Cour supérieure du Québec, Marie (Mme Jules Derome), et Georgette (Mme Albert Couturier), tous de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, au 21, avenue Péronne, à Outremont.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-Germain d'Outremont, et le corps sera ensuite inhumé au cimetière de Côte-des-Neiges.

RONALD HOROWITZ

AVIS est par les présentes donné que Ronald Horowitz, professeur d'Ecole Secondaire, de la ville de Côte St-Luc du district de Montréal, et y résidant au 7910, chemin de la Côte St-Luc, app. 207, fera une requête au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Ronald Horowitz en celui de Ronald Harrow.

Montréal, le 18 janvier 1969

Gérald J. RIP.
Le procureur du requérant

Jean Melançon



Un pionnier de l'enseignement de la diction française au Québec, M. Jean Melançon est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 89 ans.

Durant plus de 40 ans, M. Melançon fut le professeur qu'ont connu les étudiants de la majorité des institutions d'enseignement privé du Québec.

Il créa, avec le professeur de chant Alfred Lamoureux, un conservatoire d'enseignement d'art dramatique et de musique connu sous le nom de l'Ecole de Musique et de Diction, qui constitua, avec le Conservatoire La Salle, les premiers essais d'une structure de l'enseignement des arts d'expression au Québec, y compris la région d'Ottawa, que dirigeait le professeur d'art dramatique Sabourin.

Acteur bien connu, aux temps où n'existait qu'à peine le théâtre, il parcourut la province, avec le Cercle Melançon, qu'il créa avec ses frères Bernard, notaire et Joseph (l'abbé Melançon) poète connu sous le nom de Lucien Rainier. Ce cercle amateur, dont le noyau était constitué d'anciens élèves, comme lui, du Collège Sainte-Marie et de son théâtre du Gesù, comptait parmi ses membres, le juge Laramée, les Lamarche, Lalonde et Hector Charland, le premier "Séraphin" d'un "Homme et son péché".

Ami d'Henri Bourassa et de Jean-Baptiste Prince, il fut uni au groupe de fondation du "Devoir".

Retiré de la vie active depuis une quinzaine d'années, il continua quand même à s'intéresser aux choses du théâtre et de l'enseignement.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Madeleine, qui fut aussi professeur de diction, Evangéline, Marie, Lucille (Soeur Marcelle - Agnès, des S.S.N. de Jésus et de Marie), Odile (Mme Larry Mosher) un fils, Jacques Melançon, conseiller financier, sa belle-fille, Mme Jacques Melançon, (Madeleine Crevier), ses gendres MM. Emile Brossard et Larry Mosher; ses petits-enfants Lucie Brossard (Mme Alphonse Giard), (Sylvie et Elisabeth Melançon, Kenneth, Allan, Larry Mosher.

M. Renaldo LeFrançois

M. Renaldo LeFrançois est décédé le 9 courant à Outremont à l'âge de 75 ans.

Pionnier de la paroisse St-Stanislas, ancien marguillier, membre-fondateur de la Caisse populaire St-Stanislas dont il fut gérant jusqu'à sa retraite, M. LeFrançois laisse dans le deuil son épouse, née Blanche Bruneau, sa fille Thérèse, ses fils Jean-Jacques, Dr Guy, Yvon, Gaëtan, Luc et leurs épouses, ses frères le sénateur J.-Eugène et Dr Alcide, ses petits-enfants : Pierre et Louise, Michel, Josette, José et Marie, Serge et Diane, Christiane, Gaëtan et Jean-Marc, Lucie et Danielle.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Stanislas mercredi, le 12 février, à 9 heures.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, Laurier.

84 p. cent des manoeuvres pour le SCFP

Les manoeuvres de la ville de Joliette se sont prononcés dans une proportion de 84 p. 100 en faveur du Syndicat canadien de la fonction publique, au cours d'un scrutin d'allégeance syndicale tenu le 30 janvier dernier.

Ce scrutin secret, qui s'est tenu de 8 heures à 17 heures, avait été décrété par la Commission des relations de travail par suite de représentations de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec — un syndicat indépendant dont les employés municipaux faisaient partie depuis 23 ans, jusqu'à ce qu'ils adhèrent au ACFP l'automne dernier.

Tué par une poutre de bois

OTTAWA (PC) — Un jeune homme de 23 ans, M. Terrance Charlebois, a perdu la vie, hier matin, quand une poutre en bois est tombée sur lui après s'être détachée de la charpente du 13e étage, dans un édifice du gouvernement en construction dans l'ouest de la capitale fédérale.

Le jeune ouvrier travaillait à l'installation d'un ascenseur quand l'accident s'est produit.

Chars français pour l'Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Dix chars "AMX-13" de fabrication française ont été débarqués samedi à Buenos Aires du navire argentin "Lago Lacar". Ces chars ont été achetés en application du "plan Europe", qui prévoit la modernisation partielle des forces armées argentines par des matériels qui seront acquis à l'étranger dans un premier temps, puis construits ensuite en Argentine même sous licence.

Une douzaine de chars du même type sont actuellement en cours d'assemblage dans un arsenal de San Fernando, à quelque 25 milles au nord de Buenos Aires, et les autorités militaires espèrent que cinq d'entre eux seront achevés au début du mois de juin prochain. Ces blindés seront les premiers fabriqués entièrement en Argentine depuis 1945, époque à laquelle des arsenaux situés dans la province de Cordoba avaient produit quelques chars du modèle allemand "Tigre", largement dépassé aujourd'hui.

Les négociations sont lentes à l'U. de M.

Les négociations progressent lentement entre le Syndicat national des employés de l'Université de Montréal (CSN) et cette institution. La convention collective est expirée depuis le 1er juin. Les délais de la conciliation expirent le 14 février. La grève serait donc légale en tout temps après cette date.

Le conciliateur, M. Gilles Laporte multiplie présentement ses démarches auprès de l'une ou l'autre des parties pour touver un terrain d'entente.

Un communiqué du syndicat laisse savoir que les offres de l'employeur sont "ridicules". "Comment une telle institution peut-elle offrir un salaire de base de $2,834 par année?", demande le communiqué.

Les offres d'augmentations de salaires sont aussi basses que 50 cents par semaine, pour la première année. L'université offre une convention collective de trois ans. Par contre les bibliothécaires se sont vu offrir une hausse de 7.7 p. 100 pour la première année.

Ce syndicat comprend deux sections, la première réunissant les bibliothécaires et les employés des bibliothèques, et le deuxième, les employés du centre social et des résidences, soit en tout 230 membres.

"Est-il utile de rappler que l'impôt fédéral dit de "progrès social" frappe les petits salariés; que l'impôt fédéral a subi une hausse de 3 p. 100 depuis mars 1968. L'impôt provincial a été augmenté de 6 p. 100 le 27 mars 1968. Par ailleurs l'indice des prix à la consommation est montée de 4 p. 100 l'année dernière", ajoute le communiqué.

"Ceci revient à dire que les salariés auront à faire face à une augmentation totale des dépenses de 15 p. 100. Il convient également d'ajouter la surtaxe municipale de 23 p. 100 qui aura inévitablement une incidence sur les prix des loyers. On peut donc résumer ainsi en disant que l'augmentation offerte par l'université ne pourra absolument pas absorber ces nouvelles déductions de salaires".

Droit de vote aux 19 ans, mais pas aux 'longs cheveux'

CHEYENNE, Wyoming (PA) — Le Sénat du Wyoming a amendé un amendement constitutionnel proposé vendredi et qui accorde le droit de vote aux jeunes de 19 ans à la condition, pour les garçons, qu'ils ne portent pas une longue chevelure.

L'amendement en question, qui ne fait aucune mention de la chevelure féminine, précise que la coupe de cheveux des jeunes gens à qui le droit de vote est accordé doit être conforme aux normes militaires.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBAULT (Bernadette) — A Laflèche, le 9 février 1969, est décédée Mlle Bernadette Archambault fille de feu Auguste Archambault et de feu Zoé Prud'Homme, demeurant à 1566 Cartier, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Zénon) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Zénon Barrette, époux de feu Eugénie Perreault, autrefois de la rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Paul Marchand,
4223, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Lépold) — A St-Basile-le-Grand, le 9 février 1969, à l'âge de 75 ans 5 mois, est décédé M. Léopold Beauchemin, époux de feu Eva Odette, demeurant à 65, rue Principale, à St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean) — A Ville LaSalle, le 8 février 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean Beauregard, époux de Françoise Bastien, demeurant rue Des Rapides à Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Athanase à Iberville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière d'Iberville, comté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilfrid) — A Montréal, le 9 février 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Bélanger, époux en 1ères noces de feu Anna Gravel, et en 2es noces de Gracia Bonami. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESSETTE (Donat) — A Ville d'Anjou, le 9 février 1969, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Donat Bessette, époux de Florida Roy, demeurant à 8432 Villandry, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSEL (Raoul) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 59 ans est décédé M. Raoul Boissel, époux de Bernadette Lachapelle, demeurant à 7803 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry Est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Roger) — A St-Léonard, le 9 février 1969, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Roger Bruno, époux de Nicole Pichot, demeurant à 6167, rue Pontbriand, St-Léonard. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Aldéric) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Cadieux, époux de Marie-Anne Leclerc, demeurant à 4869, Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Philibert) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philibert Clément, époux de Marie-Jeanne Hébert, demeurant à 7143 13ème Avenue Quartier St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon Est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER (René) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Coallier, époux de Jeanne Rioux, demeurant au 2088 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeGONGRE (Gérard) — A Verdun, le 8 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gérald DeGongre, époux d'Yvonne DeGongre, demeurant à 7471 Ouimet, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Jeannette) — A Montréal, le 8 février 1969 à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Jeannette Desjardins, fille de feu Joseph Desjardins et de feu Clothilde Sauvé. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Eugène) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Dufresne, époux de Stéphanie Côté, père de Mme Georges Eavans (Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERRON (Imelda) — A St-Polycarpe, le 8 février 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Marc Duperron, née Imelda Rozon, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier
48, rue Ste-Catherine
à St-Polycarpe
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Jean-Marie) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Marie Dupras, époux d'Etiennette Caron, père de Micheline, Dianne, Louise, Marie et Françoise. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue De Salaberry
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Eudore) — A Ste-Thérèse, le 8 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Eudore Duquet, époux de Marie Lecompte, père de M. l'abbé Georges Duquet, curé de Ste-Scholastique, demeurant à 113 rue Blainville Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

EDDE (Jean-Claude) — A Outremont, le 7 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Claude Eddé, président de J. Eddé Ltée, importateur et fabricant de Produits pharmaceutiques, né à Paris, époux de Simone Lafortune, père de Jocelyne et Jean-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Gérard Magella, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Maurice) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Fiset, époux de Cécile Lefaivre, demeurant à 6570-3e Ave Rosemont, père de Jean-Claude, Monique, Lyse, Pierre, Michèle. Il laisse dans le deuil sa bru Jeannine Faucher, ses petits-enfants Robert et Pierre, ses soeurs et son frère. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Ave Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON (Yvonne) — A Montréal, le 8 février 1969, est décédée Mme veuve Docilva (Jos) Grignon, née Yvonne Bourgouin, demeurant à 1894 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KUSHNIRYK (rév. père Nicholas) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé rév. père Nicholas Kushniryk S.T.L., curé de la paroisse St. Michael's Ukrainiens, fils de feu Stefan Kushniryk et de Melania Boychuk; frère de Wasyl, Jean, Ann (Mme N. Woycichowsky), Mary. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
Translation des restes lundi soir à 7 h. 30 p.m., en l'église St. Michael's. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant, à 9 h a.m. en l'église St. Michael's, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Roland) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Lafontaine, avocat, époux de Monique Guilbault, père de Pierre et Suzanne, demeurant rue Brittany à Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. O. Ponton et Fils
St-Hugues de Bagot
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hugues, où le service sera célébré à 11 h.

LAQUERRE (Arthur) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Laquerre, ex-entrepreneur général et ex-tavernier, époux de feu Valentine Tremblay, père de Roland, Maurice, Mme Yvette Gauthier, Mme Marie-Paule Monette de Chicoutimi, et Mme Lucien Desrosiers (Lorraine). Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, Boul. Henri-Bourassa Est
à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Parine) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 83

Bertrand: une nouvelle constitution est essentielle

par Maurice GIROUX

OTTAWA — "A ceux qu'effraie l'élaboration d'une nouvelle constitution, je rappellerai tout simplement qu'il y va de l'avenir même du Canada".

C'est en ces termes que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait connaître la prise de position du Québec à la conférence fédérale-provinciale sur la revision de la constitution qui s'est ouverte ce matin à Ottawa.

Tout en faisant l'éloge du fédéralisme, M. Bertrand a cependant déclaré que pour "qu'il y ait un fédéralisme authentique, il faut que le partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement dépende non pas du bon vouloir d'une autorité centrale mais d'une constitution écrite, reconnue et respectée de tous comme la loi fondamentale du pays.

"Nous constatons tous que la constitution présente n'a pas empêché Ottawa de poursuivre une invasion méthodique et autoritaire des domaines réservés aux provinces, invasion qui a pris depuis quelques mois une ampleur sans précédant", a dit M. Bertrand.

Au sujet de la charte des Droits de l'homme que le gouvernement fédéral préconise, le premier ministre québécois a affirmé que le pays en avait besoin, mais qu'il avait aussi tout autant besoin d'une charte des provinces.

M. Bertrand a affirmé de plus que le sentiment de confiance des Québécois envers la fédération canadienne était depuis quelque temps de plus en plus remis en question et que le doute avait surgi dans l'esprit de plusieurs d'entre eux.

"Cette période d'interrogation et d'incertitude ne saurait durer indéfiniment. Des choix seront faits. Déjà des mouvements sont nés dont le but avoué est de mettre fin à l'expérience fédérative. Il devient donc urgent de proposer à l'assentiment de notre population un nouvel instrument de liberté et de solidarité," a dit encore M. Bertrand.

Sur le nouveau partage des pouvoirs que le Québec réclame, le premier ministre a expliqué qu'une liberté d'option sera toujours nécessaire en certains domaines, non seulement pour donner au Québec toute l'autonomie dont il a besoin, mais aussi pour permettre aux autres provinces les tâches de confier au gouvernement central qu'elles ne désirent pas remplir seules.

M. Bertrand a ajouté : "Nous croyons que c'est une regrettable erreur, dont les autres souffriront autant que nous, de vouloir que, dans tous les domaines, les mêmes mesures s'appliquent de la même façon à toutes les provinces."

Au début de son allocution, le premier ministre du Québec a fait l'éloge de son prédécesseur, M. Daniel Johnson, lui attribuant le mérite d'avoir prôné pendant plusieurs années la revision entière de la constitution canadienne.

M. Bertrand a noté qu'entre lui et M. Johnson, il y aurait sûrement un changement de style mais que la substance de sa politique constitutionnelle ne saurait varier tellement.

"Je suis ici, a mentionné M. Bertrand, non pas pour modifier, ni encore moins pour contredire, les multiples déclara-

Voir BERTRAND, page 2

● *Autres nouvelles sur la conférence, page 9*

Robarts veut un fédéralisme flexible

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Plus préoccupé par les attitudes des hommes que par des théories valables sur papier, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, s'est fait l'avocat d'un "fédéralisme fonctionnel".

Bien qu'en aucun moment M. Robarts n'a mentionné directement la position du gouvernement fédéral, on peut se demander s'il n'a pas attaqué le programme constitutionnel de M. Trudeau non pas sur des principes mais sur son aspect théorique.

M. Robarts, qui a pris la parole immédiatement après le premier ministre du Canada, a peut-être donné "la note" à tout le choeur des provinces pendant cette conférence.

En bref, M. Robarts a soutenu que le régime fédéral au Canada doit être fonctionnel et flexible, c'est-à-dire qu'il doit coller à la réalité canadienne et qu'on ne doit pas confondre fédéralisme et centralisme, selon ses propres mots.

Voir ROBARTS, page 2

Transport urbain: on en revient à la constitution

par Pierre VENNAT
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Tel que prévu par les observateurs, la première conférence nationale sur le transport urbain s'était à peine ouverte, ce matin à Toronto, que déjà elle prenait une tournure constitutionnelle.

Prenant la place qui devait être celle du ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, mais s'empressant aussitôt de déclarer qu'il ne faisait que "remplacer" M. Hellyer et qu'il ne "parlait pas en son nom", son prédécesseur devenu fonctionnaire, M. Jack Pickersgill, ex-ministre fédéral devenu président de la Commission canadienne des transports, a admis que "l'organisation des transports dans le pays n'est ni exclusivement, ni principalement une responsabilité fédérale".

Point de vue que semble partager le Québec qui voit d'un si mauvais oeil l'intervention d'Ottawa dans ce secteur que la fédération canadienne des maires et municipalités, n'a pu, malgré de multiples efforts constituer de "groupe de travail" au Québec.

Les six autres groupes de travail du pays recommandent tous l'intervention dans ce domaine, mais le Québec semble préférer une politique de "wait and see".

On ne boude pas la conférence, puisque le ministre Robert Lussier présidera un débat, que M. Lucien Saulnier prendra la parole et que le maire Yves Ryan, président de l'Union des municipalités du Québec, présidera un déjeuner. Mais avant de se prononcer plus avant sur une "politique nationale de transport", on désire en savoir plus long.

On sait qu'il y a quelques jours, le ministre Paul Hellyer préconisait la création d'un ministre fédéral des Affaires urbaines et que le ministre québécois Robert Lussier a répondu par un non catégorique, les affaires urbaines étant de juridiction provinciale exclusivement.

Une question de financement

M. Pickersgill a dévoilé à l'assemblée ce qu'il considère comme le domaine approprié de l'activiaé du gouvernement fédéral dans le domaine. Pour lui, il s'agit en somme d'une question monétaire.

Après avoir dit que le gouvernement fédéral a "certaines responsabilités constitutionnelles précises qui l'obligent à fournir des installations ou des services de transport", mais que leur nombre "en est très limité", l'ancien ministre fédéral a tout de suite ajouté que "mises à part les obligations constitutionnelles", il a généralement été supposé que des services de transport seraient assurés par des entreprises ou sociétés privées, pour répondre efficacement à la demande d'une économie libre.

"Chaque fois que des sociétés privées n'ont pas pris d'initiative ou que leurs entreprises n'ont pas été rentables, et que l'établissement ou le maintien d'un service a semblé nécessaire dans l'intérêt national, le gouvernement fédéral a, de fait, fourni plusieurs installations et services de transport pour des raisons de politique nationale".

Aucune forme de transport urbain actuellement en exploitation normale ne tombe sous la juridiction fédérale à l'exception des chemins de fer de banlieue, a admis M. Pickersgill. Quel doit être alors le rôle d'Ottawa en ce domaine, s'est-il demandé ? Si rôle il y a.

"Peut-être est-il hasardeux de tenter de

Voir TRANSPORT, page 2

Incendies criminels à la papeterie Rolland

La Sûreté du Québec s'adressera au ministère de la Justice afin de faire désigner un enquêteur ad hoc pour étudier à fond la série d'incendies d'origine criminelle qui ont ravagé depuis la mi-janvier la papeterie Rolland, à Saint-Jérôme :

"Depuis le 14 janvier, soit les 14, 16, 19, 26 janvier et les 3 et 8 février, des incendiaires ont mis le feu à divers endroits de cette usine, a révélé ce matin le lieutenant Bertrand Marion, chef de l'escouade des incendies criminels.

"Les limiers que j'ai chargés de l'enquête, les agents Roger Lacourse et Claude Forget, ont constaté qu'à chaque fois l'origine des flammes était douteuse même si les dégâts étaient relativement peu élevés.

"Samedi matin, toutefois, on a tenté d'allumer un premier incendie. Puis on s'est repris et on a réussi à mettre le

Voir INCENDIES, page 2

La mariée 69

LA PRESSE publiera demain une section de 20 pages, richement illustrée, sur les mariés 1969. Elle présentera la mariée "IN" — INnovatrice, INgénieuse, INtuitive — qui rajeunit les traditions sans renoncer au moindre cérémonial qui entoure le Grand Jour. Ce supplément servira de guide aux fiancés pour toutes les questions concernant la robe de la mariée qui se veut "transformable" cette année, la bague, le trousseau, les invitations, les réceptions, la cérémonie, le voyage de noces, etc. On y trouve également de bonnes idées (Secrets de Polichinelle) et des conseils culinaires. Des enquêtes sur le secret du bonheur, l'importance de la fidélité dans le mariage et — puisqu'on s'engage pour la vie — la planification familiale, complètent le tableau.

sommaire

Annonces classées / 39 - 40, 44 à 54
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 36 - 37
Horoscope / 28
Informations étrangères / 43
Les secrets de polichinelle / 24
Loisirs et récréations / 26
"Mot mystère" / 26
Mots croisés / 40
Radio et télévision / 28
Sports / 30 à 34, 38, 41
Vie féminine / 22 à 24
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 28

METEO : ensoleillé / Minimum : 20° / Maximum : 25° ● Détails page 2

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 10 février 1969 / 85e année, no 34 / 4 cahiers / 56 pages ★★★ 10¢

Au syndicat des employés de la CTM

$20,000 dépensés sans permission en 7 mois

par Jacques LAFRENIERE

Le comité d'enquête sur les finances du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN) n'y va pas de main morte dans le rapport qui normalement devrait être étudié ce soir, en assemblée générale.

Après avoir décrit les différentes irrégularités, les trois membres du comité recommandent

● la destitution dès ce soir de tous les dirigeants du syndicat, y compris le directeur des services, M. Robert Lachance;

● l'interdiction pour tous les membres de l'exécutif et pour le directeur des services d'occuper une charge à l'intérieur du syndicat pendant une période de cinq ans;

● la constitution immédiate d'un comité d'élection de trois membres qui aura la responsabilité de préparer une nouvelle élection et de voir à la bonne marche du syndicat, jusqu'à ce que cette élection soit tenue;

● la formation d'un comité pour réviser toute la constitution du syndicat dans le but d'éviter que des problèmes du genre de celui qui a amené cette enquête ne se reproduisent;

● le remboursement par R. Robert Lachance de l'argent perçu en trop pour vacances, c'est-à-dire une somme de $2,423.05.

Ce comité d'enquête avait été formé le 28 novembre. Il était composé de MM. Lucien Malette, président, Armand Barrette, vice-président et Jean Lepage, secrétaire. Il a été assisté dans son enquête par la firme de comptables Messier, Jacques, Gauthier, Saint-Denis et Cie, par Me Bernard Bastien, de l'étude Bourret, Allaire, L'Heureux, Gratton et Blain et par M. Jacques Dion, trésorier de la CSN.

Des membres avaient réclamé cette enquête après avoir constaté quelques irrégularités. Celle-ci devait porter sur

Voir DEPENSES, page 2



Téléphoto UPI

New York paralysé par la neige

La ville de New York est complètement paralysée par la pire tempête de neige à s'abattre sur la métropole américaine depuis plusieurs années. C'est de peine et de misère que l'on tente de relancer l'activité dans tous les secteurs aujourd'hui, alors que la plupart des services publics ne fonctionnent pas et que les établissements commerciaux restent fermés. La photo nous donne une idée de ce à quoi ressemblent les rues de New York alors que les piétons doivent circuler sur la chaussée.

Tempête: 3,000 voyageurs sont détournés vers Dorval

La forte de tempête qui s'est abattue ce matin sur la côte atlantique des Etats-Unis et du Canada, a causé au moins cinq décès en Nouvelle Angleterre, et quelque 3,000 passagers d'une trentaine de réactés, en provenance de l'Europe, pour la plupart ont dû passer la nuit dans des corridors et les salles d'attente de l'aéroport international de Dorval, où dans des hôtels et motels de la région.

Ces personnes attendaient encore ce matin que les pilotes reçoivent l'ordre de décoller.

Deux vieillards sont morts au Rhode-Island en pelletant de la neige. Et les accidents de la circulation ont causé la mort de quatre personnes à Brooklyn, Borough et la ville de New York, et la ville de New York, et deux autres dans la partie orientale de la Pennsylvanie.

Une tempête, accompagnée de vents violents soufflants à quelque 75 milles à l'heure et de fortes chutes de neige et de pluie s'est abattue aussi sur les Maritimes, ce matin.

Selon la météo, l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick sont déjà recouverts par plus de six pouces de neige. Dans la plupart des régions de la Nouvelle-Ecosse, la neige s'est changée en pluie et la violence des vents gêne le travail des équipes chargées de réparer les pannes de courant.

Dans la région de Halifax, le vent, qui a atteint la vitesse de 75 milles à l'heure à l'aéroport international de la ville, a fait voler en éclats les vitrines de certains magasins et la police s'occupe activement de déblayer les débris qui jonchent les rues.

La police a mis en garde les automobilistes contre le danger de la circu-

Voir TEMPETE, page 2

Malgré le blocus, le président allemand sera élu à Berlin-Ouest

d'après AFP-UPI-PA

Les 1,038 membres du collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest passeront outre à la défense que viennent de leur servir les autorités est-allemandes de se rendre à Berlin-Ouest le 5 mars dans le but de procéder dans cette ville à l'élection du nouveau président de la république.

Dans une tentative d'empêcher les délégués de se rendre à Berlin-Ouest, ville située à 110 milles à l'intérieur de l'Allemagne de l'Est, les dirigeants est-allemands ont décrété un blocus de toutes les voies terrestres menant à cette ville. Ce blocus, qui doit débuter le 15 février, est déjà partiellement mis en place puisque le porte-parole du gouvernement de Berlin-Ouest, M. Hans Herz, a été empêché aujourd'hui de quitter la ville pour se rendre en Allemagne de l'Ouest.

Cependant, l'Allemagne de l'Est n'a aucun pouvoir sur les trois couloirs aériens qui mènent à Berlin-Ouest et c'est donc par la voie des airs que les délégués se rendront dans cette ville le 5 mars.

Seule l'Union soviétique, en tant qu'une des quatre grandes puissances à occuper l'Allemagne, pourrait faire des difficultés dans ces couloirs aériens.

Les autres pays, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont publié aujourd'hui une déclaration commune au sujet des mesures est-allemandes.

"En ce qui concerne les mesures annoncées par l'Allemagne de l'Est le 8 février, dit la note, les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France désirent souligner que l'Assemblée fédérale s'est déjà tenue à Berlin en des occasions précédentes sans causer de difficultés. La décision allemandee de réunir cette année encore l'Assemblée fédérale à Berlin a été prise après consultation appropriée avec les trois puissances dans le cadre de leurs responsabilités à Berlin.

Voir BERLIN, page 2

AUJOURD'HUI

● 13 membres du MIS appréhendés — page 5

● Drame familial en Mauricie — page 3

● Une grève du zèle dans les hôpitaux — page 21

Un autre aérobus américain est détourné sur Cuba

MIAMI, (PA, AFP) — Un aérobus de la compagnie Eastern transportant une centaine de voyageurs a été dérouté sur Cuba aujourd'hui alors qu'il volait de San Juan, Porto-Rico, à Miami.

L'avion se trouvait à 350 milles au nord-ouest de San Juan lorsque le pilote a envoyé le message radio suivant : "Nous avons un homme derrière qui pointe un pistolet sur une hôtesse de l'air" et il a ajouté qu'il faisait route vers Cuba. De son côté, le bureau fédéral de l'aéronautique américain s'est borné à prévenir les autorités de La Havane de la prochaine arrivée de l'appareil.

Le DC-8 d'Eastern Airlines est le 13e aérobus dérouté depuis le début de l'année sur la grande île des Antilles et le sixième de la même compagnie qui soit victime d'un pirate de l'air.

DEPENSE

SUITE DE LA PAGE 1

la période s'étendant du 1er mai 1968 au 30 novembre, soit durant le terme du nouveau bureau de direction du syndicat. Le rapport devait être soumis le 27 janvier, en assemblée générale, mais le chahut avait fait avorter cette réunion. Les membres du bureau de direction avaient ordonné la tenue d'un vote référendum pour sonder l'opinion de leurs membres sur la désaffiliation.

Ce vote a été annulé par une injonction accordée au président, M. René Beaubien, et à un directeur, M. Ronald Lalonde. Ces deux membres ont été destitués de leurs postes vendredi par le bureau de direction qui a également procédé an congédiement de M. Jacques Bigeau, agent d'afffaires. La raison était que ces personnes avaient obtenu une injonction contre "le" syndicat.

Le rapport du comité d'enquête est un document-choc. En voici de substantiels extraits :

"Il appert (donc) qu'en totalité, une somme d'environ $20,000 a été versée durant cette période de sept mois aux membres de l'exécutif ainsi qu'au directeur général sans avoir été au préalable approuvée par l'assemblée générale".

"La comparaison démontre qu'une somme de $14,273.53 a été perçue par les membres de l'exécutif sans l'approbation de l'assemblée générale.

"En effet, le comité s'est demandé si toutes les sommes votées par l'exécutif étaient conformes à la constitution du syndicat. Après avoir lu les dispositions de l'article 21, le comité est d'avis que toutes les sommes votées à l'exécutif auraient dû être approuvées par l'assemblée générale. Ceci résulte non seulement de la lecture des dispositions de l'article 21, mais de l'interprétation de plusieurs autres articles de la constitution sans tenir compte de la logique même et du bon sens".

Le comité decrit ainsi en quoi consiste l'excédent des dépenses de $14,273.53 :

"1—Pour la période de vacances 1968, chacun des membres de l'exécutif a été payé par l'employeur, la Commission de transport de Montréal;

"Nous avons constaté, cependant, que chacun d'eux a perçu du syndicat, pour vacances du premier au 15 juillet, la somme de $260 et pour deux séances de l'exécutif, les 5 et 12 juillet 1968, $70, soit un total de $300 chacun.

"De plus, chacun a reçu quand même son allocation mensuelle de dépenses de $200 au complet durant le mois de juillet.

"2 — Les salaires par journée d'assemblée ont été augmentées de $30 à $35 et les allocations de dépenses ont été portées de $160 à $200 par mois, et ce à compter du 1er mai 1968.

"3 — Des salaires ont été payés pour des journées d'assemblée, pour lesquelles le comité ne retrouve aucun procès-verbal.

"4 — Dans certains cas, des montants pour libération ont été versés à des membres de l'exécutif pour la période antérieure au 1er mai 1968.

"5 — Des rémunérations additionnelles ont été votées par l'exécutif pour les officiers comme suit :

"a) libération d'une journée par semaine à un salaire de $35 pour le trésorier;

"b) une allocation de dépenses additionnelles de $40 par mois pour le secrétaire;

"c) des honoraires aux officiers qui occupent les postes de président, et de vice-président d'assemblée de $5 et de $2.50 respectivement pour chaque assemblée.

"6) — Tous les membres de l'exécutif ont été payés deux fois $35, soit $70, pour une assemblée du 19 juillet 1968.

"Le comité désire souligner que toutes ces augmentations n'ont jamais été approuvées par l'assemblée générale.

"Une analyse des salaires et dépenses payés au directeur des services, M. Robert Lachance, a été dressée. (...) Il ressort de cette analyse que les allocations pour dépenses au Directeur des services ont été augmentées à compter du 11 mai 1968 de $160 par mois à $100 par semaine, soit $433 par mois.

"Pour les vacances 1968, M. Robert Lachance a reçu $4,066.15 comme suit : $1,038.45 représentant trois semaines de salaires et dépenses en plus de son salaire régulier, durant ces mêmes semaines, soit un total de $2,076.90, alors que l'ex-trésorier lui avait déjà versé avant le 1er mai 1968, une somme de $1,989.25, représentant sept semaines de salaires et dépenses.

"Précisons, écrit le comité, que le congrès de la CSN a coûté au syndicat $5,180.28. Pour ce congrès, chacun des membres de l'exécutif a reçu un salaire de $35 par jour, un remboursement de ses frais totaux, plus une allocation de dépenses de $150. En moyenne, chaque membre de l'exécutif a reçu $450 au lieu de $300, tel que voté par une résolution de l'exécutif le 4 octobre 1968".

Le comité fait plusieurs autres constatations sur l'état des finances, dont les retards dans le paiement des cotisations à la CSN et sur le fait que les minutes des assemblées du bureau de direction soient "confuses" et "mal rédigées" et pas signées.

INCENDIES

SUITE DE LA PAGE 1

feu dans un hangar en béton où l'on entrepose les bouts filtres à cigarettes.

"Cette fois les flammes bien amorcées, ont causé des dégâts immenses, se chiffrant probablement par plusieurs centaines de milliers de dollars."

Le limier croit que ces forfaits sont reliés à un différend ouvrier qui met aux prises depuis quelque temps employeurs et ouvriers :

"Un groupe d'employés refuse de travailler le dimanche et nous croyons que ce conflit serait à la racine du mal."

En conséquence, M. Bertrand doit demander au procureur de la couronne à Saint-Jérôme de s'adresser à Québec pour faire nommer un enquêteur ad hoc.

"Le coroner, d'après la nouvelle loi des incendies, deviendra commissaire avec pleins pouvoirs pour nous accorder les mandats dont nous aurons besoin pour détenir et interroger ceux que nous croyons avoir trempé dans la série d'incendies."



BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

"Les trois gouvernements estiment en conséquence que l'annonce faite le 8 février par l'Allemagne de l'Est n'est ni justifiée, ni compatible avec le fait que l'Union soviétique, et non l'Allemagne de l'Est, est responsable du libre accès à Berlin des personnes et des biens. Les trois gouvernements ont rappelé cette responsabilité naguère à l'Union soviétique. Leur position n'a pas changée."

L'Union soviétique, qui accorde tout son appui moral aux autorités est-allemandes, n'a pas encore pris officiellement position dans cette affaire.

Le Collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest se rendra à Berlin-Ouest afin de trouver un remplaçant à M. Heinrich Luebke, l'actuel président maintenant âgé de 74 ans, qui a annoncé son intention de se retirer de la politique.

Ce qui intrigue les observateurs occidentaux ce n'est pas le fait que l'Allemagne de l'Est ait pris les mesures précitées, mais le fait qu'elle les ait annoncées dès le 8 février en prévision d'une réunion qui n'aura lieu que le 5 mars. Certains y voient la possibilité que l'Allemagne de l'Est a voulu donner tout le temps aux Allemands de l'Ouest de réviser leur décision, tandis que d'autres croient que durant cette période de temps, on assistera à une escalade de la tension de Berlin.

Entre-temps, le maréchal soviétique Yakoubovski, commandant en chef des forces des pays membres du Pacte de Varsovie, est arrivé aujourd'hui à Berlin-Est, annonce l'agence est-allemande ADN. Cette agence ne fournit toutefois aucune précision ni sur l'objet ni sur la durée de cette visite.

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE 1

répondre à cette question le tout premier jour de la reprise de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution. Les opinions que j'exprime ne représentent pas celles du gouvernement fédéral, mais uniquement les miennes".

M. Pickersgill déclara ensuite que, quant à lui, il ne pense pas que l'autorité fédérale doive tenter, "directement ou indirectement, de dicter ou d'influencer par avance des décisions nécessitant une législation provinciale ou relevant du domaine provincial.

Le rôle du fédéral en est donc un de banquier.

"Lorsqu'une ligne de conduite a été adoptée afin de résoudre des problèmes tombant sous la juridiction provinciale, plupart des gouvernements provinciaux ne se sont jamais opposés à l'aide technique ou même financière apportés par le fédéral dans la réalisation de ces lignes de conduite.

"En fait, cette aide fédérale est généralement bien accueillie et fréquemment sollicitée."

Et ceci, croit-il, est valable dans le domaine du transport urbain.

ROBARTS

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre de l'Ontario a d'autre part catalogué les problèmes canadiens en deux groupes : ceux à courts termes et ceux à long terme.

La première catégorie, qui englobe une foule de problèmes pratiques et immédiats et qui se ramènent tous au bien-être des citoyens (logement, éducation, urbanisme, etc.) sont à ses yeux aussi "fondamentaux" que les autres et il faut évidemment s'y attaquer sans délai. Il importe à cet égard, selon lui, de reconnaitre de façon explicite le rôle des provinces.

A long terme, il y a évidemment le problème constitutionnel. M. Robarts estime que la fabrication d'un nouveau Canada, tel que proposé par M. Trudeau, va demander beaucoup de discussions et de réflexions.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

tions, mémoires et autres documents officiels du gouvernement québécois, mais pour appuyer et préciser les solutions déjà proposées et montrer aussi l'urgence de ces solutions."

"Ce serait rester à la surface des choses que de voir, dans le problème constitutionnel canadien, qu'une question de droits personnels ou de droits linguistiques.

"Je ne dis pas que ces droits ne sont pas importants ; mais je dis que ce n'est pas le fond du problème qui nous rassemble ici.

"S'il y a crise au Canada, ce n'est pas parce qu'il s'y trouve des individus qui parlent des langues différentes : c'est parce qu'il s'y trouve deux collectivités, deux peuples, deux nations, dont il faut harmoniser les rapports.

"L'important pour les Canadiens français du Québec, a conclu M. Bertrand, ce n'est pas de pouvoir individuellement parler leur langue même dans les régions du pays où elle a très peu de chance d'être comprise ; c'est de pouvoir collectivement vivre en construire une société qui leur ressemble ; c'est de pouvoir organiser leur vie communautaire en fonction de leur culture."

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

lation sur les autoroutes, recouvertes de neige ou rendues glissantes par les pluies torrentielles. On leur conseille également de faire attention aux débris de verre qui jonchent les rues en certains points.

Les affaires et l'industrie sont pratiquement au point mort au nord-est des Etats-Unis alors que des millions de personnes tentent de se dépêtrer des suites de la pire tempête survenues dans la région depuis plusieurs années.

La bourse de New York a fermée ses portes pour la ojurnée, comme d'ailleurs plusieurs entreprises d'affaires. Les services d'autobus, de train et d'avion sont désespérément embourbés.

Dans la ville de New York les piétons empruntent les voies publiques habituellement bondées de véhicules moteurs, cependant qu'un autobus ou une voiture occasionnelles sont aperçus sur certaines grandes artères. Les premiers trottoirs nettoyés furent ceux entourant les grands immeubles.

Alors que les résidents de New York commençaient à pelleter quelque 20 pouces de neige, les rapports commençaient à arriver aux stations de police à l'effet que des centaines de personnes étaient emprisonnées dans leurs automobiles paralysées par la neige depuis près de 15 heures dans certains cas.

Plusieurs appels d'urgence ont été lancés à la police et aux pompiers pour secourir des personnes victimes de crise cardiaques. Au moins 11 décès indirectement attribués à la tempête ont été rapportés à la police de New York.

Le maire Jean Drapeau a offert à la ville de New York, dans un télégramme adressé au maire Robert C. Lindsay, ce matin, une partie de l'équipement de la ville de Montréal pour aider au déblaiement des rues de New York.

Cette tempête, la pire à s'être abattu sur la côte atlantique depuis 1947, selon M. Alcide Ouellet, directeur du Bureau météorologique de Dorval, a laissé 20 pouces de neige sur la ville de New York et 36 pouces dans la région de Montpellier.

A cause du mauvais temps exceptionnel dans le nord-est des Etats-Unis, le président Nixon, qui devait regagner Washington aujourd'hui a décidé, apprenions-nous ce matin, de prolonger d'une journée son séjour en Floride.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI 25
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Montréal et la région : généralement nuageux tôt ce matin et périodes ensoleillées vers midi. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales dans l'après-midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 20 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine, 25 et 10.

Régions d'Ottawa et des Laurentides : temps clair avec périodes de nuages aujourd'hui. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales vers midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 15 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Ottawa, 20 et 10 ; Sainte-Agathe, 25 et 15.

Québec et la région : nuageux avec périodes de neige aujourd'hui et mardi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-est de 15 milles avec rafales jusqu'à 30. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, 25 et 15.

Région des Cantons de l'Est : avis des conditions dangereuses des routes. Nuageux avec neige continue aujourd'hui et chutes de neige locales ce soir. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-est de 15 à 20 milles, avec rafales jusqu'à 30. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Sherbrooke, 25 et 20.

Région du Lac-Saint-Jean : nuageux avec périodes d'éclaircies et possibilité de chutes de neige locales aujourd'hui. Mardi ensoleillé avec périodes nuageuses. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-ouest de 15 milles aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi ; 20 et 5.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé : nuageux avec périodes de neige commençant ce matin pour continuer aujourd'hui. Mardi, nuageux avec chutes de neige locales. Température à peu près saisonnière. Vents du nord-est de 15 à 20 milles avec rafales jusqu'à 35 la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Baie-Comeau et Sept-Iles, 25 et 15 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 25 et 20 ; Gaspé, 25 et 22.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Saint-Maurice : temps clair avec quelques périodes de nuages aujourd'hui. Le ciel se couvrira la nuit prochaine avec neige légère mardi. Température près de la normale. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 15 au-dessus et 5 en dessous ; Témiscamingue, 15 et zéro ; La Tuque, 15 et 5.

FETE : sainte Scholastique

Une femme et ses sept enfants sont brûlés vifs à Halifax

HALIFAX (PC) — Une mère et ses sept enfants ont péri, ce matin, dans l'incendie qui a rasé leur maison de bois, à Spryfield, en banlieue d'Halifax.

Les victimes sont Mme William G. Drysdale, âgée de 29 ans, ses cinq fils et ses deux filles dont l'âge le plus élevé est neuf ans. La jeune femme était enceinte de son huitième enfant.

M. Drysdale, un débardeur, était déjà parti au travail lorsque le feu se déclara. Les voisins ont aperçu les flammes vers 7 h. 25 et ont aussitôt appelé le service des incendies, mais à l'arrivée des pompiers, il était déjà trop tard.

Des vents avec bourrasques atteignant jusqu'à 75 milles à l'heure ont, avec la pluie, nui considérablement aux pompiers. Ces derniers ont réussi à dégager les corps des victimes une heure plus tard.

Après avoir appris la nouvelle de la tragédie, M. Drysdale a dû être hospitalisé, sous le coup d'un violent choc.

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclins et auvants en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

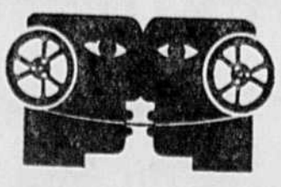
BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT... VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 10/2/69

Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Le Manoir Décarie a conçu pour vous un nouveau mode de vie en appartements. Le loyer comprend 3 repas par jour dans une attrayante salle à manger, ménage hebdomadaire, programmes récréatifs, personnel en devoir 24 heures par jour. Grand choix d'appartements modernes.

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820, boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

VIC TANNY'S
LA CHAINE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

CRISE CARDIAQUE, *Surmenage* ET VOUS

Au Canada, le surmenage constitue un danger toujours grandissant. Pour l'être humain, les jours n'ont plus assez d'heures pour toute faire, tout voir, tout apprendre. Bientôt la fatigue s'installe avec son cortège d'amertume, d'insatisfaction, de désillusion conjugale. Cet état physiologique, qui ne dépend pas de l'activité physqiue, mène au surmenage et à la dépression. Il est courant par exemple, de voir une secrétaire ou une maitresse de maison exténuée retrouver un regain de vitalité en recevant une invitation impromptue.

Une somme suffisante de sommeil et de repos est essentielle pour tous, mais il est cependant possible d'être toujours fatigué malgré un repos suffisant. En effet, trop de sommeil ralentit les fonctions organiques par manque d'exercice physique destiné à maintenir la vigueur musculaire et à activer la circulation sanguine.

Un programme raisonnable d'exercices réguliers et de repos est essentiel pour éviter la nervosité, l'hypertension artérielle et les troubles circulatoires qui peuvent mener aux maladies cardiaques. Vic Tanny's vous offre une gamme complète de programmes de culture physique et de facilités destinées à assurer une détente salutaire. Nous vous invitons à une visite d'essai gratuite. Venez dès aujourd'hui et vous constaterez par vous-même.

Février est le Mois du Coeur

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE EN CONSTRUCTION — 866-7907
CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC CENTRE D'INFORMATIONS — 489-1234
CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND — 342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

13 morts, dont 4 conducteurs de motos-neige

Les motos-neige ont été particulièrement meurtrières au cours de la dernière fin de semaine, alors que quatre Québécois ont perdu la vie dans des accidents survenus en se baladant au volant de ces véhicules.

Au total, au moins 13 personnes ont perdu la vie de façon tragique. La route s'est accaparée de huit des victimes et une femme a trouvé la mort dans un incendie.

La fin de semaine qui vient de se terminer a été l'une des plus meurtrières depuis le début de l'année.

Voici la liste des victimes :

LES VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Suzanne Nadeau, 24 ans, 875, 11e Avenue, à Drummondville, tuée, vers 11 h. 15 hier soir, lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec une autre voiture à la Côte-à-la-Pomme, près de Richmond.

Mme Annie Kendrick, âgée de 68 ans, du 6225 rue Angers, tuée par une auto, vers 11 h. 45 vendredi soir, à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Marc, dans l'ouest de la métropole. Mme Kendrick a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital Général de Montréal. Deux autres personnes, blessées dans cet accident, ont été transportées à l'hôpital Général.

Mme Wilfrid Moreau, 64 ans, de Batiscan, comté de Champlain, tuée par une auto, vers 11h.15 samedi matin, sur la route no 2, en face de l'église de Batiscan. Le conducteur de l'automobile, qui a négligé de s'arrêter à la suite de l'accident, est recherché par la Sûreté du Québec.

M. Yvan Crevier, âgé de 25 ans, du 193 rue Des Ormes, à Jonquière, s'est tué, vers 1h.50 samedi après-midi, en tentant de dépasser un camion dans une courbe. L'accident est survenu à l'entrée ouest du village de Saint-Fulgence, dans le comté de Dubuc.

Caroline McGee, 17 ans, de Hopetown, comté de Bonaventure, tuée par un camion, vers 2 h. 50 samedi après-midi, sur la route no 6, à Hopetown. La victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

M. Napoléon Veilleux, 66 ans, du Rang no 14, à Saint-Benjamin, comté de Dorchester, tué samedi après-midi quand la voiture traînée par un cheval dans laquelle il prenait place a été heurtée par une automobile près de chez lui. La victime devait succomber à ses blessures, hier après-midi, à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec, où il avait été transporté à la suite de l'accident.

M. Claude Maltais, 41 ans, du 1567 ouest, rue Galt, à Sherbrooke, tué, vers 11 h. 30 samedi soir, lorsque son automobile a dérapé pour aller heurter un terre-plein au centre de la rue King, à l'intersection de la rue Vimy, à Sherbrooke.

Jocelyne Chouinard, 5 ans, enfant de M. et Mme Henri-Louis Chouinard, de Woburn, comté de Frontenac, tuée par une auto, vers 4 h. 30 dimanche après-midi, sur la route no 34, à Woburn, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE LA MOTO-NEIGE

M. Jean Champagne, 24 ans, du Lac-aux-Sables, comté de Portneuf, a perdu la vie samedi après-midi au cours d'une compétition de motos-neige tenue à Lac-aux-Sables. La moto-neige sur laquelle prenait place la victime a heurté un obstacle sur la piste. M. Champagne a été projeté à une dizaine de pieds plus loin où il a été heurté par une autre moto-neige.

M. Réjean Tremblay, 25 ans, de Sainte-Thérèse-de-Colombier, comté de Saguenay, s'est tué, vers 5 h. 30 samedi après-midi, dans la collision de sa moto-neige et d'une automobile. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital de Hauterive.

Guy Hamelin, 17 ans, de Saint-Faustin, comté de Terrebonne, tué, vers 3 h. 15 hier après-midi, quand sa moto-neige a été heurtée par un train du Pacifique Canadien alors qu'il circulait sur la voie ferrée, à Saint-Faustin.

Mme Elizabeth Scantland, 54 ans, de Glen Almond, comté Gatineau, blessée, samedi soir, lorsque la moto-neige qui la transportait a été heurtée par une auto, a succombé à ses blessures hier.

FEMME VICTIME D'UN INCENDIE

Mme Réal Paquet, 94 ans, de L'Islet, grièvement brûlée, samedi matin, dans l'incendie qui a dévasté la maison où elle vivait avec sa fille. La fournaise aurait explosé vers 9h.10 samedi matin. Grièvement brûlée, Mme Paquet a été transportée à l'hôpital de Saint-Jean-Port-Joli, où elle devait succomber deux heures plus tard.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le maire et la reine de Laval

Le tout Laval était en liesse samedi soir. En présence d'un ministre fédéral, de députés, de conseillers municipaux et autres personnalités, le maire Jacques Tétreault a couronné la reine du carnaval de Laval 1969, Mlle Ginette Lamarche, duchesse de Vimont-Auteuil, assisté de la reine du carnaval de l'an dernier, Mlle Shirley Fournier.

Pas de vote de grève chez Rod Service

La possibilité d'une grève des employés de Rod Service, qui aurait paralysé à nouveau le service postal, ne s'est pas matérialisée, hier matin.

En effet, aucun vote en ce sens n'a été pris, lors d'une assemblée spéciale tenue dans un restaurant de la métropole, les membres du Syndicat national des employés de Rod Service Limitée (CSN) préférant, pour l'instant, chercher dans la négociation une solution aux problèmes de 98 des leurs qui seront mis à pied d'ici le 17 prochain.

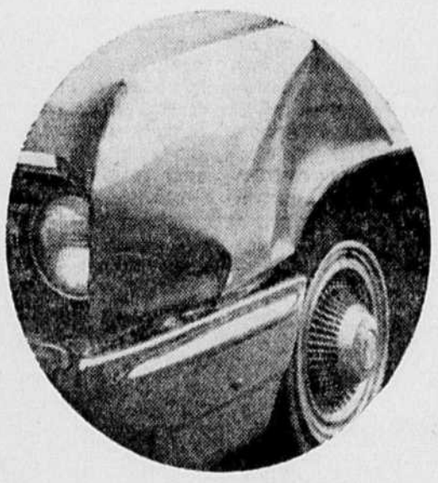
Mise à pied qui leur aurait été signifiée par lettre jeudi et attribuable tout à la fois à l'instauration de la semaine de cinq jours au ministère des Postes et à l'abandon, par Rod Service, de la livraison spéciale et de la "route mobile" (livraison par camion à diverses compagnies, vu le volume de leur courrier).

Solution qui pourrait se trouver, selon le président du syndicat, M. Frank Diterlizzi, dans l'élimination des 150 employés à temps partiel (pompiers, policiers . . .''), la réduction du sur-temps et la restructuration des quarts de travail et des routes. "Il faut essayer de faire un huit heures à ces gens-là", d'ajouter M. Diterlizzi, à propos des 98.

"On veut rencontrer M. Kierans avec l'employeur", précisait-il encore, hier midi, fort du vote de confiance qui venait de prendre place.

La compagnie Rod Service aurait expliqué qu'elle ne pouvait plus assurer ces deux services, parce que déficitaires, à moins d'une augmentation des taux payés par le ministère et à moins d'une garantie de prolongation de contrats.

M. Diterlizzi a également profité de l'occasion pour s'en prendre aux "postiers qui essaient de faire signer aux nôtres des cartes de membres alors qu'ils ne sont même pas capables de protéger les leurs" et dont l'association en serait une "de boutique" selon lui.



Vous pouvez appeler votre mari à Ottawa et l'assurer qu'à son retour l'auto sera complètement remise à neuf pour 60 cents.

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures.* Vous trouverez d'autres tarifs d'aubaine dans votre annuaire.

*Ce taux s'applique aux appels entre Montréal et Ottawa.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

A moins de l'arrêter...

VOTRE CHUTE DE CHEVEUX vous rendra bientôt CHAUVE !



Examinez bien vos cheveux dans le miroir ! Ne commencent-ils pas à diminuer aux tempes ? Ne s'amincissent-ils pas sur le sommet de la tête ? Remarquez-vous la présence de pellicules en plaques ou écheles ? Regardez bien votre peigne. Votre brosse aussi. Sont-ils remplis de cheveux après chaque fois que vous vous peignez ?

Qu'allez-vous faire ? Vous laisserez-vous devenir chauve, ou bien allez-vous réagir **à temps** pour conserver vos cheveux. Une belle coiffure vaut mieux qu'une tête nue. Cela va sans dire.

C'est simple ! Les soins capillaires modernes obtenus à la clinique Thomas sont d'une efficacité prouvée et reconnue la meilleure pour combattre la calvitie. Les traitements Thomas éliminent positivement les désordres capillaires responsables de votre chute de cheveux. A la clinique Thomas, vous profitez des connaissances acquises durant 50 années de pratique et de recherche. Bref, vous bénéficiez de l'expérience récoltée par des experts ayant administré à date plus de 9,000,000 de traitements capillaires.

Qu'attendez-vous pour venir ? Les résultats se feront voir sans délai. Vite, les pellicules qui sapent vos cheveux à la racine même disparaîtront. Les démangeaisons du cuir chevelu cesseront et votre chute de cheveux reviendra à la normale. Bientôt vos cheveux reprendront leur pousse naturelle.

Venez sans plus tarder. Demandez simplement "une consultation". Dites : "Je veux voir l'expert Thomas". Cette entrevue privée et sans frais ne comporte aucune obligation de votre part. Demandez à l'expert Thomas de **vous expliquer** et surtout de **vous démontrer** comment il s'y prendra pour arrêter **votre** chute de cheveux !

Venez aujourd'hui même, avec ou sans rendez-vous.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — "Premiers" Experts Capillaires au Monde

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LP. 860

Les grèves tournantes

La CEQ se dit prête à reprendre les négociations à deux conditions

Au terme de la première semaine de grèves tournantes, au cours de laquelle 3,807 enseignants ont débrayé et quelque 50,000 étudiants ont eu un congé forcé, la CEQ a offert, hier, au gouvernement de reprendre les négociations, mais à "ses" conditions.

Dans un télégramme que la Corporation des Enseignants du Québec a fait parvenir à M. Jean Cournoyer, le porte-parole de la partie patronale, la centrale syndicale se déclare disposée à rencontrer les négociateurs gouvernementaux, mercredi prochain, à Montréal, comme l'avait souhaité, jeudi, M. Cournoyer.

Cependant, la CEQ pose deux conditions :

- les deux parties fixeront conjointement l'ordre des discussions à l'ouverture de la rencontre ;
- les parties seront aidées dans cette reprise des négociations par un médiateur spécial ou par une commission de médiation.

Dans l'appel qu'il avait adressé de son côté à la CEQ, jeudi, pour une reprise des négociations, en invoquant "le bien des enfants", M. Cournoyer stipulait que les discussions porteraient sur les clauses jusqu'ici intouchées, que le gouvernement n'était pas en position de modifier ses offres monétaires et, enfin, que la médiation n'était pas possible puisque les questions en litige nécessiteraient des amendements d'ordre législatif et des modifications au budget du ministère de l'Education.

Dans la réponse de la CEQ, on reproche à la partie patronale de demander la négociation au nom du "bien des enfants" et d'affirmer en même temps que l'on a pas l'intention de modifier sa position sur "le coût des propositions à portée économique et sur les structures du gouvernement scolaire actuel".

Le CEQ reproche aussi à la partie patronale de fixer de façon unilatérale un ordre des discussions.

La grève a atteint Montréal

Hier, c'était la première fois depuis le déclenchement des grèves tournantes que des enseignants de la région de Montréal désertaient eux aussi leurs salles de cours afin de forcer le gouvernement à négocier.

En effet, quelque 1,150 enseignants de l'île de Montréal ne se sont pas présentés en classe, hier. Plus de 25,000 élèves répartis dans 60 écoles élémentaires et secondaires, relevant de huit commissions scolaires, ont été touchés.

Par ailleurs, sur la rive sud en face de la métropole, quelque 819 enseignants exerçant leur métier dans 60 écoles ont annoncé hier leur participation prochaine aux grèves tournantes.

A Saint-Laurent, 315 enseignants ont quitté leur travail hier matin laissant ainsi environ 8,000 élèves en congé pour l'après-midi. La totalité des enseignants de l'Association du Lac Saint-Louis, soit 819 enseignants, ont également débrayé, hier, dans 42 écoles. 18,000 élèves ont été touchés par cette grève.

A Québec, les 2,654 élèves des écoles St-Vallier, Louis-Joliette et St-Pie X étaient de retour en classe hier après une journée de grève effectuée par 146 professeurs. Hier, 243 autres enseignants de six écoles de Québec ont participé à la grève tournante et 4,000 élèves ont ainsi été privés de cours pour la journée.

Les écoles affectées par la grève vendredi à Québec sont l'école secondaire Cardinal Roy, 73 professeurs et 1,220 élèves, l'école secondaire St-François d'Assise, 36 professeurs et 637 élèves, et l'école élémentaire St-François d'Assise, 36 instituteurs et 664 enfants.

A Ste-Foy, le pavillon Marie-Victorin, 73 professeurs, et 1,050 écoliers, et l'école élémentaire Nérée-Tremblay, 12 enseignants et 346 élèves ont fermé leurs portes hier.

Enfin, à Cap-Rouge, l'absence des neuf professeurs de l'école élémentaire Marguerite-d'Youville a valu un congé à 243 écoliers.

Quant aux écoles Mgr Fournier et Filteau, à Ste-Foy et à l'école secondaire de St-Agapit, elles étaient ouvertes de nouveau vendredi après avoir été touchées par la grève jeudi.

Les grèves tournantes commencées lundi ont donc gagné en ampleur au fur et à mesure que la semaine a progressé. Les grèves d'hier ont été celles qui ont impliqué le plus grand nombre d'enseignants jusqu'ici avec 1,219. Il y en avait 874 en grève jeudi, 395 mercredi, 192 mardi et 362 lundi.

Par dessus le Commissariat industriel

Laval engage un économiste pour son Service d'urbanisme

par Pierre VENNAT

La décision de la ville de Laval d'engager un "conseiller professionnel" (économiste) au Service d'urbanisme réveillera-t-elle la querelle entre le directeur du Service d'urbanisme, M. Claude Langlois, et le Commissaire au développement industriel, domiciliaire et commercial, M. Réal Gariépy, au sujet de l'avenir économique de la ville de Laval ?

On se souviendra que M. Gariépy, un économiste diplômé de McGill, avait tenu des propos fort amers envers le Service d'urbanisme lorsque fut déposé, en juillet dernier, le plan préliminaire de Laval. Ce plan, en effet, abordait l'avenir économique de Laval et parlait même d'un "succès mitigé" de l'essor industriel de l'île Jésus.

Commissaire industriel et le seul économiste à l'emploi de la ville, M. Gariépy, en plus de contester sur le plan des principes, le jugement des urbanistes, s'était plaint que ceux-ci avaient travaillé en vase clos, n'avaient consulté aucun économiste, à commencer par lui-même.

Depuis, le Commissariat industriel a été réorganisé pour devenir le Commissariat au développement industriel, domiciliaire et commercial et M. Gariépy, jusqu'alors "confiné dans son parc industriel", a maintenant juridiction sur tous les projets domiciliaires d'importance ainsi que sur les projets de centres commerciaux désireux de s'établir dans Laval, ce qu'il ne pouvait faire autrefois.

Or voici que la ville a décidé d'adjoindre au Service d'urbanisme un économiste.

Celui-ci, d'après les termes mêmes d'une offre d'emploi publiée dans LA PRESSE même, "participe au sein du groupe des conseillers professionnels à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et plus particulièrement aux études et analyses du marché de la construction ainsi qu'à l'étude des normes d'aménagement".

C'est donc dire que cet économiste, à qui l'on demandera une maîtrise en économie ou son équivalent et une expérience en urbanisme ou aménagement du territoire, et non M. Gariépy, aura à faire une étude des implications économiques du plan qui doit être prêt, d'après la loi, pour août 1969.

Qui plus est, il aura, d'après l'offre d'emploi, à étudier le "marché de la construction", domaine qu'on vient justement de confier à M. Gariépy, lui-même économiste.

Les querelles de principes entre les deux services (elles n'ont jamais heureusement atteint le niveau des personnalités) risquent donc de se continuer longtemps, d'autant plus qu'on ignore ce que fera ce "conseiller professionnel", une fois le plan directeur complété.

Pendant ce temps, l'option accordée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated, une des plus importantes firmes de courtage américaine, qui tente de vendre $10 millions d'obligations de Laval sur le marché américain, a été étendue jusqu'au 1er mars.

La compagnie Kidder, de New York, dont le vice-président était venu rencontrer à Laval même le principal conseiller financier de l'administration, M. Lucien Paiement, membre du comité exécutif, et le gérant Marc Perron, il y a quelques semaines, avait jusqu'au 15 février pour sonder le marché américain.

Comme les pourparlers semblent devoir progresser et que le 15 février, et M. Paiement et M. Perron seront en vacances, le comité exécutif a décidé d'étendre l'autorisation donnée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated de sonder le marché américain au nom de Laval, jusqu'au 1er mars.

Pas de projet régional d'épuration des eaux sans consulter Laval

par Pierre VENNAT

Les promoteurs d'un projet régional d'épuration des eaux devront à l'avenir se souvenir que la rivière des Prairies a deux rives et consulter les autorités de Laval avant d'émettre des projets pour une usine d'épuration régionale.

Pour tout dire, les autorités de Laval ne désirent plus apprendre par la voix des journaux les différents projets du Conseil de coordination intermunicipale ou encore de la ville de Montréal.

En janvier dernier, le directeur du Service du génie de la ville de Laval, M. Marcel Nadeau, avait une rencontre avec certains hauts fonctionnaires de la ville de Montréal au sujet du projet d'une usine régionale d'épuration des eaux.

C'est toutefois par la voix de LA PRESSE que M. Nadeau, en lisant un article de notre confrère Florian Bernard, a appris que le CCI avait préparé un contre-projet.

Le lendemain de la parution de cet article, M. Henri Lapointe du bureau d'ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton et Lapointe, communiquait avec M. Nadeau pour lui faire part de son intention de relier le réseau d'égout de Laval au réseau projeté par le Conseil de coordination intermunicipale de la même façon que la ville de Montréal projetait elle-même de raccorder son réseau à celui de Laval.

Un peu plus tard, M. Denis Laflamme, du bureau d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre, communiquait avec M. Nadeau afin d'obtenir certains renseignements concernant le réseau de ville de Laval dans le but, semble-t-il, de présenter un troisième projet régional d'épuration des eaux.

Il semble, de dire M. Nadeau, d'après les renseignements qui lui ont été fournis, qu'un projet régional tel que susmentionné, engloberait le bassin compris entre la rive nord de la rivière des Mille Iles, le lac des Deux-Montagnes, la rive sud du fleuve Saint-Laurent et l'embouchure des rivières des Mille-Iles et des Prairies au fleuve Saint-Laurent, à Repentigny.

"Ce qui semble commun aux projets précités, de déclarer M. Nadeau dans un rapport aux membres du comité exécutif, c'est qu'ils englobent tous la ville de Laval, sans que pour cela nous ayons été consultés de quelque façon que ce soit. Par conséquent, je crois mon devoir, comme directeur du Service du génie de la ville de Laval, d'informer les autorités municipales des études qui ont été faites ou qui seront faites dans l'avenir concernant un projet régional d'épuration des eaux afin que ces autorités s'assurent qu'aucune décision impliquant la ville de Laval ne soit prise sans qu'elles aient au moins été consultées."

M. Nadeau ajoute également "qu'advenant qu'un Comité de bassins semblable au Comité de la rivière Saint-Charles, dans la ville de Québec, ou le Comité de la Yamaska soit formé, fort probablement par les autorités provinciales, la ville de Laval y soit dûment représentée".

Ile Jésus: regroupement scolaire volontaire à Ste-Dorothée

par Pierre VENNAT

Pendant que la Commission d'étude sur la restructuration scolaire de l'île Jésus, une initiative de la Ligue des propriétaires de Laval, en collaboration avec d'autres corps intermédiaires, continue ses travaux, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, grâce au travail acharné de son secrétaire général, M. Jean-Paul Vermette, continue à provoquer des regroupements volontaires sur l'île Jésus.

Bien qu'il y ait encore 16 commissions scolaires catholiques à avoir juridiction sur une partie du territoire lavallois (quatre régionales, douze locales), l'association, chaque année depuis quelques années, a réussi à provoquer des regroupements.

Ainsi, en juin 1967, la Commission scolaire de Cap-Saint-Martin disparaissait, acceptant de se faire annexer par celle de Chomedey.

En juin 1968, les deux commissions scolaires de Saint-François acceptaient de se regrouper en une seule pendant que celle de Duvernay-Est allait tomber dans les bras de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette année, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal tente d'effectuer le regroupement des commissions scolaires de Sainte-Dorothée (Sainte-Dorothée village et "Sainte-Dorothée no. 1"), et celui-ci semble bien devoir se réaliser à temps pour juin de cette année. Si tel était le cas, on aurait une seule commission scolaire pour tout le territoire des anciennes villes de Sainte-Dorothée, les îles Laval et Laval-sur-le-Lac, au niveau élémentaire et le nombre des commissions scolaires locales, à Laval, baisserait de 12 à 11 et le nombre total des commissions pour une seule ville de 21 à 20.

Sainte-Dorothée et Sainte-Dorothée "no. 1", sont toutes deux affiliées, au secondaire, à la Régionale Maisonneuve. Il semble que l'affiliation de "Sainte-Dorothée no. 1", depuis septembre, ait favorisé le regroupement. En effet, cette commission n'avait jamais pu obtenir la permission de Québec d'adhérer à la régionale avant cette année, sous prétexte qu'elle était trop petite.

Les deux petites commissions scolaires, fusionnées, grouperaient environ 2,600 élèves répartis dans cinq écoles élémentaires.

S'il peut sembler fantastique, à première vue, que cinq écoles seulement dépendent de deux commissions scolaires, qu'on se dise que selon les dernières statistiques compilées par la ville de Laval, les 139 institutions d'enseignement de l'île Jésus étaient placées sous la juridiction de 21 commissions scolaires différentes, soit une moyenne de moins de 7 écoles par commission.

Nécrologie

M. Albert Delorme

A l'hôpital Royal Victoria est décédé le 9 février 1969, à l'âge de 71 ans, Monsieur Albert Delorme, agent-manufacturier, domicilié à Farnham, époux de Antoinette Lemaire.



Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Francine (Mme J.-Guy Nolin), son gendre et quatre petits-enfants, Louise, François, Nathalie et Michel Nolin.

Il laisse également sa mère, Mme Vve Hyppolite Delorme, ses frères et soeurs: Alphonse (Alma Lebeau); Mme Vve Ubald Desnoyers (Maria); Mme Paul Boulais (Rose-Anna); Hector (Marie-Reine Giroux); Bruno; Polydore (Alice Lemaire); Dieudonné (Berthe Southière); et Henri (Yvonne Laroche) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Désourcy.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les dons peuvent être faits à la Société Canadienne du Cancer.

Les funérailles auront lieu mercredi le 12, à 11 heures, à l'église St-Romuald de Farnham.

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 3

noms figurent sur les rôles de perception des taxes foncières, toute affaire ou question touchant les intérêts de la ville et sur laquelle il juge à propos de connaître l'opinion des électeurs ou des propriétaires fonciers".

Cela paraît "clair comme de l'eau de roche"! Un autre article de la charte qui est fort méconnu. Un article susceptible de sauver pour de bon "Terre des hommes".

Ottawa envisage une révision globale de la constitution

par Fernand BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

Ottawa — Hôte des premiers ministres provinciaux, le premier ministre du Canada a inauguré officiellement ce matin, à 10 heures, la deuxième conférence fédérale-provinciale sur la constitution, par un éloquent plaidoyer en faveur d'un Canada bilingue et d'un pays où les droits fondamentaux de chacun des citoyens seront inscrits dans le texte de la constitution.

Le premier ministre a souligné dans sa déclaration d'ouverture de la conférence que le gouvernement fédéral envisage une "révision globale" de la constitution canadienne qui n'écarte aucun sujet, dont le partage des pouvoirs entre les gouvernements et le partage des impôts, mais les droits fondamentaux des Canadiens doivent être, a-t-il dit, "notre préoccupation première et qui nous est commune à tous".

"D'autant plus, a-t-il ajouté, s'adressant aux délégations de chacune des dix provinces, que tous ensemble nous représentons et servons les mêmes Canadiens."

"Les souverainetés peuvent bien être partagées entre divers paliers de gouvernement, a noté M. Trudeau, mais le citoyen, lui, reste unique et indivisible."

"Nous décidons de placer les droits fondamentaux du citoyen avant les droits des gouvernements", voilà tout", déclare-t-il en réponse à ceux qui "sont peut-être d'avis que cette question relève plutôt de la juridiction des provinces et craignent qu'elle donne lieu à une intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine qui n'est pas exclusivement de sa compétence.

Rappelant que certaines provinces ont déjà adopté soit une charte des droits de l'homme, soit une législation protégeant certaines libertés publiques et que d'autres provinces se proposent de le faire, il déclare que malgré cela la protection du citoyen reste incomplète parce que ces initiatives restent isolées. Pourquoi ne pas les unifier et les consolider? Le gouvernement fédéral a rédigé une Charte des droits de l'Homme. Il va de soi que ce projet n'est pas définitif et qu'il est susceptible d'améliorations. Mais pourquoi ne pas confronter nos différentes manières d'envisager la question et ne pas tenter de les réconcilier?"

Abordant plus particulièrement la question des droits linguistiques, M. Trudeau demande : "Les droits du français ne doivent-ils être garantis que dans une partie seulement du pays ? Et les droits de l'anglais, dans l'autre partie seulement ? L'absurdité de pareille situation saute aux yeux, car elle mène inévitablement à une intolérance réciproque et à une double ségrégation".

" Nous croyons que les droits linguistiques ne sont pas seulement fondamentaux pour le citoyen, mais qu'ils le sont aussi pour la santé et l'unité du pays. Le Canadien de langue française et le Canadien de langue anglaise doivent être des citoyens à part entière. Quelle que soit la région où ils vivent, ils doivent se sentir partout chez eux", ajoutait-il.

Le premier ministre s'applique toutefois dans sa déclaration à dissiper des malentendus auxquels, dit-il, la politique fédérale a maintes fois donné lieu.

Cette politique "n'implique pas que chaque Canadien de langue anglaise doive apprendre le français ou que chaque Canadien de langue française doive apprendre l'anglais. Elle prévoit que chaque Canadien pourra gratuitement se faire éduquer dans l'une ou l'autre des langues officielles et qu'il sera libre d'utiliser l'une ou l'autre langue dans ses rapports avec le gouvernement fédéral ou autres institutions gouvernementales dans toutes les régions du pays ou la minorité est assez importante pour justifier pareille mesure".

M. Trudeau reconnait que la garantie des droits linguistiques d'une extrémité à l'autre du pays puisse créer certaines difficultés d'ordre technique et financier.

En sus des problèmes constitutionnels, le gouvernement fédéral doit faire face à d'importants problèmes socio-économiques. "Les Canadiens de toutes les provinces, dit-il, désirent l'amélioration des systèmes d'éducation, l'expansion des programmes de santé et de bien-être, de meilleurs logements et services de transport, un aménagement régional plus rapide, pour ne mentionner que quelques-unes des priorités actuelles".

A ceux qui, parmi les premiers ministres provinciaux, ont proposé que "la constitution soit rayée de l'ordre du jour de la présente réunion afin d'étudier de plus près l'évolution quotidienne des problèmes socio-économiques", le premier ministre Trudeau répond : "Après tout, nous voyons bien qu'ils existent, qu'ils sont importants et qu'il faut absolument les résoudre. Mais il est un temps où la recherche de solutions à court terme, l'acceptation routinière de palliatifs ne sauraient être admises lorsqu'on veut se consacrer à l'examen des problèmes fondamentaux".

Et M. Trudeau précise ce que sont ces problèmes fondamentaux : révision de la constitution, ce qui détermine les fondements de l'unité canadienne et ce qui régit les relations fédérales-provinciales".

Il fait ensuite une brève rétrospective de ce qu'il appelle "l'abandon progressif des ressources fédérales en faveur des gouvernements provinciaux, soulignant qu'à l'heure présente près de 50 pour cent de l'ensemble des revenus fédéraux reviennent aux provinces et aux villes, il souligne également la réduction progressive et régulière de la part fédérale dans le domaine de l'impôt sur le revenu et sur les biens de succession et fait valoir que le gouvernement central a augmenté, jusqu'à plus d'un demi-milliard de dollars les versements de péréquation aux provinces.

Sur la question du "pouvoir de dépenses" (à l'ordre du jour sous la rubrique "répartition des pouvoirs"), le premier ministre a ceci à déclarer. C'est grâce à ce "pouvoir de dépenses" que des provinces remettent en question, qu'ont pu être mis en oeuvre par exemple le régime d'assurance-hospitalisation, le régime d'assurance publique, le Fonds de développement économique rural (FRED), la Caisse d'aide à la santé, l'Assurance-santé, la route transcanadienne et les allocations familiales.

Mackasey: Trudeau élu, certains voyaient le séparatisme disparu

Trop de Canadiens s'attendaient à ce que le problème du séparatisme disparaisse avec l'élection d'un premier ministre canadien-français, a déclaré hier soir le ministre fédéral du Travail M. Bryce Mackasey.

Prenant la parole devant le comité d'information de la Chartered Engineering Institution, M. Mackasey a déclaré que le premier ministre Trudeau avait exprimé clairement que l'unité du pays ne pouvait être assurée que si les Canadiens acceptaient de bon gré les changements, "et dans certains cas la rupture" avec le passé, qui sont nécessaires pour faire disparaître les dissensions.

Ils auront de plus à accepter une revision complète de la constitution, a-t-il dit, même si cela doit prendre un an, deux ans ou 10 ans.

Appuyant la charte des droits de l'homme qu'Ottawa proposera lors de la conférence fédérale-provinciale débutant aujourd'hui, M. Mackasey a dit qu'une telle charte aurait pu éviter au pays une grande partie du problème de l'unité si elle avait été incluse dans la constitution au moment où a été créée la Confédération.

Cette charte aidera beaucoup les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec à participer pleinement à la vie canadienne.

Et cela mettrait fin à l'incertitude des gens qui sont venus au Québec en croyant qu'ils pourraient recevoir une éducation dans l'une des deux langues officielles du pays, a-t-il dit.

L'on prévoit qu'un jour tous les hauts fonctionnaires seront bilingues, a dit M. Mackasey.

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

ENCORE POSSIBLE...
8e et 9e en 1 an
10e en 1 an
11e en 1 an
COURS SECONDAIRE
scientifique — général — commercial
INSCRIVEZ-VOUS maintenant à quelques matières en prévision des examens de juin.
SOIR ou par CORRESPONDANCE
Diplômes officiels du ministère de l'Education
INSTITUT ALIE 4364, rue St-Denis, Mtl 131 (METRO MONT-ROYAL) 842-1791
Prospectus, s'il vous plaît
NOM .....
ADRESSE ..... L.PR. 8-2-69
VILLE ..... TEL. .....

Trudeau explique sa menace de démission

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après avoir fait de nombreuses déclarations fracassantes, la semaine dernière, à propos de l'avenir du Canada, enjeu, disait-il, de la conférence sur la constitution, le premier ministre du Canada a jeté de l'eau sur le feu dans ses dernières remarques avant la conférence.

Hier soir, c'était en quelque sorte la veillée d'armes de M. Trudeau, que l'on a pu voir pendant environ une heure aux deux réseaux anglophones de télévision, CTV et CBC.

Le premier ministre a insisté particulièrement pour corriger l'impression laissée par la nouvelle spectaculaire de samedi, qui fut propagée instantanément aux quatre coins du pays, à l'effet qu'il pourrait abandonner son poste de premier ministre si la conférence ne donnait pas de résultats satisfaisants.

M. Trudeau a mentionné hier, sans laisser le moindre doute, qu'il n'a pas l'intention de poser un tel geste. "Ce que j'ai voulu dire, a-t-il expliqué, c'est que si on ne peut pas s'entendre sur des valeurs fondamentales, y compris les droits linguistiques, je prédis que le Canada va éclater et que s'il n'y a plus de Canada, il n'y aura plus d'emploi de premier ministre du Canada".

On a demandé aussi au premier ministre s'il y a un temps limite pour effectuer cette réorganisation constitutionnelle de la société canadienne. Il a répondu plutôt vaguement :

"Trois ans, sept ans, quinze ans, le temps qu'il faudra."

Par ailleurs, M. Trudeau a aussi voulu faire diminuer la tension à la veille de cette conférence en précisant qu'il ne pense pas que les trois jours de discussions qui commencent décideront en eux-mêmes de la survie du Canada.

Il a rappelé qu'il a fallu "plusieurs années" aux pères de la Confédération pour échafauder la constitution actuelle.

Selon le premier ministre, la première chose que l'on devra faire en commençant cette conférence sera de "se comprendre". A plusieurs reprises au cours des deux entrevues télévisées, il a déclaré qu'il proclame depuis plusieurs années que les gouvernements fédéral et provinciaux doivent établir des règles concernant le partage des dépenses.

UN COGNAC REMY MARTIN c'est la France dans votre verre



REMY MARTIN
FINE FLEUR DU COGNAC DE FRANCE
une seule qualité, la qualité SUPÉRIEURE
V.S.O.P. Fine Champagne

Apprenez le langage des connaisseurs
COGNAC produit obtenu par double distillation des vins sélectionnés de la région délimitée de Cognac
FINE CHAMPAGNE cognac provenant uniquement de la "Champagne charentaise", cœur du pays de Cognac
V.S.O.P. un cognac n'a le droit à cette désignation que s'il est vieilli de longues années en fûts de chêne du limousin.



Agrémentez votre foyer!
Appelez les experts de IDEAL pour des
PIÈCES ADDITIONNELLES FAITES SUR COMMANDE
à coût étonnamment modique!



Ajoutez style et commodité avec une nouvelle chambre à coucher élégante et claire.

Une salle de bains supplémentaire élimine les pertes de temps et les sautes d'humeur.

Jouissez des avantages d'une salle de jeux merveilleusement finie au sous-sol.

Aucun ouvrage n'est trop grand ou trop petit pour Ideal Home Service. Nous possédons le savoir-faire et les hommes qualifiés pour compléter tout projet à votre entière satisfaction. Du début à la fin, nous surveillons et supervisons encore et encore pour nous assurer que tout est fait à la perfection. Et, par-dessus tout, nos prix sont plus que raisonnables.

VOICI 10 RAISONS POUR LESQUELLES PLUS DE GENS CHOISISSENT IDEAL HOME SERVICE POUR LEURS AMELIORATIONS DE MAISON

1 — Ideal compte 20 ans d'expérience
2 — Ideal n'emploie que ses propres hommes — pas de sous-entrepreneurs
3 — Ideal a ses propres ingénieurs et architectes
4 — Ideal a son propre atelier d'ébénisterie
5 — Ideal jouit de l'enviable réputation de n'utiliser que des matériaux de qualité supérieure.
6 — Ideal a un très grand pouvoir d'achat.
7 — Ideal vous fournira un contrat détaillé des matériaux utilisés et du progrès des travaux
8 — Ideal a de bas prix
9 — Ideal tient ses promesses, quant aux délais prévus
10 — Ideal observe le code de la construction et obtiendra les permis requis.

Contactez-nous dès aujourd'hui — Un coup de fil nous rejoindra!

484-3511
Ideal Home Service
• Tout travail entrepris par Ideal Home Service est garanti sans conditions
• Financement à taux bancaire si désiré

vente d'habits faits-sur-mesures



*Grandeur 46 incluse chargez-le si désiré

Epargnez $48 sur un complet (ou $100 si vous en commandez deux), en choisissant maintenant, vos nouveaux habits printaniers, durant notre fameuse vente . . . et comme toujours, nous avons un vaste assortiment des plus fins lainages, à votre disposition.

$97*
2 pour $190
(après la vente $120-$145 chacun)

harry Gold 'the tailored man'

474, rue Ste-Catherine ouest
et Centre d'achats Rockland

LES ARTS

Hier

A la salle Claude-Champagne, "Roméo et Juliette", opéra de Gounod, en version de concert. On lira ci-contre l'article de Gilles Potvin.

AUJOURD'HUI

AU Port-Royal de la Place des Arts, à 8 h. 15 : les "Lundis du TNM". A l'affiche : spectacle de Raoul Duguay.

●

Au Redpath Hall de l'Université McGill, à 8 h. 30: Anton Kuerti, pianiste (aucun renseignement n'est parvenu concernant le programme).

●

A l'Université Sir George Williams, à 8 h. 30 : Georges Dor.

●

A compter de ce soir : Aglaé, Serge Mondor et Louis-Pierre Girard au Patriote, et Jack E. Leonard au Playboy.

ENTRE PARENTHESES

VOICI le programme de cette semaine à "Ciné-Canada". Il s'agit, comme on le sait, de projections gratuites de films de l'ONF présentées par la Place Bonaventure à son Mini-Théâtre. Les projections ont lieu du mardi au vendredi inclusivement à midi et à 2 h., ainsi que le samedi à 11 h. et 3 h. :

Demain (mardi) : "Une force inépuisable", "Art et légende", de Richard Gilbert, et "Circle of the Sun", de Colin Low.

Mercredi : "Stars and Stripes", de Norman McLaren, et "La canne à pêche", de Fernand Dansereau, d'après un conte d'Anne Hébert.

Jeudi : "Une auto sur deux", de Rex Tasker et Patricia Burwash, et "Island Observed", de Hector-J. Lemieux.

Vendredi : "The Rink", de Gilles Carle, "Breath of Spring", et "Ça n'est pas le temps des romans", de Fernand Dansereau.

Samedi : "La vie heureuse de Léopold Z", de Gilles Carle, et "Bethune", de Donald Brittain et John Kemeney.

●

Les Editions de l'Homme et les Disques Trans-Canada lancent demain un livre et un disque de la chanteuse Michèle Richard. Le livre est présenté comme "la vie privée d'une idole" et il a pour titre "Michèle Richard raconte Michèle Richard". Quant au disque, il s'agit d'un 45-tours ayant pour titre "La Première page".

●

Le folkloriste portugais Germano Rocha donnera un récital à la salle du Gésù vendredi soir à 8 h. 30.

AU JOUR LE JOUR

MUSIQUE

Premier de quatre opéras

"ROMEO ET JULIETTE", opéra en 5 actes, livret de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Charles Gounod. "Représentation radiophonique" diffusée à la chaîne française de Radio-Canada, directement de la Salle Claude-Champagne, hier soir. Solistes, choeur et orchestre sous la direction de Jean Beaudet.

DISTRIBUTION

Juliette ..... Claire Gagnier
Roméo ..... Richard Verreau
Frère Laurent ..... Gaston Gagnon
Capulet ..... Gaston Germain
Mercutio ..... Bruno Laplante

par Gilles POTVIN

Dans le désert qu'est Montréal cette saison sur le plan du théâtre lyrique, les quatre ouvrages que présente le réseau français de Radio-Canada sont un peu comme l'oasis qui sauve la situation, même s'il ne s'agit que de présentations radiophoniques. Grâce à ces opéras en concert et au spectacle annuel de l'Opera Guild, les amateurs d'opéra ne seront pas entièrement privés. Mais c'est bien peu pour une métropole qui ne manquait pourtant pas d'ambitions et de prétentions dans ce domaine.

Le choix s'est porté sur quatre opéras français, les trois autres étant "Lakmé", "Les Pêcheurs de perles" et "Carmen". Pour sa présentation en 90 minutes, les réalisateur Armand Plante a repris la formule adoptée autrefois par une émission de Radio-Canada qui fut fort populaire. "Le Théâtre lyrique Molson". Les solistes du chant ne se voient confier que les principaux airs et ensembles alors que des comédiens, doublant les rôles chantés, assurent la continuité dramatique, prenant à leur charge les récitatifs et autres morceaux qui sont d'un intérêt musical secondaire.

On pourrait évidemment discuter longtemps de la validité artistique d'une formule pareille et des libertés inévitables qui s'ensuivent dans le traitement de la partition. Mais on ne saurait nier son efficacité pour une présentation purement sonore et dont la durée doit être limitée. Pour ce qui est de "Roméo et Juliette", les responsables ont procédé à un découpage assez réussi, qui ménageait les grands moments de la partition tout en permettant un enchaînement logique de l'intrigue.

Claire Gagnier et Richard Verreau ont tous deux été de remarquables interprètes des premiers rôles, chantant avec les voix magnifiques que nous leur connaissons. Malgré un cadre assez peu propice, ils ont réussi à établir le climat propre à chaque scène et à donner beaucoup de dimension dramatique à leurs personnages. Juliette se distinguait par la sensibilité et la tendresse et Roméo par l'ardeur et la passion. La voix de Claire Gagnier s'amenuisait parfois un peu trop mais restait toujours très pure. Après un début un peu terne, Richard Verreau s'est réchauffé et, à partir de la célèbre cavatine, a montré une forme vocale jamais défaillante.

La basse noble de Gaston Gagnon a donné beaucoup d'allure et de vérité au Frère Laurent de même que Gaston Germain dans celui de Capulet. Bruno Laplante avait peu à faire mais sa "Ballade de la Reine Mad" a suffi à lui assurer un succès personnel.

Si l'exécution possédait une grande unité de style il faut, pour une bonne part, en donner le crédit à Jean Beaudet qui a dirigé avec beaucoup d'expression et de rigueur. Les choeurs, préparés par Marcel Laurencelle, ont chanté avec beaucoup de vie et de nuances.

Cinémas FAMOUS PLAYERS
spectacles de choix aux cinémas
FAMOUS PLAYERS
Procurez-vous vos billets pour les spectacles à sièges réservés aux guichets des cinémas "FAMOUS PLAYERS"

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES — ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS $1.25 — POUR TOUS
Dick Van Dyke, Sally Ann Howes, Lionel Jeffries
TECHNICOLOR
"Chitty Chitty Bang Bang"
MATINEES : Mercredi, samedi et dimanche à 2.15 p.m. SOIREES à 8.15
Matinées supplémentaires samedi et dimanche à 5.15 p.m.
SIEGES RESERVES
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807

KIRK DOUGLAS donne le baiser de la mort dans — 14 ANS
2e SEMAINE — THE BROTHERHOOD — TECHNICOLOR
Parlé ALEX CORD IRENE PAPAS LUTHER ADLER
En semaine à 10.40, 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.35. Dernier spect. complet à 9.05.
LOEW'S 954 STE-CATHERINE O. 866-5851
STATIONNEMENT INTÉRIEUR DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00
STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE - CATHCART COIN AVE. McGILL COLLEGE

Commandes téléphoniques acceptées — 14 ANS
Gagnant du prix des critiques de cinéma de New York
"MEILLEUR FILM DE L'ANNEE"
PETER O'TOOLE — KATHARINE HEPBURN
THE LION IN WINTER
en COULEURS
Sièges réservés
MATINEES : Mercredi, samedi et dimanche à 2.15 p.m. SOIREES à 8.15
KENT 6100 SHERBROOKE W. 489-9707

UN FILM CHOC ... QUI A DU MUSCLE, DU NERF ! — ADULTES 18 ANS
if he hollers, let him GO!
DANA WYNTER — RAYMOND ST. JACQUES — KEVIN McCARTHY — BARBARA McNAIR
en COULEURS
Horaire : 10.35, 12.50, 3.00, 5.15, 7.25, 9.30
Dernier spectacle complet à 9.15.
PALACE 698 ST. CATHERINE O 866-6991
STATIONNEMENT INTÉRIEUR DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00
STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE - CATHCART COIN AVE. McGILL COLLEGE

SAINT-DENIS 1594, ST-DENIS 849-4211 Métro St-Denis-Demontigny — 14 ANS
Les amours, les aventures, les défauts et les qualités de la plus fameuse artiste qu'ait crée le cinéma. — 2e semaine
Maria Felix — CINÉMASCOPE EN COULEURS
L'ETOILE PERDUE
Un film de Marcel Carné
ANNIE GIRARDOT — MAURICE RONET
TROIS CHAMBRES A MANHATTAN

DERNIERE SEMAINE
élysée 35 MILTON 842-6053 — SALLE RESNAIS
UN FILM DE JEAN-LUC GODARD — EASTMANCOLOR
Week-end
AVEC : MIREILLE DARC - JEAN YANNE — 14 ANS
SALLE EISENSTEIN
UN FILM EASTMANCOLOR DE ALAIN RESNAIS
6e SEM.
JE T'AIME JE T'AIME
"à voir absolument" —Le Presse
AVEC CLAUDE RICH, OLGA GEORGES-PICOT — 14 ans

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE — 10e SEMAINE
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL... — 18 ANS
LE MIRACLE DE L'AMOUR
AUSSI : COPLAN SAUVE SA PEAU
12.30 — 2.40 — 4.15 — 6.20 — 8.00 — 10.00 P.M.
EN COULEUR
PLAZA 6505, ST-HUBERT — 274-6155
CANADIEN 1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180

LE CHOIX DES CRITIQUES — 18 ANS ET PLUS
anouk aimée — jean-louis trintignant
un homme et une femme
UN FILM EN COULEUR DE CLAUDE LELOUCH
EN FRANÇAIS SOUS-TITRES ANGLAIS
Mireille D'Arc — galia — GEORGES LAUTNER
EN FRANÇAIS SOUS-TITRES ANGLAIS
PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS — LUN. au VEN.
GUY CINEMA GUY & MAISONEUVE TEL. 931-2912
CINÉMA DE RÉPERTOIRE
"Du 13 au 19 février : "BLOW-UP" et "LE DESERT ROUGE" (Red Desert) Deux films de MICHAELANGELO ANTONIONI !"

TOURMENTÉ DANS UN MONDE REDOUTABLE... — 18 ANS
Le Pacha
JEAN GABIN — DANY CARREL
un film de GEORGES LAUTNER
EN COULEUR
1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
861-2996 — 900 ouest, STE-CATHERINE
FLEUR DE LYS 858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
CINÉMA DE PARIS

"Wedding Swedish Style" (BRÖLLOPSBESVÄR)
S'il y a une chose dont une femme ne parle pas, c'est bien de sa nuit de noces !
2e SEMAINE — 18 ans
Directed by ANE FALCK
with JARL KULLE / CHRISTINA SCHOLLIN
SUEDOIS, s.t. anglais
PARKING INTERIEUR
VENDOME Hor. : 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VICTORIA Tel: 878 1451 ART CINEMA

2 FILMS EN COULEURS ! — 14 ANS
Lamiel — ANNA KARINA — ROBERT HOSSEIN — 6.15 — 8.00 — 9.45
LE SAMOURAI — ALAIN DELON
JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX — 725-7000
JEAN-TALON 3019, E. SHERBROOKE — 525-2174
MAISONNEUVE

Le Plaisir Est Dans L'eau — 18 ANS réservé aux adultes
VOLUPTÉS DU BAIN
EN COULEURS
HEURES CHAUDES
Midi-Minuit 4462 ST-DENIS & MT-ROYAL TEL. 842-8264
Pigalle 912 STE-CATHERINE & MANSFIELD TEL. 866-2774
EN SEMAINE, DERNIER SPECTACLE A 7.55, LE SAMEDI A 9.35 P.M.

un autre succès de KANETO SHINDO — 14 ANS
Semaine : 7.30 — 9.30 Dimanche : 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
réalisateur de ONIBABA et L'ILE NUE
the Man
V.O. AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
1206, E. STE-CATHERINE — 525-8600
FESTIVAL

ESCLAVE d'elle même ou celle d'un homme. — 18
HENRI-GEORGES CLOUZOT
La prisonnière
LAURENT TERZIEFF ELIZABETH WIENER DANNY CARREL
A L'AFFICHE !
CINEMA LE PARISIEN
Spectacles à 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20

une tempête de RIRES! — NE REMETS PAS A DEMAIN... LA SIESTE D'AUJOURD'HUI ! — POUR TOUS
PHILIPPE NOIRET — FRANÇOISE BRION — MARLÈNE JOBERT
YVES ROBERT
alexandre le bienheureux
EN COULEURS
EN SEMAINE : 7.30 — 9.30
DIMANCHE : 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
TEL. 489-5559 — 5550, OUEST, SHERBROOKE
CINÉMA V

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE — "On pleurera un peu et l'on rira beaucoup" — CANDIDE — POUR TOUS
MICHEL SIMON — ALAIN COHEN
Le vieil homme et l'enfant
UN FILM DE CLAUDE BERRI
20e SEMAINE
EN SEMAINE : 8.00-10.00
DIMANCHE : 2.00-4.00-6.00-8.00-10.00
489-5559 — 5550 OUEST, SHERBROOKE
Salle Hermès

SEPTIEME SEMAINE
Bijou 5030, PAPINEAU 527-9131 — 18 ANS
En Grande Exclusivité
ANNA KARINA
dans Suzanne Simonin
LA RELIGIEUSE
DE DIDEROT
EN COULEURS

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES — POUR TOUS
"Film musical enlevant!" — Look Magazine
JULIE ANDREWS DANS STAR!
SIEGES RESERVES
Mat. merc., sam., dim. à 2.15 p.m. La soir à 8 h. 15
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE — AVE GREENE FACE AU CINEMA AVENUE 931-2477
STATIONNEMENT APRÈS 6 P.M. $1.00 ENTREE RUE STE-CATHERINE

2e SEMAINE ! — 18 ANS Adultes seul.
LE FILM ACCLAME PARTOUT
"FACES" ... C'EST PLUTOT UNE EXPERIENCE QU'UN SPECTACLE ! — Time Magazine
JOHN CASSAVETES' FACES
John Marley • Gena Rowlands
Film principal à 1.40, 4.05, 6.30, 9.05
Dernier spectacle complet à 8.50
WESTMOUNT 5028 SHERBROOKE O. 486-7395

7e SEM. — 18 ANS ADULTES
"Three in the Attic" est un film pour les moins de 25 ans d'un genre semblable à "The Graduate" et tout aussi bon !" — Toronto Globe & Mail
YVETTE MIMIEUX — CHRISTOPHER JONES
3 in the ATTIC
Horaire : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Dernier spect. complet à 8.55
SNOWDON 5225 DÉCARIE 482-1322

7e SEMAINE ! — "PARMI LES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNEE !" — Saturday Review — 14 ANS
the fixer
avec Alan Bates, Dirk Bogarde, Hugh Griffith, Elizabeth Hartman, David Warner, Carol White
METROCOLOR
Horaire : 1.40, 4.00, 6.30, 9.00
Dernier spectacle complet à 8.45
Cinema PLACE VILLE-MARIE 866-2644
STATIONNEMENT INTERIEURES DES 6 P.M. ET LE DIMANCHE DES 11 A.M. $1.00 STATIONNEMENT DE LA PLACE VILLE MARIE - CATHCART COIN AVE. McGILL COLLEGE

GAGNANT D'UN OSCAR Meilleur metteur en scène : Mike Nichols — 50e SEMAINE — 18 ANS POUR ADULTES
THE GRADUATE
ANNE BANCROFT — DUSTIN HOFFMAN — KATHARINE ROSS
en couleur
LE PETIT — Hor: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. Der. 11.15. Dim. 9 p.m.
Cinema PLACE VILLE-MARIE 866-2644

GLINGALA La Vierge de la Jungle — EN COULEUR
PLUS — 14 ANS — LA SERVANTE DU DIABLE — SATANIK — EN COULEUR
CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. ST-MARTIN et SORTIE 7 de l'Autoroute (Chomedey)
GREENFIELD PARK 519 BOUL. TASCHEREAU, 671-6129
LAVAL, le soir dès 6.45. Dern. prog. complet 8.15 p.m. GREENFIELD PARK, le soir dès 7.30.

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
JE FAIS L'AMOUR PAS LA GUERRE EN COULEUR
CATHERINE SPAAK — PHILIPPE LEROY
LES Strip-Teaseuses
Le soir dès 5.00. Dernier spectacle complet 7.55.
CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. ST-MARTIN et SORTIE 7 de l'Autoroute (Chomedey)

Un des meilleurs films de l'année — National Review Board — POUR TOUS
"Un film que la jeunesse doit voir !" — N.Y. Times
FRANCO ZEFFIRELLI
ROMEO & JULIET
TECHNICOLOR
Une idylle peu ordinaire
Horaire : 1.00, 3.30, 6.00, 8.45. Dernier spectacle complet à 8.45.
YORK 1487 ST CATHERINE W 937-8978

La Vallée des Poupées — 4e SEMAINE — 18 ANS réservé aux adultes
Les scandales mis à nu
SUSAN HAYWARD - BARBARA PARKINS — PATTY DUKE — LEE GRANT
plus Les Ravages
EN COULEUR
REPRESENTATIONS COMPLETES A : 12.30, 4.15 et 8.05 p.m.
CINEMA ARLEQUIN Stations Berri, Beaudry 1004 EST RUE STE. CATHERINE 288-2943

8e SEMAINE ! — 14 ANS
STEVE McQUEEN DANS "BULLITT" TECHNICOLOR
ROBERT VAUGHN — JACQUELINE BISSET
"Sensationnel !" —N.Y. Times
Vivacité, hardiesse et émotion ! — N. Y. Post
Capitol : 10.20, 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.20. Dernier spectacle complet à 9.05.
Fairview cinéma — 2 le soir à 7 et 9 h. p.m.
866-6828 CAPITOL 890 STE-CATHERINE O.
697-8095 FAIRVIEW PTE-CLAIRE TRANSCANADIENNE 5.15

7e SEMAINE ! — GAGNANT D'UN OSCAR — 18 ANS réservé aux adultes
LE LAURÉAT "The Graduate" - TECHNICOLOR
ANNE BANCROFT — DUSTIN HOFFMAN — KATHARINE ROSS
plus "UN MICRO DANS LE NEZ" COULEUR — LAURENCE HARVEY - DALIAH LAVI
Représentation complète à 12.50, 4.15 et 7.30 p.m.
RIVOLI ST-DENIS & BELANGER, 277-4129

COMMENT J'AI APPRIS A AIMER LES FEMMES — EN COULEUR
ELSA MARTINELLI — MICHELE MERCIER — ANITA EKBERG — SANDRA MILO
aussi LES BELLES AU SOLEIL DE MINUIT COULEUR
Papineau: 1.30, 3.35, 5.40, 7.45, 9.50. Dern. spec. complet: 9.15
Anjou: soir 6.25, 8.05, 9.50. Dern. spec. 9.30. Sam. et dim. dès 1 h.
PAPINEAU PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960 MÉTROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD

un programme double — 14 ANS
NOTRE HOMME FLINT EN COULEUR — JAMES COBURN — LEE J. COBB - GILA GOLAN
"F" COMME FLINT EN COULEUR — JAMES COBURN — LEE J. COBB — JEAN HALE
Dernier spectacle complet
CHATEAU & FRANÇAIS ... 7.00 p.m.
GRANADA ... 7.05 p.m.
VERSAILLES ... 7.20 p.m.
CHATEAU FRANÇAIS GRANADA ST-DENIS & BELANGER 271-4400 STE-CATHERINE E. 288-3519 4353 STE-CATHERINE E. 255-2420
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020

Des typos tchèques refusent d'imprimer un magazine bulgare

PRAGUE, (UPI, AFP) — Les employés de la plus grande imprimerie de Prague refusent d'imprimer le magazine culturel bulgare "Bulharsko" jusqu'à ce qu'un journal de Sofia s'excuse pour avoir publié une caricature jugée "offensante" au sujet du suicide par le feu de l'étudiant tchécoslovaque Jan Palach.

L'hebdomadaire "Listy" écrit que le ministère des Affaires étrangères protestera auprès de l'ambassade bulgare au sujet de la caricature publiée dans ce journal du parti communiste bulgare "Rabotnichesko Delo". Cette caricature montrait l'Oncle Sam causant avec les "Libéraux" Ota Sik et Edouard Goldstucker au sujet de leur récente visite à Prague. "C'est gentil d'être venu, mais il est regrettable que vous ne vous soyez pas immolé par le feu," dit l'Oncle Sam aux deux exilés volontaires, en légende.

Par ailleurs, l'hebdomadaire "Reporter" est apparu aujourd'hui sur la rue avec cinq jours de retard sans fournir d'explications. Mais le journal du parti communiste "Rude Pravo" a attribué le retard à des "problèmes techniques" et non à une intervention des autorités.

Occupation permanente ?

Entre temps, il semble bien que le stationnement "provisoire" des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie est en train de devenir permanent.

Plusieurs faits récents semblent le confirmer et enlever leurs dernières illusions à ceux très rares il est vrai, qui en avaient encore, sur l'éventualité d'un retrait à plus ou moins brève échéance des forces soviétiques.

N'avait-on pas parlé de la date du 9 mars comme limite extrême de l'occupation. Or, au début de la semaine dernière, le commandement militaire soviétique d'Olomouc en Moravie centrale, demandait et obtenait de la municipalité la vente d'un terrain pour la construction de trois immeubles de douze étages, comprenant 300 appartements, destinés aux familles des militaires soviétiques.

Samedi, à Trutnov, en Bohême du Nord, une demande similaire a été formulée pour la construction de deux immeubles de cinq étages. Dans la meilleure des hypothèses, de telles constructions ne peuvent être achevées que dans un délai minimum de 18 mois à deux ans. Tout commentaire est donc superflu face à ces chiffres.

En fait, tout concorde pour organiser dans les meilleures conditions possibles une cohabitation à long terme entre la population et les quelque 70 à 80,000 membres des forces d'occupation.

Cette cohabitation présente, pour l'immédiat, des problèmes relativement mineurs dans les grandes villes. A Prague et à Bratislava, en particulier, les Soviétiques sont fort peu nombreux car seuls les états-majors y sont installés.

Dans les petites villes où les garnisons soviétiques sont en nombre beaucoup plus important, l'atmosphère est beaucoup moins sereine. A Olomouc, à Mlada Bolestav en particulier, une tension très nette se manifeste entre les militaires soviétiques et la population. Il n'est pas de jour, assure-t-on, où un incident ne mette aux prises les uns et les autres.

Les autorités de chaque côté s'efforcent de calmer les esprits, et de minimiser les heurts mais il est indéniable que ceux-ci existent. Ce sont des patrouilles injuriées, des civils malmenés, des femmes ou des jeunes filles importunées et parfois attaquées. L'atmosphère, dès la nuit tombée, devient pesante et les rues sont totalement désertes par crainte d'accrochages plus sérieux.

Un duc anglais intervient dans la querelle politique en Irlande

BELFAST, Irlande (PC) — Le duc de Westminster, qui compte parmi ses immenses domaines, des propriétés importantes au Canada, a jeté tout le poids de son influence, aujourd'hui, du côté du premier ministre Terence O'Neill, et ce, au moment où la fièvre électorale monte dans la province troublée d'Irlande du Nord.

Le duc fait campagne en faveur des candidats du président O'Neill en prévision de l'élection qui aura lieu dans la province d'Ulster le 24 février prochain.

Le "Forrestal" est arrivé en Turquie

ISTANBUL (AFP, Reuter)— Le porte-avions "Forrestal" et cinq destroyers de la 6e flotte américaine sont arrivés aujourd'hui à Istambul pour une visite de sept jours. Un important dispositif de sécurité avait été mis en place pour éviter une répétition des manifestations de juillet dernier dans lesquelles un étudiant avait été tué.

Diverses organisations étudiantes de gauche ont annoncé qu'elles s'opposeraient par la force au débarquement des marins américains et des tracts invitant la population à prendre part au mouvement de protestation ont été distribués dans la ville. Tous les immeubles publics sont gardés par des détachements policiers pour éviter tout incident.

Le "Forrestal" a repris le service l'an dernier après avoir été endommagé par le feu au large du Nord-Vietnam en 1967, alors que 134 membres d'équipage avaient péri.

COURS DE CONVERSATION : Anglais, Français, Espagnol, Italien, Russe, Allemand, Hébreu, Grec

— Méthode efficace
— Enseignement oral

— COURS SEMI-PRIVE de 4 élèves
Programme de 20 semaines ;
2 sessions par semaine $135

— Egalement : Leçons particulières

— Leçon test gratuite et sans engagement

INSTITUT 222 INC
4970 Queen Mary rd. Tél. : 735-2636

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-69-10013
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 mars 1969
Institut de Recherche
de l'Hydro-Québec
Ste-Anne-de-Varennes
(Comté de Verchères)
FOURNITURE ET MONTAGE D'UN ENSEMBLE DE TROIS (3) MACHINES TOURNANTES 1.5 MW, 3.0 MVA, 5.0 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de QUARANTE MILLE DOLLARS ($40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1969

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-69-10017
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 25 février 1969
Postes Renaud et Maisonneuve
(Montréal)
FOURNITURE DE QUINZE (15) BATTERIES MONOPHASEES DE CONDENSATEURS, 3300 kVAR — 7.62 Y-13.2 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. a l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de DIX MILLE DOLLARS ($10,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 5 février 1969

COMPAGNIE ITALIENNE DEMANDE
Marchands de fils ou tissus servant à l'industrie du textile pour accorder agence exclusive d'un produit du même genre.
Profits excellents. Ecrire incluant recommandations à :
ITALTEX
Casella Postale 30,
13051 Biella (Italie).

AVIS PUBLIC
VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

AVIS public est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu le 29 du mois de janvier 1969, par l'Honorable Juge J. B. Puddicombe, un des Juges de la Cour Supérieure, District de Montréal, dans la cause portant le No 10285 des dossiers de ladite Cour Supérieure, la propriété immobilière suivante appartenant à Demoiselle Gabrielle Beauchemin, interdite pour démence, dans la proportion d'un tiers indivis, sera vendue aux enchères par Me Jacques Brien, notaire, à son bureau, 934 est, rue Ste-Catherine, à Montréal, Chambre 106, le 20ième jour du mois de février 1969, à 11 hrs a.m., savoir :

DESIGNATION :

Un emplacement ayant front sur la rue Notre-Dame-des-Anges, en la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant la plus grande partie Nord-Est de la subdivision VINGT-QUATRE du lot originaire TRENTE-QUATRE (34-N.E. Ptie 24) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Laurent, mesurant quarante-trois pieds de largeur sur cent dix-neuf pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné en front, au nord-est par ladite rue Notre-Dame-des-Anges, en arrière au sud-ouest, par la subdivision VINGT-TROIS du lot originaire TRENTE-CINQ (35-23) au même cadastre, d'un côté, au nord-ouest, par une autre partie dudit lot 34-24, et de l'autre côté, au sud-est, par la subdivision VINGT-TROIS dudit lot originaire TRENTE-QUATRE.

Avec les constructions y érigées portant le numéro 12452 de ladite rue Notre-Dame-des-Anges.

Pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire soussigné.

Jacques Brien, notaire,
934 rue Ste-Catherine est, ch. 106,
Montréal, téléphone : 844-4514

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

SOUMISSIONS

MODIFICATIONS AUX SYSTEMES D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE
HABITAT 67
CITE DU HAVRE, QUEBEC

Des soumissions scellées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à midi jeudi le 27 février 1969, pour modifications aux systèmes d'eau chaude domestique incluant le changement de tuyauterie galvanisée par du cuivre et l'amélioration de l'arrangement existant.

Les devis et les formules de soumissions requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement garantissant la soumission ou d'un dépôt de sécurité se chiffrant à 10 p. 100 de la cotation. Ce dépôt de sécurité compensera la Société contre toute perte dans l'éventualité ou le soumissionnaire accepé refuserait d'entreprendre le contrat. Un chèque certifié ou des obligations négociables du Gouvernement du Canada seront acceptés comme dépôt de sécurité. Tout chèque doit être fait payable à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement celle acceptée.

LE GERANT,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

APPEL PUBLIC D'OFFRES
No 155-2-69

La Commission demande des offres pour la
FABRICATION ET L'ERECTION DE VINGT-CINQ (25) ABRIS AMOVIBLES

Toute soumission doit être :
a) présentée en double exemplaire sur les formules et sous l'enveloppe cachetée fournies à cette fin ;
b) expédiée à l'adresse du souseigné, par courrier recommandé, et postée avant 18 heures le 4 mars 1969, l'estampille de la poste en faisant foi, pour être ouverte publiquement à 9:30 heures, le 6 mars 1969 ;
c) accompagnée d'un chèque visé à l'ordre de la commission, tiré sur une banque canadienne et pour un montant égal à 10% de la soumission.

Pour obtenir les formules, enveloppe, cahier des charges, devis et autres documents ou renseignements, s'adresser au service du génie et de l'entretien des propriétés, suite 415, 159 ouest, rue Craig, Montréal 126, (877-6222).

Dépôt remboursable de $20.00 par exemplaire du dossier de soumission.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus favorable ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Le secrétaire,
YVON CLERMONT, C.R.

AVIS JUDICIAIRE
AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
SAM CRUDO
(La Famille Enrg.)
(Anette Bargain & Discount Store),
Montréal et Gaspé, Québec.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

On recevra, au bureau de S. B. FREED, C.A., 901, rue Bleury, porte 312, Montréal 128, Québec, jusqu'à 2 heures p.m., lundi 17 février 1969, des offres scellées, accompagnées d'un chèque visé pour 20% de l'offre, aux fins d'acheter les biens suivants, en bloc ou par lots séparés. Toutes les soumissions doivent porter, clairement indiquée sur l'enveloppe, la mention "SOUMISSION — SAM CRUDO".

MAGASIN No 1
situé RUE QUEEN, GASPE, QUEBEC

Lot No 1 — Fonds de commerce d'une valeur d'inventaire d'environ $38,805.36
Lot No 2 — Installation de magasin d'une valeur d'inventaire d'environ ..... $ 2,713.00
Lot No 3 — Une (1) enseigne néon.

MAGASIN No 2
situé RUE QUEEN, GASPE, QUEBEC

Lot No 4 — Fonds de commerce d'une valeur d'inventaire d'environ $32,194.60
Lot No 5 — Installation d'une valeur d'inventaire d'environ ..... $ 1,695.00
Lot No 6 — Une (1) enseigne néon d'une valeur d'inventaire d'environ ..... $ 1,026.00
Grevée d'un droit de rétention de $330.00.

MAGASIN No 3
situé RUE QUEEN, GASPE, QUEBEC

Lot No 7 — Une (1) enseigne néon.

Situé au 3612, RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL, QUEBEC

Lot No 8 — Fonds de commerce d'une valeur d'inventaire d'environ ..... $ 4,509.00
Lot No 9 — Installation d'une valeur d'inventaire d'environ ..... $ 396.00

CONDITIONS DE VENTE

Toutes les offres reçues comportent l'obligation pour l'acquéreur d'acquitter, en plus du prix d'achat, toutes taxes fédérales ou provinciales exigibles en rapport avec la vente de cet actif. On n'acceptera pas nécessairement la plus haute ni aucune des soumissions. Les soumissions contenant une offre pour tout l'actif en bloc devront indiquer séparément le montant de la soumission totale attribué au lot No 6.

Aux fins d'enchère, les prix d'inventaire prévaudront, et les plus et les moins seront ajustés sur cette base.

On pourra visiter les locaux mentionnés ci-haut les lundi 10 février 1969, mardi 11 février 1969, mercredi 12 février 1969 et jeudi 13 février 1969, de 9.00 A.M. à 5.00 P.M.

Le Syndic,
S. B. FREED, C.A.

BUREAU :
S. B. FREED, C.A.
SYNDIC et LIQUIDATEUR,
901, rue Bleury, porte 312,
Montréal 128, Québec.
Tél. 866-2935.



La plus féminine des Valentines

c'est celle qui est comblée de cadeaux destinés à elle seule . . . elle qui se sent vraiment femme-femme !

EATON

Produits "Beloved" de Prince Matchabelli

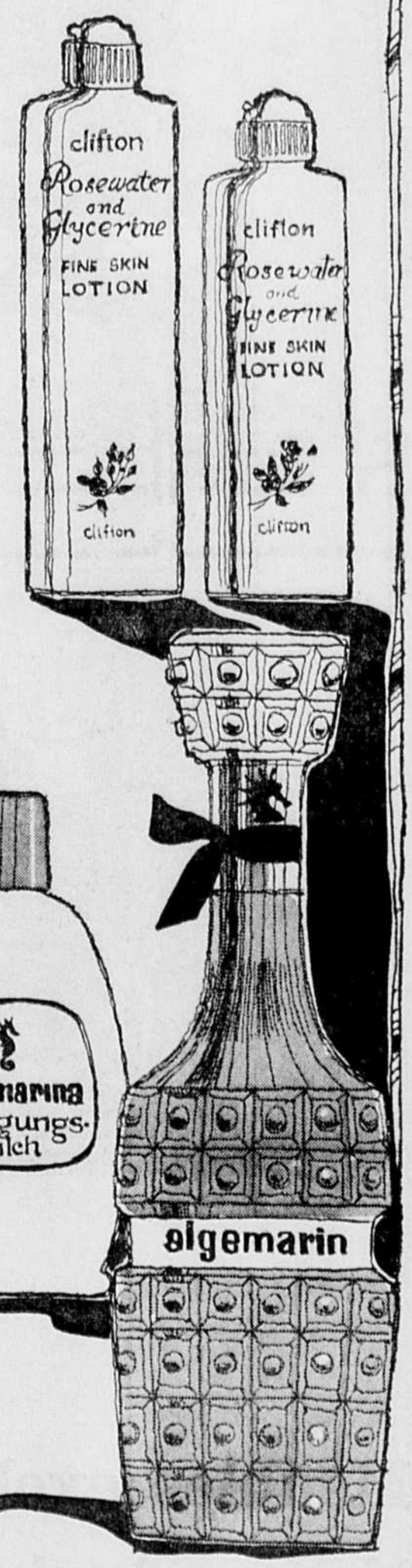
Douce elle se fait, et douce elle sera parfumée de cette romantique essence qu'est "Beloved" . . .

Cologne en flacon atomiseur. En flacon de 3.6 onces. 5.00

Effluve de parfum sous forme de lotion pour effleurer sa peau douce. En flacon couronné de 1 once. 3.50

Adoucisseur de peau par Clifton

Une lotion teintée d'exotisme, tenace, évoquant une peau satinée, débarrassée des impuretés et qui s'épanouit au contact de vos mains et de votre corps. D'une douceur élégante, elle sait redonner les stimulants dont la peau a besoin. Composée d'eau de rose, de glycérine, de lanoline et de silicone, elle se présente en élégant flacon incassable, facile à appliquer. Offre spéciale du fabricant, flacon de 13 oz, plus un autre de 9 onces 1.98



De source naturelle, les trésors d'Algemarin

Comme s'il s'agissait d'une brume vaporeuse au-dessus de la mer, ALGEMARIN distribue sa riche fraîcheur . . . discrète et vivifiante comme les algues-marines dont elle est le produit, ALGEMARIN, de vous, exhalera toute sa finesse et son arôme . . .

"ALGAMAR", secrètement parfumé, est un masque de beauté. .70 oz. 1.95

"ALGEMARINA", nettoie la peau en profondeur en lui donnant cette fraîcheur du fond des mers. 3.5 oz 3.95

"ALGEMARIN", vous enveloppera d'un bain de mousse d'où vous ressortirez épanouie et fraîche comme une fleur. 17.50 oz 9.95

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée, au niveau du métro, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou



Élégante et raffinée, la crème traitante "Privilège" John Robert Powers

Offre spéciale du fabricant
Pot de 2 oz 6.75

C'est tout simplement la Crème de la crème . . . et ceci dit tout ! Les usagères de la crème "Privilège" de John Robert Powers savent que c'est une véritable source de "jeunesse"; c'est comme une cure de beauté chez soi ! Ce traitement de nuit, à composant VIACEL ravive une peau vieillie, meurtrie, fait revivre les cellules fanées, libère les pores . . . "Privilège" c'est vraiment un espoir, c'est une crème qui s'imposera dans vos traitements quotidiens.

Livraison effectuée pour commandes de 2.00 et plus

Composez 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée, au niveau du métro à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

L'électricité : une des industries les plus stables tant pour les employés que pour les employeurs

L'électricité joue un rôle fort important dans notre vie de tous les jours. Pas surprenant alors de constater que les employeurs et les travailleurs de cette branche de l'activité économique figurent parmi les plus prospères de toute l'industrie de la construction.

Le chômage n'a pas épargné pour autant ces travailleurs. Des entreprises voient leurs affaires diminuer. Mais la situation est en général beaucoup moins grave que dans les autres métiers de la construction.

Il y a, au Québec, 2,000 membres de la Corporation des maîtres électriciens, l'organisme patronal qui regroupe tous les employeurs. Les statistiques démontrent qu'il y a 11,736 "compagnons licenciés" et que le bureau des examinateurs des électriciens a remis 11,587 carnets d'apprentissage qui sont encore en circulation.

Ce même bureau emploie 394 personnes qui l'an dernier ont émis 206,341 permis pour des travaux dont le coût s'élève à plusieurs millions de dollars.

Le coût des travaux des installations électriques peut atteindre jusqu'à 20 pour cent du coût total d'un bâtiment en construction. La main-d'oeuvre peut parfois s'élever au dixième de l'ensemble des salaires versés à des travailleurs de 19 métiers appelés à un moment ou à l'autre des travaux d'érection à exercer leur activité sur un chantier de construction.

Les effets de l'automatisation

L'automatisation n'a pas épargné ce secteur, bien que ses effets ne se soient pas encore fait ressentir d'une façon aussi brutale que dans d'autres métiers. Il y a de plus en plus d'installations électriques faites en atelier dans des maisons préfabriquées. Les électriciens n'ont qu'à faire les raccordements. Certaines garnitures (fixtures) sont aussi plus complètes lorsqu'elles arrivent entre les mains des électriciens.

Pour mesurer l'importance de cette industrie, il faut savoir que l'Hydro-Québec a un actif de $3,192 millions. Ses revenus en 1967 des syndicats nationaux compte également des membres dans cette sphère d'activité.

Les travailleurs sont représentés principalement par la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ) et sont réunis dans la 568e section de ce syndicat. La Confédération dans cette sphère d'activité.

Les syndicats groupent 6,000 membres. De tous les ouvriers en électricité qui détiennent une licence, plusieurs exercent aujourd'hui un autre métier.

Les ouvriers gagnent, dans la région de Montréal et sur la plupart des gros chantiers du Québec, le taux horaire de $4.55.

Un monopole qui facilite la tâche

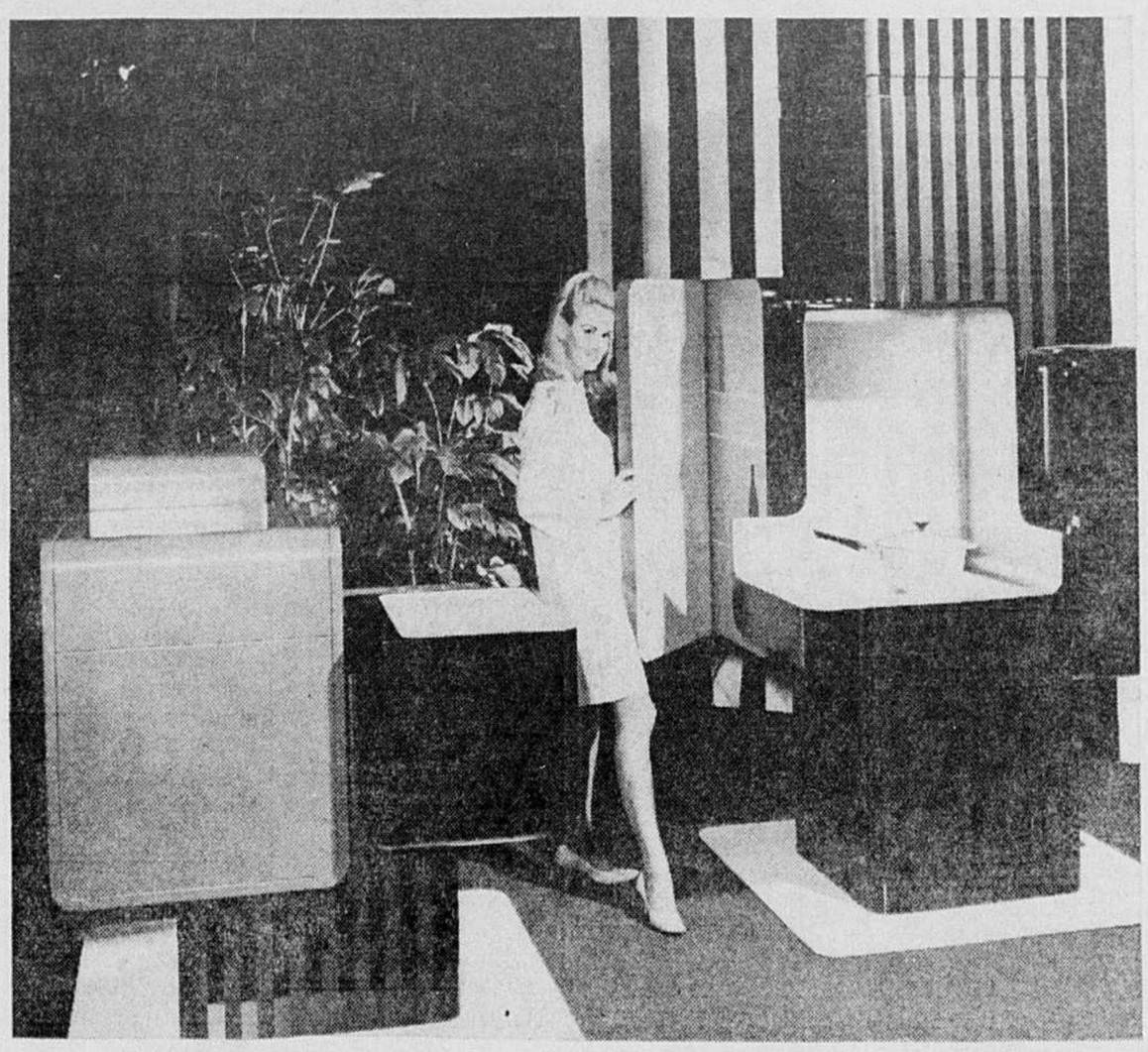
La Corporation des maîtres électriciens est une des organisations patronales les plus avant-gardistes. Son monopole de représentation lui facilite d'ailleurs grandement la tâche. C'est elle qui, il y a trois ans, avait été la première association patronale à consentir une augmentation de salaires de $1.25 l'heure aux salariés de ses membres.

Les responsables des relations industrielles de la CME sont disposés à étudier avec les syndicats des formules de sécurité d'emploi. Mais ils sont conscients qu'ils ne peuvent avancer trop vite, pour ne pas risquer de créer des précédents qui pourraient éventuellement créer des ennuis à toute l'industrie de de la construction.

Du côté syndical, on a l'intention cette année de demander une réduction des heures de travail de 40 à 35 par semaine pour donner des emplois aux quelques 500 ou 600 électriciens en chômage inscrits sur les listes syndicales. (Il y en a plus que quelque 1,000 électriciens du Québec qui travaillent dans les autres provinces ou aux Etats-Unis.)

Lors de la prochaine ronde des négociations qui s'ouvrira bientôt, on proposera que le surtemps soit payé à taux double. Les syndicats demanderont également que le nombres des apprentis soit réduit. Un dirigeant expliquait: "Un compagnon-électricien forme présentement cinq apprentis pour prendre sa place". Il aimerait que la proportion soit inversée.

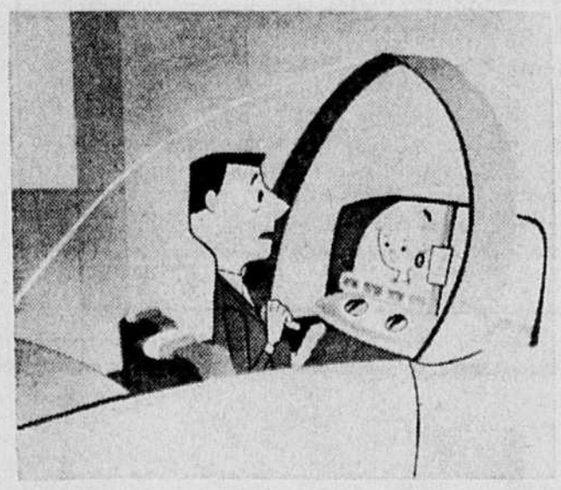
Dans ce secteur comme dans l'industrie de la construction, l'avenir apparaît incertain. On espère toutefois que le marasme qui a existé au cours des deux dernières années fera place à une ère de grande prospérité.



Dans la cuisine de demain, tous les appareils électriques seront groupés en îlots. Ce modèle proposé par Frigidaire comprend dans l'îlot de droite la cuisinière ouverte sur deux côtés et intégrée au réfrigérateur. L'îlot de gauche combine l'évier, la laveuse de vaisselle et le dispensateur de breuvages.

ALBERT DYOTTE INC.
ENTREPRENEURS EN ELECTRICITE
INSTALLATION RESIDENTIELLES ET INDUSTRIELLES
SPÉCIALITÉ :
SERVICE DE 24 HEURES
LOCATION ET VENTE D'OUTILS POUR DIVERS TRAVAUX
7348, RUE SAINT-HUBERT, MONTREAL
TEL. 273-1755

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
RESIDENTIEL — COMMERCIAL — INDUSTRIEL
Electromode et Lektrex
JAMES B. CARTER LIMITED
1275 rue HODGE, Ville St-Laurent, Qué.
Tél. : 744-4904
MONTREAL • ST-JEAN • TORONTO • WINNIPEG



Grâce au monde fantastique de l'électronique, rendu possible par l'électricité, la télévision en circuit fermé deviendra courante même dans nos maisons et papa pourra surveiller les enfants sur le petit écran.

QUINCAILLERIE durand LIMITÉE
OUTILS ÉLECTRIQUES FIABLES PAR
ROCKWELL

Scie sauteuse
No 348
Le modèle à poignée sur le dessus permet le maximum de contrôle pour direction et maniement plus faciles. Le modèle 348 comporte une grande base inclinable à droite ou à gauche pour procurer le maximum de stabilité. Le puissant moteur de 3.0 ampères peut exécuter tout travail avec efficacité.
$59.50



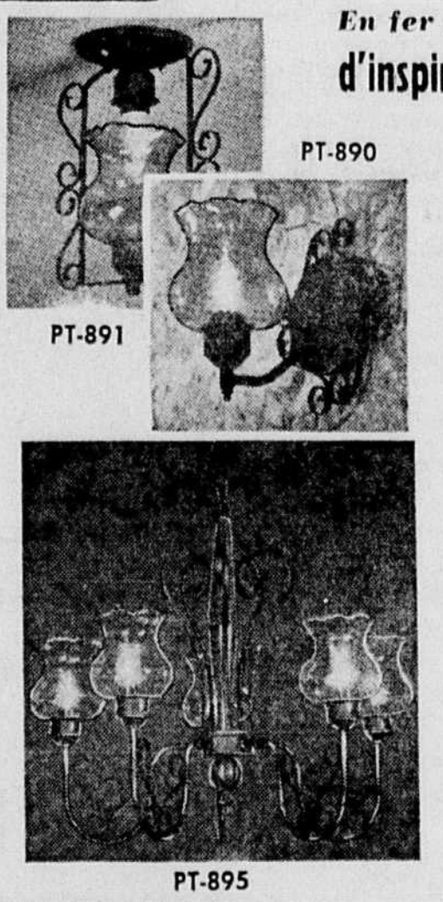
PERCEUSE SPECIALE DE ¼" — A POIGNEE PISTOLET

PAR ROCKWELL
Modèle 174
Une perceuse de ¼" à prix économique pour travaux de perçage intermittents. Munie d'un moteur de 2.8 ampères combiné à un engrenage réducteur à deux temps permettant de faire vos plus durs travaux sans effort et de continuer à percer.
Voyez-la maintenant. Venez voir une démonstration.
$39.50



Gamme complète de perceuses ROCKWELL toujours en magasin.
Personnel courtois et compétent, toujours prêt à vous servir.
QUINCAILLERIE durand LIMITÉE
804 ST-JACQUES O., Mtl. Tél. : 866-3541

PASCAL
Épargnez sur GARNITURES ELECTRIQUES chez PASCAL
Achetés spécialement pour cette vente, voici quelques-uns de nos nouveaux luminaires. Vaste assortiment d'autres modèles en montre dans nos magasins.



PT-890
PT-891
PT-895
PT-220
PT-221
PT-225
PT-565

En fer forgé noir satin
d'inspiration espagnole

Modèle PT — 891
PLAFONNIER
Avec abat-jour de couleur ambre $9.95

Modèle PT — 890
APPLIQUE MURALE
ASSORTIE
Avec abat-jour de couleur ambre $9.57

Modèle PT-895
PLAFONNIER
ESPAGNOL
DE GRANDES DIMENSIONS
— noir et noyer. Pour salles à manger, boudoir ou salon $49.95

MODELE IMPERIAL
Luminaire en laiton poli — verre opaque.
Modèle PT.—221
PLAFONNIER
$5.57

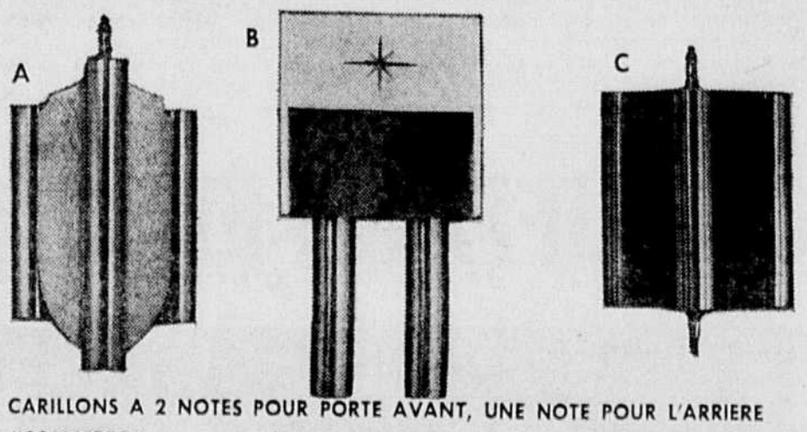
Modèle PT — 220
APPLIQUE MURALE
Abat-jour opaque à volutes $5.95

Modèle PT — 225
LUSTRE A SUSPENSION
à 5 lumières. Avec garniture noyer $25.95

Modèle PT — 223
Tel que ci-dessus avec 3 lumières $18.95

Modèle PT — 565
GRAND LUSTRE ESPAGNOL
à 5 lumières
Noir satiné et garniture noyer
Aubaine spéciale $21.95

CARILLONS
GRANDE AUBAINE DANS NOTRE VASTE CHOIX DE CARILLONS DECORATIFS. IL NE S'AGIT PAS DE QUELQUES MODELES MAIS D'UNE TRENTAINE AU CHOIX.

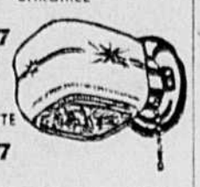


A
B
C
CARILLONS A 2 NOTES POUR PORTE AVANT, UNE NOTE POUR L'ARRIERE
A. "CONCERTO" ECUSSON DORE ET TUBES EN LAITON. 7" DE LARGEUR, 11½" DE HAUTEUR. $12.97
B. "CONCERTINA" TUBES FINIS LAITON, HAUT DORE ET BLANC AVEC ETOILE. LARG. 7", HAUT. 12¾". $12.97
C. "ENCORE" PANNEAUX EN NOYER, TUBES FINIS LAITON. LARG. 6¾", HAUT. 12". $12.97



Carillons 'Plymouth'
FINIS CREPELE BRUN, OU EMAIL BLANC AVEC ETOILE. PORTE AVANT 2 TONS PORTE ARRIERE 1 TON
ch. $5.95

GARNITURE DE SALLE DE BAIN
CHROMEE
$1.97

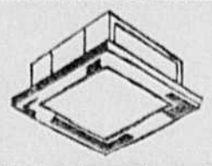


AVEC CHAINETTE $2.77

Appliques murales



A BOUTON TOURNANT EN LAITON POLI ET GLOBE COLONIAL SATINE.
REG. $5.90
MOITIE PRIX $2.95



Plafonniers chromés
EN RETRAIT
8" $4.77 10" $5.77 12" $6.77
ELECTROLIER SEULEMENT LAMPE A PART



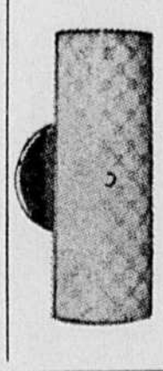
Plafonniers de chambre
BLANC — BLEU — ROSE
12" x 12" 97¢ 14" x 14" $1.97

APPLIQUE MURALE EXTERIEURE
Fini martelé



REG. $5.95
MOITIE PRIX $3.37

APPLIQUE DE SALLE DE BAIN
12 POUCES



CHROMEE 2 LAMPES
REG. 3.95
MOITIE PRIX $1.97

Achetez vos FILS ELECTRIQUES et autres fournitures au PRIX DU GROS
"LOOMEX"
Fil isolé 2 x 14. Nouveau bas prix pour filage dans les murs, les plafonds, les sous-sols, partout où vous voulez cacher les fils.
AVEC PRISE DE TERRE
Rouleau de 250 pieds 5¢ LE PIED $12.50 le rouleau
Rouleau de 125 pieds 6¢ LE PIED $7.50 le rouleau
Moins de 125 pieds 7¢ LE PIED



RÉCEPTACLE
DOUBLE avec double contact à vis en cuivre
15¢ ch.
10 pour $1.25

RACCORD ROBUSTE



9¢ chacun
Boîte de 50 7½¢ ch.

BOITE EN ACIER MONOPIECE
Au fini plaqué brillant, très épais
30¢ ch. 10 pour $2.70

Commutateur mural



STANDARD 24¢ ch.
10 pour $2.10

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE OU D'APPAREILS ELECTRIQUES ...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

au jour le jour

Nous publions ci-dessous les changements ou les précisions que nous communiquent les différents postes après l'heure tombée de notre télé-presse hebdomadaire.

TELEVISION

5.00 10 ● **Le 5 à 6.** Invitée : Christine Charbonneau.

5.30 12 ● **The Pierre Burton Show.** Invité : M. Uri Themal, le rabbin de Berlin.

6.00 10 ● **Télé-Métro.** Invitée; Marylène.

6.30 7 **Bonsoir Copains.** Animateur: Jean Malo. Invités: Françoise Lemieux, les Alexandrins, Donald Lautrec.

9.30 6 ● **The Carol Burnett Show.** Invités : Lucille Ball, Eddie Albert et Nancy Wilson.

10.00 10 ● **Histoire d'une étoile.** Invité : Jean-Pierre Ferland.

10.30 10 ● **Piano Bar.** Invité : André Bertrand.

RADIO AM

10.00 CBF: **Orchestre de chambre de Québec.** Dir. François Bernier. Invitée: Chantal Masson, altiste. "Der Schwanendreher", pour alto et orchestre de chambre (Hindemith).

11.00 CBF: **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** "Rosamunde", musique de scène pour soprano, choeur et orchestre (Schubert): Anneliese Rothenberger, orch. et choeurs de la Radio bavaroise, dir. Heger.

RADIO FM

4.30 CBF: **Les chefs-d'oeuvre de la musique.** Symphonie no 104 en ré majeur, "London" (Haydn): Orch. philharmonique Royal, dir. sir Thomas Beecham. — Sonate en do dièse mineur, op. 27 no 2 (Beethoven): Walter Gieseking, pianiste. — "Mort et Transfiguration" (Strauss): Orch. Philharmonique de Vienne, dir. Fritz Reiner. — Sonate en sol, op. 14 no 2 (Beethoven): Walter Gieseking, pianiste.

7.00 CKVL: **Concert.** Oeuvres de Mozart, Bizet, Kreisler et Chopin.

8.00 CBF : **Pages immortelles.** Quintette à vent no 1 en si et no 2 en sol mineur, op. 56 (Franz Danzi) et Quatuors à cordes no 1 en fa et no 4 en si (Gioacchino Rossini): Quintette à vent de France.

8.30 CKVL: **Rubinstein.** Chopin: Concerto no 1 en mi mineur, op. 11, Artur Rubinstein, pianiste, Orchestre New Symphony of London, dir. par Stanislaw Skrowaczewski.

9.00 CKVL : **Concert.** Oeuvres de Beethoven, Liszt, Brahms, Tchaikovsky, Debussy et Haydn.

9.30 CKVL : **Orch. Boston Pops.** Mendelssohn : Concerto pour piano no 1 en sol mineur, op. 25, Susan Starr, pianiste, Orchestre Boston Pops dir. par Arthur Fiedler. J. Strauss Sr., Marche Radetsky, Elgar : Pompe et Circonstance, no 1.

10.00 CKVL: **Oeuvre de Mozart.** Serénade no 10 en si bémol majeur — K. 361, largo-allegro molto, minuetto, adagio, minuetto-allegretto, romance-adagio, Members of the Bavarian Radio Symphony Orchestra dir. par Eugen Jochum.

10.30 CKVL: **Festival de Vienne.** Rameau: Gavotte avec six variations, Anton Bruckner: Symphonie no 5 en si bémol majeur, Orchestre Philharmonique de Vienne dir. par Otto Klemperer.

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront de grands rêveurs. Il faudra sans cesse, bêtement, les ramener à la réalité, qu'ils n'aimeront pas. Et ils devront accepter ce retour. C'est dans le va-et-vient perpétuel entre leurs "visions" et la réalité vraie qu'ils trouveront leur vérité à eux, plus riche souvent que la vôtre.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous souffrirez de l'indifférence que vous manifestera une personne à laquelle vous tenez. La journée se présente favorablement sur le plan matériel. La chance sera bonne pour tous. Même si vous n'avez pas à vous plaindre, ménagez votre santé.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Querelle d'amoureux qui sera suivie d'un raccommodement si vous ne la prenez pas au tragique. Ne vous fixez pas un programme trop rigide et profitez des occasions de la journée. Vous serez en baisse de vitalité, très vite fatigué.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

On aura tendance à vouloir paraitre ce qu'on n'est pas, mais vous ne serez pas dupe. Bonnes probabilités pour votre activité, mais à condition qu'elle suive son rythme normal. Vous travaillerez beaucoup et vous serez forcément fatigué.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vos amours intéresseront une personne curieuse dont l'habitude est de vouloir donner des conseils. La tendance dans les affaires sera moins de rechercher votre propre avantage que le désavantage d'un concurrent. Bonne santé.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Accrochages possibles. Si vous voulez apaiser les choses, ne revenez pas sur les ressentiments passés. En général, vous voulez trop bien faire et vous êtes jamais entièrement satisfait. L'influence de la journée sera dynamique pour votre signe.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Des événements fortuits risqueront de troubler votre vie sentimentale. L'atmosphère astrale de la journée inclinera les natifs du signe à la négligence. Faites de longues promenades et si votre nervosité persiste, consultez un médecin.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Des préoccupations sentimentales formeront comme une toile de fond à vos pensées. Vous aurez une multiplicité de menus contretemps, mais les résultats seront bons. Vous aurez moins de sujets d'énervement et vous mènerez une vie plus calme.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos amours ne progressent guère, mais la personne aimée semble trouver que les choses sont bien ainsi. Les influences astrales favoriseront votre activité, mais des contretemps mettront vos nerfs à bout. Veillez à votre régime.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vos relations sentimentales souffriront de la curiosité d'une personne dont vous devriez vous méfier. Si des complications surgissent dans votre travail aujourd'hui, vous perdrez votre sang-froid. Vous serez plus nerveux que d'habitude.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous mettrez fin à une affaire de coeur où vous n'avez trouvé d'égoisme et coquetterie. Si vous êtes dans les affaires, il faudra aujourd'hui ouvrir l'oeil et vous défendre. Vous serez très fatigué le soir, mais une nuit de repos vous redonnera un nouveau dynamisme.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Les astres annoncent de la nouveauté; elle sera bonne pour les uns et mauvaise pour les autres. La matin, vous assurerez bien votre profession, mais l'après-midi, elle vous accablera. Si vous êtes fatigué, ce sera votre faute.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Sur le plan sentimental, une sorte de mélancolie s'emparera de vous si vous n'êtes pas marié. Vous aurez tant de travail que vous serez obligé de faire plusieurs choses à la fois. Votre fatigue sera due à un excès de travail.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

Impuissance (2)

par le Dr L. Gendron

Le traitement préliminaire impliquant un sédatif et un stimulant ne réussit pas toujours. Ce malade produit-il la quantité normale d'hormone sexuelle? Comment le déterminer? En faisant le dosage de cette hormone avec un spécimen des urines de 24 heures. Dans le cas d'insuffisance de testostérone, il reçoit la thérapie de remplacement. Chez la plupart des patients (jeunes gens et adultes d'âge moyen), la production hormonale testiculaire se maintient dans les limites de la normale.

Pour arrêter la fixation sur l'impuissance, l'homme apprendra quelque chose de lui-même: par exemple comment fonctionne son appareil génital? Il connaitra la structure de ses organes érectiles et leur remplissage de sang causant la dilatation du pénis. Il saura que si le sang sort des organes érectiles aussi rapidement qu'il entre, il n'y aura pas d'érection. La compréhension de l'impuissance requiert une étude de la physiologie de l'érection et le jeu des émotions sur certains nerfs du système nerveux. L'attitude de l'épouse — son apparence ou son comportement —est souvent le facteur inhibitoire principal. Par exemple, un homme de 50 ans se présenta en consultation avec son diagnostic: son épouse critiquait tout ce qu'il disait et faisait. Il était continuellement tendu au foyer. C'était la cause de son impuissance.

La tension chronique, la crainte et le désintéressement peuvent entraver l'action des nerfs stimulant l'érection. Une médication sédative et une autre excitant les nerfs de l'érection favorisent en général ce phénomène génital. Le meilleur espoir de vaincre l'impuissance, particulièrement chez les hommes dépassant 50 ans, repose sur la pleine coopération d'une épouse aimante. La manipulation génitale délicate et lente amène un réflexe érectile suffisant. L'amour et la connaissance sont les deux plus ardents médicaments de l'impuissance.



CKAC/73

UNE RADIO TOUJOURS EN EVEIL

de minuit cinq à 6 h. a.m.

DU SOIR AU MATIN

avec Georges Whelan

MUSIQUE ET CHANSONS

ECHOS DE MONTREAL

LA NUIT

Liquidation de fin-de-saison

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Morgan vous propose des aubaines sensationnelles, des rabais merveilleux dans les rayons de la mode du rez-de-chaussée, des deuxième et troisième étages. Hâtez-vous, vous aurez le meilleur choix, les prix sont étonnamment réduits.

MODES et ACCESSOIRES

centre-ville seulement Pas de commandes postales ni téléphoniques. Quantités limitées... choix incomplet de tailles et couleurs

Allisa

LA BOUTIQUE A LA PERSONNALITE DES JEUNES

Vêtements coordonnés

Choix de jupes, pantalons, vestes et tricots en harmonie ou en opposition. Variété de tissus et de couleurs. Tailles 5 à 13. Ord. $14 à $20 — 8.99 à 12.99

Manteaux de marques renommées

Belle collection de manteaux garnis ou non de fourrure ... et choix abondant de manteaux de cuir. Tailles 5 à 13. Ord. 59.99 à 79.99 — 39.99 à 59.99

Robes à la mode

Choix de crêpes, lainages et tissus de grand lu... rabais. Réductions intéressantes à ne pas laisser passer. Tailles 5 à 13. Ord. 14.99 à 19.99

CENTRE-VILLE, RAYONS 485-481, AU DEUXIEME

Vêtements de nuit

Chemises de nuit en Satilene de Kayser

Satilene une épaisseur. Choix de jolis modèles féminins. Rose ou bleu. Tailles P.M.G. dans le lot. Ord. $9 à $10 — 5.88

Pyjamas en Satilene de Kayser

Choix de modèles en vogue. Rose ou bleu. Tailles 32 à 38. Ord. $9 — 5.88

Mini-vêtements de nuit

Mini-chemise de nuit avec culotte bouffante, en nylon imprimé en rose ou bleu. Confortables et jolis. Taille petite seulement. Aubaine — 2.88

Vêtements de nuit en coton

Rabais sur pyjamas, chemises de nuit longues et courtes en coton frais. Choix de modèles et de couleurs. Légèrement salis. Moins que ½ prix. — 1.88

CENTRE-VILLE, RAYON 364, AU TROISIEME

Vêtements d'intérieur

Robes de chambre matelassées

Choix de modèles féminins. Coton matelassé, imprimés variés. Tailles P.M.G. dans le lot. Ord. $25 à $30 — 12.50

Peignoirs en Vocama

Chauds peignoirs en Vocama lavable. Choix de tons pastel. Tailles P.M.G. dans le lot. Ord. $20 — $10

Pyjamas d'intérieur au rabais

Corsages de fantaisie et léotards. Tons: rose ou bleu. Ord. $20 — $10

CENTRE-VILLE, RAYON 368, AU TROISIEME

Souliers

Souliers pour adolescentes

En cuirs lisses et cuirs vernis. Choix de modèles et couleurs à la mode. Pointures 5½ à 10. Aubaine — 5.99

Souliers de cuir grenu façon reptile Shenanigans

Souliers en cuir "reptile" réalisés selon les modèles les plus à la mode. Plusieurs couleurs au choix et assortiment incomplet de pointures. Ord. 12.99 — 7.99

CENTRE-VILLE, RAYONS 331/337, AU TROISIEME

Tissus

Imprimés importés en polyester*

Imprimés à dessins continus. 36" de largeur. Lavables. Solde — la verge — .99

Rayonne d'aspect toile à envers collé

Choix incomplet de coloris dans le lot. 54" de largeur. Solde — la verge — 2.99

Cotonnades importées... moitié prix

De New York. Choix de dessins géométriques, abstraits et fleuris dans le lot. 45" de largeur. Lavables. Solde — la verge — 1.99

Toile imprimée importée... ½ prix!

De New York. Choix de dessins abstraits et géométriques dans le lot. 45" de largeur. Lavable. Solde — la verge — 1.99

* Marque déposée.

CENTRE-VILLE, RAYON 11, AU TROISIEME

Salon de couture

LIQUIDATIONS

Robes et ensembles

Modes de ville et de cocktail. Lainages, soies et tricots de tons variés. Tailles 10 à 18 dans le lot. Ord. $75 à $225 — $50 à $125

Manteaux unis et costumes

Vêtements en exemplaire unique et importations. Lainages, gabardine et laine texturée. Tailles 10 à 16 dans le lot. Ord. $110 à $250 — $70 à $150

CENTRE-VILLE, RAYON 429, AU DEUXIEME

Manteaux et costumes

- Manteaux de Borg* beige garni d'un col de vison mâle. Ord. $115 — $89
- Manteaux garnis de fourrure Ord. $139 à $259 — $83 à $189
- Manteaux d'automne/hiver sans fourrure Ord. $70 à $100 — $29 à $59
- Costumes deux ou trois pièces en tricot ou lainage. Ord. $60 à $100 — $24 à $59

*Marque déposée

CENTRE-VILLE, RAYONS 411-416, AU DEUXIEME

Robes

Robes pour jeunes filles et tailles fortes

Robes de ville et de cocktail en broché ou lainages. Choix de tons unis et imprimés. Tailles 10 à 18 et 14½ à 24½.

⅓ à ½ de rabais

CENTRE-VILLE, RAYONS 423-426, AU DEUXIEME

Robes pour jeunes filles modernes

Solde de robes pour toutes les circonstances. Pour la ville et les cocktails. Laines, tricots, fibres polyester, etc.... dans une gamme infinie de couleurs et imprimés. Ord. $19 à $45 — $15 à $29

CENTRE-VILLE, RAYON 422, AU DEUXIEME

Vêtements séparables

40% de rabais sur blouses mode

Choix de blouses en coton, Fortrel*/coton ou satin, variété de modèles dernier cri. Coloris printaniers: blanc, jaune, argent, coquille d'oeuf, bleu et autres. Tailles 10 à 16. Ord. 4.88 à $12 — 2.88 à 6.88

Rabais sur vêtements de crêpe

Jupes d'hôtesses, pantalons et corsages en crêpe lavable. Blanc ou noir. Tailles 10 à 16. Ord. 9.88 à 11.88 — 5.88

Moitié prix! Pantalons et jupes

Jupes droites et fuseaux, boutonnage côté. Tissu laine/laine peignée en gris, marine ou brun. Tailles 10 à 20. Ord. $14 — 6.88

* Marque déposée.

CENTRE-VILLE, RAYON 431, AU DEUXIEME

Tricots en solde

Choix de chandails "couture", de ville et de soir. Variété de tricots: laine, laine vierge, laine d'agneau et grosses mailles. Roux, vert, brun, rouge, or, bleu ou noir dans le lot. Tailles 34 à 40 dans le lot.

Ord. 7.88 à 12.88 — 6.99 — Ord. 13.88 à 17.88 — 9.88

CENTRE-VILLE, RAYON 435, AU DEUXIEME

Vêtements sport

Vestes et manteaux sport

Vestes trois-quarts et sept-huitièmes manteaux sport à doublures matelassées ou de peluche. Draps de laine, loden, cuir et simili-fourrure. Choix de: blanc, brun, vert, marine, beige ou gris dans le lot. Tons unis ou à carreaux. Tailles 8 à 20 dans le lot.

Ord. 15.88 à 21.88 — 12.88 — Ord. 33.88 — 21.88

Ord. 24.88 à 29.88 — 16.88 — Ord. 39.99 à 49.88 — 24.88

Solde de manteaux sport

Modèles trois-quarts ou sept-huitièmes en cuir, simili-fourrure ou draps de laine. Blanc, brun gris ou tons pastels dans le lot. Tailles 10 à 16 dans le lot.

Ord. 54.88 à 64.88 — 39.88 — Ord. 74.88 à $115 — 49.88

CENTRE-VILLE, RAYON 437, AU DEUXIEME

Vêtements de ski

40% de rabais sur anoraks

Modèles en demande, en nylon. Choix de: marine, vert forêt, brun et teintes pastel. Tailles P.M. et G. Ord. $21 à $45 — 11.88 à 26.88

40% de rabais sur pantalons de ski

Fuseaux extensibles, coupe étudiée avec glissière côté. Marine, vert forêt, brun et autres teintes. Tailles 8 à 18 longueur ordinaire. Tailles 10 à 18, longueurs courte et élancée. Ord. $20 à $30 — 11.88 à 17.88

40% de rabais sur accessoires de ski

Tuques, capuchons, moufles, bandeaux de tête et gants fourrure ou peau de mouton. Choix de couleurs à la mode. Ord. $25 à $55 — 14.88 à 32.88 — Ord. $8 à $10 — 4.88 à 5.88

40% de rabais sur tricots de ski

Pullovers à manches longues, col roulé ou encolure ajustée en tricot de laine ou de fibres acryliques. Blanc, brun, bleu, marine et autres. Tailles P.M.G. Ord. $13 à $40 — 6.88 à 23.88

CENTRE-VILLE, RAYON 433, AU DEUXIEME

20% DE RABAIS SUR EQUIPEMENT DE SKI. Skis, chaussures, cannes et accessoires

BOUTIQUE DE SKI, RAYON 61, AU DEUXIEME

Accessoires mode

Chapeaux de laine

Jolis modèles pour la garde-robe printanière. Plusieurs modèles, plusieurs couleurs. Ord. 2.99 — 1.49

CENTRE-VILLE, RAYON 10, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Ensembles de bijoux présentés dans des écrins. Moitié prix

Ensemble broche et boucles d'oreilles. Choix de modèles classiques et sertis de pierres. Ord. $3 à $5 — 1.49 à 2.49

CENTRE-VILLE, RAYON 23, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Capuchons de fourrure à moitié prix

Dans le lot: raton laveur, renard et autres.

CENTRE-VILLE, RAYON 341, AU DEUXIEME

Vêtements d'enfants et de bébés

CENTRE-VILLE SEULEMENT

Pantalons de neige pour bambines et bambins

En coton/nylon imperméable, chaude couverture matelassée. Bretelles, tailles mi-élastique et glissières aux chevilles. Lavables à la machine. Marine ou brun. Tailles: 4, 5, 6, 6X dans le lot. Ord. 3.88 — 1.49

Costumes de neige 2-pièces pour bébés

Veste en peluche de nylon, moufles amovibles et pantalon de nylon avec bottillons amovibles. Parures de jolies appliques. Rose ou marine. Tailles: 12, 18 et 24 mois dans le lot. Ord. 9.99 — 6.99

Blouses de Lurex* pour jeunes adolescentes et fillettes

A. Pour fillettes, tailles 7 à 14. Ord. 6.00 — 2.99

B. Pour jeunes adolescentes, tailles 8 à 14. Ord. 7.00 — 3.99

Robes d'adolescentes et de fillettes

Robes habillées et de ville. Choix de couleurs. Tissus de textures unies ou de fantaisie.

A. Pour fillettes, tailles 7 à 12. Ord. 8.00 à 20.00 — 3.99 à 9.99

B. Pour jeunes adolescentes, tailles 10 à 14. Ord. 15.00 à 25.00 — 7.49 à 12.49

Ensembles manteaux 3-pièces

Pour bébés garçons et bébés filles. Elégant manteau avec jambières et chapeau assortis. En Orlon* ou cuirette vinyle. Choix de couleurs. Tailles 12, 18, 24 mois dans le lot. Ord. 16.97 à 17.99 — 11.99

Manteaux et vestes pour bambines et bambins

Pour sorties habillées ou pour le sport. Lainages, velours côtelé, nylon, simili-cuir, vistram ou vinyle. Choix de modèles et de couleurs. Tailles: 2-3X et 4-6X. Au choix: — 5.99

B. Ord. 10.99 — 7.99 — A. Ord. 8.88 à 9.99 — C. Ord. 16.99 à 17.99 — 11.99

Costumes de neige pour bambines et bambins

Modèles combinaison ou deux pièces dans le lot. Peluches d'Orlon* ou nylon. Choix de couleurs. Tailles 2-3X et 4-6X dans le lot.

A. Ord. 9.99 à 12.99 — 8.99 — B. Ord. 14.99 à 17.00 — 9.99 — C. Ord. 19.98 à 25.00 — 12.99

CENTRE-VILLE, RAYON 69, AU TROISIEME

Vêtements pour fillettes

CENTRE-VILLE SEULEMENT

Tuniques de laine pour fillettes

Choix de couleurs... tons unis ou à carreaux dans le lot. Tailles 7 à 14. Ord. 7.00 à 11.00 — 3.99

Corsages à col roulé pour fillettes

En nylon extensible d'entretien facile. Choix de couleurs unies et rayures. Manches longues. Tailles 7 à 14 dans le lot. Ord. 4.00 — 1.99

Fuseaux extensibles pour fillettes

Choix de couleurs unies. Tailles 7 à 14. Ord. 5.00 — 2.99

CENTRE-VILLE, RAYON 70, AU TROISIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Vestes d'aspect cuir doublées de peluche

Garniture de peluche. Havane seulement. Tailles 7 à 14. Ord. 59 — 4.99

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Manteaux d'hiver et vestes

Pour le ski et le sport. Nylon ou peluche. Choix de couleurs. Tailles 7 à 14 dans le lot. Ord. 11.00 à 24.00 — 7.99 à 15.99

Vestes d'aspect cuir pour fillettes

Modèle classique. Havane seulement. Tailles 7 à 14. Ord. 5.89 — 2.99

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h

La jument Blossom Time invaincue à BB

La jument Blossom Time, de l'écurie Miron, a démontré hors de tout doute qu'elle demeurait la meilleure ambleuse au Canada, quand elle a remporté une victoire incontestée en 2:06 devant 12,012 amateurs hier après-midi à Blue Bonnets.

Blossom Time, qui a pris les devants dès le poteau du quart du mille, a devancé Miss Baker Adios et Lindsay Scott au fil d'arrivée. Key Pebble a terminé quatrième, tandis que Jolltop devait se contenter du dernier rang.

Il s'agissait de la 4e victoire d'affilée pour Blossom Time, qui compte aussi deux deuxième places en seulement six départs en 1969.

La championne a retourné des prix de $3.10, $2.20 et $2.10. Miss Baker Adios, qui avait aussi terminé deuxième à Blossom Time dimanche dernier, a payé $2.50 et $2.30, tandis que Lindsay Scott a retourné un prix "show" de $2.70.

Comme toujours, Marcel Dostie était sur le sulky de Blossom Time, digne fille de Good Time.

Le conducteur Gilles Lachance, qui ne compte que deux victoires en 26 courses, n'a pas été plus chanceux hier, quand il n'a pas réussi à visiter le cercle du vainqueur en cinq tentatives.

Deux fois il est venu près, soit à la première course et à la sixième. Gola's G a brisé son allure, en terminant deuxième dans la course initiale au programme, et il a été placé quatrième. D'autre part, à la sixième, il est venu près de l'emporter en faisant second à Gallon Dares en 2:10.3. Gilles a maintenant une fiche de 2-5-2 en 26 courses.

Un seul conducteur a visité plus d'une fois le cercle du vainqueur hier après-midi. Il s'agit de Wilfrid Bourgon, qui a remporté des victoires avec Wabash Charley, à la première épreuve, et avec Late Arrival, à la cinquième.

Casper gagne le tournoi Bob Hope

PALM SPRINGS, Calif. (UPI) — Offrant sa meilleure performance depuis le début de l'année 1969, Billy Casper a tourné une ronde finale de 66, six coups sous la normale, et a décroché ainsi les honneurs de la classique Bob Hope, dotée d'une bourse de $100,000, avec un pointage finale de 345 pour 90 trous, soit 15 coups sous la normale, hier, à Palm Springs.

Casper, qui a accumlé des gains de plus de $205,000 l'an dernier en remportant le titre de six tournois, a ainsi remporté sa première victoire en cinq tentatives cette année.

Casper, qui continue de jouer avec consistance, a procuré de vives émotions à ses admirateurs, particulièrement au 14e trou, d'une distance de 478 verges et d'une normale cinq, où il a calé un coup roulé de 30 pieds pour enregistrer un "eagle", ce qui le portait à deux coups d'avance sur son plus proche rival. Il a ensuite terminé sa journée avec un "birdie" au 18e trou pour décrocher son deuxième titre de la classique et empocher $20,000, en plus de gagner une voiture neuve.

Dave Hill se classe 2ième

Dave Hill a terminé second, trois coups derrière, après avoir également roulé une ronde finale de 66. Jack Montgomery s'est classé troisième à 349, suivi du vétéran Art Wall à 350.

Le Canadien George Knudson compte parmi le groupe de 351 où se trouvent aussi Deane Beman, Bob Charles, Gene Littler et Frank Beard.

En plus de son "eagle", Casper a réussi quatre "birdies" au cours de la journée d'hier. Il a atteint 16 verts en coups réglementaires et même si sa performance de 66 fut sa meilleure du tournoi, Casper s'est dit plus satisfait de son 69 de samedi, peut-être parce qu'il lui permettait de s'approcher à seulement deux coups du meneur Frand Beard avant la ronde finale.

Beman a pour sa part établi un nouveau record du parcours Indian Wells en jouant hier 62, éclipsant ainsi la marque antérieure de 63 établie par Tommy Bolt il y a six ans. Beman a réussi sept "birdies", un "eagle" au 14e et un "bogey".

Inscrits ce soir

PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer $2,500
BOURSE : $1,100

3 Burgundy,	A. Bédard	3:1
1 Shadydale A.,	A. Boucher	7:2
2 Haggis Peg,	L. Lapage	4:1
4 Lightning J.,	B. Côté	9:2
6 Nancy Boot,	S. Grisé	6:1
4 Chief Corsica,	Gervais	10:1
7 Jolly Lind,	J. Ratelle	10:1
8 Galena S. B.,	Lavallée	12:1

AUSSI ELIGIBLES :
Evergreen Pat, Robillard
Swift Yogi, St-Jacques

DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer $2,000
BOURSE : $1,100

2 Chico Wilson	Turcotte	3:1
7 G. M. See,	Robillard	7:2
3 Lancelot,	Baillargeon	4:1
8 Fiddler's G.,	Bélanger	9:2
1 Express B.,	Normandin	5:1
4 Chester Time,	Pas nommé	6:1
5 Flashy Z.,	J. Quessy	8:1
6 Sheriff M.,	Bergeron	8:1

AUSSI ELIGIBLES :
Indian Velo, Bouthillier
The Cherokee, Pas nommé

TROISIEME COURSE
AMBLE — Non-gagnants de $5,500
BOURSE : $1,600

7 Star Allan	B. Côté	5:2
1 Monticello,	Lefebvre	7:2
3 Eathel McKlyo,	Lachance	4:1
2 Lightning D.,	S. Grisé	9:2
6 Dream Adios,	Pas nommé	8:1
5 Valley V. E.,	Robitaille	8:1

QUATRIEME COURSE
TROT — Non-gagnants de $4,000
BOURSE : $1,400

5 Tarport Baffer,	J. Baskin	3:1
6 Senator Texas,	H. Pauzé	7:2
2 Bessie F. G.,	Kennedy	4:1
4 Darnley's C.,	B. Côté	9:2
7 Lady Spring,	A. Hanna	5:1
1 Rangoon Red,	Robillard	6:1
3 Top Job,	P. Sauvé	8:1
8 Jonairo,	D. Gillis	10:1

AUSSI ELIGIBLES :
Valiant Newport, Bouvrette
T. M. Fury, Grandmaison

CINQUIEME COURSE
AMBLE — Non-gagnants de $2,500
BOURSE : $1,300

6 Capotal Tracy,	N. Bardier	3:1
5 Intrepide D.,	A. Hanna	4:1
3 Stickem Up J.,	A. Bédard	4:1
4 Shepherd's D.,	Baillargeon	9:2
1 Cati Champ,	Lefebvre	8:1
2 Carmen Birdie,	R. Montroy	8:1
7 Grace Handy,	Lapage	10:1
8 Green River J.,	Bradette	10:1

SIXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer $5,000
BOURSE : $1,600

1 Torrid Way,	R. Filion	3:1
2 Pee Wee A.,	A. Boucher	7:2
4 Lovely Luann,	Turcotte	4:1
8 Sunny Brier,	N. Bardier	9:2
5 Speedy Satan,	Martineau	5:1
3 Tennessee B.,	Pas nommé	6:1
7 Shadydale C.,	M. Lachance	6:1
6 Free Wheeling,	S. Grisé	8:1

SEPTIEME COURSE
AMBLE — A réclamer $3,000
BOURSE : $1,200

1 Star's Lo,	A. Boucher	3:1
7 Gard Scott,	J.-P. Charron	7:2
5 Tacloban,	J. Foley	4:1
6 Mighty Que,	Robillard	9:2
3 Sailor Mon,	R. Bérard	6:1
2 Happy Horse R.,	Plouffe	8:1
4 Dell Cash,	G. Côté	8:1
8 Adam Han.,	A. Deguise	10:1

AUSSI ELIGIBLES :
Delaway, G. Raymond
Consul Richelieu, Sauvé

HUITIEME COURSE
AMBLE — A réclamer $5,000
BOURSE : $1,600

1 Adios Byrd,	Lachance	3:1
2 Treasure Mir,	A. Bédard	7:2
4 Bethel Adios,	B. Côté	4:1
5 Merrie Dazzler,	Pelletier	9:2
6 Shadydale C.,	Lefebvre	5:1
3 Edgewood B.,	Gingras	6:1
7 Doris Darling,	Turcotte	8:1
8 Homestrech S.,	E. Smith	8:1

AUSSI ELIGIBLE :
Adios Marcel, Pas nommé

NEUVIEME COURSE
AMBLE — Non-gagnants de $8,500
BOURSE : $2,400

7 Adios Watts,	A. Boucher	3:1
2 Armbro Hazard,	Bergeron	7:2
6 Lively Pick,	M. Picard	4:1
3 Shadydale S.,	Robillard	9:2
8 Adios M. H.,	Raymond	5:1
1 Scat Time,	G. Lachance	6:1
4 Money Rainbow,	S. Grisé	8:1
5 Berthmor's B.,	R. Filion	8:1

DIXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer $2,500
BOURSE : $1,100

7 Brewer's G.,	M. Lefebvre	3:1
8 Lincon's C.,	Robillard	7:2
5 Admirable P.,	A. Deguise	4:1
4 Wonderful G.,	A. Aubin	9:2
3 David Hudson,	Turcotte	5:1
6 Jacquot,	J. Hébert	6:1
1 Hickory Holly,	Provencher	8:1
2 Barbara Bel,	C. Brière	8:1

AUSSI ELIGIBLES :
Beauty Scott, Robitaille
Big Togo, S. Pleau

Nos choix à Blue Bonnets

MONSIEUR X
(Nombre de gagnants : 31 sur 120)
(Choix gagnants : 52 sur 120 courses)
Gagnants d'hier : Rushing Brook ($10.90) ; Gallon Dares ($5.90) ; Mighty Go ($10.10) ; Blossom Time ($3.10).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Burgundy	Shadydale Airwyn
2 — Chico Wilson	G.M. See
3 — Star Allan	Monticello
4 — Senator Texas	Tarport Baffer
5 — Intrepide Dundee	Stickem Up Joe
6 — Torrid Way	Speedy Satan
7 — Gard Scott	Star's Lo
8 — Adios Byrd	Shadydale Chime
9 — Adios Watts	Lively Pick
10 — Brewer's Gem	Wonderful Girl
Le meilleur :	Star Allan (3e)
Le négligé :	Senator Texas (4e)

MONSIEUR MYSTERE
(Nombre de gagnants : 31 sur 120)
(Choix gagnants : 54 sur 120 courses)
Gagnants d'hier : Gallon Dares ($5.90) ; Blossom Time ($3.10).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Burgundy	Shadydale Airwyn
2 — Chester Time	Chico Wilson
3 — Star Allan	Monticello
4 — Senator Texas	Darnley's Choice
5 — Stickem Up Joe	Shepherd's Delight
6 — Speedy Satan	Lovely Luann
7 — Tacloban	Star's Lo
8 — Treasure Mir	Merrie Dazzler
9 — Adios Watts	Armbro Hazard
10 — Brewer's Gem	David Hudson
Le meilleur :	Star Allan (3e)
Le négligé :	Senator Texas (4e)

résultats à blue bonnets

Première course — Trot — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
W Charley	1	1	1	1	1		1	1	1 2¼	2.12	Bourgon, W.	2.60
Golas G	2	2	3	4	5		5	1½	p2 x tête	2.12.2	Lachance, G.	F1.55
Reta M Mic	8	8	2e	2	3		3	2	3 ½	2.12.2	Filion, Rey.	3.30
T Midnite	5	5	x6	7	6e		6	½	4 cou	2.12.2	Hanna, A.	6.50
High Gay	3	3	4	6	7		7	3	5 cou	2.12.3	Savignac, R.	51.30
Scott Nelson	6	6	5	5	4e		4	¼	6 1½	2.12.3	Côté, B.	7.40
Scotch Irish	7	7	8	3e	2e		2	¼	7 1¾	2.12.4	Gamache, Y.	51.30
Carol Mir	4	4	x7	8	8		8		8x	2.13.1	Dufour, R.	31.20

DUREE : 31.4 — 1.06 — 1.39.4 — 2.12 — Piste rapide

1 WABASH CHARLEY	7.20	4.90	3.50
8 RETA MAR MIC		4.40	3.20
5 TRADER MIDNITE			3.80

Golas G (2) a fini 2ème, placé 4ème

Deuxième course — Amble — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Bede	4	4	2	2	2		2	2	1 tête	2.10	Turcotte, R.	F1.50
Sterling J	5	5	1	1	1		1	1½	2 5½	2.10	Côté, B.	2.55
P Lesisure	3	3	6	6	5		5	1	3 cou	2.11	Lachance, M.	3.20
Andalusia	2	2	4	3	4		3	2	4 5¼	2.11.1	Murphy, R.	10.30
Steven Dell	7	7	7	7	6		6	8	5 4½	2.12.1	Martineau, J.	45.30
H Ambrose	1	1	5	5	3e		4	¼	6 13½	2.13	Grisé, S.	25.40
G Gamble	8	8	3e	4	7		7		7	2.15.3	McTavish, D.	8.20
Ocean Rice	6	6	(n'a pas fini)								Gagné, R.	25.30

DUREE : 31.3 — 1.03.4 — 1.37.2 — 2.10 — Piste rapide

4 BEDE	3.00	2.70	2.20
5 STERLING JONES		2.90	2.20
3 PURE LEISURE			2.40

PARI-DOUBLE : 1-4 — $19.90

Ocean Rice (6), équipement brisé

Troisième course — Amble — $3,000

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
DC Blackstone	3	3	2	3	2		2	4	1 cou	2.07.3	Martineau, J.	14.30
Starting Price	4	4	6e	6	1e		1	1½	2 4½	2.07.3	Grisé, S.	2.20
Maxie Mir	6	6	1e	2	5		5	1	3 3	2.08.2	Dostie, M.	F0.55
High Gun	2	2	5	5	6		6		4 6½	2.09	Bergeron, M.	10.30
Grateful Pat	5	5	4	1	3		3	1	5 3½	2.10.2	Turcotte, R.	10.30
Gay Eden	1	1	3	4	4e		4	¼	6	2.11	McTavish, D.	41.30

DUREE : 31.0 — 1.03.2 — 1.35.4 — 2.07.3 — Piste rapide

3 D C BLACKSTONE	30.60	8.20	2.90
4 STARTING PRICE		3.90	2.60
6 MAXIE MIR			2.30

Quatrième course — Trot — $2,000

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Rushing R	4	4	7	7	3e		2	¼	1 3	2.10.3	Brosseau, J.	4.45
Lullwater F	5	5	8	8	5e		5	2	2 tête	2.11.1	Grisé, S.	19.70
In Tempo	7	7	1e	2	4		4	½	3 3	2.11.1	Barrieau, R.	2.55
San J Freight	2	2	x4	4	1e		1	1½	4 ½	2.11.4	Turcotte, L.	F2.55
Joe Rodney	6	6	2	3	6		7	¼	5 2½	2.11.4	Baskin, J.	14.40
Steamin Mir	3	3	6	6	8		8	6	7 2½	2.12.2	Lachance, G.	6.40
Bethel M Mic	8	8	3e	1	2		3	¼	7 ½	2.12.4	Pelletier, N.	61.30
Marsand	1	1	5	5	7e		8		x8x	2.12.4	Bédard, A.	3.20

DUREE : 31.2 — 1.04.3 — 1.39 — 2.10.3 — Piste rapide

4 RUSHIN BROOK	10.90	6.00	3.70
5 LULLWATER FROST		10.30	5.80
7 IN TEMPO			2.60

QUINELLA : 4-5 — $97.20

Cinquième course — Amble — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
L Arrival	7	7	3	3	3		1	1½	1 ½	2.10.4	Bourgon, W.	5.95
Baby Mir	5	5	7	7	4e		3	2	2 7	2.10.4	Grisé, S.	2.55
Keyko	4	4	6	6	6		4	2	3 4½	2.12.1	Côté, B.	8.40
Colonel S	8	8	8	8	7		6	2	4 3¾	2.13.1	Martineau, J.	24.20
Mr Maybe	6	6	5e	5e	5e		7	2	5 2	2.14	Charron, J.	F1.90
Highlawn S	3	3	1	1	1		2	¼	6 4	2.14.2	Turcotte, R.	7.60
Elmtown	1	1	4	4	8		8		7 3¼	2.15.1	Bardier, N.	6.60
B Johnston	2	2	2	2	5		5	¼	8	2.15.4	Gauthier, J.	23.30

DUREE : 33 — 1.05 — 1.39.3 — 2.10.4 — Piste rapide

7 LATE ARRIVAL	13.90	6.60	4.50
5 BABY MIR		4.50	3.30
4 KEYKO			4.20

Sixième course — Amble — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Gallon Dares	1	1	4	4	7e		5	2	1 2¾	2.10.3	Bédard, A.	F1.95
Scott Chance	8	8	8	7	5e		4	¼	2 cou	2.11.1	Lachance, G.	2.60
Mud Run	7	7	7	8	8		6	2	3 cou	2.11.1	Gamache, Y.	45.30
G Hanover	4	4	5	5	6		7	¼	4 ¾	2.11.1	Charron, J.	6.40
C Chanceux	2	2	2	2	3		4	¼	5	2.11.2	Baillargeon,	16.30
Rhythm Man	5	5	6	6	2e		1	¼	5 cou	2.11.2	Dufour, R.	2.90
New Kirk	3	3	1	1	1		2	1½	7 2½	2.11.2	Côté, B.	15.30
Expo Adios	6	6	3e	3e	4e		8		8	2.11.4	Massé, R.	21.30

DUREE : 32.2 — 1.05.2 — 1.39 — 2.10.3 — Piste rapide

1 GALLON DARES	5.90	3.30	2.80
8 SCOTT CHANCE		3.70	3.00
7 MUD RUN			6.10

Septième course — Amble — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Quebec Bri	4	4	3	3	3e		3	½	1 ½	2.12.3	Turcotte, M.	6.90
G P Ibaf	8	8	1e	1	1		1	¼	2x ¾	2.12.3	Desjardins,	18.00
Dancers D	1	1	4	4	4		4	¼	3 1	2.12.4	Côté, B.	4.90
Captain Bob	6	6	2	2	2		2	1	4 nez	2.13	Lachance, G.	7.30
Angelic W	5	5	7	7	7e		7	1	5 ½	2.13	Bourgon, W	F1.00
Top N Pick	2	2	5	5	6		5	¼	6 1	2.13.1	Joanisse, J.	7.40
Drummond K	3	3	6	6	8		8		7 1¼	2.13.2	Foley, J.	25.30
Master Lou	7	7	8	8	5e		6	¼	8	2.13.3	Brosseau, M.	7.30

DUREE : 33.1 — 1.07.2 — 1.41 — 2.12.3 — Piste rapide

4 QUEBEC BRI	15.80	7.30	4.60
8 G P IBAF		11.90	5.00
1 DANCERS DREAM			3.50

QUINELLA : 4-8 — $114.80

Huitième course — Amble — $1,900

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Mighty Go	8	8	8	8	7		7	3	1 ¾	2.08	Turcotte, L.	4.05
Speedway T	4	4	1	1	1		2	2	2 1¼	2.08.1	Boucher, A.	18.50
Active Bud	2	2	4	4	4e		4	1	3 tête	2.08.2	Côté, B.	5.30
Watters Mir	3	3	6	6	8		8		4 nez	2.08.2	Dostie, M.	19.60
Morry Dares	1	1	2	3	3		3	1	5 nez	2.08.2	Bédard, A.	6.40
Mighty Leo	7	7	3e	2	2		1	½	6 nez	2.08.3	Lachance, G.	2.55
C Missie	6	6	5	5	5		5	¼	7 ¾	2.08.3	Filion, R.	F2.00
Good Day	5	5	7	7	6e		6	2	8	2.08.3	McTavish, D.	18.30

DUREE : 32.1 — 1.03.4 — 1.36.4 — 2.08 — Piste rapide

8 MIGHTY GO	10.10	4.80	3.70
4 SPEEDWAY TIME		11.50	6.30
2 ACTIVE BUD			3.90

Neuvième course — Amble — $5,000

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Blossom Time	5	5	4e	1	1		1	¼	1 ¾	2.06	Dostie, M.	F0.55
Miss B Adios	4	4	1e	2	3		3	½	2 2	2.06.1	Lefebvre, M.	3.20
Lindsay Scott	1	1	2	3	5		5		3 cou	2.06.3	Lachance, M.	9.40
Key Pebble	2	2	3	4	4		4	1½	4 1½	2.06.3	Jodoin, J.	21.30
Jolltop	3	3	5	5	2e		2	½	5	2.06.4	Robillard, P.	4.40

DUREE : 31.3 — 1.03.3 — 1.36.2 — 2.06 — Piste rapide

5 BLOSSOM TIME	3.10	2.20	2.10
4 MISS BAKER ADIOS		2.50	2.30
1 LINDSAY SCOTT			2.70

Dixième course — Amble — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾		Ld		Fin	Durée	Conducteur	Cote
Minty Rose	8	8	8	8	8		7	5	1 ½	2.11	Joanisse, J.	11.65
Little Miss J	3	3	3	3	4		5	2	2 2½	2.11	Bradette, E.	4.40
Vera Adios	4	4	2	2	3		3	2	3 nez	2.11.3	Guindon, G.	19.30
Kappa Maid	2	2	5	5	2e		2	¼	4 2¼	2.11.3	Filion, R.	F1.25
Frozen Chips	7	7	6	6	5e		6	¼	5 nez	2.12	Normandin, D	7.40
Wil L Dolly	6	6	1e	1	1		1	2	6 3¼	2.12	Brosseau, J.	3.60
Mrs J B	5	5	7	7	7		4	¼	7 6½	2.12.3	Gillis, D.	41.20
N Herbert	1	1	3	4	6e		8		8	2.14	Rocheleau, C	24.20

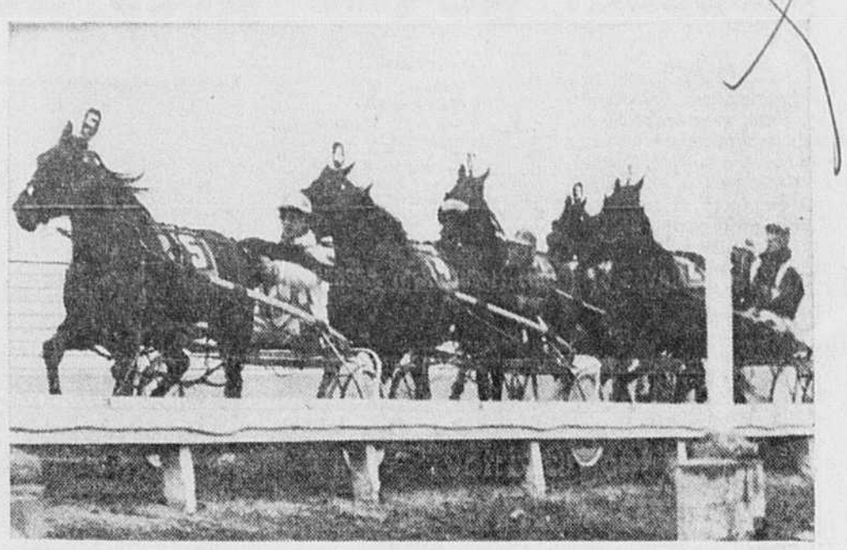
DUREE : 31.3 — 1.05.2 — 1.38.3 — 2.11 — Piste rapide

8 MINTY ROSE	25.30	12.70	7.80
3 LITTLE MISS JERRY		5.80	4.30
4 VERA ADIOS			9.10

EXACTA : 8-3 — $123.10

ASSISTANCE : 12,012 — PARI-MUTUEL : $699,197

Le vétérinaire **Alexander J. Harthill**, de Louisville, et l'entraîneur **Douglas Davis**, de Versailles, au Kentucky, qui s'occupaient du cheval Dancer's Image lorsque celui-ci a été disqualifié après sa victoire dans le Derby du Kentucky de 1968, ont déclaré hier que l'entraîneur canadien **Lou Cavalaris** n'était qu'un "damné menteur", alors qu'ils expliquaient à leur façon, devant la Commission de courses de l'Etat du Kentucky, pourquoi on s'était mépris lors de cette spectaculaire disqualification. Leur avocat, **Millard Cox**, a expliqué que Dancer's Image n'avait pas absorbé une drogue anti-inflammatoire illégale (phénylbutazone), mais plutôt de "l'aspirine en grains", ce qui n'est pas du tout illégal. Les propriétaires du cheval n'ont pas touché la bourse de $122,600 du gagnant de l'épreuve . . .



Pour gagner, il faut quitter la queue leu leu

L'ambleur Bede (4), conduit par Ronald Turcotte, amorce la poussée qui devait lui permettre de triompher de Sterling Jones (5), piloté par Benoit Côté. Bede a remporté les honneurs de la deuxième course en couvrant la distance en 2:10.

...c'était la journée des suspensions à la QAHA!

La dernière assemblée mensuelle de la QAHA, qui s'est déroulée en fin de semaine dernière à l'hôtel Reine Elizabeth, a donné lieu à plusieurs suspensions. Le comité de discipline a décidé de montrer les dents!

Un joueur du Monteuil de la ligue Junior "B" de Laval, Jean-Pierre Pelchat, a écopé d'une suspension de trois ans pour avoir fait un mauvais parti à un arbitre et un adversaire du même circuit, Pierre Bujeaud, du St-Vincent-de-Paul, a été banni du jeu pour le reste de la saison en cours.

François Niquet, le robuste joueur des Alouettes de St-Jérôme de la ligue Métropolitaine, a été suspendu indéfiniment et son cas sera de nouveau discuté lors de la prochaine assemblée du Comité de discipline. Il s'était rendu coupable de double-échec à l'endroit d'un officiel.

Dans la ligue Junior "A" du Québec, François Gingras, des Bruins de Shawinigan a été suspendu pour tout le restant de la saison tandis que dans la ligue Industrielle de Montmagny, l'instructeur Paul-Emile Gagné, de l'équipe "Celanese" et le joueur Jacques Dassylva ont subi les foudres du comité, le premier de façon indéfinie et l'autre jusqu'en 1970.

Mais à ces assises de la QAHA, il n'y a pas que la guillotine! Bien sûr, on s'occupe de régler les histoires de protêts comme celui que le St-Hyacinthe de la ligue Provinciale avait logé contre les Saguenéens de Chicoutimi et que l'équipe de l'Immaculée-Conception avait porté contre le Mont-Royal, protêts qui ont tous deux été rejetés; mais on s'intéresse aussi aux choses encourageantes.

Le président Henri Crochetière, entre autres, a souligné que la QAHA, à laquelle 66 ligues de hockey du Québec sont affiliées, compte un total de 344 équipes, soit 16 p.c. de plus que l'an dernier (et 316 arbitres) et tandis qu'il remettait $1,000 à Arthur Lessard, président de l'Association du Hockey Mineur, comme participation de la QAHA à la campagne du Tour du chapeau, Lessard lui répondait en lui disant que son organisme compte un total de 4,548 équipes enregistrées (55,000 joueurs).

Les 22 dirigeants de la QAHA présents à cette assemblée ont fixé au 31 mars le début des éliminatoires de la Coupe Memorial et ont entrepris une campagne de recrutement pour rappeler à la QAHA les ligues qui font encore partie de d'autres branches de la CAHA.

Enfin, les dirigeants de la QAHA ont accueilli des personnalités, telles que Tom Lockhart, président de l'Association du hockey amateur des Etats-Unis. Bob Lebel, ancien président de la Fédération internationale de hockey sur glace et Bunny Ahearne, le président actuel de cet organisme.

Celui-ci a déclaré: "Il ne faut pas que les Canadiens désespèrent et disent qu'ils n'ont espèrent et disent qu'ils n'ont pas de chances contre les équipes de hockey de l'URSS. Si le projet que j'ai présenté au ministre John Munro, à Ottawa, est mis en application, en trois ans le Canada redeviendra le grand champion du hockey amateur international. Mais je le répète, il faut commencer par la base du hockey, par la hockey mineur..."

CLEVELAND (PA) — Le plus célèbre coureur du mile de l'histoire et la jeune fille qui a dû attendre deux ans avant d'obtenir son autographe, se sont épousés à Bay Village, banlieue de Cleveland, Ohio.

Jim Ryun, de Wichita, Kansas, et la toute jolie Anne Snider, de Bay Village se sont mariés à l'église épiscopale Barnabas. Le lieu et l'heure de leur mariage avaient été gardés secrets.

Les deux sont âgés de 21 ans et fréquentent l'Université du Kansas, où ils termineront leurs études en mai.

Ryun détient les records mondiaux pour le mille (3:35.1), le 1500-mètres (3:31.1) et le demi-mille (1:44.9).

DISTRIBUTEURS DEMANDES
Pour Aérodoo M.K. 7 — Hovercraft, modèle sport 2 places, évoluant sur terre, eau, neige. Territoire exclusif.
aérodoo
QUEBEC
MARITIMES
DISTRIBUTION
59 ouest, St-Jacques, suite 300, Montréal, P.Q.
M. Belley, tél. code 514-842-5867



Du lundi au vendredi
à l'antenne de
CKAC/73
Ecoutez "PLEIN AIR"
le matin à 7 h. 15 avec
SERGE DEYGLUN

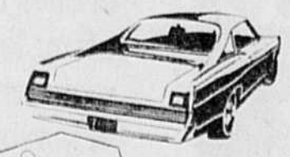
VOUS RECHERCHEZ LE PRESTIGE
NOUS POUVONS VOUS AIDER
AVEC NOTRE VASTE CHOIX DE
G.T.O. – GRAND PRIX – RIVIERA
Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER

CHAMPIONNAT MONDIAL DE COURSES EN BOBSLED 1969
15-16 / 22-23 FEVRIER
Lake Placid, N.Y.
Pour renseignements écrire ou téléphonez
OLMPIC, N.Y. 12946

GAGNEZ DES VACANCES D'HIVER
*Ski en Autriche * Curling en Ecosse
* Voyage à la coupe Stanley
plus $300. en argent de poche



Spéciaux
SPORTS D'HIV'
Profitez d'aubaines sur un grand choix de voitures Ford 1969 équipées d'options spéciales pendant la grande vente "Sports d'Hiv'". Plus de 25 modèles différents exposés au grand Salon Versailles.



FORD GALAXIE
et équipement en option
À PRIX SPÉCIAUX
JUSQU'A 35% D'ÉCONOMIE SUR
• Patins Jelinek
• Chandails de curling
Jantzen
• Vestes de ski "White Stag"
Certificats chez Versailles
Vous économiserez sur les pneus à flanc blanc, moulures de carrosserie, enjoliveurs de roues, volants de luxe, intérieurs en vinyle plissé et climatiseur.
Réalisez aussi des économies sur les modèles Fairlane et Mustang
*Pour gagner un voyage, vous n'avez qu'à remplir une formule de participation chez
Versailles FORD
4650 est JEAN TALON, près de VIAU
tél: 376-8180



MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	700	10⅞	10⅞	10⅞
Alcan	—	32¾	32	—
Alcan 4¼	—	37½	37¼	—
Algoma	—	21⅝	21¼	—
Alum 4½p.c. Pr	—	34½	34⅜	—
ArgC Pr	—	15¾	15½	—
Quitaine	—	19¼	18½	—
Asbestos	—	27	26½	—
Bq Can Nat	—	13¾	13½	—
Bq d'Ep.	—	10½	10½	—
Bq Comm.	—	22	21¼	—
Bq Mont	700	16⅛	16	16
Bq N.-E.	—	25	24⅝	—
Bq Prov.	—	10¾	10¼	—
Bq Royale	600	23⅜	23½	23½
Bq Tor-Dom	—	21⅜	21⅛	—
Bq Mont drts	3800	49	48	48
Bell Phone	—	45½	44⅞	—
Bowater Pap	—	7½	7⅜	—
Brazil	—	18⅞	18⅝	—
BC Forest	—	35¾	35¼	—
BC Phone	—	69	68½	—
Brinco	200	5⅝	5⅝	5⅝
CAE	—	10½	10¼	—
Cal Power	—	26½	26½	—
Can Cem	—	33¾	33	—
CD Sugar	—	40¾	40¾	—
Can Mt	—	21	21	—
Can Stm	—	34¼	34	—
C Bew	1400	10	10	10
C Br Al A	—	22½	22½	—
C Fndt	—	8½	8½	—
C Hydroc	—	26	25¾	—
CIL	—	16⅜	16¼	—
CI Pow	—	35¾	35½	—
C Marconi	—	6	6	—
CP	200	82	82	82
CP 4 p	—	7¼	7¼	—
CPI pr	700	332	33¼	33¼
CPI wts	—	795	760	—
C Vickers	—	10⅛	10	—
Canran	—	23¼	23	—
Cent Del	—	15¾	15½	—
Chemcell	800	12⅛	12	12⅛
Col Cell p	—	16	16	—
Cominco	—	40	39⅜	—
Cons Bth	200	232	23¼	23¼
Cons Text	—	16⅜	16¼	—
Corby A	—	31	31	—
Coron	300	355	355	355
Couvrette	—	9¼	9	—
Cr Zell A	—	26¼	26	—
Crush In	—	30	30	—
Cygnus p	—	38½	38½	—
Denison	—	71	70½	—
Dist Sg	—	50¼	50	—
D Bridge	200	21¼	21¼	21¼
D Corset	—	10½	10½	—
Do Fasco	—	25⅜	25	—
D Stores	400	15⅝	15½	15½
Domtar	200	14¼	14¼	14¼
D Textile	300	17¾	17¾	17¾
Donohue	—	8⅝	8½	—
Donohue p	—	18¼	18¼	—
Du Pont	—	37½	37½	—
Enamel B	—	450	450	—
Famous Pl	—	82	81½	—
Fin Collec	—	22⅜	21½	—
Fleetwd	—	25	25	—
Fraser	—	22	21½	—
Fr Pete	1100	895	895	895
Fulcr Inv	—	7	7	—
Fulcr Pr	—	9¾	9¾	—
Glangair	—	360	355	—
GW Life	—	134½	134½	—
GL Paper	200	26	26	26
Gulf O	—	43½	43¼	—
Hdy And	—	8	8	—
Hawk Sd	—	400	400	—
Hom A	—	42	41½	—
Horne B	—	42	42	—
Horne Pt	—	385	385	—
H Smith	—	29	29	—
Hud Bay	—	82¼	80½	—
Husky Oil	—	24	23½	—
Imp Oil	400	20¼	20½	20½
Imp Tb	1300	14	14	14
I Accep	—	25	24½	—
Inglis	—	13	12¾	—
Inland NG	—	15¼	15⅛	—
I Nickel	200	42¼	42¼	42¼
I Pap	—	43⅜	43⅛	—
I Util	400	47½	47½	47½
Inter Pl	500	20⅜	20⅜	20⅜
Inest Gr	—	9⅝	9½	—
James Stl	—	13	13	—
Jamaica	5000	78	78	78
Labatt	—	25	25	—
Labatt Pr	—	26¾	26¾	—
Lamngt A	—	5⅜	5¼	—
Levy	—	35¾	35¾	—
Loblaw A	—	7	7	—
Loblaw B	200	7	7	7
Loeb M	—	10	9⅞	—
MacLaren A	—	20	20	—
MacMillan	1000	34¼	34	341
Marche Union	—	11½	11½	—
Marit Elec	—	22½	22½	—
Marit Tel	—	17⅜	17½	—
Markborough	300	10¾	10¾	10¾
Massey F	—	24⅝	24¼	—
Melchers	200	15⅜	15⅜	15⅜
Met Stores	—	57	57	—
Miron 6	—	450	450	—
Mitch R A	—	13½	13½	—
Molson A	—	28	27¾	—
Molson B	—	29	28⅞	—
MLW Worth	—	16	15⅝	—
Mtl Trust	—	13⅜	13	—
Moore Corp	300	31½	31½	31½
Morse R A	—	24½	24½	—
MorseB (B)	—	25	25	—
Mussens	—	8¾	8¾	—
Nat Contain	200	13¾	13¾	13¾
Nat Sea	—	8¼	8	—
NB Tel	—	13	12¾	—
NFLD Light	—	8½	8¼	—
Noranda	—	35⅜	34⅝	—
North C Gas	2100	17¼	17¼	17¼
NS Light	400	8	8	8
Ogilvie Pr	—	27⅛	27⅛	—
Osahawa A	—	35	34½	—
Osahawa Wts	—	13½	13½	—
Phillips C	900	8	8	8
Pow Corp	—	12¼	11¾	—
Pow C 5	—	13¼	13¼	—
Price	—	14⅝	14¼	—
QN Gas	—	16½	16	—
Que Phone	—	15	15	—
Radio Eng	—	48½	47	—
Readers Digest	—	8¾	8¾	—
Reitman's	—	16	16	—
Rio Algom	—	28½	28½	—
Rothmans	—	21½	21½	—
Royal Trust	200	26	26	26
St-L Cem A	—	31	31	—
Salada F	—	14	14	—
Scott LaS	—	27½	27½	—
Shell Can	—	29⅜	28	—
Shell I Pr	—	29	29	—
Sicard 6	—	19	19	—
Simpsons	500	36½	36½	36½
Sogemines	—	16⅞	16¾	—
Southam	—	58⅜	58⅜	—
SS Steel	—	5	5	—
Steel Can	—	27	26¾	—
Steinbg A	—	14	13⅞	—
Texaco Can	—	32⅜	32⅜	—
Traders Gr-A	&	10⅜	10⅜	—
Tr-C Pf	—	42	42	—
Tr Mt PL	—	15	14⅜	—
Triod Oil	—	475	465	—
Trizec	—	260	250	—
Un Carbide	—	20¼	20⅛	—
U Westburne	—	18	17¾	—
Velcro	—	47½	47½	—
Versafood A	200	25	25	25
Viau	—	17	16½	—
Walk GW	—	42½	42¼	—
Warnock	—	10½	10½	—
W Knapp	—	44	43	—
W Knapp	—	444	43	—
Weldwood	—	28¼	28	—
WCoast Tr	—	28⅛	28	—
Weston	—	16½	16½	—
Zeller's	—	16½	16¼	—

Bourse Canadienne

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.
Africana	—	78	78	—
Agassiz	3400	109	105	107
Abitibi	—	850	805	—
Am B Bel	—	10	10	—
Ameranium	—	4½	4½	—
Am Mt En	—	445	430	—
Anglo Scan	—	16	16	—
Atl Mines	—	43	39	—
Baker Tlc	48000	111	95	105
Barvallee	—	27	27	—
Bateman	2500	20	19	19
Beld Cort	—	13	13	—
Bath Cop	—	20¼	20¼	—
Blue Bon	—	320	310	—
Bluewater	—	33	32	—
Bruneau	—	15	15	—
Burnt Hill	1000	81	81	—
Camflo	—	590	590	—
C Magn	3500	36	35	36
C Secur A	500	420	420	420
Canadore	—	59	53	—
Can Min	—	29	29	—
Carbec	500	33	33	—
Chemalloy	—	520	520	—
Chb Cop	—	25	22½	—
Chipman	—	9	9	—
Commod	—	12	17⅞	—
Cominga	—	5	5	—
C Canor	4500	21	21	21
C Manitoba	—	65	55	—
C Mogador	—	16	16	—
C Monpos	—	25	25	—
C New Pac	—	150	135	—
C Pershcrt	—	50	47	—
C Propriet	—	59	56	—
C Virginia	—	159	152	—
C McKinney	—	34½	34½	—
Corgemines	—	82	80	—
Crawford	—	9¼	9	—
Cursade	—	405	350	—
Dauphon	—	30	29	—
Delta Elect	—	345	345	—
Deltec Panam	—	9⅜	9	—
Dom Exp	1600	260	259	260
Dom Lease	—	26	26	—
Domco	—	10⅞	10⅞	—
Dumont	12500	34	33	34
Duvan	6400	19	14	19
Eagle Gold	—	840	825	—
East Sull	200	780	780	780
Empire Min	200	10	10	10
Fano	22000	34	33	34
Fidelity	—	37	34	—
Flint Rock	1000	55	55	55
Fontana	1000	6	6	6
Fox Lake	1000	9½	9	9½
Furlong W	—	95	95	—
Glen Lake	300	250	250	250
Grissol	—	9¼	9	—
Guard Mines	—	81	81	—
Inland Ch	—	8½	8⅜	—
Inspirt	—	150	140	—
Int Atlas	—	99	9	—
James By	—	65	60	—
Jockey	—	5⅛	5⅛	—
Keltic Mg	4000	12	11	12
Kenting	—	22½	22½	—
Kod Pt	—	235	225	—
Kontiki	—	6	6	—
Laduboro	1000	89	89	89
Lait Lec	—	9	9	—
Lambert A	—	27	27	—
Lingside	1000	6	6	6
Louanna	15500	35	33	34
Magnt In	500	470	470	470
Massval	13000	16	15	15½
Matachew	—	55	55	—
McIntyre	—	117	117	—
Menorah	—	19	19	—
Mid Chb	1500	28	28	28
Midepsa	—	175	171	—
Miro Mines	2500	42½	42	42½
Mistango	9000	33	32	33
Mt Pleast	6500	40	39	40
Mt Pleast	3300	3	3	3
Muscocho	—	23	23	—
Native Min	5000	13	13	13
New Formaq	25000	24½	23	24
N MT Costig	—	83	78	—
Newrich	—	16½	16	—
Nocana	—	6	5½	—
NA Rare M	2000	51	51	51
NW Canalask	1000	27	26	27
Opem Ex	—	26	23	—
Pago Corp	—	10⅜	10⅜	—
Pat Silver	6000	42	41	42
Paudash	—	5	5	—
Paul Services	—	60	59	—
Peel-Elder	—	34	34	—
Peso S	—	315	315	—
Phoenix Can	—	15¾	15⅜	—
Pine Ridge	—	17	17	—
Pitt Gold	1000	8½	8½	8½
Prime Pot	—	19	17	—
Que Chib	1000	67	67	67
Que Cobalt	—	205	200	—
Que Explo	7000	19	19	19
Que Uranium	—	85	82	—
Queenston	—	42	40½	—
Rancheria	1000	20	20	20
Ranger O	—	12	12	—
Rouyn Ex	—	11½	11	—
RA Pete B	—	155	155	—
Rusty Lake	—	7	4½	—
St-L Calum	500	250	250	250
St-L Div Lds	27100	325	310	315
St Lucie Ex	—	18	16	—
Silver Sum	—	14	13½	—
Sintra	200	5¼	5¼	5¼
Soca	—	110	110	—
S Dufault	—	18	16	—
Sprtan A	400	150	150	150
Std Gld	3200	25	23	25
Sturgeon	500	78	78	78
Subeo	—	269	255	—
Surluga	300	115	115	115
Tache	37900	17	12	15
Tazin	1000	11	11	11
Ter Mng	—	32	32	—
Timrod	19400	90	83	85
Titan	—	15	15	—
Trsterre	—	20	19½	—
Val Mor	—	15	15	—
V Der H	300	7⅜	7⅜	7⅜
Wabasso	200	16¼	16¼	16¼
Wrborne B	—	50	50	—
W Dufault	—	24	23	—
W Hill	3000	55	53	53
Wst T	—	11½	11	—
Wisconsin	13000	48	47	48

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.92	3.19
A.G.F. Special Fund	4.59	—
Andrew Equity	4.19	4.58
All Cdn Com	8.85	9.67
All Cdn Div	10.66	11.69
All Cdn Ven	10.87	11.87
American Growth	7.53	8.23
Associate Investors	5.86	5.92
Beaubran	45.72	49.64
Canada Security	4.65	4.89
Canada Growth	7.97	8.76
Cdn Channing Venture	6.03	6.61
Cdn Gas Energy	15.08	16.53
Cdn Investment Fund	4.55	4.99
Cdn Scudder Fund	22.63	22.63
Cdn Sec Growth	10.09	11.72
Cdn Trusteed	4.87	5.32
Canafund	64.22	67.43
xChase Fund	14.26	15.58
Champion Mutual	8.26	8.98
Collective Mutual	7.86	8.58
Commonwealth Intl	13.07	14.32
Commonwealth Intl Lever	17.11	18.75
xCompetitive Capital	10.84	11.85
Corporate Investors	6.62	7.23
Corporate Inv Stock Fund	7.08	7.74
xDividend Shares	4.05	4.44
Dominion Compound	5.20	5.65
xDreyfus	14.96	16.33
Entorea Investment	6.36	6.95
Executive Fund of Cda	9.70	10.90
Exec Inv Intl Ltd	8.41	8.83
Federated Financial	7.20	7.87
Federated Growth	7.16	7.79
xFidelity Trend	28.74	31.24
First Participating	19.86	21.70
Fonds Collectif A	8.19	8.96
Fonds Collectif B	5.22	5.38
Fonds Collectif C	10.49	11.46
Fonds Desjardins A	5.75	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Fund	12.64	12.70
Gis Compound	11.61	12.49
Gis Income	4.93	5.39
Growth Equity	9.32	10.19
Guardian Growth	11.15	—
Growth Oil and Gas	23.96	—
Harvard	11.22	12.26
International Growth	7.56	8.26
Investors Growth	12.49	13.58
Investors Intl Mutual	9.00	9.79
Investors Mutual	5.85	6.37
Guardian Growth	11.04	—
Keystone Canada	8.69	9.53
xKeystone Cust S-1	22.94	25.03
xKeystone Cust S-4	7.28	7.95
xKeystone Cust K-2	6.60	7.21
Keystone Polaris	6.29	6.89
Le Fonds P.E.P.	4.44	4.83
xLexington Research	17.33	18.94
Magna Carta	4.78	5.19
Maritime Equity	4.23	4.62
Marlborough	10.68	—
Maison M Fund	6.10	6.67
Mutual Accumulating	6.29	6.88
Mutual Bond	8.72	9.16
Mutual Bond Income	4.99	5.22
Mutual Growth	8.31	9.09
Mutual Income	6.68	7.30
Natrusco	15.13	15.75
Natural Resources	9.18	10.03
xOne William Street	16.95	16.95
Pension Mutual	12.15	13.28
Principal Growth	6.79	7.41
Provident Mutual	7.70	8.37
Prov Stock Fund	7.33	7.97
xPutnam Growth	12.89	14.01
Radisson	4.82	—
Regent Fund	12.41	13.56
Royfund	6.20	6.39
Pret et Rev.	8.33	9.16
Sav Inv Am Pret	12.78	14.05
Spec	12.10	13.22
Taurus	8.38	9.21
xTechnol	9.07	9.89
Timed Investment Fund	7.07	7.10
United Accumulative	6.19	6.77
United American	3.30	3.43
United Venture	6.40	7.03
Universal Savings Equity	7.34	8.02
Western Growth	6.30	6.89
Winfield Growth	16.00	17.49
York Fund of Canada	5.41	5.88

x—Fonds américains.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75; 3 po. et plus, $3 à $3.50; **Cortland,** $2.50 à $2.75; **Lobo** et **Greening,** $2.25 à $2.50 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.75 à $2.25 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux : verts $1.25 à $1.75 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux chinois : $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2.25 pour 50 lbs; gros $2.50 à $3.00 pour 50 lbs; $2.75 à $3.25 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre : $1 à $1.10 les 80 lbs; grosses $1.25 les 50 lbs, .55 à .65 pour 25 lbs.

Poireaux : $1.25 à $1.75 la doz.

Rutabaga : $1.50 à $1.80 le minot; **$1.30 à $1.75 les 80 lbs.**

denrées agricoles

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, **92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents.** Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en a-gros 46-46½, coloré 46¼-46¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac à 19, autres catégories pour nourrissante, à 15½. Poudre de lait de beurre à 14½. Poudre de lait 5½.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres; L-P-E, .28 à .30 les 10 livres, $1.90 à $2.00 les 75 livres; $1.30 à $1.35 les 50 livres. Les dix livres .35 à .38 ; N.-B., .28 à .30 les 10 livres $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 56.0; A-gros 53.4 ; A-moyens 50.7 ; A-petits 46.7.

cote des grains

WINNIPEG

7 février

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	3.24¼	3.25½	3.24¼	3.25
Juil.	3.14⅜	3.15⅜	3.14¼	3.15¼
Oct.	3.11¼	3.12	3.11¼	3.12
GRAINE DE COLZA				
Mars	2.39⅞	2.39⅞	2.39½	2.39¾
Mai	2.35¼	2.35¼	2.35⅛	2.34¾
Juil.	2.32½	2.32½	2.32	2.32
AVOINE				
Mai	86¾	86⅞	86¾	86¾
Juil.	—	—	—	85¾
Oct.	—	—	—	85⅞
ORGE				
Mai	1.09½	1.09½	1.09½	1.09¼
Juil.	1.09¼	—	—	1.09¼
Oct.	1.09½	1.09½	1.09⅜	1.09⅜
SEIGLE				
Mai	1.29⅛	1.29⅛	1.28⅞	1.28⅞
Juil.	1.24½	1.24½	1.24⅜	1.24⅜
Oct.	1.27	1.27¼	1.27	1.27⅛

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw et ex 3 cw 85¼ ; 3 cw 84¼ ; ex 1 fourragère 83¾ ; 1 fourragère 82 ; 2 fourragère 74¾ ; 3 fourragère 71¾ ; fourragère mélangée 43.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.07 ; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.06 ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.05¼ ; 2 fourragère 1.04 ; 3 fourragère 87¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.27¼ ; 3 cw 1.20⅛ ; 4 cw 1.06¼ ; ergoté 96⅛ ; sur-voie 1.24⅛.

LIN : 1 cw 3.37 ; 2 cw 3.12 ; 3 cw 2.85 ; sur-voie 3.37.

GRAINE DE COLZA : No 1 canadienne 2.38⅛ ; No 2 canadienne 2.23⅛.

CHICAGO

	ouvert.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mars	1.34⅛	1.34⅝	1.33¾	1.34¼
Mai	1.36⅝	1.37	1.36⅛	1.36¾
Juil.	1.34⅛	1.34¾	1.33¾	1.34¼
Sept.	1.37⅛	1.37⅜	1.36⅝	1.37¼
Dec.	1.42¼	1.42⅝	1.41⅞	1.42⅛
MAIS				
Mars	1.16⅝	1.17	1.16½	1.16¾
Mai	1.19⅞	1.20¼	1.19¾	1.20⅛
Juil.	1.22⅝	1.22⅞	1.22⅜	1.22⅝
Sept.	1.21¾	1.22	1.21⅝	1.21¾
Dec.	1.16¼	1.16¾	1.16	1.16¾
AVOINE				
Mars	75¼	75⅞	75⅛	75⅝
Mai	73	73½	73	73
Juil.	69⅜	69½	69	69
Sept.	67⅞	68¼	67¼	68¼
Dec.	71	71	70⅝	70¾
SEIGLE				
Mars	1.22⅜	1.23	1.22¾	1.22¾
Mai	1.22½	1.22½	1.21¾	1.22
Juil.	1.21¼	1.21½	1.21¼	1.21½
Sept.	—	—	—	1.22
Dec.	—	—	—	1.24⅜
FEVES SOYA				
Mars	2.64	2.64¼	2.63⅝	2.64
Mai	2.66⅞	2.67⅛	2.66¾	2.67⅛
Juil.	2.68⅛	2.68¼	2.67¾	2.68
Aout	2.64⅝	2.64⅝	2.64	2.64½
Sept.	2.49½	2.49½	2.48⅞	2.49¼
Nov.	2.42	2.42	2.41¼	2.41½
Jan.	2.45⅛	2.45⅝	2.45⅛	2.45⅜

du parquet de la bourse

Légère hausse à Montréal, N.York fermé

La séance a débuté lentement ce matin à la Bourse de Montréal où à l'indice la tendance générale évolue légèrement en hausse.

Sauf l'indice bancaire, tous les autres indices se maintiennent en hausse étroite ; l'indice combiné s'inscrit à 187.72, en hausse de 0.18.

Parmi les principaux changements à l'ouverture, Canadien Pacifique s'élève de ¾ à 82, Macmillan Bloedel à 34½ et Dominion Eextile à 17¾ gagnent ½ point chacun de même que Canada Cement à 33½, que Consolidated Bathurst, More Corp. et Canadian International Pawer gagnent ¼ chacun. Melchers et Philips Cable reptivement, de même que Brinco à 5⅝.

A la bourse Canadienne dans le secteur minier, Baker Talc gagne 21 cents à 1.05 sur un virement de plus de 48,000 actions. Consolidated Canorama perd 8 cents à 21 cents et Taché 2½ à 15 cents.

* * *

A **TORONTO,** les cours dans presque tous les secteurs du marché évoluent dans une tendance mixte à l'ouverture aujourd'hui.

Canadien Pacifique gagne ¾ à 82, Bartaco ⅝ à 21¾, Morse "A" ⅜ à 24⅝ et Dominion Glass ¼ à 19¾.

Leigh Instruments se replie de ⅞ à 52¾, Great West Saddlery de ½ à 20¼, Dustbane de ½ à 26½ et Husky Oil de ¼ à 23¼.

Aux minières, Canada Tungsten gagne 13 cents à 2.14 et First Orenada 8 à 53 cents. PCE Explorations perd 9 cents à 2.00.

* * *

NEW YORK (PA)—La Bourse de New York et la Bourse américaine n'ont pas ouvert leurs portes ce matin en raison de la tempête de neige de la fin de semaine qui a complètement désorganisé la Métropole américaine.

* * *

Presque tous les secteurs de valeurs à la **Bourse de Londres** ont clôturé en baisse aujourd'hui, quelques titres aux industrielles étaient cependant mieux tenus.

L'indice industriel du Financial Times, peu avant la fermeture, était coté à 493.0, en baisse de 5.0.

* * *

PARIS — Les fluctuations sont devenues plus irrégulières à la Bourse de Paris, où les hausses et les baisses alternent aujourd'hui. Les progrès restent toutefois les plus nombreux et l'activité du marche est toujours aussi importante.

Sur le marché de l'or, les échangese se sont élevées à 6.2 millions de francs contre 6.5 millions vendredi. Le lingot s'est inscrit à 7.19⅝ francs (inchangé) et le napoléon à 69 francs contre 69.20.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Algoma Steel	$0.25	tr.	31-3-69	7-3-69
Aunor Gold Mines	$0.05	tr.	28-2-69	15-2-69
Barber-Ellis of Canada	$1.25	tr.	14-3-69	28-2-69
Brit. C. Packers "A"	$0.37½	sa.	15-3-69	1-3-69
id. "B"	$0.50	sa.	15-3-69	1-3-69
Bruck Mills "B"	$0.15	—	14-3-69	14-2-69
Canada Malting ("B" 6 p.c. priv)	$1.06	init.	15-3-69	15-2-69
id. (ord)	$0.25	tr.	15-3-69	15-2-69
Canada Permanent Mortgage	$0.14	tr.	1-4-69	7-3-69
Canada Safeway (4.40 p.c. priv)	$1.10	tr.	1-4-69	1-3-69
Canada Steamship Lines	$0.50+.30	sa.	15-4-69	17-3-69
Canadian Westinghouse	$0.12½	tr.	17-3-69	1-3-69
D. & Anglo Investment (5 p.c. priv)	$1.25	tr.	1-3-69	15-2-69
Dom. of Can. Gen Insurance (X)	$0.43¾	tr.	15-4-69	31-2-69
Br. Amer. Tobacco	1-93¾d.		31-3-69	3-3-69
Dehold Canada (6¼ p.c. priv)	$1.56¼	tr.	1-3-69	15-2-69
Domtar Ltd	$0.15	tr.	1-5-69	1-4-69
Eddy Match (ord) (XX)	$0.50	—	1-3-69	15-2-69
Ford of Canada	$1.25	tr.	15-3-69	14-2-69
Famous Players Cdn Corp	$0.35	tr.	3-3-69	19-2-69
Gen Motors Corp (en $ amer)	$0.85	tr.	10-3-69	13-2-69
Great Lakes Paper	$0.25	tr.	1-4-69	5-3-69
Gr. West Life Ass. (aug. de 30 cts)	$0.60	tr.	1-4-69	17-3-69
Greb Industries	$0.12	tr.	14-3-69	28-2-69
Harding Carpets (ord et "A")	$0.12	tr.	1-4-69	17-3-69
Hamilton Cotton	$0.20	tr.	3-3-69	18-2-69
International Nickel (en $ amer)	$0.30	tr.	20-3-69	18-2-69
Hallnor Mines	$0.04	tr.	28-2-69	12-2-69
Maclaren Power & Paper "A" & "B"	$0.30	tr.	28-3-69	12-3-69
Hinde & Dauch	$0.45	tr.	25-3-69	28-2-69
Lawson & Jones "A"	$1.20	ann.	1-4-69	14-3-69
id. "B"	$2.75	ann.	1-4-69	14-3-69
Leitch Gold Mines	$0.03	sa.	14-3-69	28-2-69
McIntyre Porcupine Mines (XXX)	$0.50	tr.	1-3-69	17-2-69
National Grocers	$0.15	tr.	1-4-69	10-3-69
North. Tar, Chem. — Wood (ord)	$0.10	tr.	1-4-69	18-3-69
id. (priv)	$0.42½	tr.	1-4-69	18-3-69
Rank Organisation	$	—	31-3-69	21-2-69
Rapid Grip & Batten "A"	$0.15	tr.	1-4-69	14-3-69
Riverside Yarns "A"	$0.50	—	1-4-69	14-3-69
St. Lawrence Corp (5 p.c. priv)	$1.25	tr.	25-4-69	25-3-69
id. (ord)	$0.15	tr.	1-5-69	1-4-69
Simpsons Ltd	$0.20	tr.	14-3-69	14-2-69
Supertest Petroleum (priv)	$1.25	tr.	15-4-69	21-3-69
Timken Roller Bearing (en $ amer)	$0.45	tr.	10-3-69	20-2-69
Versafood Services "A"	$0.15	ann.	28-2-69	14-2-69
Weston, Geo. (4½p.c. priv)	$1.12½	tr.	1-3-69	14-2-69
id. (6 p.c. priv)	$1.50	tr.	1-3-69	14-2-69

(X) Augmentation de 6¼ cents dernier en date du 30 décembre 1967
(XX) Premier dividende depuis le par action.
(XXX) Diminution de 7½ cents

Canadian Westinghouse

Le bénéfice net de Canadian Westinghouse Company pour l'année 1

la presse

ANNONCES CLASSEES / DECES

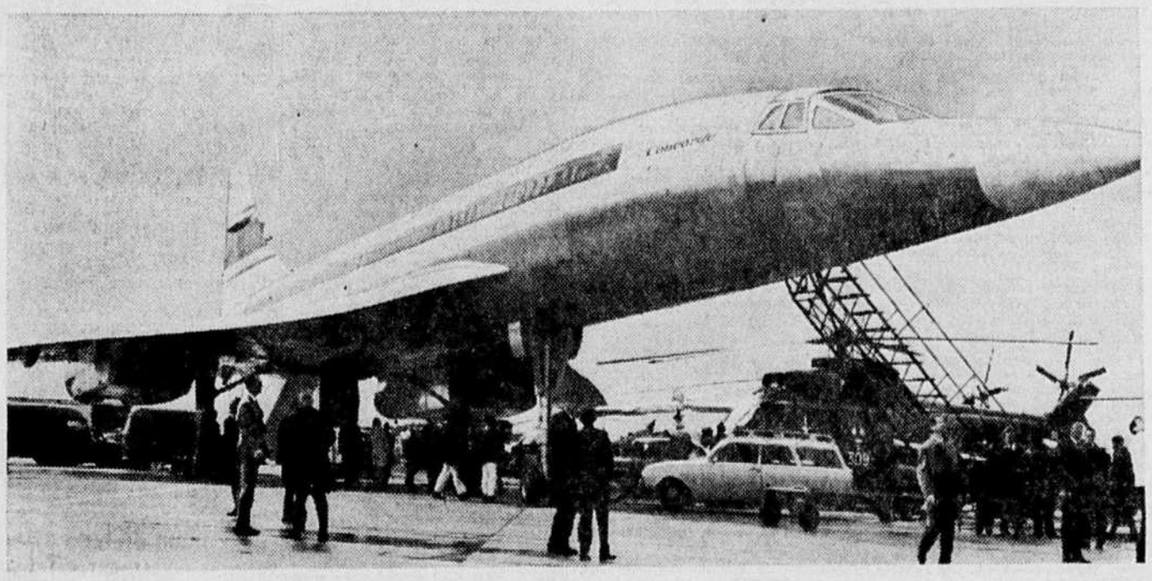
MONTREAL, LUNDI 10 FEVRIER 1969 — 85e ANNEE — No 34



téléphoto PA

Le Boeing 747 doit écourter son vol d'essai

Les ingénieurs et les techniciens de la société Boeing ont entrepris un examen du Boeing-747 qui a dû réduire de moitié son premier vol d'essai à la suite d'une légère défectuosité des volets. L'essai a eu lieu à la piste de la compagnie, à Everett, dans l'Etat de Washington, hier. La défectuosité a été constatée par un ingénieur, M. Jess Wallace, au cours de l'envolée du plus gros réacté commercial au monde. Aussitôt, le pilote, M. Jack Waddell, a décidé d'interrompre le vol d'essai et a atterri une heure et 16 minutes après le départ. L'atterrissage s'est effectué sans incident. A part ce défaut, M. Waddell a déclaré que le vol d'essai s'est passé "de façon absolument idéale". Le Boeing 747, qui pèse 355 tonnes, pourra transporter 490 passagers à une vitesse de croisière de 625 milles à l'heure. Il est deux fois et demie plus gros que les plus gros réactés actuellement en service et peut franchir la distance de 6,000 milles sans arrêt.



En G.-B., le Concorde subit les assauts des "anti-Concorde" appuyés des "anti-bang" en France

PARIS. (AFP) — A quelques semaines du premier vol d'essai du "Concorde", la campagne contre l'avion de transport supersonique franco-britannique rebondit bruyamment aujourd'hui dans l'opinion publique britannique. Après les rumeurs — aussitôt démenties officiellement en France et en Angleterre — suivant lesquelles une importante erreur de conception affectant la stabilité de l'appareil avait été découverte dans le prototype, c'est au grand public lui-même que s'adresse en effet ouvertement ce matin un placard publicitaire signé par 1,200 membres du groupement "anti-Concorde" et publié spectaculairement sur une page entière du "Guardian".

"Concorde" fera trop de bruit et ses "bang" casseront trop de vitres", déclare, en substance, l'annonce qui souligne que les avions supersoniques "causeront une gêne sérieuse et de grands dégâts" alors que "leur développement ne constitue pas un progrès" et que leur mise en exploitation n'est pas "inévitable". Les signataires, parmi lesquels le député travailliste High Jenkins, demandent au gouvernement britannique d'abandonner le projet et d'agir en vue d'une interdiction internationale des appareils supersoniques. Quand il y en aura beaucoup, leurs réacteurs risqueront de polluer irrémédiablement l'atmosphère, précisent-ils. Le groupement "anti-Concorde" est affilié en France à l'"Association nationale anti-bang" et aux Etats-Unis à la "Citizen's League against the sonic boom". Il dispose de moyens suffisants pour payer une secrétaire à plein temps et son annonce d'aujourd'hui lui a coûté 1,400 livres.

Egalement ce matin, le "Daily Mail" accuse d'autre part un groupe de ministres britanniques — dont il cite les noms — de pousser à l'annulation du programme "Concorde" pour consacrer à des fins électorales les 200 millions de livres environ que cette annulation libérerait. Ce serait ce groupe qui serait à l'origine des fuites concernant de supposés défauts du prototype.

Les USA ont l'oeil sur une flotte de pêche communiste, près de la Virginie

PORTSMOUTH. (UPI,PA) — Près d'une centaine de chalutiers de pays du bloc soviétique ont jeté aujourd'hui leurs filets de pêche au large de la Virginie. La garde côtière américaine a dépêché un troisième navire dans la région lorsque 35 bateaux de la flotte se sont détachés des autres pour se rapprocher encore plus près du rivage. Cependant, tous ces navires demeurent bien au-delà de la limite de 12 milles imposée par les Etats-Unis aux pêcheurs étrangers.

Quelques-uns des bateaux de pêche sont ancrés au large de Wallops Island où la NASA se prépare à lancer ce soir un satellite de météorologie. Toutefois, un porte-parole de l'agence spatiale a dit qu'il était douteux que Wallops Island soit une cible pour l'espionnage puisque 99 pour cent des lancements effectués depuis cette base n'ont rien de secret.

Le navire garde-côtier "Conifer" a quitté Portsmouth ce matin pour aller rejoindre le "Point Brown" et le "Cherokee" déjà sur place pour surveiller les mouvements de la flotte de pêche et voir au respect des eaux territoriales.

La garde-côte a également dépêché un avion "HC-130" depuis Elizabeth City, en Caroline du Nord, pour maintenir la surveillance des deux groupes de chalutiers.

Les navires de peche ont pris position samedi soir dernier et depuis ce temps, ils sont l'objet d'une surveillance continue.

"Il s'agit d'une manoeuvre à aspect économique et non militaire", a déclaré le lieutenant Leo Black, commandant de la station de la garde côtière de Chincotague, sur la pointe nord de la péninsule de Virginie.

"Nous n'avons même pas découvert nos canons et nous ne songeons pas à le faire", a ajouté le commandant. Il a précisé qu'il avait reçu des ordres de ne pas prendre d'armes s'il devait arraisonner un chalutier.

Tous les chalutiers n'ont pas été identifiés, mais on a repéré des bateaux russes, est-allemands et polonais. A leur arrivée samedi soir, quelques-uns ont jeté l'ancre à 10 milles de la côte, mais tous avaient fait machine arrière avant même l'arrivée des bateaux de la garde-côte américaine.

La garde-côte américaine a refusé de répondre à la question de savoir si les chalutiers semblaient suivre les mouvements des sous-marins et des navires des bases navales de Norfolk, Portsmouth et New port.

Selon des pêcheurs de la région, l'endroit où se tient la flotte étrangère n'est pas tellement bon en ce temps-ci de l'année. Toutefois, le commandant Black affirme que la pêche est bonne mais que les pêcheurs américains ne veulent pas l'admettre de peur de voir arriver sur place encore plus de chalutiers.

Des incidents sanglants font 23 morts et des douzaines de blessés en Inde

BOMBAY (PC, UPI, AFP) — Après quatre jours d'émeutes qui ont fait au moins seize morts et une trentaine de blessés dans le nord de Bombay, l'armée indienne a été placée sur un pied d'alerte.

Ces incidents, qui font suite à la campagne d'agitation lancée par le mouvement nationaliste "Shiv Sena", surviennent en même temps que ceux qui ont marqué la tenue d'élections dans quatre Etats du nord de l'Inde et au cours desquels les sanglantes bagarres et les attentats se sont soldés par la mort de sept personnes dont un candidat du parti du Congrès et par des douzaines de blessés.

A Bombay, la police n'a cessé de tirer sur les manifestants qui ont incendié des boutiques des quartiers nord de la ville, trois postes de police et mis à sac plusieurs hôtels. Elle a procédé à 2,000 arrestations.

Au nombre des personnes appréhendées, il y a le fondateur du mouvement "Shiv Sena" qui a déclenché les émeutes en reprochant au gouvernement central de ne pas régler le conflit frontalier opposant le Maharashtra à l'Etat voisin.

Le couvre-feu a été imposé toute la nuit dernière et maintenu toute la journée dans de grands secteurs de la ville. Le premier ministre de l'Etat du Maharashtra, revenu la nuit dernière à Bombay, a lancé un appel au calme et stigmatisé le recours à la violence qui s'est traduit par des destructions, des pillages, des incendies et des pertes de vies humaines.

L'un des émeutiers abattu par la police portait sur lui des ampoules d'acide qu'il s'apprêtait à lancer quand il fut atteint mortellement.

Quant aux événements qui ont marqué les élections, ils n'ont pas empêché quelque 55 millions d'Indiens d'élire hier quatre gouvernements d'Etats indépendants de l'administration fédérale.

Les autorités signalent que 60 pour cent de l'électorat s'est présenté aux urnes dans les Etats de Birhar, du Pendjab, d'Uttar Pradesh et du Bengale occidental, malgré les tentatives des communistes de saboter les bureaux de scrutin et de perturber le vote.

Les élections dans ces quatre mêmes Etats en 1967 avaient amené au pouvoir des gouvernements indépendants qui ont été incapables de se maintenir, et le gouvernement fédéral avait dû en prendre la responsabilité en attendant la tenue des nouvelles élections.

Des milliers de policiers avaient été mobilisés dans les quatre Etats pour prévenir les actes de violence mais l'agence indienne de nouvelles signale que de nombreux accrochages sont survenus entre factions politiques rivales, dont plusieurs étaient communistes.

Près de 6,000 candidats appartenant à de nombreux partis nationaux et locaux se disputaient les 1,120 sièges des législateurs d'Etat.

Des commandos arabes bombardent une importante usine israélienne

d'après AFP, UPI, PA

Un duel d'artillerie qui a duré six heures a opposé la nuit dernière les positions israéliennes et jordaniennes au sud de la mer Morte. Cet échange a suivi le bombardement par les commandos palestiniens d'une importante usine de potasse israélienne située dans la même région, hier.

Un porte-parole militaire jordanien a déclaré ce matin que l'artillerie israélienne a ouvert le feu sur les positions jordaniennes à Ghor El Safi, au sud de la mer Morte. Les forces jordaniennes ont riposté par des tirs d'artillerie. L'échange s'est poursuivi de façon sporadique jusqu'à 4 heures ce matin. On ne signale aucune perte du côté des forces jordaniennes.

Les dommages causés hier à l'usine de potasse de Sdom par les roquettes de fabrication soviétique tirées par des commandos palestiniens, depuis le territoire jordanien sont très légers. Les Israéliens précisent que seules quelques-unes des 12 roquettes étaient tombées sur l'usine elle-même et n'avaient atteint aucun centre vital.

Il n'en reste pas moins que c'est la première fois que les commandos ont réussi à atteindre l'usine elle-même, qui constitue le complexe industriel le plus important de la région. Les commentateurs soulignent ce matin que l'usine de potasse de Sdom a une grande importance pour l'économie israélienne car la plus grande partie de sa production est exportée. Ils soulignent d'autre part que le processus chimique utilisé pour produire des engrais dégage des gaz empoisonnés et que toute explosion pourrait donc empoisonner les environs.

Tension à Jérusalem

Par ailleurs, l'atmosphère est tendue ce matin dans le quartier arabe de Jérusalem après l'annonce de la déportation en Jordanie d'un professeur et de six étudiants "en raison du rôle qu'ils ont joué dans l'organisation des récentes manifestations et grèves en Cisjordanie". De nombreux écoliers tentent d'organiser des manifestations et la police patrouille les rues du quartier.

La tension monte également à Gaza, où des écoliers ont tenté d'ériger des barricades à l'aide de pavés, mais ont été dispersés par les policiers. D'autre part, la grève des écoles s'étend maintenant à de nouvelles villes de Cisjordanie. A Naplouse, la grève générale commencée il y a une semaine se poursuit.

Sur le plan politique, les autorités israéliennes ont annoncé, à la suite d'une plainte de la Jordanie au Conseil de sécurité de l'ONU, que la date limite pour l'enregistrement de toutes les entreprises industrielles et commerciales de la partie orientale de Jérusalem auprès des autorités israéliennes a été reportée du 22 février au 22 mai. On précise que ce nouveau délai accordé aux intéressés ne doit pas être interprété comme signifiant un recul israélien à la suite de la plainte jordanienne.

La Jordanie a en effet demandé samedi une réunion du Conseil de sécurité sur la situation à Jérusalem par suite d'une décision israélienne qui obligerait les Arabes de Jérusalem exerçant des professions libérales ou commerciales à se faire enregistrer selon la loi israélienne. Pour la Jordanie et les autres pays arabes, il s'agit d'une question de principe concernant l'avenir de la Ville sainte.

Eshkol: Israël ne cédera jamais Jérusalem ni les monts Golan

NEW YORK (AFP) — "Nous avons une position souple sur tous les points, a déclaré M. Levy Eshkol dans une interview exclusive accordée à M. Arnaud de Borgrave, correspondant de "Newsweek" mais il a aussitôt ajouté: "En ce qui concerne les hauteurs de Golan nous ne les rendrons jamais. Il en est de même pour Jérusalem. A ce propos il n'y a aucune souplesse" (à attendre de notre part).

Au cours de cette interview, qui a été publiée hier, une semaine exactement après celle accordée au magazine américain par le président Nasser, le premier ministre israélien a précisé:

1 — Qu'Israël ne recherche pas "une part quelconque de la partie occupée de la rive ouest" mais que "le Jourdain doit devenir une frontière sûre pour nous".

2 — Qu'Israël "n'a fait aucune demande pour la démilitarisation du Sinaï" (point présenté la semaine dernière par le président Nasser comme n'étant pas parmi les concessions qu'il était prêt à faire).

3 — Qu'Israël ne pouvait reprendre les réfugiés palestiniens "mais, a ajouté M. Eshkol, nous sommes d'accord depuis plusieurs années pour rendre à 40,000 d'entre eux des terres de compensation. Nous sommes prêts à payer une compensation".

4 — "Si la Jordanie a besoin d'un port méditerranéen nous sommes prêts à lui donner des facilités de port libre à Haïfa ou à Ashod".

5 — M. Eshkol a dit aussi qu'il avait rencontré "au moins une demi-douzaine de fois les dirigeants palestiniens sur la rive ouest (du Jourdain). Ils ont dit qu'ils iraient conférer avec Hussein et Nasser. Ils l'ont fait, mais ils sont revenus les mains vides".

6 — Le premier ministre israélien a ajouté: "Si El Fatah désire nous parler directement, nous ne dirions pas non".

7 — Il a toutefois précisé: "Je suis prêt à rencontrer le président Nasser n'importe où, n'importe quand, et je ne ferai pas une querelle de procédure sur l'agenda ou la forme de la table".

Découverte de 50 roquettes géantes près de Saigon

(d'après PA, UPI, AFP) — Des soldats sud-vietnamiens ont découvert, aujourd'hui, 50 roquettes géantes de 240 mm dans une cache située à seulement 60 milles au nord de Saigon. Ces roquettes, inconnues jusqu'ici, sont plus grosses que les 107 mm chinoises et les 122 mm soviétiques. Elles semblent avoir été transportées du Cambodge au Sud-Vietnam à bicyclette. Leur portée serait de un à quatre milles. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un engin fabriqué en série.

Entre-temps, on apprend que l'homme clé au sein de la délégation nord-vietnamienne à Paris est parti pour Hanoï ce matin afin d'avoir des consultations avec Ho Chi-minh. Les diplomates attachent beaucoup d'importance à ce voyage surprise effectué 48 heures seulement après des rencontres secrètes avec les négociateurs américains.

Le départ de M. Tho coïncide avec les préparatifs faits actuellement en vue du voyage en Europe du président Nixon le 28 février prochain.

Au cours d'une conférence de presse, jeudi dernier, M. Nixon a exprimé l'espoir que l'entrevue qu'il aura le 2 mars avec M. Cabot Lodge, son représentant à Paris, soit l'occasion de définir une formule qui fasse progresser les négociations. "J'espère, a-t-il déclaré, que l'ambassadeur Lodge et ses collègues me suggéreront des initiatives nouvelles qui rendront possibles des progrès plus rapides."

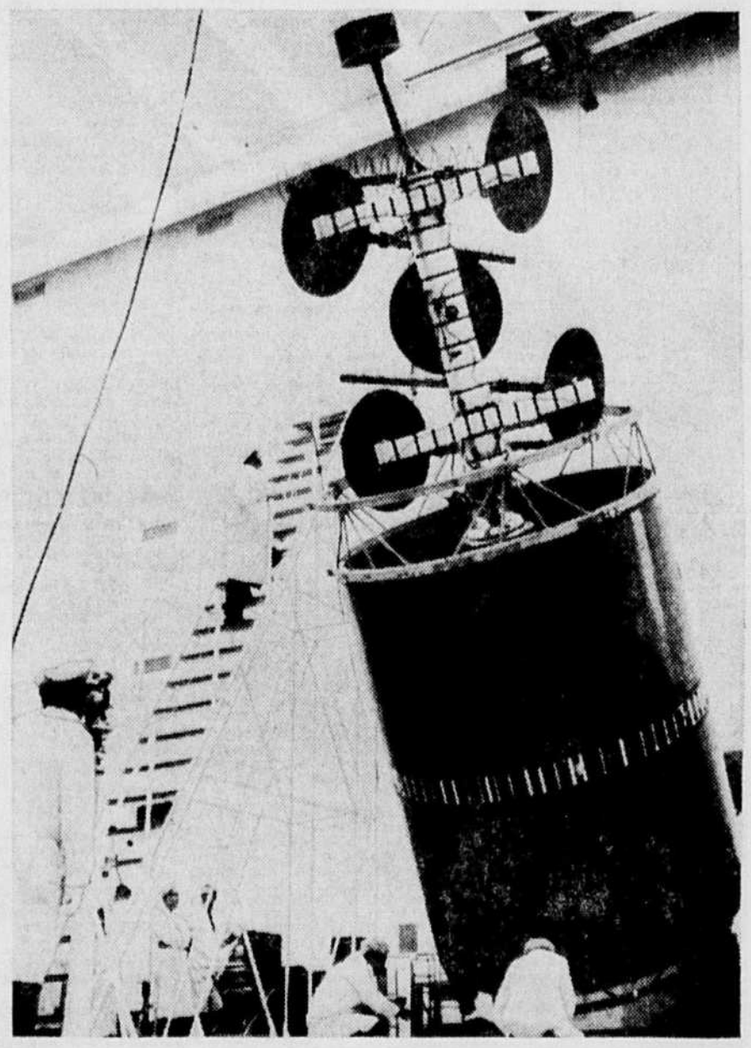
A son arrivée à Saigon où il passera les fêtes du Têt, le vice-président Nguyen Cao Ky, coordonnateur de la délégation sud-vietnamienne à la conférence de Paris, a déclaré ce qui suit : "La France est un pays très hostile au Sud-Vietnam."

Prié de dire si sa déclaration visait l'opinion publique française ou le gouvernement, le général Ky a répondu sèchement : "Le gouvernement." Ce matin, de nombreux commentateurs de presse à Saigon critiquent la prochaine entrevue entre le général de Gaulle et le président Nixon.

Le quotidien "Thoi Dai Moi" affirme que le général de Gaulle a adopté, depuis longtemps, une attitude hostile aux Américains et qu'en ce qui concerne le Vietnam, il en préconise toujours la neutralisation. "En acceptant de discuter de ce problème avec Paris, ajoute le journal, Washington serait amené à faire des concessions permettant à la France de jouer un rôle important", aussi "l'opinion nationale a-t-elle raison de mettre nos dirigeants en garde contre un danger qui guette le Sud-Vietnam".

Un autre quotidien saigonnais se défie d'une "solution française" qu'il qualifie d'"inconcevable" parce que neutraliste.

Entre-temps, les combats se concentrent davantage autour de Saigon où des unités vietcong semblent attendre l'ordre de marcher sur la capitale.



Un satellite de 10,000 circuits téléphoniques est mis sur orbite

CAP KENNEDY (PA, UPI) — Les Américains ont lancé hier le plus puissant satellite de communications du monde occidental, qui doit servir de prototype en vue de l'établissement d'un réseau de satellites de communications militaires terrestres, aériennes et navales.

Le satellite expérimental "Taccomsat" (tactical communications satellite), qui pèse 1,600 livres, a été lancé de Cap Kennedy à 4 h. 09 hier après-midi au moyen d'une fusée "Titan". L'engin a d'abord été placé sur une orbite terrestre à quelque 100 milles d'altitude puis, à la suite d'une série de manoeuvres, il a été placé sur une orbite presque circulaire à une altitude d'environ 22,300 milles au-dessus des îles Galapagos, à 600 milles au large de la République de l'Equateur.

Le nouveau satellite radio sera soumis à un certain nombre d'expérience de communications durant les prochains mois et si les résultats sont concluants, les troupes américaines pourront l'utiliser dans le Sud-Est asiatique.

Le satellite expérimental "Taccomsat" qui a coûté $30 millions, a une capacité de transmission équivalente à 10,000 circuits téléphoniques à deux sens, alors que le plus puissant satellite commercial lancé jusqu'à présent n'a qu'une capacité de 1,200 circuits. Il est muni de 60,000 cellules vitreuses pour convertir l'énergie solaire et obtenir ainsi les 1,000 watts d'électricité nécessaires à son fonctionnement. Il est également équipé de cinq grandes antennes ayant la forme de tire-bouchons.

Le puits de pétrole qui souillait les plages de la Californie a été bouché

SANTA BARBARA, Californie (UPI, PC) — Des équipes de nettoyage ont passé le week-end à répandre de la paille et une poudre spéciale dans le but de restaurer les magnifiques plages de la Californie sur une distance d'environ 30 milles, souillées par des milliers de tonnes de pétrole brut.

Les dirigeants des services de la faune et du gibier craignent fortement que le chenal de Santa Barbara ne devienne une "mer morte" étant donné la pollution.

Le gouverneur Ronald Reagan a décrété hier toute la région zone sinistrée, depuis qu'une immense nappe de pétrole de quelque 800 milles carrés s'est répandue sur la mer et a atteint les plages allant de Point Mugu jusqu'à l'ouest de Santa Barbara, distance d'environ 40 milles. Les plages sont entièrement souillées depuis Santa Barbara jusqu'à Ventura.

La société Union Oil, dont la plateforme foreuse a laissé échapper plus de 200,000 gallons de pétrole, a annoncé samedi que la principale concentration de pétrole se dissipait, le puits sous-marin ayant été bouché vendredi soir dernier.

Le puits a été bouché grâce à un mélange de ciment qui a été inséré dans le trou. Aussi, le flot de gaz naturel qui se dégageait du puits a pu être arrêté samedi.

Plus de 600 tonnes de paille ont été utilisées par quelque 500 hommes travaillant à Santa Barbara; cette paille peut absorber cinq fois son poids en pétrole; la poudre spéciale est ensuite répandue sur la paille, ce qui augmente sensiblement sa faculté d'absorption. Quand la paille est entièrement saturée, elle est transportée ailleurs et brûlée.

Les oiseaux ont été durement éprouvés par cet accident, et le service de la faune a signalé que 263 des quelque 700 oiseaux amenés au centre de traitement étaient morts. On craint que des milliers d'autres oiseaux qu'on n'a pu rejoindre aient également péri.

Le nettoyage se déroule sur une base prioritaire. Les plages publiques seront d'abord nettoyées, ensuite les plages privées. Cependant les régions situées le long des falaises étant inaccessibles ne seront pas nettoyées.

940 AUTOS À VENDRE

★ ATTENTION ★

JE SUIS LA FINANCE
PAIEMENT ASSURE EN CAS DE MALADIE

M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE : CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDAN, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DE PAIEMENTS, AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

M. Normand, 645-7441, local 45

CHEVROLET 1965, S.S.

Convertible, 8 cylindres, moteur 327, automatique, radio, tout servo, voiture originale, prendrais échange, $100 comptant, balance 30 mois, M. Laforet, 273-4212.

PLYMOUTH convertible Fury III, 1966, originale, spécial $1800. M. Jutras, 668-9208.

PLYMOUTH 1966, Fury Sport, convertible, vitres électriques, a l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous seulement, 374-3781.

PLYMOUTH Fury II, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, Léo Cyr, 353-4961.

PLYMOUTH 1967, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, avec balance de garantie Chrysler, Marc Girard, 353-4961.

PONTIAC 1966, sedan 6, automatique, radio, originale, comme neuve, aubaine, 6853, 2e Rosemont, 729-4114.

PONTIAC Laurentien, 1962, 6 automatique, radio, bonne condition, $350, 277-1537.

PONTIAC 1965, Lemans, automatique, air conditionné, après 6 h ,737-2531.

PONTIAC 1959, AUTOMATIQUE, 844-6419.

PONTIAC 1966 Custom sport, convertible, tout équipée, a l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous, seulement, 374-3781.

PONTIAC 1966, automatique, comme neuve, aubaine, $995, après 3 h., 843-5525.

PONTIAC 66, station-wagon familiale, V8, aut, radio, extérieur vert, $1,475, 255-2853.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, radio. Propre, $575. Termes faciles, 276-5022.

1967 PONTIAC, 2 portes, coach Strato-Chief, 6 cylindres, automatique. M. Gauthier, 744-6401, 744-6359.

PONTIAC 62, automatique, radio, pneux, mécanisme parfaits, $195, 353-6100.

PONTIAC 60 automatique. Parisienne, pneus, mécanisme parfaits, $115, 353-6100.

PONTIAC 1965
Parfaite condition, garantie 12 mois, automatique, radio, 2 portes, financons, 523-1122.

PONTIAC 1963, automatique, radio, comme neuve, aubaine $575, 844-4263.

PONTIAC 62, station-wagon, V8, aut., radio, intérieur gold, extérieur rouge, $375, 255-2854.

1964 PONTIAC Strato Chief, 2 portes, coach originale, 6 cylindres, automatique. Après 6 h. Tessier, 321-5034.

PONTIAC Parisienne 1964, station-wagon, très propre, V-8, servo-freins, direction, radio, automatique, bas millage, $875, 4899, 5e Rosemont, 522-4468.

PONTIAC Bonneville, moteur 396, 1968, 4 portes hardtop, bijou, $1,750. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1966, 6 cylindres, 130 p.c., radio, transmission automatique, servo-direction, très propre, 374-2568.

PONTIAC 1963, propre, bon mécanisme, $375, 374-1283.

PONTIAC 1960, V8, automatique, hardtop, propre, $175, 374-1283.

PONTIAC tout équipée, 1965, convertible, 366-0998, 626-7882.

PONTIAC 1963, Laurentian, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, servo-direction, peu de millage, faut vendre, 622-3334.

PONTIAC 66, Laurentien, V-8, automatique, radio, pneus blancs, couleur rouge marron, intérieur rouge brillant, $1,375 seulement 10% comptant ou échange, 683-6100.

PORSCHE 1959, reconditionné, moteur 1600, SS, aussi moteur 1600 et pièces, après 6 heures, Magog 843-2580, Paul Girard, interurbain.

POUR BALANCE de paiements de finance plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant, M. Bessette, 645-7441.

PRIVE, Ford 1967, Sedan, automatique, servo-direction, V8, radio, très beau bleu foncé, cuir à l'intérieur, tapis bleu, servi pour 2e auto, pour la famille, gardée dans garage chauffé $1595, ceintures de sécurité, s.v.p. téléphonez, charges renversées, John D. Hayes, Sainte-Adèle, 1-229-2647.

RAMBLER 1964, particulier, bas millage. 352-3094, 524-9212, 728-2673.

RAMBLER American 1966, bas millage, automatique, comme neuve, financement disponible. M. N Cloutier, 374-3781.

RAMBLER 1964, originale, radio, comme neuve, prix $550, Particulier, 389-5614.

RAMBLER, Rebel, Station-Wagon 1967, voiture presque neuve, seulement que 17,000 milles, garantie du manufacturier transférable 100—, $200 comptant, termes faciles, Réal Aubry, 729-5287.

RAMBLER American 1966, 2 portes, très peu de millage, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35 par mois, 725-7566.

RAMBLER, Ambassador, 1962, V8 automatique, station-wagon. Servo-direction, servo-freins, radio, très propre. Carrosserie, pneus, moteur excellents. $375. Tél. 376-1487.

RENAULTR-10, 1966, très propre, 11,000 milles, automatique, radio, $725, 4899, 5e Avenue, Rosemont, 522-4468.

RENAULT, neuve ou usagée, aucun comptant requis, M. Dominique Cobello, 387-3785.

RENAULT 4 utilitaire, 1967, 14000 milles $500. Parfaite pour livraison en ville, 842-3518, A.M.

RENAULT 1968, R-8, 4 vitesses standard, radio, très propre, financement facile, 645-7487.

RENAULT
Pour achat de Renault, neuves ou usagées, veuillez me consulter avant tout. Aucun comptant requis financement sur place, service personnel à domicile. 331-6130. Michel Longtin.

RENAULT 1965, R-8, automatique, bas millage, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT R-16, 1967, comme neuve, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT 1968, R-10, démonstrateur, radio, 5,000 milles, comme neuve, faut vendre, 581-9220.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatiques et standards. 526-3781.

SHELBY Cobra GT 500, 14,000 milles, équipée, examinable en tout temps, particulier seulement, 388-2356, 744-6121.

SPECIAL
METEOR RIDEAU ET RIDEAU 500. MONTCALM 68. NEUVE, GARANTIE D'AUTO NEUVE 5 ANS OU 50,000 MILLES, TERMES, ECHANGES ACCEPTES, P. DUFRESNE. 526-4411.

STATION-WAGON, Ford, 1964, "Country Squire", équipée, faut voir. 374-4200.

STATION WAGON, Pontiac Laurentian 1965, servo, excellente condition, doit vendre, aubaine, $1050. Financement possible, 861-6691.

STUDEBAKER Daytona 64, très bon ordre à l'exception de la transmission, $175, meilleure offre, 692-2805.

1967 THUNDERBIRD, Landau équipée, seulement 14,000 milles, 9305 Lajeunesse, 387-3079.

THUNDERBIRD 1965, hardtop, équipée, comme neuve, 9305 Lajeunesse, 387-3079.

THUNDERBIRD 1966, Landau, 2 portes, visible à l'intérieur, voiture en très bonne condition, spécial $2,995. Appelez M. C. Dubuc, 384-4007, Soir 272-2837.

TORINO GT, Fastback, démonstrateur 1969, hardtop, 2 portes, moteur 351, bucket seats, console, etc. Couleur tangerine, intérieur cuir blanc, 681-6100.

TORONADO 1968, toit vinyle, radio AM-FM stéréo, 11,000 milles, 1 propriétaire, balance de garantie G.M. M. Sino, 744-6401, 744-6359.

TRIUMPH GT6, 1968, 338-1890, 331-9322.

TRIUMPH 1966, sedan, 1200, comme neuve, 22,000 milles, $800, 384-3497.

VALIANT V-200, 1964, peinture originale, ayant servi comme 2e voiture, taxe de vente et licence comme comptant, balance facile, 729-2016.

VALIANT 1965, sedan, V-200, automatique, radio. Bien propre, $1,000, Termes faciles, 276-5519.

940 AUTOS À VENDRE

★ DODGE 1968 ★

8862 — POLARA, 4 PORTES, SEDAN, SERVOFREINS ET DIRECTION, RADIO, BALANCE DE GARANTIE DE CHRYSLER 5 ANS, 50,000 MILLES. PEU DE MILLAGE.

$2675 — 387-3878

★ CHEVROLET 1967 ★

9086A — IMPALA, 4 PORTES, TOIT RIGIDE, TOUT EQUIPEE.

$2275 — 387-3878

VALIANT 1965, V-200, automatique, spécial, 669-3589, 2 portes, coach, originale, prix très

VALIANT 1963, Signet 200, 2 portes, hardtop, mécanisme A-1, 384-5326.

VALIANT convertible 65, automatique, 6 cyl, faut voir, aubaine, 374-4200.

VALIANT 1964, 4 portes, automatique, prix raisonnable, 376-8831.

VALIANT 1966, convertible, sièges baquet, vitesses au plancher, 259-0450.

VALIANT 1966, V200, 6 cylindres, comme neuve, 388-6277.

VALIANT 1964, bon ordre, bonne condition, $700, 668-4759.

VAUXHALL VIVA
En parfaite condition, 12 mois de garantie, aucun comptant, 523-1122.

VAUXHALL Victor 1966, station-wagon, 13,000 milles, bas prix, termes sid désiré, 738-1143.

VAUXHALL, Viva, 1965, bas millage, mécanisme parfait, autre voiture, doit vendre, sacrifiera $475, 735-0943.

VAUXHALL Viva 1966, blanc, 2 portes, très bon état, 384-4184.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, tout équipée, $950 comptant, 324-7156.

VOLKSWAGEN 1963, 1500, radio, chaufferette gaz, mécanisme parfait, moteur transmission et carrosserie en excellent état, $350, 270-1044.

1966, VOLKSWAGEN, station-wagon, originale, après 7 h., M. Trahan, 321-5034.

VOLKSWAGEN 1968, bleu pâle, premier propriétaire, 521-9900. Après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1964, coach de luxe, bon mécanisme, $635. Termes faciles, 276-5022.

VOLKSWAGEN 1967
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, chaufferette à gaz, radio, bas millage, ayant servi comme 2e voiture. Petit comptant. Termes faciles, 725-7566.

VOLKSWAGEN 64 de luxe, radio, chaufferette, très belle voiture, $595, 255-2853.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance, chez Fortin Automobile, Auteuil, Inc., Ville Laval. 625-0751.

VOLKSWAGENS 1969, ou usagées, 5295, Saint-Hubert, 274-5476, Victor Desroches.

VOLKSWAGEN 1963, $350. 627-2786.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia, 1966, coupé, $1,150. 3850 Masson, 725-6461.

VOLKSWAGEN 1500, 1964, $550. 659-9227.

VOLKSWAGEN 1966 De Luxe, série 1200, chaufferette à essence, pneus d'hiver neufs, moteur et transmission en excellent état, pas rouillée, bas parcours. Prix: $685. 727-7108.

VOLVO 67, comme neuve, $2,175, échange accepté, 230, boul. Labelle, Ville Laval.

VOLVO 1966
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

AGENTS et VENDEURS DEMANDES

Hommes actifs à la retraite ou semi-retraités désirant un supplément de revenu en vendant, à l'échelon du grossiste, un produit annoncé partout au Canada. Excellente occasion pour travailler à temps partiel.

STANLEY J. PRICE
OF CANADA LTD.
351, Front Street East, Toronto 2, Ontario

VENDEURS

spécialisés dans voitures d'occasion, dans un département de voitures usagées très bien établi.

Gros dépositaire G.M.

Bonne rémunération de salaire et avantages spéciaux

Expérience préférable

Ecrire La Presse
Case 10227

Vêtements pour hommes

CONTREMAITRE DE SECTION REQUIS. Doit être capable de diriger toute la section finale, depuis la couture des pochettes à billets jusqu'à la finition du dessus.

CONTREMAITRE DE SECTION pour diriger couture de collets et manches.

CONTREMAITRE DE SECTION pour la confection de manches et doublures.

OPERATEUR CHEF EXPERIMENTE. Capable de coudre manches et collets.

OPERATEURS REQUIS pour coudre pinces et joindre le dos.

TOUS AVANTAGES

271-9839 M. Zack

VENDEUR DEMANDE

Un important dépositaire d'autos recherche un vendeur exceptionnel pour son département de voitures neuves.

Salaire et commission, auto fournie.

Pour rendez-vous, téléphoner
272-5761
Demander le gérant M. Sicotte

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclin et auvents en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

NECROLOGIE

Décès d'un ancien rédacteur-en-chef de LA PRESSE

M. Oswald Mayrand, âgé de 92 ans, ancien rédacteur-en-chef du journal LA PRESSE, est décédé samedi à sa demeure à Montréal, après une brève maladie.

M. Mayrand, dont le fils est ambassadeur du Canada à Cuba et à Haïti depuis 1964, avait pris sa retraite en 1959, après une longue carrière dans le journalisme.

En plus d'avoir été rédacteur-en-chef de LA PRESSE, M. Mayrand a occupé le même poste à La Patrie, qui était alors un journal quotidien, et a créé l'édition de La Patrie du Dimanche, qui est encore



M. Oswald Mayrand

publiée chaque semaine. Il fut également l'un des directeurs de l'agence Canadian Press de 1929 à 1933.

Sa plus grande réussite et celle qui, selon lui, lui avait procuré le plus de satisfaction, avait été la création de La Patrie du Dimanche, qui devint vite très populaire.

Fils d'un notaire, il était né le 29 octobre 1876, à St-Philippe-de-Laprairie, près de Montréal. Il avait fait ses études au collège de Montréal et son droit à l'Université McGill, ainsi qu'à l'Université de Montréal.

Il avait épousé en 1902 Orphise Gadbois, dont il eut quatre enfants. Outre Léon, lui survivent Albert, juge de la Cour supérieure du Québec, Marie (Mme Jules Derome), et Georgette (Mme Albert Couturier), tous de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, au 21, avenue Péronne, à Outremont.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-Germain d'Outremont, et le corps sera ensuite inhumé au cimetière de Côte-des-Neiges.

RONALD HOROWITZ

AVIS est par les présentes donné que Ronald Horowitz, professeur d'Ecole Secondaire, de la ville de Côte St-Luc du district de Montréal, et y résidant au 7910, chemin de la Côte St-Luc, app. 207, fera une requête au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Ronald Horowitz en celui de Ronald Harrow.

Montréal, le 18 janvier 1969
Gérald J. RIP.
Le procureur du requérant

Jean Melançon



Un pionnier de l'enseignement de la diction française au Québec, M. Jean Melançon est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 89 ans.

Durant plus de 40 ans, M. Melançon fut le professeur qu'ont connu les étudiants de la majorité des institutions d'enseignement privé du Québec.

Il créa, avec le professeur de chant Alfred Lamoureux, un conservatoire d'enseignement d'art dramatique et de musique connu sous le nom de l'Ecole de Musique et de Diction, qui constitua, avec le Conservatoire La Salle, les premiers essais d'une structure de l'enseignement des arts d'expression au Québec, y compris la région d'Ottawa, que dirigeait le professeur d'art dramatique Sabourin.

Acteur bien connu, aux temps où n'existait qu'à peine le théâtre, il parcourut la province, avec le Cercle Melançon, qu'il créa avec ses frères Bernard, notaire et Joseph (l'abbé Melançon) poète connu sous le nom de Lucien Rainier. Ce cercle amateur, dont le noyau était constitué d'anciens élèves, comme lui, du Collège Sainte-Marie et de son théâtre du Gesù, comptait parmi ses membres, le juge Laramée, les Lamarche, Lalonde et Hector Charland, le premier "Séraphin" d'un "Homme et son péché".

Ami d'Henri Bourassa et de Jean-Baptiste Prince, il fut uni au groupe de fondation du "Devoir".

Retiré de la vie active depuis une quinzaine d'années, il continua quand même à s'intéresser aux choses du théâtre et de l'enseignement.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Madeleine, qui fut aussi professeur de diction, Evangéline, Marie, Lucille (Soeur Marcelle - Agnès, des S.S.N. de Jésus et de Marie), Odile (Mme Larry Mosher) un fils, Jacques Melançon, conseiller financier, sa belle-fille, Mme Jacques Melançon, (Madeleine Crevier), ses gendres MM. Emile Brossard et Larry Mosher; ses petits-enfants Lucie Brossard (Mme Alphonse Giard), (Sylvie et Elisabeth Melançon, Kenneth, Allan, Larry Mosher.

M. Renaldo LeFrançois

M. Renaldo LeFrançois est décédé le 9 courant à Outremont à l'âge de 75 ans.

Pionnier de la paroisse St-Stanislas, ancien marguillier, membre-fondateur de la Caisse populaire St-Stanislas dont il fut gérant jusqu'à sa retraite, M. LeFrançois laisse dans le deuil son épouse, née Blanche Bruneau, sa fille Thérèse, ses fils Jean-Jacques, Dr Guy, Yvon, Gaëtan, Luc et leurs épouses, ses frères le sénateur J.-Eugène et Dr Alcide, ses petits-enfants : Pierre et Louise, Michel, Josette, José et Marie, Serge et Diane, Christiane, Gaëtan et Jean-Marc, Lucie et Danielle.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Stanislas mercredi, le 12 février, à 9 heures.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, Laurier.

DECES



Le très rév. Nicholas Kushniryk, S.T.L.

A Montréal, à l'hôpital Royal Victoria, où il se trouvait depuis le 6 janvier 1969, est décédé à 1.00 p.m., le 7 février 1969, le très rév. Nicholas Kushniryk.

Le Père Kushniryk, S.T.L., était pasteur de l'église catholique ukrainienne St. Michael's (depuis plus de 16 ans). Il était né à Montréal le 7 septembre 1916, de feu Stefan Kushniryk et de Melania Boychuk.

Lui survivent, sa mère, Mme S. Kushniryk ; ses frères, Wasyl, John et sa femme Ella ; ses soeurs, Mary, Anne (Mme Nicholas Wojcichowsky), ainsi que ses neveux et nièces, Stephen Wojcichowsky, Mme Elizabeth Wojcichowsky, Maryann Nestorowich et Gloria Roustan.

Après sa 5e année, il alla à Sainte-Thérèse où il fréquenta l'école supérieure et le collège, puis suivit des cours de philosophie et de théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné par l'archevêque Basil Ladyka, O.S.B.M., à Winnipeg, le 15 juin 1941, et ensuite exerça son ministère dans les paroisses suivantes :

1941-1943, à Selkirk, Manitoba ;
1943-1945, à l'église Holy Eucharist, à Toronto, Ontario ;
1945-1948, à Portage-la-Prairie, Manitoba ;
1948-1949, à Welland, Ontario ;
1949-1952, il fut en traitement à l'hôpital des tuberculeux de Hamilton. Depuis novembre 1952 jusqu'à maintenant, il fut pasteur à la paroisse St. Michael's, à Montréal. Il enseignait la théologie orientale et les rites orientaux à Loyola et au Grand Séminaire.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire ALFRED DALLAIRE Inc., 2590, rue ROUEN. Il y a eu services commémoratifs samedi et dimanche soir à 8 h. Le corps sera transporté à l'église lundi le 10 février 1969, à 7.30 p.m., où une cérémonie religieuse sera célébrée à 8 h. p.m. et où il restera exposé jusqu'au service, à 9 h. a.m., mardi le 11 février 1969, à l'église St. Michael's, Delà au cimetière de Côte-des-Neiges. ●

naissances · décès · remerciements · in memoriam

ARCHAMBAULT (Bernadette) — A Laflèche, le 9 février 1969, est décédée Mlle Bernadette Archambault fille de feu Auguste Archambault et de feu Zoé Prud'Homme, demeurant à 1586 Cartier, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Zénon) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Zénon Barrette, époux de feu Eugénie Perreault, autrefois de la rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Lépold) — A St-Basile-le-Grand, le 9 février 1969, à l'âge de 75 ans 5 mois, est décédé M. Léopold Beauchemin, époux de feu Eva Odette, demeurant à 65, rue Principale, à St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Belœil
à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean) — A Ville La-Salle, le 8 février 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean Beauregard, époux de Françoise Bastien, demeurant rue Des Rapides à Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Athanase à Iberville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière d'Iberville, comté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilfrid) — A Montréal, le 9 février 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Bélanger, époux en 1ères noces de feu Anna Gravel, et en 2es noces de Gracia Bonami. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Germaine) — Au Montreal Convalescent Hospital, dimanche le 9 février 1969, est décédée Germaine Sénécal, épouse bien-aimée de Gustave Bertrand, de St-Lambert; mère de Mme Andrée Jolicoeur, Jules, Robert, Guy, de Joliette. Elle laisse aussi sa bru Monique. Elle était la soeur de Juliette (Mme L. Guilbault). Elle laisse aussi 15 petits-enfants. Exposée au salon mortuaire
J. W. MacGillivray and Son,
307 Riverside Drive.
Service mercredi à 10 a.m. en l'église paroissiale de St-Lambert, (avenue Lorne). Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, les dons peuvent être envoyés à la Société Canadienne du Cancer.

BESSETTE (Donat) — A Ville d'Anjou, le 9 février 1969, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Donat Bessette, époux de Florida Roy, demeurant à 8432 Villandry, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSEL (Raoul) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 39 ans est décédé M. Raoul Boissel, époux de Bernadette Lachapelle, demeurant à 7803 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry Est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Arthur) — A Fassett, le 9 février 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Boucher, époux de Bernadette Thomas. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne
Fassett
pour se rendre à l'église St-Fidèle, où le service sera célébré à 2 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Roger) — A St-Léonard, le 9 février 1969, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Roger Bruno, époux de Nicole Pichol, demeurant à 6167, rue Pontbriand, St-Léonard. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Aldéric) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Cadieux, époux de Marie-Anne Leclerc, demeurant à 4869, Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 8.45 h., pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Philibert) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philibert Clément, époux de Marie-Jeanne Hébert, demeurant à 7143 13ème Avenue Quartier St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon Est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER (René) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Coallier, époux de Jeanne Rioux, demeurant au 2088 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Enouée) — A sa demeure, le 9 février 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Enouée Mitchell, épouse de Samuel Cousineau, mère de Bella (Mme W. Mitchell), Roméo, Sylva, Guy et Gloria, (Mme G. Mitchell). Exposée au salon
J. F. Wilson & Sons,
5784, avenue Verdun
Service à l'église St-Nazaire, 111, rue Bélanger, Ville LaSalle, mercredi 12 février à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESGROSEILLIERS (Agnès)—A Montréal, le 10 février 1969, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Emeril Desgroseilliers, née Agnès Bessette, demeurant 102 rue Rielle, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeGONGRE (Gérard) — A Verdun, le 8 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gérard DeGongre, époux d'Yvonne DeGongre, demeurant à 7471 Ouimet, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Jeannette) — A Montréal, le 8 février 1969 à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Jeannette Desjardins, fille de feu Joseph Desjardins et de feu Clothilde Sauvé. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Eugène) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Dufresne, époux de Stéphanie Côté, père de Mme Georges Eavans (Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERRON (Imelda) — A St-Polycarpe, le 8 février 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Marc Duperron, née Imelda Rozon, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier
48, rue Ste-Catherine
à St-Polycarpe
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Jean-Marie) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Marie Dupras, époux d'Etiennette Caron, père de Micheline, Dianne, Louise, Marie et Françoise. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue De Salaberry
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Eudore) — A Ste-Thérèse, le 8 février 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Eudore Duquet, époux de Marie Lecompte, père de M. l'abbé Georges Duquet, curé de Ste-Scholastique, demeurant à 113 rue Blainville Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

EDDE (Jean-Claude) — A Outremont, le 7 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Claude Eddé, président de J. Eddé Ltée, importateur et fabricant de Produits pharmaceutiques, né à Paris, époux de Simone Lafortune, père de Jocelyne et Jean-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Gérard Magella, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Maurice) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Fiset, époux de Cécile Lefaivre, demeurant à 6570-3e Ave Rosemont, père de Jean-Claude, Monique, Lyse, Pierre, Michèle. Il laisse dans le deuil sa bru Jeannine Faucher, ses petits-enfants Robert et Pierre, ses soeurs et son frère. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Ave Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON (Yvonne) — A Montréal, le 8 février 1969, est décédée Mme veuve Docilva (Jos) Grignon, née Yvonne Bourgouin, demeurant à 1894 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEWITT (James) — A l'hôpital Général de Verdun, le samedi 8 février 1969, est décédé James Hewitt, époux de Lucina George, père de Michael, Ronald, Patricia, Lorraine, Karen et Jeannie, frère de William et Lillian (Mme J. Hart) La dépouille mortelle est exposée au salon
J. W. MacGillivray & Sons
5644, avenue Bannantyne
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Thomas More mercredi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

McCARTHY (Francis) — A l'hôpital Jean-Talon, le 10 février 1969, est décédé Francis McCarthy, frère de Mariam, Ann, Bernice, de Californie, et Queenie Baldwin, oncle de Dermot, et Pat. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
6321, rue St-Hubert
Avis des funérailles plus tard.

KUSHNIRYK (rév. père Nicholas) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 32 ans, est décédé rév. père Nicholas Kushniryk S.T.L., curé de la paroisse St. Michael's Ukrainiens, fils de feu Stefan Kushniryk et de Melania Boychuk ; frère de Wasyl, Jean, Ann (Mme N. Woycichowsky), Mary. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
Translation des restes lundi soir à 7 h. 30 p.m., en l'église St. Michael's. Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant, à 9 h a.m. en l'église St. Michael's, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Roland) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roland Lafontaine, avocat, époux de Monique Guilbault, père de Pierre et Suzanne, demeurant rue Brittany à Ville Mont-Royal. Les funérailles auront lieu lundi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. O. Ponton et Fils
St-Hugues de

Bertrand: "L'autonomie avant les droits linguistiques"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré ce matin à la conférence constitutionnelle que l'autonomie du Québec est plus importante "que les droits de l'homme ou les droits linguistiques des minorités".

Dans son discours d'ouverture, le nouveau premier ministre québécois a donné l'avertissement qu'il n'était pas venu à la conférence pour atténuer sur les idées exprimées par son prédécesseur, feu le premier ministre Daniel Johnson.

M. Bertrand a parlé presque exclusivement en français, ne changeant à l'anglais que vers la fin de son allocution.

Il a déclaré : "Bien que le style ait changé, il est évident que l'essence de cette politique ne peut pas varier profondément. Les hommes peuvent passer, mais la réalité du Québec demeure".

Il a ajouté que le fait de limiter les problèmes constitutionnels du Canada à une question de droits personnels ou linguistiques ne ferait "qu'effleurer la surface".

Il a dit ensuite : "S'il existe une crise au Canada, ce n'est pas parce que notre pays est fait d'individus qui parlent des langues différentes. C'est parce que le Canada est le foyer de deux communautés, deux peuples, deux nations entre lesquelles les relations doivent être rendues harmonieuses".

M. Bertrand a déclaré également que la dualité canadienne vient du fait que les Canadiens de langue française et de langue anglaise ont "des façons différentes d'aborder, de sentir et de réagir lorsqu'ils doivent faire face à des problèmes".

"Un Canadien français n'est pas pareil à un Canadien anglais, et ne se différencie pas uniquement par la langue qu'il parle. Il parle différemment parce qu'il est différend."

M. Bertrand a réaffirmé sa foi dans un système fédéral de gouvernement, mais il a déclaré que le système constitutionnel devrait "permettre la libre croissance des deux communautés culturelles du Canada".

Il a déclaré que "la règle d'or de la démocratie" veut que le gouvernement du Québec s'identifie avec la majorité francophone du Québec.

Le premier ministre a soutenu que, de la même façon, le gouvernement canadien s'identifie "instinctivement" à la majorité anglophone du Canada. Il a dit que le Québécois de langue française voit le problème constitutionnel de cette façon : "La chose importante pour les Canadiens français du Québec, ce n'est pas d'avoir le droit, comme individus, de parler leur langue maternelle même dans les régions du pays où ils ont peu de chance d'être compris.

"Ce qu'ils veulent, c'est la possibilité de vivre ensemble en français, de travailler en français, de construire une société à leur image et d'être en mesure d'organiser leur vie communautaire de façon à ce qu'elle soit un reflet de leur culture.

"Et cela ne pourra être réalisé tant que le gouvernement du Québec n'aura pas les pouvoirs proportionnés aux responsabilités que sa population désire lui voir assumer.

Voir BERTRAND, page 2

● *Autres nouvelles sur la conférence, page 9*

Trudeau trouve l'attitude du Québec bizarre

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré aujourd'hui qu'il trouvait "quelque peu bizarre" le fait que le Québec n'ait pas manifesté tout son appui aux autorités fédérales qui désirent le bilinguisme officiel, comme l'ont fait le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse.

Dans une entrevue qu'il accordait à des journalistes à l'issue de la première séance de la conférence fédérale-provinciale, le chef du gouvernement canadien a dit en outre qu'il trouvait "étrange" que le Québec ne prenne pas plus position au sujet de l'importance de la langue française dans les autres provinces.

"Mais, a-t-il ajouté, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand n'a évidemment pas le mandat de parler au nom des Canadiens français en dehors du Québec.

"Il était très intéressant, a-t-il pour-

Voir ATTITUDE, page 2

Transport urbain: on en revient à la constitution

par Pierre VENNAT

envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Tel que prévu par les observateurs, la première conférence nationale sur le transport urbain s'était à peine ouverte, ce matin à Toronto, que déjà elle prenait une tournure constitutionnelle.

Prenant la place qui devait être celle du ministre fédéral des Transports, M. Paul Hellyer, mais s'empressant aussitôt de déclarer qu'il ne faisait que "remplacer" M. Hellyer et qu'il ne "parlait pas en son nom", son prédécesseur devenu fonctionnaire, M. Jack Pickersgill, ex-ministre fédéral devenu président de la Commission canadienne des transports, a admis que "l'organisation des transports dans le pays n'est ni exclusivement, ni principalement une responsabilité fédérale".

Point de vue que semble partager le Québec qui voit d'un si mauvais oeil l'intervention d'Ottawa dans ce secteur que la fédération canadienne des maires et municipalités, n'a pu, malgré de multiples efforts constituer de "groupe de travail" au Québec.

Les six autres groupes de travail du pays recommandent tous l'intervention dans ce domaine, mais le Québec semble préférer une politique de "wait and see".

On ne boude pas la conférence, puisque le ministre Robert Lussier présidera un débat, que M. Lucien Saulnier prendra la parole et que le maire Yves Ryan, président de l'Union des municipalités du Québec, présidera un déjeuner. Mais avant de se prononcer plus avant sur une "politique nationale de transport", on désire en savoir plus long.

On sait qu'il y a quelques jours, le ministre Paul Hellyer préconisait la création d'un ministère fédéral des Affaires urbaines et que le ministre québécois Robert Lussier a répondu par un non catégorique, les affaires urbaines étant de juridiction provinciale exclusivement.

Une question de financement

M. Pickersgill a dévoilé à l'assemblée ce qu'il considère comme le domaine approprié de l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine. Pour lui, il s'agit en somme d'une question monétaire.

Après avoir dit que le gouvernement fédéral a "certaines responsabilités constitutionnelles précises qui l'obligent à fournir des installations ou des services de transport", mais que leur nombre "en est très limité", l'ancien ministre fédéral a tout de suite ajouté que "mises à part les obligations constitutionnelles", il a généralement été supposé que des services de transport seraient assurés par des entreprises ou sociétés privées, pour répondre efficacement à la demande d'une économie libre.

"Chaque fois que des sociétés privées n'ont pas pris d'initiative ou que leurs entreprises n'ont pas été rentables, et que l'établissement ou le maintien d'un service a semblé nécessaire dans l'intérêt national, le gouvernement fédéral a, de fait, fourni plusieurs installations et services de transport pour des raisons de politique nationale".

Aucune forme de transport urbain actuellement en exploitation normale ne tombe sous la juridiction fédérale à l'exception des chemins de fer de banlieue, a admis M. Pickersgill. Quel doit être alors le rôle d'Ottawa en ce domaine, s'est-il demandé ? Si rôle il y a.

"Peut-être est-il hasardeux de tenter de

Voir TRANSPORT, page 2

Ottawa amorce les pourparlers avec Pékin

par Fernand BEAUREGARD

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — Le gouvernement canadien a posé un premier geste concret en vue de la reconnaissance diplomatique de la Chine continentale.

En Chambre cet après-midi, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que l'ambassade canadienne de Stockholm (en Suède) a reçu instruction de communiquer sans délai avec l'ambassade chinoise de cette même ville afin d'inviter le gouvernement de Pékin à amorcer des pourparlers entre les deux pays, à la date ou à l'endroit mutuellement agréés.

"J'espère, a dit M. Sharp, que la réponse du gouvernement chinois ne tardera pas et que des représentants des deux pays pourront commencer à discuter de la question de la reconnaissance diplomatique de la Chine populaire et de l'échange d'ambassadeurs entre Pékin et Ottawa."

Voir PEKIN, page 2

La mariée 69

LA PRESSE publiera demain une section de 20 pages, richement illustrée, sur les mariés 1969. Elle présentera la mariée "IN" — INnovatrice, INgénieuse, INtuitive — qui rajeunit les traditions sans renoncer au moindre cérémonial qui entoure le Grand Jour. Ce supplément servira de guide aux fiancés pour toutes les questions concernant la robe de la mariée qui se veut "transformable" cette année, la bague, le trousseau, les invitations, les réceptions, la cérémonie, le voyage de noces, etc. On y trouve également de bonnes idées (Secrets de Polichinelle) et des conseils culinaires. Des enquêtes sur le secret du bonheur, l'importance de la fidélité dans le mariage et — puisqu'on s'engage pour la vie — la planification familiale, complètent le tableau.

Annonces classées / 39 - 40, 44 à 54
Arts et spectacles / 10 à 12
Bandes dessinées / 26
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 6
Finance / 36 - 37
Horoscope / 28
Informations étrangères / 43
Les secrets de polichinelle / 24
Loisirs et récréations / 26
"Mot mystère" / 26
Mots croisés / 40
Radio et télévision / 28
Sports / 30 à 34, 38, 41
Vie féminine / 22 à 24
Vie mondaine / 23
Votre médecin / 28

METEO : ensoleillé / Minimum : 20° / Maximum : 25° ● Détails page 2

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, lundi 10 février 1969 / 85e année, no 34 / 4 cahiers / 56 pages DERNIÈRE ÉDITION 10¢

Au syndicat des employés de la CTM

$20,000 dépensés sans permission en 7 mois

par Jacques LAFRENIERE

Le comité d'enquête sur les finances du Syndicat des employés du transport de Montréal (CSN) n'y va pas de main morte dans le rapport qui normalement devrait être étudié ce soir, en assemblée générale.

Après avoir décrit les différentes irrégularités, les trois membres du comité recommandent

● la destitution dès ce soir de tous les dirigeants du syndicat, y compris le directeur des services, M. Robert Lachance;

● l'interdiction pour tous les membres de l'exécutif et pour le directeur des services d'occuper une charge à l'intérieur du syndicat pendant une période de cinq ans;

● la constitution immédiate d'un comité d'élection de trois membres qui aura la responsabilité de préparer une nouvelle élection et de voir à la bonne marche du syndicat, jusqu'à ce que cette élection soit tenue;

● la formation d'un comité pour réviser toute la constitution du syndicat dans le but d'éviter que des problèmes du genre de celui qui a amené cette enquête ne se reproduisent;

● le remboursement par R. Robert Lachance de l'argent perçu en trop pour vacances, c'est-à-dire une somme de $2,423.05.

Ce comité d'enquête avait été formé le 28 novembre. Il était composé de MM. Lucien Malette, président, Armand Barrette, vice-président et Jean Lepage, secrétaire. Il a été assisté dans son enquête par la firme de comptables Messier, Jacques, Gauthier, Saint-Denis et Cie, par Me Bernard Bastien, de l'étude Bourret, Allaire, L'Heureux, Gratton et Blain et par M. Jacques Dion, trésorier de la CSN.

Des membres avaient réclamé cette enquête après avoir constaté quelques irrégularités. Celle-ci devait porter sur

Voir DEPENSES, page 2



Téléphoto UPI

New York paralysé par la neige

La ville de New York est complètement paralysée par la pire tempête de neige à s'abattre sur la métropole américaine depuis plusieurs années. C'est de peine et de misère que l'on tente de relancer l'activité dans tous les secteurs aujourd'hui, alors que la plupart des services publics ne fonctionnent pas et que les établissements commerciaux restent fermés. La photo nous donne une idée de ce à quoi ressemblent les rues de New York alors que les piétons doivent circuler sur la chaussée.

Tempête: 3,000 voyageurs sont détournés vers Dorval

La force de la tempête, qui s'est abattue ce matin sur la côte atlantique des Etats-Unis et du Canada, a causé au moins cinq décès en Nouvelle-Angleterre, et quelque 3,000 passagers d'une trentaine de réactés, en provenance de l'Europe, pour la plupart ont dû passer la nuit dans des corridors et les salles d'attente de l'aéroport international de Dorval, où dans des hôtels et motels de la région.

Ces personnes attendaient encore ce matin que les pilotes reçoivent l'ordre de décoller.

Deux vieillards sont morts au Rhode Island en pelletant de la neige. Et les accidents de la circulation ont causé la mort de quatre personnes à Brooklyn, Borough et la ville de New York, et la ville de New York, et deux autres dans la partie orientale de la Pennsylvanie.

Une tempête, accompagnée de vents violents soufflant à quelque 75 milles à l'heure et de fortes chutes de neige et de pluie s'est abattue aussi sur les Maritimes, ce matin.

Selon la météo, l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick sont déjà recouverts par plus de six pouces de neige. Dans la plupart des régions de la Nouvelle-Ecosse, la neige s'est changée en pluie et la violence des vents gêne le travail des équipes chargées de réparer les pannes de courant.

Dans la région de Halifax, le vent, qui a atteint la vitesse de 75 milles à l'heure à l'aéroport international de la ville, a fait voler en éclats les vitrines de certains magasins et la police s'occupe activement de déblayer les débris qui jonchent les rues.

La police a mis en garde les automobilistes contre le danger de la circu-

Voir TEMPETE, page 2

Malgré le blocus, le président allemand sera élu à Berlin-Ouest

d'après AFP-UPI-PA

Les 1,038 membres du collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest passeront outre à la défense que viennent de leur servir les autorités est-allemandes de se rendre à Berlin-Ouest le 5 mars dans le but de procéder dans cette ville à l'élection du nouveau président de la république.

Dans une tentative d'empêcher les délégués de se rendre à Berlin-Ouest, ville située à 110 milles à l'intérieur de l'Allemagne de l'Est, les dirigeants est-allemands ont décrété un blocus de toutes les voies terrestres menant à cette ville. Ce blocus, qui doit débuter le 15 février, est déjà partiellement mis en place puisque le porte-parole du gouvernement de Berlin-Ouest, M. Hans Herz, a été empêché aujourd'hui de quitter la ville pour se rendre en Allemagne de l'Ouest.

Cependant, l'Allemagne de l'Est n'a aucun pouvoir sur les trois couloirs aériens qui mènent à Berlin-Ouest et c'est donc par la voie des airs que les délégués se rendront dans cette ville le 5 mars.

Seule l'Union soviétique, en tant qu'une des quatre grandes puissances à occuper l'Allemagne, pourrait faire des difficultés dans ces couloirs aériens.

Les autres pays, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont publié aujourd'hui une déclaration commune au sujet des mesures est-allemandes.

"En ce qui concerne les mesures annoncées par l'Allemagne de l'Est le 8 février, dit la note, les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France désirent souligner que l'Assemblée fédérale s'est déjà tenue à Berlin en des occasions précédentes sans causer de difficultés. La décision allemandee de réunir cette année encore l'Assemblée fédérale à Berlin a été prise après consultation appropriée avec les trois puissances dans le cadre de leurs responsabilités à Berlin.

Voir BERLIN, page 2

AUJOURD'HUI

● 13 membres du MIS appréhendés — page 5

● Drame familial en Mauricie — page 3

● Une grève du zèle dans les hôpitaux — page 21

L'assemblée des "étrangers" n'a pas lieu ce soir

Le directeur des services du Syndicat des employés du transport de Montréal, M. Robert Lachance, a annoncé au début de l'après-midi que l'assemblée "convoquée par les étrangers" n'aura pas lieu ce soir.

En effet, la Cour supérieure vient d'accorder une injonction empêchant que le comité d'enquête "contrôlé par la CSN" fasse son rapport, a déclaré M. Lachance.

Il a ajouté que le comité d'enquête "devra donc faire son rapport tout comme vos officiers le désiraient, mardi soir, à l'école Saint-Emile. Pour s'assurer que le comité d'enquête soit présent, nous l'avons avisé, par voie de huissier".

Par ailleurs, il nous a été impossible — avant de mettre sous presse — de rejoindre des "CSN", histoire de savoir si la centrale entend toujours tenir cette fameuse assemblée ou, à défaut, quelles mesures elle envisage.

DEPENSE

SUITE DE LA PAGE 1

la période s'étendant du 1er mai 1968 au 30 novembre, soit durant le terme du nouveau bureau de direction du syndicat. Le rapport devait être soumis le 27 janvier, en assemblée générale, mais le chahut avait fait avorter cette réunion. Les membres du bureau de direction avaient ordonné la tenue d'un vote référendum pour sonder l'opinion de leurs membres sur la désaffiliation.

Ce vote a été annulé par une injonction accordée au président, M. René Beaubien, et à un directeur, M. Ronald Lalonde. Ces deux membres ont été destitués de leurs postes vendredi par le bureau de direction qui a également procédé an congédiement de M. Jacques Bigeau, agent d'afffaires. La raison était que ces personnes avaient obtenu une injonction contre "le" syndicat.

Le rapport du comité d'enquête est un document-choc. En voici de substantiels extraits :

"Il appert (donc) qu'en totalité, une somme d'environ $20,000 a été versée durant cette période de sept mois aux membres de l'exécutif ainsi qu'au directeur général sans avoir été au préalable approuvée par l'assemblée générale".

"La comparaison démontre qu'une somme de $14,273.53 a été perçue par les membres de l'exécutif sans l'approbation de l'assemblée générale.

"En effet, le comité s'est demandé si toutes les sommes votées par l'exécutif étaient conformes à la constitution du syndicat. Après avoir lu les dispositions de l'article 21, le comité est d'avis que toutes les sommes votées à l'exécutif auraient dû être approuvées par l'assemblée générale. Ceci résulte non seulement de la lecture des dispositions de l'article 21, mais de l'interprétation de plusieurs autres articles de la constitution sans tenir compte de la logique même et du bon sens".

Le comité decrit ainsi en quoi consiste l'excédent des dépenses de $14,273.53 :

"1—Pour la période de vacances 1968, chacun des membres de l'exécutif a été payé par l'employeur, la Commission de transport de Montréal;

"Nous avons constaté, cependant, que chacun d'eux a perçu du syndicat, pour vacances du premier au 15 juillet, la somme de $260 et pour deux séances de l'exécutif, les 5 et 12 juillet 1968, $70, soit un total de $300 chacun.

"De plus, chacun a reçu quand même son allocation mensuelle de dépenses de $200 au complet durant le mois de juillet.

"2 — Les salaires par journée d'assemblée ont été augmentées de $30 à $35 et les allocations de dépenses ont été portées de $160 à $200 par mois, et ce à compter du 1er mai 1968.

"3 — Des salaires ont été payés pour des journées d'assemblée, pour lesquelles le comité ne retrouve aucun procès-verbal.

"4 — Dans certains cas, des montants pour libération ont été versés à des membres de l'exécutif pour la période antérieure au 1er mai 1968.

"5 — Des rémunérations additionnelles ont été votées par l'exécutif pour les officiers comme suit :

"a) libération d'une journée par semaine à un salaire de $35 pour le trésorier;

"b) une allocation de dépenses additionnelles de $40 par mois pour le secrétaire;

"c) des honoraires aux officiers qui occupent les postes de président, et de vice-président d'assemblée de $5 et de $2.50 respectivement pour chaque assemblée.

"6) — Tous les membres de l'exécutif ont été payés deux fois $35, soit $70, pour une assemblée du 19 juillet 1968.

"Le comité désire souligner que toutes ces augmentations n'ont jamais été approuvées par l'assemblée générale.

"Une analyse des salaires et dépenses payés au directeur des services, M. Robert Lachance, a été dressée. (. . .) Il ressort de cette analyse que les allocations pour dépenses au Directeur des services ont été augmentées à compter du 11 mai 1968 de $160 par mois à $100 par semaine, soit $433 par mois.

"Pour les vacances 1968, M. Robert Lachance a reçu $4,066.15 comme suit : $1,038.45 représentant trois semaines de salaires et dépenses en plus de son salaire régulier, durant ces mêmes semaines, soit un total de $2,076.90, alors que l'ex-trésorier lui avait déjà versé avant le 1er mai 1968, une somme de $1,989.25, représentant sept semaines de salaires et dépenses.

"Précisons, écrit le comité, que le congrès de la CSN a coûté au syndicat $5,180.28. Pour ce congrès, chacun des membres de l'exécutif a reçu un salaire de $35 par jour, un remboursement de ses frais totaux, plus une allocation de dépenses de $150. En moyenne, chaque membre de l'exécutif a reçu $450 au lieu de $300, tel que voté par une résolution de l'exécutif le 4 octobre 1968".

Le comité fait plusieurs autres constatations sur l'état des finances, dont les retards dans le paiement des cotisations à la CSN et sur le fait que les minutes des assemblées du bureau de direction soient "confuses" et "mal rédigées" et pas signées.

ATTITUDE

SUITE DE LA PAGE 1

suivi, d'entendre les premiers ministres Smith, de la Nouvelle-Ecosse, Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, et John Robarts, de l'Ontario, qui ont le mandat de parler au nom de la minorité française de leurs provinces respectives, dire que le français était respcté et important à l'extérieur du Québec".

Selon M. Trudeau, le Québec devrait bien s'obliger à reconsidérer son point de vue sur l'importance des droits de la langue française partout au Canada.

"Maintenant que le gouvernement fédéral est disposé à se battre pour le bilinguisme, a ajouté M. Trudeau, j'espère que le Québec nous supportera."

Dans sa première intervention à la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre du Québec avait déclaré que ce serait "rester à la surface des choses que de voir, dans le problème constitutionnel canadien, qu'une question de droits personnels ou de droits linguistiques. Je ne dis pas que ces droits ne sont pas importants ; mais je dis que ce n'est pas le fond du problème qui nous rassemble ici".

L'important pour les Canadiens français du Québec, a-t-il conclu, c'est que le Canada soit reconnu comme le foyer de deux communautés, deux peuples, deux nations, et que l'une des parties, les Canadiens français, puisse avoir le contrôle de sa destinée au Québec où elle est majoritaire.

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

Les représentants canadiens auront de nombreuses questions à aborder avec les représentants du gouvernement chinois. "Il ne s'agira pas seulement, a dit M. Sharp, de s'entendre sur le problème de la reconnaissance diplomatique ou sur l'échange d'ambassadeurs, mais d'en arriver à une entente sur les détails relatifs à l'opération d'une éventuelle ambassade canadienne à Pékin et d'une ambassade chinoise à Ottawa."

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

"Sans le Québec, il pourrait y avoir encore des minorités francophones, mais le Canada français cesserait d'exister."

M. Bertrand a déclaré ensuite que la nouvelle constitution devrait établir un "fédéralisme authentique", par lequel la distribution des pouvoirs ne serait pas laissée au "bon vouloir d'une autorité centrale". La distribution des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement devrait être basée "sur une constitution écrite, reconnue et respectée par tous comme la loi fondamentale du pays".

"En d'autres termes, il doit y avoir priorité de la constitution sur les deux ordres de gouvernement, et non pas priorité du pouvoir central sur les Etats fédérés."

M. Bertrand a invité tous les Canadiens "qui se préoccupent de l'avenir de leur pays" à obtenir une copie du document de travail du gouvernement du Québec, publié avant la conférence.

Ce document, qui ne représente pas "la position finale du gouvernement du Québec", suggère que le Québec devienne une république au sein d'une union fédérale canadienne.

Il a demandé que les Canadiens lisent attentivement ce document, qu'ils en discutent en entre eux.

M. Bertrand a poursuivi en disant que la constitution actuelle "n'a pas barré la route à l'empiètement systématique et autoritaire du gouvernement fédéral sur la juridiction provinciale".

Il a ajouté que le gouvernement libéral du premier ministre Trudeau "croit qu'il peut s'immiscer partout".

M. Bertrand a déclaré en outre que le gouvernement Trudeau semble croire que les gouvernements provinciaux "sont, tout au plus, des unités administratives qui doivent toujours jouer des rôles de second plan par rapport à un pouvoir fédéral riche, tout-puissant et autoritaire".

M. Bertrand s'est déclaré d'avis que la réforme constitutionnelle "offre la seule solution permanente à la crise profonde qui affecte le Canada".

"Par-dessus tout, il est devenu essentiel de donner au Canada français, dont le Québec est le point d'appui, la conviction profonde qu'il peut trouver dans la fédération canadienne tous les éléments nécessaires à son propre développement."

Robarts veut un fédéralisme flexible

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Plus préoccupé par les attitudes des hommes que par des théories valables sur papier, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, s'est fait l'avocat d'un "fédéralisme fonctionnel".

Bien qu'en aucun moment M. Robarts n'a mentionné directement la position du gouvernement fédéral, on peut se demander s'il n'a pas attaqué le programme constitutionnel de M. Trudeau non pas sur des principes mais sur son aspect théorique.

M. Robarts, qui a pris la parole immédiatement après le premier ministre du Canada, a peut-être donné "la note" à tout le choeur des provinces pendant cette conférence.

En bref, M. Robarts a soutenu que le régime fédéral au Canada doit être fonctionnel et flexible, c'est-à-dire qu'il doit coller à la réalité canadienne et qu'on ne doit pas confondre fédéralisme et centralisme, selon ses propres mots.

Le premier ministre de l'Ontario a d'autre part catalogué les problèmes canadiens en deux groupes : ceux à courts termes et ceux à long terme.

La première catégorie, qui englobe une foule de problèmes pratiques et immédiats et qui se ramènent tous au bien-être des citoyens (logement, éducation, urbanisme, etc.) sont à ses yeux aussi "fondamentaux" que les autres et il faut évidemment s'y attaquer sans délai. Il importe à cet égard, selon lui, de reconnaitre de façon explicite le rôle des provinces.

A long terme, il y a évidemment le problème constitutionnel. M. Robarts estime que la fabrication d'un nouveau Canada, tel que proposé par M. Trudeau, va demander beaucoup de discussions et de réflexions.

BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

"Les trois gouvernements estiment en conséquence que l'annonce faite le 8 février par l'Allemagne de l'Est n'est ni justifiée, ni compatible avec le fait que l'Union soviétique, et non l'Allemagne de l'Est, est responsable du libre accès à Berlin des personnes et des biens. Les trois gouvernements ont rappelé cette responsabilité naguère à l'Union soviétique. Leur position n'a pas changée."

L'Union soviétique, qui accorde tout son appui moral aux autorités est-allemandes, n'a pas encore pris officiellement position dans cette affaire.

Le Collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest se rendra à Berlin-Ouest afin de trouver un remplaçant à M. Heinrich Luebke, l'actuel président maintenant âgé de 74 ans, qui a annoncé son intention de se retirer de la politique.

Ce qui intrigue les observateurs occidentaux ce n'est pas le fait que l'Allemagne de l'Est ait pris les mesures précitées, mais le fait qu'elle les ait annoncées dès le 8 février en prévision d'une réunion qui n'aura lieu que le 5 mars. Certains y voient la possibilité que l'Allemagne de l'Est a voulu donner tout le temps aux Allemands de l'Ouest de réviser leur décision, tandis que d'autres croient que durant cette période de temps, on assistera à une escalade de la tension de Berlin.

Entre-temps, le maréchal soviétique Yakoubovski, commandant en chef des forces des pays membres du Pacte de Varsovie, est arrivé aujourd'hui à Berlin-Est, annonce l'agence est-allemande ADN. Cette agence ne fournit toutefois aucune précision ni sur l'objet ni sur la durée de cette visite.

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE 1

répondre à cette question le tout premier jour de la reprise de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution. Les opinions que j'exprime ne représentent pas celles du gouvernement fédéral, mais uniquement les miennes".

M. Pickersgill déclara ensuite que, quant à lui, il ne pense pas que l'autorité fédérale doive tenter, "directement ou indirectement, de dicter ou d'influencer par avance des décisions nécessitant une législation provinciale ou relevant du domaine provincial.

Le rôle du fédéral en est donc un de banquier.

"Lorsqu'une ligne de conduite a été adoptée afin de résoudre des problèmes tombant sous la juridiction provinciale, il est reconnu historiquement que la plupart des gouvernements provinciaux ne se sont jamais opposés à l'aide technique ou même financière apportée par le fédéral dans la réalisation de ces lignes de conduite.

"En fait, cette aide fédérale est généralement bien accueillie et fréquemment sollicitée."

Et ceci, croit-il, est valable dans le domaine du transport urbain.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

lation sur les autoroutes, recouvertes de neige ou rendues glissantes par les pluies torrentielles. On leur conseille également de faire attention aux débris de verre qui jonchent les rues en certains points.

Les affaires et l'industrie sont pratiquement au point mort au nord-est des Etats-Unis alors que des millions de personnes tentent de se dépêtrer des suites de la pire tempête survenue dans la région depuis plusieurs années.

La Bourse de New York a fermé ses portes pour la journée, comme d'ailleurs plusieurs entreprises d'affaires. Les services d'autobus, de train et d'avion sont désespérément embourbés.

Dans la ville de New York les piétons empruntent les voies publiques habituellement bondées de véhicules moteurs, cependant qu'un autobus ou une voiture occasionnels sont aperus sur certaines grandes artères. Les premiers trottoirs nettoyés furent ceux entourant les grands immeubles.

Alors que les résidants de New York commençaient à pelleter quelque 20 pouces de neige, les rapports commençaient à arriver aux stations de police à l'effet que des centaines de personnes étaient emprisonnées dans leurs automobiles paralysées par la neige depuis près de 15 heures dans certains cas.

Plusieurs appels d'urgence ont été lancés à la police et aux pompiers pour secourir des personnes victimes de crises cardiaques. Au moins 11 décès indirectement attribués à la tempête ont été rapportés à la police de New York.

Le maire Jean Drapeau a offert à la ville de New York, dans un télégramme adressé au maire Robert C. Lindsay, ce matin, une partie de l'équipement de la ville de Montréal pour aider au déblaiement des rues de New York.

Pour sa part, le maire Lindsay a déclaré qu'il serait heureux que la ville de Montréal lui fasse parvenir une partie de son équipement servant au déneigement. Mis au courant de l'offre du maire de Montréal, M. Lindsay a ajouté : "Si M. Drapeau vient lui-même, je me ferai un plaisir de lui remettre les clés de la ville".

Cette tempête, la pire à s'être abattu sur la côte atlantique depuis 1947, selon M. Alcide Ouellet, directeur du Bureau météorologique de Dorval, a laissé 20 pouces de neige sur la ville de New York et 36 pouces dans la région de Montpellier.

A cause du mauvais temps exceptionnel dans le nord-est des Etats-Unis, le président Nixon, qui devait regagner Washington aujourd'hui a décidé, apprenions-nous ce matin, de prolonger d'une journée son séjour en Floride.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI 25
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Montréal et la région : généralement nuageux tôt ce matin et périodes ensoleillées vers midi. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales dans l'après-midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 20 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine, 25 et 10.

FETE : sainte Scholastique

Une femme et ses sept enfants sont brûlés vifs à Halifax

HALIFAX (PC) — Une mère et ses sept enfants ont péri, ce matin, dans l'incendie qui a rasé leur maison de bois, à Spryfield, en banlieue d'Halifax.

Les victimes sont Mme William G. Drysdale, âgée de 29 ans, ses cinq fils et ses deux filles dont l'âge le plus élevé est neuf ans. La jeune femme était enceinte de son huitième enfant.

M. Drysdale, un débardeur, était déjà parti au travail lorsque le feu se déclara. Les voisins ont aperçu les flammes vers 7 h. 25 et ont aussitôt appelé le service des incendies, mais à l'arrivée des pompiers, il était déjà trop tard.

Des vents avec bourrasques atteignant jusqu'à 75 milles à l'heure ont, avec la pluie, nui considérablement aux pompiers. Ces derniers ont réussi à dégager les corps des victimes une heure plus tard.

Après avoir appris la nouvelle de la tragédie, M. Drysdale a dû être hospitalisé, sous le coup d'un violent choc.

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclins et auvants en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

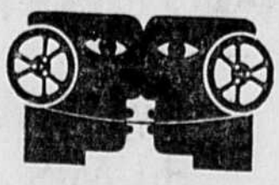
BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT . . . VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 10/2/69

Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Le Manoir Décarie a conçu pour vous un nouveau mode de vie en appartements. Le loyer comprend 3 repas par jour dans une attrayante salle à manger, ménage hebdomadaire, programmes récréatifs, personnel en devoir 24 heures par jour. Grand choix d'appartements modernes.

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820, boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

VIC TANNY'S
LA CHAINE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

CRISE CARDIAQUE, *Surmenage* ET VOUS

Au Canada, le surmenage constitue un danger toujours grandissant. Pour l'être humain, les jours n'ont plus assez d'heures pour toute faire, tout voir, tout apprendre. Bientôt la fatigue s'installe avec son cortège d'amertume, d'insatisfaction, de désillusion conjugale. Cet état physiologique, qui ne dépend pas de l'activité physqiue, mène au surmenage et à la dépression. Il est courant par exemple, de voir une secrétaire ou une maitresse de maison exténuée retrouver un regain de vitalité en recevant une invitation impromptue.

Une somme suffisante de sommeil et de repos est essentielle pour tous, mais il est cependant possible d'être toujours fatigué malgré un repos suffisant. En effet, trop de sommeil ralentit les fonctions organiques par manque d'exercice physique destiné à maintenir la vigueur musculaire et à activer la circulation sanguine.

Un programme raisonnable d'exercices réguliers et de repos est essentiel pour éviter la nervosité, l'hypertension artérielle et les troubles circulatoires qui peuvent mener aux maladies cardiaques. Vic Tanny's vous offre une gamme complète de programmes de culture physique et de facilités destinées à assurer une détente salutaire. Nous vous invitons à une visite d'essai gratuite. Venez dès aujourd'hui et vous constaterez par vous-même.







Février est le Mois du Coeur

GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE EN CONSTRUCTION — 866-7907
CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC CENTRE D'INFORMATIONS — 489-1234
CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND — 342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

L'assemblée des "étrangers" n'a pas lieu ce soir

Le directeur des services du Syndicat des employés du transport de Montréal, M. Robert Lachance, a annoncé au début de l'après-midi que l'assemblée "convoquée par les étrangers" n'aura pas lieu ce soir.

En effet, la Cour supérieure vient d'accorder une injonction empêchant que le comité d'enquête "contrôlé par la CSN" fasse son rapport, a déclaré M. Lachance.

Il a ajouté que le comité d'enquête "devra donc faire son rapport tout comme vos officiers le désiraient, mardi soir, à l'école Saint-Emile. Pour s'assurer que le comité d'enquête soit présent, nous l'avons avisé, par voie de huissier".

Par ailleurs, il nous a été impossible — avant de mettre sous presse — de rejoindre des "CSN", histoire de savoir si la centrale entend toujours tenir cette fameuse assemblée ou, à défaut, quelles mesures elle envisage.

DEPENSE

SUITE DE LA PAGE 1

la période s'étendant du 1er mai 1968 au 30 novembre, soit durant le terme du nouveau bureau de direction du syndicat. Le rapport devait être soumis le 27 janvier, en assemblée générale, mais le chahut avait fait avorter cette réunion. Les membres du bureau de direction avaient ordonné la tenue d'un vote référendum pour sonder l'opinion de leurs membres sur la désaffiliation.

Ce vote a été annulé par une injonction accordée au président, M. René Beaubien, et à un directeur, M. Ronald Lalonde. Ces deux membres ont été destitués de leurs postes vendredi par le bureau de direction qui a également procédé an congédiement de M. Jacques Bigeau, agent d'afffaires. La raison était que ces personnes avaient obtenu une injonction contre "le" syndicat.

Le rapport du comité d'enquête est un document-choc. En voici de substantiels extraits :

"Il appert (donc) qu'en totalité, une somme d'environ $20,000 a été versée durant cette période de sept mois aux membres de l'exécutif ainsi qu'au directeur général sans avoir été au préalable approuvée par l'assemblée générale".

"La comparaison démontre qu'une somme de $14,273.53 a été perçue par les membres de l'exécutif sans l'approbation de l'assemblée générale.

"En effet, le comité s'est demandé si toutes les sommes votées par l'exécutif étaient conformes à la constitution du syndicat. Après avoir lu les dispositions de l'article 21, le comité est d'avis que toutes les sommes votées à l'exécutif auraient dû être approuvées par l'assemblée générale. Ceci résulte non seulement de la lecture des dispositions de l'article 21, mais de l'interprétation de plusieurs autres articles de la constitution sans tenir compte de la logique même et du bon sens".

Le comité decrit ainsi en quoi consiste l'excédent des dépenses de $14,273.53 :

"1—Pour la période de vacances 1968, chacun des membres de l'exécutif a été payé par l'employeur, la Commission de transport de Montréal:

"Nous avons constaté, cependant, que chacun d'eux a perçu du syndicat, pour vacances du premier au 15 juillet, la somme de $260 et pour deux séances de l'exécutif, les 5 et 12 juillet 1968, $70, soit un total de $300 chacun.

"De plus, chacun a reçu quand même son allocation mensuelle de dépenses de $200 au complet durant le mois de juillet.

"2 — Les salaires par journée d'assemblée ont été augmentées de $30 à $35 et les allocations de dépenses ont été portées de $160 à $200 par mois, et ce à compter du 1er mai 1968.

"3 — Des salaires ont été payés pour des journées d'assemblée, pour lesquelles le comité ne retrouve aucun procès-verbal.

"4 — Dans certains cas, des montants pour libération ont été versés à des membres de l'exécutif pour la période antérieure au 1er mai 1968.

"5 — Des rémunérations additionnelles ont été votées par l'exécutif pour les officiers comme suit :

"a) libération d'une journée par semaine à un salaire de $35 pour le trésorier;

"b) une allocation de dépenses additionnelles de $40 par mois pour le secrétaire;

"c) des honoraires aux officiers qui occupent les postes de président, et de vice-président d'assemblée de $5 et de $2.50 respectivement pour chaque assemblée.

"6) — Tous les membres de l'exécutif ont été payés deux fois $35, soit $70, pour une assemblée du 19 juillet 1968.

"Le comité désire souligner que toutes ces augmentations n'ont jamais été approuvées par l'assemblée générale.

"Une analyse des salaires et dépenses payés au directeur des services, M. Robert Lachance, a été dressée. (...) Il ressort de cette analyse que les allocations pour dépenses au Directeur des services ont été augmentées à compter du 11 mai 1968 de $160 par mois à $100 par semaine, soit $433 par mois.

"Pour les vacances 1968, M. Robert Lachance a reçu $4,066.15 comme suit : $1,038.45 représentant trois semaines de salaires et dépenses en plus de son salaire régulier, durant ces mêmes semaines, soit un total de $2,076.90, alors que l'ex-trésorier lui avait déjà versé avant le 1er mai 1968, une somme de $1,989.25, représentant sept semaines de salaires et dépenses.

"Précisons, écrit le comité, que le congrès de la CSN a coûté au syndicat $5,180.28. Pour ce congrès, chacun des membres de l'exécutif a reçu un salaire de $35 par jour, un remboursement de ses frais totaux, plus une allocation de dépenses de $150. En moyenne, chaque membre de l'exécutif a reçu $450 au lieu de $300, tel que voté par une résolution de l'exécutif le 4 octobre 1968".

Le comité fait plusieurs autres constatations sur l'état des finances, dont les retards dans le paiement des cotisations à la CSN et sur le fait que les minutes des assemblées du bureau de direction soient "confuses" et "mal rédigées" et pas signées.

ATTITUDE

SUITE DE LA PAGE 1

suivi, d'entendre les premiers ministres Smith, de la Nouvelle-Ecosse, Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, et John Robarts, de l'Ontario, qui ont le mandat de parler au nom de la minorité française de leurs provinces respectives, dire que le français était respcté et important à l'extérieur du Québec".

Selon M. Trudeau, le Québec devrait bien s'obliger à reconsidérer son point de vue sur l'importance des droits de la langue française partout au Canada.

"Maintenant que le gouvernement fédéral est disposé à se battre pour le bilinguisme, a ajouté M. Trudeau, j'espère que le Québec nous supportera."

Dans sa première intervention à la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre du Québec avait déclaré que ce serait "rester à la surface des choses que de voir, dans le problème constitutionnel canadien, qu'une question de droits personnels ou de droits linguistiques. Je ne dis pas que ces droits ne sont pas importants ; mais je dis que ce n'est pas le fond du problème qui nous rassemble ici".

L'important pour les Canadiens français du Québec, a-t-il conclu, c'est que le Canada soit reconnu comme le foyer de deux communautés, deux peuples, deux nations, et que l'une des parties, les Canadiens français, puisse avoir le contrôle de sa destinée au Québec où elle est majoritaire.

PEKIN

SUITE DE LA PAGE 1

Les représentants canadiens auront de nombreuses questions à aborder avec les représentants du gouvernement chinois. "Il ne s'agira pas seulement, a dit M. Sharp, de s'entendre sur le problème de la reconnaissance diplomatique ou sur l'échange d'ambassadeurs, mais d'en arriver à une entente sur les détails relatifs à l'opération d'une éventuelle ambassade canadienne à Pékin et d'une ambassade chinoise à Ottawa."

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

"Sans le Québec, il pourrait y avoir encore des minorités francophones, mais le Canada français cesserait d'exister."

M. Bertrand a déclaré ensuite que la nouvelle constitution devrait établir un "fédéralisme authentique", par lequel la distribution des pouvoirs ne serait pas laissée au "bon vouloir d'une autorité centrale". La distribution des pouvoirs entre les deux niveaux de gouvernement devrait être basée "sur une constitution écrite, reconnue et respectée par tous comme la loi fondamentale du pays".

"En d'autres termes, il doit y avoir priorité de la constitution sur les deux ordres de gouvernement, et non pas priorité du pouvoir central sur les Etats fédérés."

M. Bertrand a invité tous les Canadiens "qui se préoccupent de l'avenir de leur pays" à obtenir une copie du document de travail du gouvernement du Québec, publié avant la conférence.

Ce document, qui ne représente pas "la position finale du gouvernement du Québec", suggère que le Québec devienne une république au sein d'une union fédérale canadienne.

Il a demandé que les Canadiens lisent attentivement ce document, qu'ils en discutent en entre eux.

M. Bertrand a poursuivi en disant que la constitution actuelle "n'a pas barré la route à l'empiètement systématique et autoritaire du gouvernement fédéral sur la juridiction provinciale".

Il a ajouté que le gouvernement libéral du premier ministre Trudeau "croit qu'il peut s'immiscer partout".

M. Bertrand a déclaré en outre que le gouvernement Trudeau semble croire que les gouvernements provinciaux "sont, tout au plus, des unités administratives qui doivent toujours jouer des rôles de second plan par rapport à un pouvoir fédéral riche, tout-puissant et autoritaire".

M. Bertrand s'est déclaré d'avis que la réforme constitutionnelle "offre la seule solution permanente à la crise profonde qui affecte le Canada".

"Par-dessus tout, il est devenu essentiel de donner au Canada français, dont le Québec est le point d'appui, la conviction profonde qu'il peut trouver dans la fédération canadienne tous les éléments nécessaires à son propre développement."

Robarts veut un fédéralisme flexible

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Plus préoccupé par les attitudes des hommes que par des théories valables sur papier, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, s'est fait l'avocat d'un "fédéralisme fonctionnel".

Bien qu'en aucun moment M. Robarts n'a mentionné directement la position du gouvernement fédéral, on peut se demander s'il n'a pas attaqué le programme constitutionnel de M. Trudeau non pas sur des principes mais sur son aspect théorique.

M. Robarts, qui a pris la parole immédiatement après le premier ministre du Canada, a peut-être donné "la note" à tout le choeur des provinces pendant cette conférence.

En bref, M. Robarts a soutenu que le régime fédéral au Canada doit être fonctionnel et flexible, c'est-à-dire qu'il doit coller à la réalité canadienne et qu'on ne doit pas confondre fédéralisme et centralisme, selon ses propres mots.

Le premier ministre de l'Ontario a d'autre part catalogué les problèmes canadiens en deux groupes : ceux à courts termes et ceux à long terme.

La première catégorie, qui englobe une foule de problèmes pratiques et immédiats et qui se ramènent tous au bien-être des citoyens (logement, éducation, urbanisme, etc.) sont à ses yeux aussi "fondamentaux" que les autres et il faut évidemment s'y attaquer sans délai. Il importe à cet égard, selon lui, de reconnaître de façon explicite le rôle des provinces.

A long terme, il y a évidemment le problème constitutionnel. M. Robarts estime que la fabrication d'un nouveau Canada, tel que proposé par M. Trudeau, va demander beaucoup de discussions et de réflexions.

BERLIN

SUITE DE LA PAGE 1

"Les trois gouvernements estiment en conséquence que l'annonce faite le 8 février par l'Allemagne de l'Est n'est ni justifiée, ni compatible avec le fait que l'Union soviétique, et non l'Allemagne de l'Est, est responsable du libre accès à Berlin des personnes et des biens. Les trois gouvernements ont rappelé cette responsabilité naguère à l'Union soviétique. Leur position n'a pas changée."

L'Union soviétique, qui accorde tout son appui moral aux autorités est-allemandes, n'a pas encore pris officiellement position dans cette affaire.

Le Collège électoral de l'Allemagne de l'Ouest se rendra à Berlin-Ouest afin de trouver un remplaçant à M. Heinrich Luebke, l'actuel président maintenant âgé de 74 ans, qui a annoncé son intention de se retirer de la politique.

Ce qui intrigue les observateurs occidentaux ce n'est pas le fait que l'Allemagne de l'Est ait pris les mesures précitées, mais le fait qu'elle les ait annoncées dès le 8 février en prévision d'une réunion qui n'aura lieu que le 5 mars. Certains y voient la possibilité que l'Allemagne de l'Est a voulu donner tout le temps aux Allemands de l'Ouest de réviser leur décision, tandis que d'autres croient que durant cette période de temps, on assistera à une escalade de la tension de Berlin.

Entre-temps, le maréchal soviétique Yakoubovski, commandant en chef des forces des pays membres du Pacte de Varsovie, est arrivé aujourd'hui à Berlin-Est, annonce l'agence est-allemande ADN. Cette agence ne fournit toutefois aucune précision ni sur l'objet ni sur la durée de cette visite.

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE 1

répondre à cette question le tout premier jour de la reprise de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution. Les opinions que j'exprime ne représentent pas celles du gouvernement fédéral, mais uniquement les miennes".

M. Pickersgill déclara ensuite que, quant à lui, il ne pense pas que l'autorité fédérale doive tenter, "directement ou indirectement, de dicter ou d'influencer par avance des décisions nécessitant une législation provinciale ou relevant du domaine provincial.

Le rôle du fédéral en est donc un de banquier.

"Lorsqu'une ligne de conduite a été adoptée afin de résoudre des problèmes tombant sous la juridiction provinciale, il est reconnu historiquement que la plupart des gouvernements provinciaux ne se sont jamais opposés à l'aide technique ou même financière apportée par le fédéral dans la réalisation de ces lignes de conduite.

"En fait, cette aide fédérale est généralement bien accueillie et fréquemment sollicitée."

Et ceci, croit-il, est valable dans le domaine du transport urbain.

TEMPETE

SUITE DE LA PAGE 1

lation sur les autoroutes, recouvertes de neige ou rendues glissantes par les pluies torrentielles. On leur conseille également de faire attention aux débris de verre qui jonchent les rues en certains points.

Les affaires et l'industrie sont pratiquement au point mort au nord-est des Etats-Unis alors que des millions de personnes tentent de se dépêtrer des suites de la pire tempête survenue dans la région depuis plusieurs années.

La Bourse de New York a fermé ses portes pour la journée, comme d'ailleurs plusieurs entreprises d'affaires. Les services d'autobus, de train et d'avion sont désespérément embourbés.

Dans la ville de New York les piétons empruntent les voies publiques habituellement bondées de véhicules moteurs, cependant qu'un autobus ou une voiture occasionnels sont aperus sur certaines grandes artères. Les premiers trottoirs nettoyés furent ceux entourant les grands immeubles.

Alors que les résidants de New York commençaient à pelleter quelque 20 pouces de neige, les rapports commençaient à arriver aux stations de police à l'effet que des centaines de personnes étaient emprisonnées dans leurs automobiles paralysées par la neige depuis près de 15 heures dans certains cas.

Plusieurs appels d'urgence ont été lancés à la police et aux pompiers pour secourir des personnes victimes de crises cardiaques. Au moins 11 décès indirectement attribués à la tempête ont été rapportés à la police de New York.

Le maire Jean Drapeau a offert à la ville de New York, dans un télégramme adressé au maire Robert C. Lindsay, ce matin, une partie de l'équipement de la ville de Montréal pour aider au déblaiement des rues de New York.

Pour sa part, le maire Lindsay a déclaré qu'il serait heureux que la ville de Montréal lui fasse parvenir une partie de son équipement servant au déneigement. Mis au courant de l'offre du maire de Montréal, M. Lindsay a ajouté : "Si M. Drapeau vient lui-même, je me ferai un plaisir de lui remettre les clés de la ville".

Cette tempête, la pire à s'être abattu sur la côte atlantique depuis 1947, selon M. Alcide Ouellet, directeur du Bureau météorologique de Dorval, a laissé 20 pouces de neige sur la ville de New York et 36 pouces dans la région de Montpellier.

A cause du mauvais temps exceptionnel dans le nord-est des Etats-Unis, le président Nixon, qui devait regagner Washington aujourd'hui a décidé, apprenions-nous ce matin, de prolonger d'une journée son séjour en Floride.

le TEMPS qu'il fera

MAXIMUM AUJOURD'HUI 25
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Dorval :

Montréal et la région : généralement nuageux tôt ce matin et périodes ensoleillées vers midi. Mardi, ensoleillé au début de la journée avec nébulosité croissante et quelques chutes de neige locales dans l'après-midi. Température à peu près saisonnière. Vents du nord à 20 milles avec rafales jusqu'à 30 aujourd'hui et légers la nuit prochaine. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine, 25 et 10.

FETE : sainte Scholastique

Une femme et ses sept enfants sont brûlés vifs à Halifax

HALIFAX (PC) — Une mère et ses sept enfants ont péri, ce matin, dans l'incendie qui a rasé leur maison de bois, à Spryfield, en banlieue d'Halifax.

Les victimes sont Mme William G. Drysdale, âgée de 29 ans, ses cinq fils et ses deux filles dont l'âge le plus élevé est neuf ans. La jeune femme était enceinte de son huitième enfant.

M. Drysdale, un débardeur, était déjà parti au travail lorsque le feu se déclara. Les voisins ont aperçu les flammes vers 7 h. 25 et ont aussitôt appelé le service des incendies, mais à l'arrivée des pompiers, il était déjà trop tard.

Des vents avec bourrasques atteignant jusqu'à 75 milles à l'heure ont, avec la pluie, nui considérablement aux pompiers. Ces derniers ont réussi à dégager les corps des victimes une heure plus tard.

Après avoir appris la nouvelle de la tragédie, M. Drysdale a dû être hospitalisé, sous le coup d'un violent choc.

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclins et auvants en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

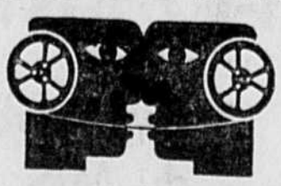
BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,
655-1324

COURS de CONVERSATION ANGLAISE

Enseignement audio-visuel avec laboratoire

en studio ou à la maison



COLLÈGE CANADIEN du BILINGUISME
4956, rue HOCHELAGA, MONTREAL
Tél. 254-6011

FACILITES DE PAIEMENT... VOUS POUVEZ SUIVRE VOTRE COURS MAINTENANT ET PAYER PLUS TARD.

Je désire recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire (sans obligation).
☐ en studio ☐ à domicile
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
PR. 10/2/69

Êtes-vous parvenus à l'âge d'or ?

Le Manoir Décarie a conçu pour vous un nouveau mode de vie en appartements. Le loyer comprend 3 repas par jour dans une attrayante salle à manger, ménage hebdomadaire, programmes récréatifs, personnel en devoir 24 heures par jour. Grand choix d'appartements modernes.

Avant de signer votre prochain bail, venez nous voir ou demandez notre dépliant. 5820, boul. Décarie, 342-2266 ou 342-2398.

Au Manoir Décarie votre bien-être est notre raison d'être

VIC TANNY'S
LA CHAINE DE CLUBS DE SANTÉ LA PLUS NOMBREUSE ET LA MEILLEURE AU MONDE

CRISE CARDIAQUE, *Surmenage* ET VOUS

Au Canada, le surmenage constitue un danger toujours grandissant. Pour l'être humain, les jours n'ont plus assez d'heures pour toute faire, tout voir, tout apprendre. Bientôt la fatigue s'installe avec son cortège d'amertume, d'insatisfaction, de désillusion conjugale. Cet état physiologique, qui ne dépend pas de l'activité physqiue, mène au surmenage et à la dépression. Il est courant par exemple, de voir une secrétaire ou une maîtresse de maison exténuée retrouver un regain de vitalité en recevant une invitation impromptue.

Une somme suffisante de sommeil et de repos est essentielle pour tous, mais il est cependant possible d'être toujours fatigué malgré un repos suffisant. En effet, trop de sommeil ralentit les fonctions organiques par manque d'exercice physique destiné à maintenir la vigueur musculaire et à activer la circulation sanguine.

Un programme raisonnable d'exercices réguliers et de repos est essentiel pour éviter la nervosité, l'hypertension artérielle et les troubles circulatoires qui peuvent mener aux maladies cardiaques. Vic Tanny's vous offre une gamme complète de programmes de culture physique et de facilités destinées à assurer une détente salutaire. Nous vous invitons à une visite d'essai gratuite. Venez dès aujourd'hui et vous constaterez par vous-même.





Février est le Mois du Coeur



GYMNASE ET SPA DE SANTÉ
VIC TANNY'S

PLACE BONAVENTURE EN CONSTRUCTION
866-7907

CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC CENTRE D'INFORMATIONS
489-1234

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND
342-5550

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

13 morts, dont 4 conducteurs de motos-neige

Les motos-neige ont été particulièrement meurtrières au cours de la dernière fin de semaine, alors que quatre Québécois ont perdu la vie dans des accidents survenus en se baladant au volant de ces véhicules.

Au total, au moins 13 personnes ont perdu la vie de façon tragique. La route s'est accaparée de huit des victimes et une femme a trouvé la mort dans un incendie.

La fin de semaine qui vient de se terminer a été l'une des plus meurtrières depuis le début de l'année.

Voici la liste des victimes :

LES VICTIMES DE LA ROUTE

Mlle Suzanne Nadeau, 24 ans, 875, 11e Avenue, à Drummondville, tuée, vers 11 h. 15 hier soir, lorsque l'auto dans laquelle elle voyageait est entrée en collision avec une autre voiture à la Côte-à-la-Pomme, près de Richmond.

Mme Annie Kendrick, âgée de 68 ans, du 6225 rue Angers, tuée par une auto, vers 11 h. 45 vendredi soir, à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Marc, dans l'ouest de la métropole. Mme Kendrick a succombé à ses blessures peu après son admission à l'hôpital Général de Montréal. Deux autres personnes, blessées dans cet accident, ont été transportées à l'hôpital Général.

Mme Wilfrid Moreau, 64 ans, de Batiscan, comté de Champlain, tuée par une auto, vers 11h.15 samedi matin, sur la route no 2, en face de l'église de Batiscan. Le conducteur de l'automobile, qui a négligé de s'arrêter à la suite de l'accident, est recherché par la Sûreté du Québec.

M. Yvan Crevier, âgé de 25 ans, du 193 rue Des Ormes, à Jonquière, s'est tué, vers 1h.50 samedi après-midi, en tentant de dépasser un camion dans une courbe. L'accident est survenu à l'entrée ouest du village de Saint-Fulgence, dans le comté de Dubuc.

Caroline McGee, 17 ans, de Hopetown, comté de Bonaventure, tuée par un camion, vers 2 h. 50 samedi après-midi, sur la route no 6, à Hopetown. La victime a succombé à ses blessures sur les lieux de la tragédie.

M. Napoléon Veilleux, 66 ans, du Rang no 14, à Saint-Benjamin, comté de Dorchester, tué samedi après-midi quand la voiture traînée par un cheval dans laquelle il prenait place a été heurtée par une automobile près de chez lui. La victime devait succomber à ses blessures, hier après-midi, à l'hôpital Saint-Sacrement, à Québec, où il avait été transporté à la suite de l'accident.

M. Claude Maltais, 41 ans, du 1567 ouest, rue Galt, à Sherbrooke, tué, vers 11 h. 30 samedi soir, lorsque son automobile a dérapé pour aller heurter un terre-plein au centre de la rue King, à l'intersection de la rue Vimy, à Sherbrooke.

Jocelyne Chouinard, 5 ans, enfant de M. et Mme Henri-Louis Chouinard, de Woburn, comté de Frontenac, tuée par une auto, vers 4 h. 30 dimanche après-midi, sur la route no 34, à Woburn, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE LA MOTO-NEIGE

M. Jean Champagne, 24 ans, du Lac-aux-Sables, comté de Portneuf, a perdu la vie samedi après-midi au cours d'une compétition de motos-neige tenue à Lac-aux-Sables. La moto-neige sur laquelle prenait place la victime a heurté un obstacle sur la piste. M. Champagne a été projeté à une dizaine de pieds plus loin où il a été heurté par une autre moto-neige.

M. Réjean Tremblay, 25 ans, de Sainte-Thérèse-de-Colombier, comté de Saguenay, s'est tué, vers 5 h. 30 samedi après-midi, dans la collision de sa moto-neige et d'une automobile. La victime a succombé à ses blessures à son arrivée à l'hôpital de Hauterive.

Guy Hamelin, 17 ans, de Saint-Faustin, comté de Terrebonne, tué, vers 3 h. 15 hier après-midi, quand sa moto-neige a été heurtée par un train du Pacifique Canadien alors qu'il circulait sur la voie ferrée, à Saint-Faustin.

Mme Elizabeth Scantland, 54 ans, de Glen Almond, comté Gatineau, blessée, samedi soir, lorsque la moto-neige qui la transportait a été heurtée par une auto, a succombé à ses blessures hier.

FEMME VICTIME D'UN INCENDIE

Mme Réal Paquet, 94 ans, de L'Islet, grièvement brûlée, samedi matin, dans l'incendie qui a dévasté la maison où elle vivait avec sa fille. La fournaise aurait explosé vers 9h.10 samedi matin. Grièvement brûlée, Mme Paquet a été transportée à l'hôpital de Saint-Jean-Port-Joli, où elle devait succomber deux heures plus tard.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Le maire et la reine de Laval

Le tout Laval était en liesse samedi soir. En présence d'un ministre fédéral, de députés, de conseillers municipaux et autres personnalités, le maire Jacques Tétreault a couronné la reine du carnaval de Laval 1969, Mlle Ginette Lamarche, duchesse de Vimont-Auteuil, assisté de la reine du carnaval de l'an dernier, Mlle Shirley Fournier.

Pas de vote de grève chez Rod Service

La possibilité d'une grève des employés de Rod Service, qui aurait paralysé à nouveau le service postal, ne s'est pas matérialisée, hier matin.

En effet, aucun vote en ce sens n'a été pris, lors d'une assemblée spéciale tenue dans un restaurant de la métropole, les membres du Syndicat national des employés de Rod Service Limitée (CSN) préférant, pour l'instant, chercher dans la négociation une solution aux problèmes de 98 des leurs qui seront mis à pied d'ici le 17 prochain.

Mise à pied qui leur aurait été signifiée par lettre jeudi et attribuable tout à la fois à l'instauration de la semaine de cinq jours au ministère des Postes et à l'abandon, par Rod Service, de la livraison spéciale et de la "route mobile" (livraison par camion à diverses compagnies, vu le volume de leur courrier).

Solution qui pourrait se trouver, selon le président du syndicat, M. Frank Diterlizzi, dans l'élimination des 150 employés à temps partiel (pompiers, policiers..."), la réduction du sur-temps et la restructuration des quarts de travail et des routes. "Il faut essayer de faire un huit heures à ces gens-là", d'ajouter M. Diterlizzi, à propos des 98.

"On veut rencontrer M. Kierans avec l'employeur", précisait-il encore, hier midi, fort du vote de confiance qui venait de prendre place.

La compagnie Rod Service aurait expliqué qu'elle ne pouvait plus assurer ces deux services, parce que déficitaires, à moins d'une augmentation des taux payés par le ministère et à moins d'une garantie de prolongation de contrats.

M. Diterlizzi a également profité de l'occasion pour s'en prendre aux "postiers qui essaient de faire signer aux nôtres des cartes de membres alors qu'ils ne sont même pas capables de protéger les leurs" et dont l'association en serait une "de boutique" selon lui.

Enquête sur une série d'incendies criminels à la papeterie Rolland

La Sûreté du Québec s'adressera au ministère de la Justice afin de faire désigner un enquêteur ad hoc pour étudier à fond la série d'incendies d'origine criminelle qui ont ravagé depuis la mi-janvier la papeterie Rolland, à Saint-Jérôme :

"Depuis le 14 janvier, soit les 14, 16, 19, 26 janvier et les 3 et 8 février, des incendiaires ont mis le feu à divers endroits de cette usine, a révélé ce matin le lieutenant Bertrand Marion, chef de l'escouade des incendies criminels.

"Les limiers que j'ai chargés de l'enquête, les agents Roger Lacourse et Claude Forget, ont constaté qu'à chaque fois l'origine des flammes était douteuse même si les dégâts étaient relativement peu élevés.

"Samedi matin, toutefois, on a tenté d'allumer un premier incendie. Puis on s'est repris et on a réussi à mettre le feu dans un hangar en béton où l'on entrepose les bouts filtres à cigarettes.

"Cette fois les flammes bien amorcées, ont causé des dégâts immenses, se chiffrant probablement par plusieurs centaines de milliers de dollars."

Le limier croit que ces forfaits sont reliés à un différend ouvrier qui met aux prises depuis quelque temps employeurs et ouvriers :

"Un groupe d'employés refuse de travailler le dimanche et nous croyons que ce conflit serait à la racine du mal."

En conséquence, M. Bertrand doit demander au procureur de la couronne à Saint-Jérôme de s'adresser à Québec pour faire nommer un enquêteur ad hoc.

"Le coroner, d'après la nouvelle loi des incendies, deviendra commissaire avec pleins pouvoirs pour nous accorder les mandats dont nous aurons besoin pour détenir et interroger ceux que nous croyons avoir trempé dans la série d'incendies."

On se servait d'accordéons pour expédier des narcotiques au Canada

ANCONE, Italie (AFP) — Un trafic d'héroïne vers le Canada au moyen d'accordéons a été découvert par des carabiniers à Castelfidardo, près d'Ancone, en Italie. Cinq personnes, de nationalité italienne, ont été arrêtées et envoyées en Cour.

Selon les enquêteurs, un des détenus, Getullio Moreschi, fabricant d'accordéons, se faisait expédier l'héroïne par deux complices résidant à Milan qui s'étaient procurés les stupéfiants soit à Marseille, soit à Gênes. Les enquêteurs estiment que l'héroïne était ensuite expédiée au Canada cachée dans des accordéons exportés par Moreschi.

L'héroïne provenait du Moyen-Orient, et sa vente clandestine au Canada aurait assuré aux trafiquants des bénéfices s'élevant à environ cent millions de lires.

La police a révélé qu'elle avait trouvé 630 grammes (22 onces) d'héroïnes chez le cinquième accusé. Les renseignements sur la distribution au Canada n'ont pas été révélés.

Vol de $65,000

Un vol de près de $65,000 chez un immigrant européen a porté à plus de $75,000 la valeur globale des articles volés en notre ville au cours des dernières 24 heures.

M. Franz Von Mueller Hippman, du 5708, rue Jeanne-Mance, a révélé à la police municipale que des inconnus se sont glissés chez lui et ont fait main basse sur $5,000 de bijoux, $2,813 de billets de banque et $57,000 d'obligations hongroises.

Par dessus le Commissariat industriel

Laval engage un économiste pour son Service d'urbanisme

par Pierre VENNAT

La décision de la ville de Laval d'engager un "conseiller professionnel" (économiste) au Service d'urbanisme réveillera-t-elle la querelle entre le directeur du Service d'urbanisme, M. Claude Langlois, et le Commissaire au développement industriel, domiciliaire et commercial, M. Réal Gariépy, au sujet de l'avenir économique de la ville de Laval ?

On se souviendra que M. Gariépy, un économiste diplômé de McGill, avait tenu des propos fort amers envers le Service d'urbanisme lorsque fut déposé, en juillet dernier, le plan préliminaire de Laval. Ce plan, en effet, abordait l'avenir économique de Laval et parlait même d'un "succès mitigé" de l'essor industriel de l'île Jésus.

Commissaire industriel et le seul économiste à l'emploi de la ville, M. Gariépy, en plus de contester sur le plan des principes, le jugement des urbanistes, s'était plaint que ceux-ci avaient travaillé en vase clos, n'avaient consulté aucun économiste, à commencer par lui-même.

Depuis, le Commissariat industriel a été réorganisé pour devenir le Commissariat au développement industriel, domiciliaire et commercial et M. Gariépy, jusqu'alors "confiné dans son parc industriel", a maintenant juridiction sur tous les projets domiciliaires d'importance ainsi que sur les projets de centres commerciaux désireux de s'établir dans Laval, ce qu'il ne pouvait faire autrefois.

Or voici que la ville a décidé d'adjoindre au Service d'urbanisme un économiste.

Celui-ci, d'après les termes mêmes d'une offre d'emploi publiée dans LA PRESSE même, "participe au sein du groupe des conseillers professionnels à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et plus particulièrement aux études et analyses du marché de la construction ainsi qu'à l'étude des normes d'aménagement".

C'est donc dire que cet économiste, à qui l'on demandera une maîtrise en économie ou son équivalent et une expérience en urbanisme ou aménagement du territoire, et non M. Gariépy, aura à faire une étude des implications économiques du plan qui doit être prêt, d'après la loi, pour août 1969.

Qui plus est, il aura, d'après l'offre d'emploi, à étudier le "marché de la construction", domaine qu'on vient justement de confier à M. Gariépy, lui-même économiste.

Les querelles de principes entre les deux services (elles n'ont jamais heureusement atteint le niveau des personnalités) risquent donc de se continuer longtemps, d'autant plus qu'on ignore ce que fera ce "conseiller professionnel", une fois le plan directeur complété.

Pendant ce temps, l'option accordée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated, une des plus importantes firmes de courtage américaine, qui tente de vendre $10 millions d'obligations de Laval sur le marché américain, a été étendue jusqu'au 1er mars.

La compagnie Kidder, de New York, dont le vice-président était venu rencontrer à Laval même le principal conseiller financier de l'administration, M. Lucien Paiement, membre du comité exécutif, et le gérant Marc Perron, il y a quelques semaines, avait jusqu'au 15 février pour sonder le marché américain.

Comme les pourparlers semblent devoir progresser et que le 15 février, et M. Paiement et M. Perron seront en vacances, le comité exécutif a décidé d'étendre l'autorisation donnée à Kidder, Peabody & Co. Incorporated de sonder le marché américain au nom de Laval, jusqu'au 1er mars.

Nécrologie

M. Albert Delorme

A l'hôpital Royal Victoria est décédé le 9 février 1969, à l'âge de 71 ans, Monsieur Albert Delorme, agent-manufacturier, domicilié à Farnham, époux de Antoinette Lemaire.



Il laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Francine (Mme J.-Guy Nolin), son gendre et quatre petits-enfants, Louise, François, Nathalie et Michel Nolin.

Il laisse également sa mère, Mme Vve Hyppolite Delorme, ses frères et soeurs: Alphonse (Alma Lebeau); Mme Vve Ubald Desnoyers (Maria); Mme Paul Boulais (Rose-Anna); Hector (Marie-Reine Giroux); Bruno; Polydore (Alice Lemaire); Dieudonné (Berthe Southière); et Henri (Yvonne Laroche) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Désourcy.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les dons peuvent être faits à la Société Canadienne du Cancer.

Les funérailles auront lieu mercredi le 12, à 11 heures, à l'église St-Romuald de Farnham.

Pas de projet régional d'épuration des eaux sans consulter Laval

par Pierre VENNAT

Les promoteurs d'un projet régional d'épuration des eaux devront à l'avenir se souvenir que la rivière des Prairies a deux rives et consulter les autorités de Laval avant d'émettre des projets pour une usine d'épuration régionale.

Pour tout dire, les autorités de Laval ne désirent plus apprendre par la voix des journaux les différents projets du Conseil de coordination intermunicipale ou encore de la ville de Montréal.

En janvier dernier, le directeur du Service du génie de la ville de Laval, M. Marcel Nadeau, avait une rencontre avec certains hauts fonctionnaires de la ville de Montréal au sujet du projet d'une usine régionale d'épuration des eaux.

C'est toutefois par la voix de LA PRESSE que M. Nadeau, en lisant un article de notre confrère Florian Bernard, a appris que le CCI avait préparé un contre-projet.

Le lendemain de la parution de cet article, M. Henri Lapointe du bureau d'ingénieurs-conseils Beauchemin, Beaton et Lapointe, communiquait avec M. Nadeau pour lui faire part de son intention de relier le réseau d'égout de Laval au réseau projeté par le Conseil de coordination intermunicipale de la même façon que la ville de Montréal projetait elle-même de raccorder son réseau à celui de Laval.

Un peu plus tard, M. Denis Laflamme, du bureau d'ingénieurs-conseils Lalonde, Girouard et Letendre, communiquait avec M. Nadeau afin d'obtenir certains renseignements concernant le réseau de ville de Laval dans le but, semble-t-il, de présenter un troisième projet régional d'épuration des eaux.

Il semble, de dire M. Nadeau, d'après les renseignements qui lui ont été fournis, qu'un projet régional tel que susmentionné, engloberait le bassin compris entre la rive nord de la rivière des Mille Iles, le lac des Deux-Montagnes, la rive sud du fleuve Saint-Laurent et l'embouchure des rivières des Mille-Iles et des Prairies au fleuve Saint-Laurent, à Repentigny.

"Ce qui semble commun aux projets précités, de déclarer M. Nadeau dans un rapport aux membres du comité exécutif, c'est qu'ils englobent tous la ville de Laval, sans que pour cela nous ayons été consultés de quelque façon que ce soit. Par conséquent, je crois mon devoir, comme directeur du Service du génie de la ville de Laval, d'informer les autorités municipales des études qui ont été faites ou qui seront faites dans l'avenir concernant un projet régional d'épuration des eaux afin que ces autorités s'assurent qu'aucune décision impliquant la ville de Laval ne soit prise sans qu'elles aient au moins été consultées."

M. Nadeau ajoute également "qu'advenant qu'un Comité de bassins semblable au Comité de la rivière Saint-Charles, dans la ville de Québec, ou le Comité de la Yamaska soit formé, fort probablement par les autorités provinciales, la ville de Laval y soit dûment représentée".

Ile Jésus: regroupement scolaire volontaire à Ste-Dorothée

par Pierre VENNAT

Pendant que la Commission d'étude sur la restructuration scolaire de l'île Jésus, une initiative de la Ligue des propriétaires de Laval, en collaboration avec d'autres corps intermédiaires, continue ses travaux, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal, grâce au travail acharné de son secrétaire général, M. Jean-Paul Vermette, continue à provoquer des regroupements volontaires sur l'île Jésus.

Bien qu'il y ait encore 16 commissions scolaires catholiques à avoir juridiction sur une partie du territoire lavallois (quatre régionales, douze locales), l'association, chaque année depuis quelques années, a réussi à provoquer des regroupements.

Ainsi, en juin 1967, la Commission scolaire de Cap-Saint-Martin disparaissait, acceptant de se faire annexer par celle de Chomedey.

En juin 1968, les deux commissions scolaires de Saint-François acceptaient de se regrouper en une seule pendant que celle de Duvernay-Est allait tomber dans les bras de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette année, l'Association des commissions scolaires de la région de Montréal tente d'effectuer le regroupement des commissions scolaires de Sainte-Dorothée (Sainte-Dorothée village et "Sainte-Dorothée no. 1"), et celui-ci semble bien devoir se réaliser à temps pour juin de cette année. Si tel était le cas, on aurait une seule commission scolaire pour tout le territoire des anciennes villes de Sainte-Dorothée, les Iles Laval et Laval-sur-le-Lac, au niveau élémentaire et le nombre des commissions scolaires locales, à Laval, baisserait de 12 à 11 et le nombre total des commissions pour une seule ville de 21 à 20.

Sainte-Dorothée et Sainte-Dorothée "no. 1", sont toutes deux affiliées, au secondaire, à la Régionale Maisonneuve. Il semble que l'affiliation de "Sainte-Dorothée no. 1", depuis septembre, ait favorisé le regroupement. En effet, cette commission n'avait jamais pu obtenir la permission de Québec d'adhérer à la régionale avant cette année, sous prétexte qu'elle était trop petite.

Les deux petites commissions scolaires, fusionnées, grouperaient environ 2,600 élèves répartis dans cinq écoles élémentaires.

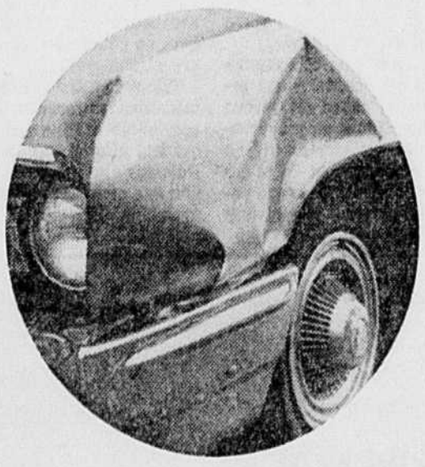
S'il peut sembler fantastique, à première vue, que cinq écoles seulement dépendent de deux commissions scolaires, qu'on se dise que selon les dernières statistiques compilées par la ville de Laval, les 139 institutions d'enseignement de l'île Jésus étaient placées sous la juridiction de 21 commissions scolaires différentes, soit une moyenne de moins de 7 écoles par commission.

REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 3

noms figurent sur les rôles de perception des taxes foncières, toute affaire ou question touchant les intérêts de la ville et sur laquelle il juge à propos de connaître l'opinion des électeurs ou des propriétaires fonciers".

Cela paraît "clair comme de l'eau de roche"! Un autre article de la charte qui est fort méconnu. Un article susceptible de sauver pour de bon "Terre des hommes".



Vous pouvez appeler votre mari à Ottawa et l'assurer qu'à son retour l'auto sera complètement remise à neuf pour 60 cents.

C'est le prix d'un appel de 10 minutes de numéro à numéro, le dimanche toute la journée, et chaque soir de la semaine, après 10 heures.* Vous trouverez d'autres tarifs d'aubaine dans votre annuaire.

*Ce taux s'applique aux appels entre Montréal et Ottawa.

Bell Canada

Entreprise édifiée et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

A moins de l'arrêter...

VOTRE CHUTE DE CHEVEUX vous rendra bientôt CHAUVE !



Examinez bien vos cheveux dans le miroir ! Ne commencent-ils pas à diminuer aux tempes ? Ne s'amincissent-ils pas sur le sommet de la tête ? Remarquez-vous la présence de pellicules en plaques ou échelles ? Regardez bien votre peigne. Votre brosse aussi. Sont-ils remplis de cheveux après chaque fois que vous vous peignez ?

Qu'allez-vous faire ? Vous laisserez-vous devenir chauve, ou bien allez-vous réagir **à temps** pour conserver vos cheveux. Une belle coiffure vaut mieux qu'une tête nue. Cela va sans dire.

C'est simple ! Les soins capillaires modernes obtenus à la clinique Thomas sont d'une efficacité prouvée et reconnue la meilleure pour combattre la calvitie. Les traitements Thomas éliminent positivement les désordres capillaires responsables de votre chute de cheveux. A la clinique Thomas, vous profitez des connaissances acquises durant 50 années de pratique et de recherche. Bref, vous bénéficiez de l'expérience récoltée par des experts ayant administré à date plus de 9,000,000 de traitements capillaires.

Qu'attendez-vous pour venir ? Les résultats se feront voir sans délai. Vite, les pellicules qui sapent vos cheveux à la racine même disparaîtront. Les démangeaisons du cuir chevelu cesseront et votre chute de cheveux reviendra à la normale. Bientôt vos cheveux reprendront leur pousse naturelle.

Venez sans plus tarder. Demandez simplement "une consultation". Dites : "Je veux voir l'expert Thomas". Cette entrevue privée et sans frais ne comporte aucune obligation de votre part. Demandez à l'expert Thomas de **vous expliquer** et surtout de **vous démontrez** comment il s'y prendra pour arrêter **votre** chute de cheveux !

Venez aujourd'hui même, avec ou sans rendez-vous.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

LP. 860

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Abitibi	3126	10⅞	10⅞	10⅞
Alcan	1515	32⅝	32¼	32⅝
Alcan 4¼	—	37½	37¼	—
Algama	200	21¾	21¼	21¾
Alm 4½ p	—	34½	34⅜	—
ArgC pr	—	15¾	15½	—
Aquitane	—	19¼	18½	—
Asbestos	—	27	26½	—
Bq Cn Nt	—	13¾	13½	—
Bq Eparg	—	10½	10½	—
Bq Comm	225	21½	21⅜	21⅜
Bq Mont	2180	16⅛	15⅞	16
Bq NE	520	24⅝	24⅜	24⅜
Bq Prov	475	10⅝	10½	10⅜
Bq Roy	3757	23⅝	23¼	23¼
Bq Tor Dm	—	21⅜	21⅛	—
Bathst	15716	49	47	48
Bell Ph	7085	45⅛	45	45
Bowt Mer p	—	7½	7⅜	—
Brazil	181	18⅝	18⅜	18⅝
BC Forest	200	35¾	35¾	35¾
BC Ph	—	69	68½	—
Brinco	960	5⅞	5¾	5¾
CAE	625	10⅛	10	10⅛
Cal Pwr	200	26	26	26
Can Cem	50	33½	33½	33½
CD Sugar	—	40¾	40¾	—
Can Malt	—	21	21	—
C Pack	500	21	21	21
Can Steam	—	34¼	34	—
C Brew	1725	10⅛	10	10
C Br Alum (A)	—	22½	22½	—
C Fndtn	—	8½	8½	—
C Hydroc	—	26	25¾	—
C I L	259	16¼	16¾	16¼
CI Pow	300	36	36	36
C Marconi	305	6	6	6
CP	1050	82	81⅝	81⅞
CP 4p c. pr	—	7¼	7¼	—
CPI Pr	4370	34	33¼	33¾
CPI Wts	—	795	760	—
C Cickers	—	10⅛	10	—
Conron	535	23	23	23
Central Del	275	15¾	15¾	15¾
Cehmcell	1021	12¼	12	12¼
Col Cell Pr	—	16	16	—
Cominco	1713	40¼	40	40¼
Cons Bath	556	23¼	23¼	23¼
Cons Text	100	16½	16½	16½
Corby (A)	—	31	31	—
Coronation	5300	355	330	340
Couvrette	200	9⅛	9⅛	9⅛
Crain RL	—	16¼	16	—
Cr Zell (A)	50	26¼	26¾	26¼
Crush Int	50	29	29	29
Cygnus Pr	—	38½	38½	—
Denison	—	71	70½	—
Dist Sg	200	50½	50½	50½
D Brid	200	21¼	21¼	21¼
D Corset	—	10½	10½	—
Do Fas	100	25¼	25¼	25¼
D Stores	2100	15½	15⅛	15⅜
Domtar	1000	14½	14¼	14⅜
D Textile	13900	18⅛	17⅜	18⅛
Donohue	550	8⅜	8⅜	8⅜
Donohue	550	8⅜	8⅜	8⅜
Donohue p	230	18	18	18
Du Pont	—	37½	37½	—
Enamel A	200	7¾	7¾	7¾
Enamel B	—	450	450	—
Famous Pl	—	82	81½	—
Fin Collec	300	22	22	22
Fleetwood	—	25	25	—
Fraser	—	22	21½	—
Fr Pte	1700	895	890	890
Fulcr In	—	7	7	—
Fulcr Pr	—	9¾	9¾	—
Glengair	680	360	355	355
GB Cn In	500	20¾	20¾	20¾
GW Life	—	134½	134½	—
GL Per	1200	26¼	26	26¼
Gulf Oil	—	43½	43½	—
Hdy Andy	—	8	8	—
Hk Sidd	200	400	400	400
Home A	—	42	42	—
Home B	—	42	42	—
Horne Pf	100	390	390	390
H Smith p	—	29	29	—
Hd Bay M	222	81	80½	80½
H3C	500	22⅜	22⅜	22⅜
Husky Oil	—	24	23½	—
Imp Oil	850	20½	20⅜	20⅜
Imp Tob	1300	14	14	14
Ind Accep	240	25⅛	25	25⅛
Inglis	—	13	12¾	—
Inland NG	—	15⅛	15⅛	—
Int Nickel	2180	42¼	41⅞	42
Int Pap	—	41⅜	41⅜	—
Int Util	600	47½	46¾	46¾
Inter PL	525	20⅜	20⅜	20⅜
Inv Gr "A"	—	9¼	9½	—
James U Steel	100	13¾	13¾	13¾
Jamaica PS	14550	78	78	78
Labatt	100	25	25	25
Labatt Pr	—	26¾	26¾	—
Lamont "A"	3975	5½	5⅜	5½
Levy	—	35¾	35¾	—
Loblaw (A)	—	7	7	—
Loblaw (B)	500	7	7	7
Loeb M	—	10	9⅞	—
MacLaren A	300	20¼	20¼	20¼
MacMillan	1450	34¼	34	34⅛
Marche Union	100	11½	11½	11½
Marit Elec	—	22½	22½	—
Marit Tel	130	17½	17½	17½
Markbor	650	10¾	10¼	10¼
Massey F	413	24½	24¼	24½
Melchers	3195	15¾	15	15¾
Met Stores	—	57	57	—
MPG Inv	800	6	6	6
Miron 6	—	450	450	—
Molson A	—	28	27¾	—
Molson B	479	29	29	29
MLW Worth	—	16	15⅝	—
Mtl Trust	100	13⅜	13⅜	13⅜
Moore Cp	1150	31½	30¾	31½
Morse R A	—	24½	24½	—
Morse R B	—	25	25	—
Mussens	—	8¾	8¼	—
Nat Cont	2400	14	13¾	14
Nat Sea	900	8½	8¼	8¼
NB Tel	100	13	13	13
NFLD Light	150	8⅜	8⅜	8⅜
NS Light	640	8	8	8
Noranda	900	34¾	34½	34½
North C Gas	3425	17¼	17¼	17¼
NS Light	640	8	8	8
Ogilvie Pr	—	27⅛	27⅛	—
Osahawa A	—	35	34½	—
wts	—	13½	13½	—

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
wts	—	13½	13½	—
Pac Pete	214	28	28	28
Petrol Can	100	20½	20½	20½
Phillips C	1100	8¼	8	8¼
Pow Corp	—	12¼	11¾	—
Price	1350	14⅞	14¾	14⅞
QN Gas	252	16¾	16¾	16¾
Price	1350	14⅞	14¾	14⅞
Que Phone	—	15	15	—
Radio Eng	1545	50	48½	49
Readers Dig	—	8¾	8¾	—
Reitman's	—	16	16	—
Rio Algom	—	28½	28½	—
Rothman's	—	21½	21½	—
Royal Trust	500	26	26	26
Salada E	200	14¼	14¼	14¼
Scott LaS	100	27⅞	27⅞	27⅞
Shell Can	850	28⅛	28½	28½
Shell I Pr	—	29	29	—
Shell I Wts	200	14¼	14¼	14¼
Sicard 6	—	19	19	—
Simpsons	2094	37½	36½	37½
Simpsons	2094	37½	36½	37½
Soc GF	100	8	8	8
Sogemines	1000	16⅞	16⅜	16½
Southam	—	58⅜	58⅜	—
SS Steel	—	5	5	—
Steel Can	1110	26⅞	26¾	26¾
Steinbg A	264	14⅛	14⅛	14⅛
Texaco Can	—	32⅜	32⅜	—
Traders Gr-A	100	10½	10½	10½
Tr-C PL	550	42	42	42
Tr Mt PL	000	15	15	15
Triad Oil	300	475	475	475
Trizec	3400	260	250	250
UAP Inc	150	19⅞	19⅞	19⅞
Un Carbide	—	—	20¼	20⅛
U Westburne	—	18	17¾	—
Velcro	290	47⅝	47½	47½
Versafood A	700	25⅞	25	25⅞
Viau	—	17	16½	—
Walk GW	400	42¼	42¼	42¼
Warnock	100	10¼	10¼	10¼
Weldwood	—	28¼	28	—
WCoast Tr	—	28⅛	28	—
Weston	—	16½	16½	—
Zeller's	100	16½	16½	16½

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ch. 3 h.
Africana	9500	77	76	77
Agassiz	16700	109	106	107
Abitibi-Asb.	1100	905	900	905
Amg B Bel	1000	10	10	10
Ameranium	—	4½	4½	—
Am Met Ent	600	420	420	420
Anglo-Scan	—	16	16	—
Anthonian	1000	10	10	10
Atl Mines	—	43	39	—
Baker Talc	146200	109	100	108
Band-Ore	500	10½	10½	10½
Barvallee	500	26	26	26
Bateman	5000	20	19	20
Beld-Cort	—	13	13	—
Bellechasse	2500	8	8	8
Beth Copper	—	20¼	20¼	—
Blue Bon	2300	330	330	330
Bluewater	500	29	29	29
Bruneau	1000	14	14	14
Burnt Hill	4500	103	83	87
Camflo	1000	595	595	595
C Magnesit	7500	35	34	35
C Security	900	425	415	425
Canadore	4000	56	55	56
Can Min	10000	29	28½	29
Carbec	32500	33	31	32
Chemalloy	500	500	490	490
Ch Copper	1000	26	25	26
Chipman	—	9	9	—
Com HM	600	370	370	370
Commdore	950	11¾	11⅞	11¾
Cominga	—	5	5	—
C Canoram	2000	21	21	21
C Dolson	1000	41	41	41
C Manitoba	—	65	65	—
C Mogador	—	16	16	—
C Monpas	1000	24	24	24
C New	—	150	135	—
C Pershcrt	2500	47	48	48
C Propriet	2000	57	57	57
C Virginia	—	159	152	—
C McKinney	—	34½	34½	—
Corgemin	1000	81	81	81
Crawfrd A	6710	9⅞	9⅛	9¾
Crusade	1300	385	385	385
Daering E	2000	9	9	9
Dauphin	2000	29	29	29
Delta El	—	345	345	—
Delt Pan	—	9⅜	9	—
DmExp	13300	350	350	251	260
Dm Lead		1000	2	26	26
Domco		1000	10½	10½	10½
Dumagami		7500	65	56	65
Dumont		87000	35	33	34
Duvan		27300	18	7	8
Eag Gld		1750	820	80	85
E Sull		200	780	780	780
Empire Min		200	10	10	10
Fab Met		3000	7	7	7
Fano		52000	33	30	32
Fidelity		2000	38	37	38
Flint Rock		3500	60	55	60
Fontana		4500	6	6	6
Fox Lake		3500	9½	9	9
Furlong W		—	95	95	—
Ghislau		500	6	6	6
Ghislau		500	6	6	6
Glen Lake		800	250	250	250
Grissol		1200	9¼	9¼	9¼
Guardian Mi		500	79	79	79
Inland Ch		1000	8¼	8¼	8¼
Inspirtn		100	150	150	150
Int Atlas		300	98	98	98
Int Norvalie		1000	16	15½	16
Int Dredging		2000	5	5	5
James Bay		—	65	60	—
Jockey		—	5⅛	5⅛	—
Keltic Mng		6000	11	11	11
Kenting		—	22½	22½	—
Kiena		400	145	145	145
Kodiac Pet		400	210	210	210
Kontiki		—	6	6	—
Laduboro		10600	89	86	87
Lait Leclerc		200	9	9	9
Lambert A		100	27	26¾	26¾
Lingside		2000	6½	6½	64
Louanna		32000	34	33	34
Madeline		500	600	600	600
Magnetics Int		500	470	470	470
Massval		20500	16	16	16
Matachewan		4500	57	54	56
McIntyre		—	117	117	—
Menarah		1500	17	15	17
Mid-Chiboug		2000	28	28	28
Midepsa		1500	171	171	171
M Mines		170000	41	39	40
Mistango		9000	33	32	32
Mt Pleast		16700	40	39	40
Mt Pleast		35200	3	2½	2½
Muscocho		1000	22	22	22
Nat Min		20500	13	12½	12½
Ne Formq		62900	26	24	24½
N w G L A C R					
N MT Cstg		1000	84	94	84
Newrich		3000	18½	18½	18½
Nocana		—	6	5½	—
NA Rare		6500	50	48	49
NW Canalk		9000	26	25	25½
Opem Ex		—	26	23	—
Paco Crp		200	10	9¾	9¾
Pat Silver		170000	41	40	41
Paudash		8500	5	5	5
Paul Srv		75	63	63	63
Peel Eld		—	34	34	—
Peso S		—	315	315	8
Phoenix C		530	15⅞	1⅝⅝⅝	15⅞
P Ridge		—	7	17	—
Pitt Gld		16500	9	8½	9
Pr Potash		4500	19	19	19
Que Ch		2000	67	67	67
Que Cob		1000	200	200	200
Que Expl		9500	18	17	18
Que Urn		1000	83	83	83
Queenst		500	41	41	41
Rancheria		5000	21	21	21
Ranger O		—	12	12	—
Rouyn Ex		—	11½	11	—
RA Pte B		2600	170	165	170
Rusty Lake		—	7	6½	—
St L Col		1400	260	250	250
St L Div		10555	350	325	350
St Lucie Ex		3000	17	17	17½
Sapawe		1000	6½	6½	6½
Selec Fin		1400	425	410	415
Silv Sum		1000	13½	13½	13½
Sintra		300	5¼	5¼	5¼
Soca		300	115	115	115
S Dufault		3000	16	15	15
Spartan Air		4500	155	140	145
Stairs Ex		1000	15	15	15
Std Gold		12500	25	18	20
Sturgeon		500	78	78	78
Subeo		3800	265	260	255
Surlaga		1000	115	115	115
Tache		89800	17	13	16
Tazin		7000	11½	11	11½
Terrex Mng		—	32	32	—
Timrod		49800	100	70	89
Titan		—	15	15	—
Trsterre		—	20	19½	—
Upton Copp		1000	19	19	19
Val-Mar		600	15½	15	15½
V Der Hout		4350	7⅞	7⅞	7⅞
Wabasso		200	16¼	16¼	16¼
Wabasso B		—	50	50	—
Waite Dufault		—	24	23	—
West Hill		15000	55	53	54
West Tin		—	11½	11	—
Wisconsin		42000	52	50	51

denrées agricoles

Cours des denrees transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64 cents ; 93 points, 65 cents. Prix de vente de la Commission canadienne du lait, 65 cents.

Fromage : livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en a-gros 46-46½, coloré 46¼-46¾.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sac 20 à 22, procédé par rouleau no 1 en sac à 19, autres catégories pour nourrissante, à 15½. Poudre de lait de beurre à 14½. Poudre de lait 5½.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelles : $1.00 à $1.10 les 50 livres; I.-P.-E. .28 à .30 les 10 livres, $1.90 à $2.00 les 75 livres; $1.30 à $1.35 les 50 livres. Les dix livres .35 à .38 ; N.-B., .28 à .30 les 10 livres $1.05 à $1.10 les 50 livres.

Prix des oeufs : en cartons d'une douzaine : A-extra gros 56.0; A-gros 53.4 ; A-moyens 50.7 ; A-petits 46.7.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Pommes : McIntosh, $2.25 à $2.75; 3 po. et plus, $3 à $3.50; Cortland, $2.50 à $2.75; Lobo et Greening, $2.25 à $2.50 le minot.

Betteraves : $1.25 à $1.50 pour 50 lbs; petites, $2 pour 50 lbs.

Carottes : $1 à $1.25 pour 50 lbs; $1.75 à $2.25 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux : verts $1.25 à $1.75 les 50 lbs; Savoie, $1.50 à $1.75 la doz; rouges, $1.25 à $1.50 la doz.

Choux chinois : $2.50 pour 12.

Oignons : $1.75 à $2.25 pour 50 lbs; gros $2.50 à $3.00 pour 50 lbs; $2.75 à $3.25 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.

Panais : $2.50 à $2.75 le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre : $1 à $1.10 les 50 lbs; grosses $1.25 les 50 lbs, .55 à .65 pour 25 lbs.

Poireaux : $1.25 à $1.75 la doz.

Rutabaga : $1.50 à $1.80 le minot; $1.30 à $1.75 les 50 lbs.

Cours du dollar

Le dollar canadien est inchangé aujourd'hui à 0.93 13/64 par rapport au dollar américain de même que la livre sterling à $2.39 1/16.

Le dollar américain, en hausse de 1/16, est coté à $1.07 5/16 en argent canadien et la livre gagne 1/16 à $2.56 9/16.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.92	3.19
A.G.F. Special Fund	4.59	—
Andreae Equity	4.19	4.58
All Cdn Com	8.85	9.67
All Cdn Div	10.66	11.69
All Cdn Ven	10.87	11.87
American Growth	7.53	8.23
Associate Investors	5.86	5.92
Beaubran	45.68	49.16
Canada Securrty	4.65	4.89
Canada Growth	7.97	8.76
Cdn Channing Venture	6.03	6.61
Cdn Gas Energy	15.08	16.53
Cdn Investment Fund	4.55	4.99
Cdn Scudder Fund	22.63	22.63
Cdn Sec Growth	10.09	11.72
Cdn Trusteed	4.87	5.32
Canafund	64.22	67.43
xChase Fund	14.26	15.58
Champion Mutual	8.24	8.96
Collective Mutual	7.86	8.58
Commonwealth Intl	13.07	14.32
Commonwealth Intl Lever	17.11	18.75
xCompetitive Capital	10.84	11.85
Corporate Investors	6.52	7.23
Corporate Inv Stock Fund	7.08	7.74
xDividend Shares	4.05	4.44
Dominion Compound	5.20	5.65
xDreyfus	14.96	16.33
Entarea Investment	6.36	6.95
Executive Fund of Cda	9.60	10.08
Exec Inv Intl Ltd	8.41	8.83
Federated Financial	7.20	7.87
Federated Growth	7.13	7.79
xFidelity Trend	28.74	31.24
First Participating	19.86	21.70
Fonds Collectif A	8.15	8.90
Fonds Collectif B	5.22	5.38
Fonds Collectif C	10.46	11.43
Fonds Desjardins A	5.75	—
Fonds Desjardins B	4.36	—
Fraser Fund	12.93	12.99
Gis Compound	11.61	12.69
Gis Income	4.93	5.39
Growth Equity	9.32	10.19
Guardian Growth	11.15	—
Growth Oil and Gas	23.96	—
Harvard	11.22	12.26
International Growth	7.55	8.25
Investors Growth	12.48	13.57
Investors Intl Mutual	9.02	9.81
Investors Mutual	5.84	6.35
Guardian Growth	11.04	—
Keystone Canada	8.71	9.57
xKeystone Cust S-1	22.94	25.03
xKeystone Cust S-4	7.28	7.95
xKeystone Cust K-2	6.60	7.21
Keystone Polaris	6.29	6.89
Le Fonds P.E.P.	4.47	4.74
xLexington Research	17.33	18.94
Magna Carta	4.78	5.19
Maritime Equity	4.23	4.62
Marlborough	10.88	—
Molson M Fund	6.10	6.67

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Algoma Steel	$0.25	tr.	31-3-69	7-3-69
Aunor Gold Mines	$0.05	tr.	28-2-69	12-2-69
Barber-Ellis of Canada	$1.25	tr.	14-3-69	28-2-69
Brit. C. Packers "A"	$0.37½	sa.	15-3-69	1-3-69
id. "B"	$0.50	sa.	15-3-69	1-3-69
Bruck Mills "B"	$0.15	—	14-3-69	14-2-69
Canada Malting ("B" 6 p.c. priv)	$1.06	init.	15-3-69	15-2-69
id. (ord)	$0.25	tr.	15-3-69	15-2-69
Canada Permanent Mortgage	$0.14	tr.	1-4-69	7-3-69
Canada Safeway (4.40 p.c. priv)	$1.10	tr.	1-4-69	1-3-69
Canada Steamship Lines	$0.50+.30	sa.	15-4-69	17-3-69
Canadian Westinghouse	$0.12½	tr.	17-3-69	1-3-69
D. & Anglo Investment (5 p.c. priv)	$1.25	tr.	1-3-69	15-2-69
Dom. of Can Gen Insurance (X)	$0.43¾	tr.	15-4-69	31-2-69
Br. Amer. Tobacco	1-9¾d.		31-3-69	3-3-69
Dehold Canada (6¼ p.c. priv)	$1.56¼	tr.	1-3-69	15-2-69
Domtar Ltd	$0.15	tr.	1-5-69	1-4-69
Eddy Match (ord) (XX)	$0.50	—	1-3-69	15-2-69
Ford of Canada	$1.25	tr.	15-3-69	14-2-69
Famous Players Cdn Corp	$0.35	tr.	3-3-69	19-2-69
Gen Motors Corp (en $ amer)	$0.85	tr.	10-3-69	13-2-69
Great Lakes Paper	$0.25	tr.	1-4-69	5-3-69
Gr. West Life Ass. (aug. de 30 cts)	$0.60	tr.	1-4-69	17-3-69
Greb Industries	$0.12	tr.	14-3-69	28-2-69
Harding Carpets (ord et "A")	$0.12	tr.	1-4-69	17-3-69
Hamilton Cotton	$0.20	tr.	3-3-69	18-2-69
International Nickel (en $ amer)	$0.30	tr.	20-3-69	18-2-69
Hallnor Mines	$0.04	tr.	28-2-69	12-2-69
Maclaren Power & Paper "A" & "B"	$0.30	tr.	28-3-69	12-2-69
Hinde & Dauch	$0.45	tr.	25-3-69	28-2-69
Lawson & Jones "A"	$1.20	ann.	1-4-69	14-3-69
id. "B"	$2.75	ann	1-4-69	14-3-69
Leitch Gold Mines	$0.03	sa.	14-3-69	28-2-69
McIntyre Porcupine Mines (XXX)	$0.50	tr.	1-3-69	17-2-69
National Grocers	$0.15	tr.	1-4-69	10-3-69
North. Tar, Chem. — Wood (ord)	$0.10	tr.	1-4-69	18-3-69
id. (priv)	$0.42½	tr.	1-4-69	18-3-69
Rank Organisation	5.7d.	—	31-3-69	21-2-69
Rapid Grip & Batten "A"	$0.15	tr.	1-4-69	14-3-69
Riverside Yarns "A"	$0.50	—	1-4-69	14-3-69
St. Lawrence Corp ($ p.c. priv)	$1.25	tr.	25-4-69	25-3-69
id. (ord)	$0.15	tr.	1-5-69	1-4-69
Simpsons Ltd	$0.20	tr.	14-3-69	14-2-69
Supertest Petroleum (priv)	$1.25	tr.	15-4-69	21-3-69
Timken Roller Bearing (en $ amer)	$0.45	tr.	10-3-69	20-2-69
Versafood Services "A"	$0.15	ann.	28-2-69	14-2-69
Weston, Geo. (4½p.c. priv)	$1.12½	tr.	1-3-69	14-2-69
id. (6 p. c. priv)	$1.50	tr.	1-3-69	14-2-69

(X) Augmentation de 6¼ cents.
(XX) Premier dividende depuis le dernier en date du 30 décembre 1967.
(XXX) Diminution de 7½ cents par action.

Canadian Westinghouse

Le bénéfice net de Canadian Westinghouse Company pour l'année 1968 a connu une hausse de 50 pour cent pour atteindre $2.7 millions, soit $1.06 par action, comparé à $1.9 million et 70 cents par action en 1967. Le revenu d'exploitation de $5.7 millions a représenté une augmentation de $1.7 million par rapport à l'année précédente qui fut sérieusement affectée par une grève de six semaines dans les trois usines de la compagnie à Hamilton.

Les ventes de la compagnie en 1968 ont totalisé $204 millions, soit une augmentation de 3.5 pour cent par rapport à l'année précédente. Ceci fut le résultat d'une demande accrue des produits de consommation ainsi que des produits employés par l'industrie de la construction. Les gains dans ces secteurs furent cependant partiellement compensés par une diminution des expéditions d'équipement lourd aux utilités publiques et aux clients industriels.

Southam Press

Southam Press a enregistré un revenu net de $7,518,000 ou $2.50 par action au cours de 1968 comparativement à $6,456,000 ou $2.15 au cours de l'année précédente. Les revenus d'exploitation ont atteint $78,456,000 contre $73,843,000 en 1967; ce montant comprend $47,444,000 de revenus provenant des journaux comparativement à $43,365,000 en 1967. Les coûts et dépenses d'exploitation ont monté à $65,075,000 comparativement à $62,218,000. La compagnie mentionne dans son rapport intérimaire que la forte demande à la consommation a accru les revenus de la publicité au cours de l'année. On mentionne également que la compagnie a commandé de l'équipement et une presse rotogravure pour un montant de $5,500,000.

du parquet de la bourse

Légère hausse du marché à Montréal

La tendance générale évolue en hausse modérée à la **Bourse de Montréal** cet après-midi dans presque tous les secteurs sauf dans celui des banques, dont le recul de l'indice (—2.65) déprime l'indice combiné qui s'inscrit à 187.38, en baisse de 0.16 alors que tous les autres indices se maintiennent légèrement en hausse.

Parmi les changements les plus sensibles, Simpsons, qui a annoncé la semaine dernière un projet le fractionnement de ses actions à 2 pour 1 et une hausse de dividende, gagne 1¼ à 37½. Radio Engineering gagne 1½ à 50, Markborough 1⅛ à 10¾ et les actions privilégiées de Canadian Pacific Investment s'élèvent de 1½ à 34.

Dominion Textile hausse de ⅞ à 18⅛, Canadien Pacifique de ¾ à 82 et Melchers de ⅝ à 15⅞. Seagrams à 50½, Financial Collection à 22 gagnent ½ point chacun et Cominco ⅜ à 40¼. Sont en baisse, la Banque Royale de ¼ à 23⅝ de même que Dominion Bridge à 21¼. Sogemines à 16½ et Inco à 41⅞. Pacific Pete perd ½ à 28.

A la Bourse Canadienne, l'industrielle la plus active, St. Lawrence Diversified Land gagne 30 cents à 3.35. Wabasso hausse de 1¼ à 16¼ et Crawford Allied ⅜ à 9⅜. Aux minières, Baker Talc gagne 19 cents à 1.05, Dominion Explorers 14 à 2.64 et Timrod 24 à 89 cents. Abitibi Asbestos gagne 55 cents à 9.05. Taché gagne .03½ à 14½ cents et Fano Mining en perd .02 à 32 cents.

* * *

A **Toronto**, le secteur des industrielles, le plus important, continue de gagner du terrain cet après-midi dans un marché modérément actif. Les autres secteurs accusent une tendance mixte.

Erie Diversified hausse de 3⅜ à 22, Dylex Diversified de 2½ à 31½, Shully's Industries de 2¼ à 20¾ et BC Sugar de 1½ à 53½. Simpsons gagne 1 à 37¼. Parmi les plus actives, Magna Electronics gagne ¾ à 18½, Hardee Farms 25 cents à 2.55 et Manoir Industries perd 15 cents à 4.00.

Sont en baisse, Great West Life de 1 à 134 et Great West Saddlery à 20 et Atco à 22¼ de ¾ respectivement.

* * *

La Bourse de New York et la Bourse Américaine sont fermées à cause de la forte tempête qui a paralysé presque tous les services à New York aujourd'hui. Cependant, la tendance de plusieurs titres importants qui sont également inscrits sur d'autres marchés américains et canadiens continue de se maintenir en hausse modérée.

* * *

Presque tous les secteurs de valeurs à la **Bourse de Londres** ont clôturé en baisse aujourd'hui, quelques titres aux industrielles étaient cependant mieux tenus.

L'indice industriel du Financial Times, peu avant la fermeture, était coté à 493.0, en baisse de 5.0.

* * *

PARIS — Les fluctuations sont devenues plus irrégulières à la Bourse de Paris, où les hausses et les baisses alternent aujourd'hui. Les progrès restent toutefois les plus nombreux et l'activité du marché est toujours aussi importante.

Sur le marché de l'or, les échanges se sont élevés à 6.2 millions de francs contre 6.5 millions vendredi. Le lingot s'est inscr

940 AUTOS À VENDRE

★ ATTENTION ★

JE SUIS LA FINANCE
PAIEMENT ASSURE EN CAS DE MALADIE
M. NORMAND

VOUS OFFRE UN CHOIX DE VOITURES DE TOUTES MARQUES TELLES QUE : CONVERTIBLES, TOITS RIGIDES, SEDAN, STATION-WAGONS, COMPACTES, POUR BALANCE DE PAIEMENTS, AUCUN COMPTANT REQUIS, ASSURANCE INCLUSE ET CONSOLIDATION DES DETTES.

M. Normand, 645-7441, local 45

CHEVROLET 1965, S.S.

Convertible, 8 cylindres, moteur 327, automatique, radio, tout servo, voiture originale, prendrais échange, $100 comptant, balance 30 mois. M. Laforet, 273-4212.

PLYMOUTH convertible Fury III, 1966, originale, spécial $1800. M. Jutras, 688-9208.

PLYMOUTH 1966, Fury Sport, convertible, vitres électriques, à l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous seulement, 374-3781.

PLYMOUTH Fury II, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, Léo Cyr, 353-4961.

PLYMOUTH 1967, 2 portes, hardtop, V-8, tout équipée, avec balance de garantie Chrysler. Marc Girard, 353-4961.

PONTIAC 1966, sedan 6, automatique, radio originale, comme neuve, aubaine, 6853, 2e Rosemont, 729-4114

PONTIAC Laurentien, 1962, 6 automatique, radio, bonne condition, $350, 277-1537

PONTIAC 1965, Lemans, automatique, air conditionné, après 6 h 737-2531.

PONTIAC 1959, AUTOMATIQUE. 844-6419.

PONTIAC 1966 Custom sport, convertible, tout équipée, à l'allure de voiture neuve, sur rendez-vous, seulement, 374-3781.

PONTIAC 1966, automatique, comme neuve, aubaine, $995, après 3 h., 843-5525.

PONTIAC 66, station-wagon familiale, V8, aut, radio, extérieur vert, $1,475. 255-2853.

PONTIAC 1963, sedan, automatique, radio. Propre, $575. Termes faciles, 276-5022.

1967 PONTIAC, 2 portes, coach Strato-Chief, 6 cylindres, automatique. M. Gauthier, 744-6401, 744-6359.

PONTIAC 62, automatique, radio, pneux, mécanisme parfaits, $195, 353-6103

PONTIAC 60 automatique, Parisienne, pneus, mécanisme parfaits, $115, 353-6100.

PONTIAC 1965
Parfaite condition, garantie 12 mois, automatique, radio, 2 portes, financons, 523-1122.

PONTIAC 1963, automatique, radio, comme neuve, aubaine $575, 844-4263.

PONTIAC 62, station-wagon, V8, aut., radio, intérieur gold, extérieur rouge, $375, 255-2854

1964 PONTIAC Strato Chief, 2 portes, coach originale, 6 cylindres, automatique. Après 6 h. Tessier, 321-5034.

PONTIAC Parisienne 1964, station-wagon, très propre, V-8, servo-freins, direction, radio, automatique, bas millage, $875, 4899, 5e Rosemont, 522-4468.

PONTIAC Bonneville, moteur 396, 1968, 4 portes hardtop, bijou, $1,750. 3850 Masson, 725-6461.

PONTIAC 1966, 6 cylindres, 150 p.c., radio, transmission automatique, servo-direction, très propre, 374-2568.

PONTIAC 1963, propre, bon mécanisme, $375, 374-1283.

PONTIAC 1960, V8, automatique, hardtop, propre, $175, 374-1263.

PONTIAC tout équipée, 1965, convertible, 366-0998, 626-7882.

PONTIAC 1963, Laurentian, sedan, 6 cylindres, automatique, radio, servo-direction, peu de millage, faut vendre. 622-3334.

PONTIAC 66, Laurentien, V-8, automatique, radio, pneus blancs, couleur rouge marron, intérieur rouge brillant, $1,375 seulement 10% comptant ou échange. 688-6100.

PORSCHE 1959, reconditionné, moteur 1600, SS, aussi moteur 1600 et pièces, après 6 heures, Magog 843-2580. Paul Girard, interurbain.

POUR BALANCE de paiements de finance plusieurs automobiles de toutes marques, aucun comptant. M. Bessette, 645-7441.

PRIVE, Ford 1967, Sedan, automatique, servo-direction, V8, radio, très beau bleu foncé, cuir à l'intérieur, tapis bleu, servi pour 2e auto, pour la famille, gardée dans garage chauffé $1595, ceintures de sécurité, s.v.p. téléphonez, charges renversées, John D. Hayes, Sainte-Adèle, 1-229-2847.

RAMBLER 1964, particulier, bas millage. 352-3094, 524-9212, 728-2675.

RAMBLER American 1966, bas millage, automatique, comme neuve, financement disponible. M. N. Cloutier, 374-3781.

RAMBLER 1964, originale, radio, comme neuve, prix $550, Particulier, 389-5614.

RAMBLER, Rebel, Station-Wagon 1967, voiture presque neuve, seulement que 17,000 milles, garantie du manufacturier transférable 100—, $200 comptant, termes faciles. Réal Aubry, 729-5287.

RAMBLER American 1966, 2 portes, très peu de millage, taxe de vente et licence comme comptant, balance $35 par mois, 725-7566.

RAMBLER, Ambassador, 1962, V8 automatique, station-wagon. Servo-direction, servo-freins, radio, très propre. Carrosserie, pneus, moteur excellents. $375. Tél. 376-1487.

RENAULTR-10, 1966, très propre, 11,000 milles, automatique, radio, $725, 4899, 5e Avenue, Rosemont, 522-4468.

RENAULT, neuve ou usagée, aucun comptant requis, M. Dominique Cobello, 387-3785.

RENAULT 4 utilitaire, 1967, 14000 milles $500. Parfaite pour livraison en ville, 842-3518, A.M.

RENAULT 1968, R-8, 4 vitesses standard, radio, très propre, financement facile, 645-7487.

RENAULT
Pour achat de Renault, neuves ou usagées, veuillez me consulter avant tout. Aucun comptant requis financement sur place, service personnel à domicile. 331-6139, Michel Longtin.

RENAULT 1965, R-8, automatique, bas millage, garantie 1 an. 738-1143.

RENAULT R-16, 1967, comme neuve, garantie 1 an, 738-1143.

RENAULT 1968, R-10, démonstrateur, radio, 5,000 milles, comme neuve, faut vendre, 581-9220.

RENAULT 1963 à 1968, tous modèles, automatiques et standards. 526-3781.

SHELBY Cobra GT 500, 14,000 milles, équipée, examinable en tout temps, particulier seulement, 388-2356, 744-6121.

SPECIAL
METEOR RIDEAU ET RIDEAU 500, MONTCALM 68, NEUVE, GARANTIE D'AUTO NEUVE 5 ANS OU 50,000 MILLES, TERMES, ECHANGES ACCEPTES. P. DUFRESNE, 526-4411.

STATION-WAGON, Ford, 1964, "Country Squire", équipée, faut voir. 374-4200.

STATION WAGON, Pontiac Laurentian 1965, servo, excellente condition, doit vendre, aubaine, $1050. Financement possible, 861-6691.

STUDEBAKER Daytona 64, très bon ordre à l'exception de la transmission, $175, meilleure offre, 692-2605.

1967 THUNDERBIRD, Landau équipée, seulement 14,000 milles, 9305 Lajeunesse, 387-3079.

THUNDERBIRD 1965, hardtop, équipée, comme neuve, 9305 Lajeunesse, 387-3079.

THUNDERBIRD 1966, Landau, 2 portes, visible à l'intérieur, voiture en très bonne condition, spécial $2,995. Appelez M. C. Dubuc, 384-4007. Soir 272-2837.

TORINO GT, Fastback, démonstrateur 1969, hardtop, 2 portes, moteur 351, bucket seats, console, etc. Couleur tangerine, intérieur cuir blanc, 681-6100.

TORONADO 1968, toit vinyle, radio AM-FM, stéréo, 11,000 milles, 1 propriétaire, balance de garantie G.M. M. Sino, 744-6401, 744-6359.

TRIUMPH GT6, 1968, 338-1849, 331-9322.

TRIUMPH 1966, sedan, 1200, comme neuve, 22,000 milles, $800, 384-3497.

VALIANT V-200, 1964, peinture originale, ayant servi comme 2e voiture, taxe de vente et licence comme comptant, balance facile, 729-2016.

VALIANT 1965, sedan, V-200, automatique, radio. Bien propre, $1,000. Termes faciles, 276-5519.

940 AUTOS À VENDRE

★ DODGE 1968 ★

8862 — POLARA, 4 PORTES, SEDAN, SERVO-FREINS ET DIRECTION, RADIO, BALANCE DE GARANTIE DE CHRYSLER 5 ANS, 50,000 MILLES PEU DE MILLAGE.

$2675 — 387-3878

★ CHEVROLET 1967 ★

9086A — IMPALA, 4 PORTES, TOIT RIGIDE, TOUT EQUIPEE.

$2275 — 387-3878

VALIANT 1965, V-200, automatique, spécial, 669-3589.

2 portes, coach, originale, prix très

VALIANT 1963, Signet 200, 2 portes, hardtop, mécanisme A-1, 384-5326.

VALIANT convertible 65, automatique, 6 cyl, faut voir, aubaine, 374-4200.

VALIANT 1964, 4 portes, automatique, prix raisonnable, 376-8831.

VALIANT 1966, convertible, sièges baquet, vitesses au plancher, 259-0450.

VALIANT 1966, V200, 6 cylindres, comme neuve, 388-6277.

VALIANT 1964, bon ordre, bonne condition, $700, 688-4759.

VAUXHALL VIVA
En parfaite condition, 12 mois de garantie, aucun comptant, 523-1122.

VAUXHALL Victor 1966, station-wagon, 13,000 milles, bas prix, termes sid désiré, 733-1143.

VAUXHALL, Viva, 1965, bas millage, mécanisme parfait, autre voiture, doit vendre, sacrifiera $475. 735-0945.

VAUXHALL Viva 1966, blanc, 2 portes, très bon état. 384-4184.

VOLKSWAGEN 1500, 1965, tout équipée, $950 comptant, 324-7156.

VOLKSWAGEN 1963, 1500 radio, chaufferette gaz, mécanisme parfait, moteur transmission et carrosserie en excellent état, $350, 270-1044.

1966, VOLKSWAGEN, station-wagon, originale, après 7 h., M. Trahan, 321-5034.

VOLKSWAGEN 1967, 100% garanti, gaz, termes faciles, bas millage. 321-1968, VOLKSWAGEN, station-wagon, 13,000 milles. Après 7 h., M. Trahan,

1968, Volkswagen, station-wagon, 13,000 milles. Après 7 h., M. Traham, 321-5034.

VOLKSWAGEN 1968, bleu pâle, premier propriétaire, 521-9900. Après 6 heures.

VOLKSWAGEN 1964, coach, de luxe, bon mécanisme, $635. Termes faciles, 276-5022.

VOLKSWAGEN 1967
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

VOLKSWAGEN 1966, chaufferette à gaz, radio, bas millage, ayant servi comme 2e voiture. Petit comptant Termes faciles, 725-7566.

VOLKSWAGEN 64 de luxe, radio, chaufferette, très belle voiture, $595, 255-2853.

VOLKSWAGEN neuve ou usagée, à vendre avec garantie. Appelez en toute confiance, chez Fortin Automobile, Auteuil, Inc., Ville Laval. 625-0751.

VOLKSWAGENS 1969, ou usagées, 5295, Saint-Hubert, 274-5476. Victor Desroches.

VOLKSWAGEN 1963, $350. 627-2788.

VOLKSWAGEN Karmann Ghia, 1966, coupé, $1,150. 3850 Masson, 725-6461.

VOLKSWAGEN 1500, 1964, $550. 659-9227.

VOLKSWAGEN 1966 De Luxe, série 1200, chaufferette à essence, pneus d'hiver neufs, moteur et transmission en excellent état, pas rouillée, bas parcours. Prix: $685. 727-7103.

VOLVO 67, comme neuve, $2,175, échange accepté, 230, boul. Labelle, Ville Laval.

VOLVO 1966
Parfaite condition, garantie 12 mois, termes faciles, 523-1122.

AGENTS - VENDEURS DEMANDES

Hommes actifs à la retraite ou semi-retraités désirant un supplément de revenu en vendant, à l'échelon du grossiste, un produit annoncé partout au Canada. Excellente occasion pour travailler à temps partiel.

STANLEY J. PRICE
OF CANADA LTD.
351, Front Street East, Toronto 2, Ontario

VENDEURS

spécialisés dans voitures d'occasion, dans un département de voitures usagées très bien établi.

Gros dépositaire G.M.

Bonne rémunération de salaire et avantages spéciaux

Expérience préférable

Ecrire La Presse
Case 10227

Vêtements pour hommes

CONTREMAITRE DE SECTION REQUIS. Doit être capable de diriger toute la section finale, depuis la couture des pochettes à billets jusqu'à la finition du dessus.

CONTREMAITRE DE SECTION pour diriger couture de collets et manches.

CONTREMAITRE DE SECTION pour la confection de manches et doublures.

OPERATEUR CHEF EXPERIMENTE. Capable de coudre manches et collets.

OPERATEURS REQUIS pour coudre pinces et joindre le dos.

TOUS AVANTAGES

271-9839 M. Zack

VENDEUR DEMANDE

Un important dépositaire d'autos recherche un vendeur exceptionnel pour son département de voitures neuves.

Salaire et commission, auto fournie.

Pour rendez-vous, téléphoner

272-5761

Demander le gérant M. Sicotte

VENDEURS DEMANDÉS

Une compagnie d'aluminium en plein essor demande vendeurs de portes, fenêtres, déclin et auvents en aluminium pour Montréal et la région.

Le candidat devra posséder expérience dans ce domaine.

Pour entrevue :

BP. ALUMINIUM

774 Pierre-Viger, Boucherville,

655-1324

NECROLOGIE

Décès d'un ancien rédacteur-en-chef de LA PRESSE

M. Oswald Mayrand, âgé de 92 ans, ancien rédacteur-en-chef du journal LA PRESSE, est décédé samedi à sa demeure à Montréal, après une brève maladie.

M. Mayrand, dont le fils est ambassadeur du Canada à Cuba et à Haïti depuis 1964, avait pris sa retraite en 1959, après une longue carrière dans le journalisme.

En plus d'avoir été rédacteur-en-chef de LA PRESSE, M. Mayrand a occupé le même poste à La Patrie, qui était alors un journal quotidien, et a créé l'édition de La Patrie du Dimanche, qui est encore



M. Oswald Mayrand

publiée chaque semaine. Il fut également l'un des directeurs de l'agence Canadian Press de 1929 à 1938.

Sa plus grande réussite et celle qui, selon lui, lui avait procuré le plus de satisfaction, avait été la création de La Patrie du Dimanche, qui devint vite très populaire.

Fils d'un notaire, il était né le 29 octobre 1876, à St-Philippe-de-Laprairie, près de Montréal. Il avait fait ses études au collège de Montréal et son droit à l'Université McGill, ainsi qu'à l'Université de Montréal.

Il avait épousé en 1902 Orphise Gadbois, dont il eut quatre enfants. Outre Léon, lui survivent Albert, juge de la Cour supérieure du Québec, Marie (Mme Jules Derome), et Georgette (Mme Albert Couturier), tous de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, au 21, avenue Péronne, à Outremont.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 h., en l'église Saint-Germain d'Outremont, et le corps sera ensuite inhumé au cimetière de Côte-des-Neiges.

RONALD HOROWITZ

AVIS est par les présentes donné que Ronald Horowitz, professeur d'Ecole Secondaire, de la ville de Côte St-Luc du district de Montréal, et y résidant au 7910, chemin de la Côte St-Luc, app. 207, fera une requête au Secrétaire de la Province de Québec pour obtenir un décret du lieutenant-gouverneur en conseil changeant son nom de Ronald Horowitz en celui de Ronald Harrow.

Montréal, le 18 janvier 1969

Gérald J. RIP.
Le procureur du requérant

M. Renaldo LeFrançois

M. Renaldo LeFrançois est décédé le 9 courant à Outremont à l'âge de 75 ans.

Pionnier de la paroisse St-Stanislas, ancien marguillier, membre-fondateur de la Caisse populaire St-Stanislas dont il fut gérant jusqu'à sa retraite, M. LeFrançois laisse dans le deuil son épouse, née Blanche Bruneau, sa fille Thérèse, ses fils Jean-Jacques, Dr Guy, Yvon, Gaëtan, Luc et leurs épouses, ses frères le sénateur J.-Eugène et Dr Alcide, ses petits-enfants : Pierre et Louise, Michel, Josette, José et Marie, Serge et Diane, Christiane, Gaëtan et Jean-Marc, Lucie et Danielle.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Stanislas mercredi, le 12 février, à 9 heures.

La dépouille mortelle est exposée au 1111 ouest, Laurier.

DECES



Le très rév. Nicholas Kushniryk, S.T.L.

A Montréal, à l'hôpital Royal Victoria, où il se trouvait depuis le 6 janvier 1969, est décédé à 1.00 p.m., le 7 février 1969, le très rév. Nicholas Kushniryk.

Le Père Kushniryk, S.T.L., était pasteur de l'église catholique ukrainienne St. Michael's (depuis plus de 16 ans). Il était né à Montréal le 2 septembre 1916, de feu Stefan Kushniryk et de Melania Boychuk.

Lui survivent, sa mère, Mme S. Kushniryk ; ses frères, Wasyl, John et sa femme Ella ; ses soeurs, Mary, Anne (Mme Nicholas Wojcichowsky), ainsi que ses neveux et nièces, Stephen Wojcichowsky, Mme Elizabeth Wojcichowsky, Maryann Nestorowich et Gloria Roustan.

Après sa 5e année, il alla à Sainte-Thérèse où il fréquenta l'école supérieure et le collège, puis suivit des cours de philosophie et de théologie au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné par l'archevêque Basil Ladyka, O.S.B.M., à Winnipeg, le 15 juin 1941, et ensuite exerça son ministère dans les paroisses suivantes :

1941-1943, à Selkirk, Manitoba ;
1943-1945, à l'église Holy Eucharist, à Toronto, Ontario ;
1945-1948, à Portage-la-Prairie, Manitoba ;
1948-1949, à Welland, Ontario ;
1949-1952, il fut en traitement à l'hôpital des tuberculeux de Hamilton. Depuis novembre 1952 jusqu'à maintenant, il fut pasteur à la paroisse St. Michael's, à Montréal. Il enseignait la théologie orientale et les rites orientaux à Loyola et au Grand Séminaire.

La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire ALFRED DALLAIRE Inc., 2590, rue ROUEN. Il y a eu services commémoratifs samedi et dimanche soir à 8 h. Le corps sera transporté à l'église lundi le 10 février 1969, à 7.30 p.m., où une cérémonie religieuse sera célébrée à 8 h. p.m. et où il restera exposé jusqu'au service, à 9 h. a.m., mardi le 11 février 1969, à l'église St. Michael's. De là au cimetière de Côte-des-Neiges. ●

Jean Melançon



Un pionnier de l'enseignement de la diction française au Québec, M. Jean Melançon est décédé hier à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 89 ans.

Durant plus de 40 ans, M. Melançon fut le professeur qu'ont connu les étudiants de la majorité des institutions d'enseignement privé du Québec.

Il créa, avec le professeur de chant Alfred Lamoureux, un conservatoire d'enseignement d'art dramatique et de musique connu sous le nom de l'Ecole de Musique et de Diction, qui constitua, avec le Conservatoire La Salle, les premiers essais d'une structure de l'enseignement des arts d'expression au Québec, y compris la région d'Ottawa, que dirigeait le professeur d'art dramatique Sabourin.

Acteur bien connu, aux temps où n'existait qu'à peine le théâtre, il parcourut la province, avec le Cercle Melançon, qu'il créa avec ses frères Bernard, notaire et Joseph (l'abbé Melançon) poète connu sous le nom de Lucien Rainier. Ce cercle amateur, dont le noyau était constitué d'anciens élèves, comme lui, du Collège Sainte-Marie et de son théâtre du Gesù, comptait parmi ses membres, le juge Laramée, les Lamarche, Lalonde et Hector Charland, le premier "Séraphin" d'un "Homme et son péché".

Ami d'Henri Bourassa et de Jean-Baptiste Prince, il fut uni au groupe de fondation du "Devoir".

Retiré de la vie active depuis une quinzaine d'années, il continua quand même à s'intéresser aux choses du théâtre et de l'enseignement.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Madeleine, qui fut aussi professeur de diction, Evangéline, Marie, Lucille (Soeur Marcelle - Agnès, des S.S.N. de Jésus et de Marie), Odile (Mme Larry Mosher) un fils, Jacques Melançon, conseiller financier, sa belle-fille, Mme Jacques Melançon, (Madeleine Crevier), ses gendres MM. Emile Brossard et Larry Mosher; ses petits-enfants Lucie Brossard (Mme Alphonse Giard), (Sylvie et Elisabeth Melançon, Kenneth, Allan, Larry Mosher.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBAULT (Bernadette) — A Laflèche, le 9 février 1969, est décédée Mlle Bernadette Archambault fille de feu Auguste Archambault et de feu Zoé Prud'Homme, demeurant à 1586 Cartier, Ville Laflèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Zénon) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Zénon Barrette, époux de feu Eugénie Perreault, autrefois de la rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Léopold) — A St-Basile-le-Grand, le 9 février 1969, à l'âge de 75 ans 5 mois, est décédé M. Léopold Beauchemin, époux de feu Eva Odette, demeurant à 65, rue Principale, à St-Basile-le-Grand. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, Boul. Laurier à Beloeil
à 9 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Basile-le-Grand, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean) — A Ville LaSalle, le 8 février 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean Beauregard, époux de Françoise Bastien, demeurant rue Des Rapides à Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Athanase à Iberville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière d'Iberville, comté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Wilfrid) — A Montréal, le 9 février 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Wilfrid Bélanger, époux en 1ères noces de feu Anna Gravel, et en 2es noces de Gracia Bonami. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (Germaine) — Au Montreal Convalescent Hospital, dimanche le 9 février 1969, est décédée Germaine Sénécal, épouse bien-aimée de Gustave Bertrand, de St-Lambert; mère de Mme Andrée Jolicoeur Jules, Robert, Guy, de Joliette. Elle laisse aussi sa bru Monique. Elle était la soeur de Juliette (Mme L. Guilbault). Elle laisse aussi 15 petits-enfants. Exposée au salon mortuaire
J. W. MacGillivray and Son,
307 Riverside Drive.
Service mercredi à 10 a.m. en l'église paroissiale de St-Lambert, (avenue Lorne). Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, les dons peuvent être envoyés à la Société Canadienne du Cancer.

BESSETTE (Donat) — A Ville d'Anjou, le 9 février 1969, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Donat Bessette, époux de Florida Roy, demeurant à 8432 Villandry, Ville d'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Bélair
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSEL (Raoul) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 59 ans est décédé M. Raoul Boissel, époux de Bernadette Lachapelle, demeurant à 7833 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
340, rue Jarry Est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Arthur) — A Fassett, le 9 février 1969, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Arthur Boucher, époux de Bernadette Thomas. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roger Champagne
Fassett
pour se rendre à l'église St-Fidèle, où le service sera célébré à 2 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNO (Roger) — A St-Léonard, le 9 février 1969, à l'âge de 27 ans, est décédé M. Roger Bruno, époux de Nicole Pichot, demeurant à 6167, rue Pontbriand, St-Léonard. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean) — A Ville LaSalle, le 8 février 1969, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Jean Beauregard, époux de Françoise Bastien, demeurant rue Des Rapides à Ville LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Athanase à Iberville, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière d'Iberville, comté Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Aldéric) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Aldéric Cadieux, époux de Marie-Anne Leclerc, demeurant à 4869, Notre-Dame Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame Ouest
à 8.45 h., pour se rendre à l'église Ste-Clotilde où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Philibert) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philibert Clément, époux de Marie-Jeanne Hébert, demeurant à 7143 13ème Avenue Quartier St-Michel. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon Est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COALLIER (René) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 57 ans, est décédé M. René Coallier, époux de Jeanne Rioux, demeurant au 2088 Aylwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU (Enouée) — A sa demeure, le 9 février 1969, à l'âge de 74 ans, est décédée Enouée Mitchell, épouse de Samuel Cousineau, mère de Bella (Mme W. Mitchell), Roméo, Sylva, Guy et Gloria, (Mme G. Mitchell). Exposée au salon
J. F. Wilson & Sons,
5784, avenue Verdun
Service à l'église St-Nazaire, 111, rue Bélanger, Ville LaSalle, mercredi 12 février à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

DESGROSEILLIERS (Agnès)—A Montréal, le 10 février 1969, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Emeril Desgroseilliers, née Agnès Bessette, demeurant 102 rue Rielle, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thérisult Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DeGONGRE (Gérard) — A Verdun, le 8 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Gérard DeGongre, époux d'Yvonne DeGongre, demeurant à 7471 Ouimet, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
Verdun
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Jeannette) — A Montréal, le 8 février 1969 à l'âge de 61 ans, est décédée Mlle Jeannette Desjardins, fille de feu Joseph Desjardins et de feu Clothilde Sauvé. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Eugène) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Eugène Dufresne, époux de Stéphanie Côté, père de Mme Georges Eavans (Jeanne). Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, Est, rue Jean-Talon
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERRON (Imelda) — A St-Polycarpe, le 8 février 1969, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Marc Duperron, née Imelda Rozon, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Louis Poirier
48, rue Ste-Catherine
à St-Polycarpe
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPRAS (Jean-Marie) — A Montréal, le 8 février 1969, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Jean-Marie Dupras, époux d'Etiennette Caron, père de Micheline, Dianne, Louise, Marie et Françoise. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, rue De Salaberry
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUQUET (Eudore) — A Ste-Thérèse, le 8 février 1969, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Eudore Duquet, époux de Marie Lecompte, père de M. l'abbé Georges Duquet, curé de Ste-Scholastique, demeurant à 113 rue Blainville Ouest. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61, rue Blainville Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Augustin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

EDDE (Jean-Claude) — A Outremont, le 7 février 1969, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Jean-Claude Eddé, président de J. Eddé Ltée, importateur et fabricant de Produits pharmaceutiques, né à Paris, époux de Simone Lafortune, père de Jocelyne et Jean-Charles. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
J. S. Vallée Ltée,
1111 rue Laurier Ouest,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Gérard Magella, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Maurice) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Maurice Fiset, époux de Cécile Lefaivre, demeurant à 6570-3e Ave Rosemont, père de Jean-Claude, Monique, Lyse, Pierre, Michèle. Il laisse dans le deuil sa bru Jeannine Faucher, ses petits-enfants Robert et Pierre, ses soeurs et son frère. Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e Ave Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIGNON (Yvonne) — A Montréal, le 8 février 1969, est décédée Mme veuve Docilva (Jos) Grignon, née Yvonne Bourgouin, demeurant à 1804 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEWITT (James) — A l'hôpital Général de Verdun, le samedi 8 février 1969, est décédé James Hewitt, époux de Lucina George, père de Michael, Ronald, Patricia, Lorraine, Karen et Jeannie, frère de William et Lillian (Mme J. Hart). La dépouille mortelle est exposée au salon
J. W. MacGillivray & Sons
5644, avenue Bannantyne
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Thomas More mercredi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

McCARTHY (Francis) — A l'hôpital Jean-Talon, le 10 février 1969, est décédé Francis McCarthy, frère de Mariam, Ann, Bernice, de Californie, et Queenie Baldwin, oncle de Dermot, et Pat. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
Avis des funérailles plus tard.

KUSHNIRYK (rév. père Nicholas) — A Montréal, le 7 février 1969, à l'âge de 52 ans, est décédé rév. père Nicholas Kushniry